THÉOPHILE
ET LE SENTIMENT DE LA NATURE

—

Le XVIIe siècle, écrit Jean de Gourmont, n'a pas compris la Nature parce qu'il n'a pas su la voir. Jusqu'au XIXe siècle, en effet, on n'a guère regardé le monde extérieur ; les écrivains et peintres eux-mêmes étaient à peu près dans la situation des paysans actuels, qui vivent dans un paysage sans le regarder. Ce sont les peintres et les poètes qui ont peu à peu découvert les couleurs et les parfums de la Nature, et il y aurait une bien curieuse étude à faire sur les étapes de cette évolution dans la littérature et dans l'art (1).

Ce sentiment de la nature, affirme au contraire Pierre Camo (2), que les professeurs de mon temps se refusaient à reconnaître à nos classiques, c'est justement chez eux que je l'ai le mieux et le plus vivement ressenti. Un simple vers de Racine, une courte phrase de Mme de la Fayette, un paysage de quelques lignes chez Fénelon ont évoqué plus de choses pour moi et réveillé plus d'émotions que tant de descriptions verbeuses où on s'est complu après eux.

Vieille controverse qui n'est pas près de finir !

Dieu me garde, disait Drumont, de médire de ce sentiment de la nature qui nous a valu tant de chefs-d'œuvre, qui nous a procuré tant de jouissances exquises ; mais il est permis d'affirmer que chez le Français, c'est un sentiment venu par greffe. Rousseau le Genevois a été le jardinier qui a opéré cette bouture.

(1) *Mercure de France*, 1er novembre 1922.
(2) Enquête sur les Maîtres des jeunes écrivains, *Revue hebdomadaire*, 14 octobre 1922.

Et Pierre Gilbert de répliquer :

Exactement, Rousseau a troublé les regards purs et frais de nos compatriotes en répandant sur la nature cette teinte de religiosité vague qui est la cause de l'hébétement des badauds devant ses grands spectacles (3).

Comment pourrait-on prétendre, en vérité, que les gens d'autrefois ignoraient la nature et lui restaient insensibles ? Ils vivaient beaucoup aux champs et savaient certes en savourer les beautés. Mais les eaux, les arbres, les fleurs, la magie changeante des saisons leur inspiraient des émotions simples et de bien paisibles joies. Ils avaient, en général, la pudeur de ne point faire de la Nature un objet d'amplifications littéraires, une matière à d'emphatiques déclamations... Pour la plupart des auteurs classiques, elle n'est que le décor où se meuvent, où pensent les personnages humains. Avec le romantisme, elle passe au premier plan, devient l'inspiratrice souveraine, la confidente de nos désirs, de nos félicités, de nos peines. Alors monteront vers elle des hymnes d'extase ou de désespoir. Alors des exaltés glorifieront ses merveilles, imploreront sa clémence, réclameront ses conseils, maudiront son indifférence.

Le romantisme, s'écrie, dans une juste et fameuse boutade, le héros de Musset, ce n'est ni le mépris des unités, ni l'alliance du comique et du tragique, ni rien au monde que vous puissiez dire. Le romantisme, c'est le vent qui vagit, c'est la nuit qui frissonne, l'oiseau qui vole et la fleur qui embaume...

La forêt, la mer, la montagne, les sites grandioses ou désolés seront les lieux propices aux effusions sentimentales, aux invocations lyriques.

A mesure d'ailleurs qu'on avance dans le siècle, la sensibilité s'affine, s'exaspère. Que de feuilles d'automne et de chants du crépuscule ! En quête de sensations rares, des poètes mélancoliques cherchent dans l'Univers et ses métamorphoses des symboles de leurs destinées. La Nature

(3) *La forêt des cippes*, essais de critique, t. II, p. 361 et s.

maintenant est divinisée, on lui voue un culte idolâtre et maints écrivains panthéistes souhaitent comme Mme de Noailles de s'anéantir en elle...

La contemplation des horizons agrestes, des paysages modérés et riants qu'ils aimaient entre tous n'engendre pas de telles complications et de semblables désordres chez les auteurs du XVIIe siècle, même chez ceux qui, comme Théophile de Viau, dont on célèbre ces jour-ci la mémoire (4), ont le mieux connu la nature. « Cela sera, disait Remy de Gourmont (5), une de ses originalités. Non pas que l'intimité avec la nature soit rare à cette époque de la poésie française. Malherbe, Racan, Maynard, Saint-Amant lui-même sont des poètes de la nature et qui aiment les champs et les bois, les fleuves, la mer ; mais Théophile a peut-être regardé les paysages d'un peu plus près que ses contemporains. »

Les romantiques échauffés qui exhumèrent Théophile, le dressèrent contre Boileau, le glorifièrent comme un précurseur, lui firent surtout honneur d'avoir découvert en poésie le sentiment de la nature ; il est donc utile d'examiner quel fut sur ce point son mérite.

§

O bienheureux qui peut passer sa vie
Entre les siens, franc de haine et d'envie
Parmi les champs, les forêts et les bois,

soupirait avec Vauquelin de la Fresnaye, Rapin, Scévole de Sainte-Marthe et tant d'autres, Philippe Desportes. Tels seront aussi les vœux de Racan, et Théophile, qui avait de la passion « non seulement pour les hommes de vertu, pour les belles femmes, mais aussi pour toute sorte de belles choses : un beau jour, des fontaines claires, l'aspect des montagnes, l'étendue d'une grande plaine, de belles forêts, l'océan, ses vagues, son calme, ses rivages », mêlait aisément sa voix à ce concert champêtre.

(4) Théophile de Viau est mort le 25 septembre 1626.
(5) *Théophile*, Collection des plus belles pages, « Mercure de France ».

Heureux tandis qu'il est vivant
Celui qui va toujours suivant
Le grand maître de la nature
Dont il se croit la créature !
L'espoir du gain ne l'importune.
En son esprit est la fortune ;
L'éclat des cabinets dorés
Où les princes sont adorés
Lui plaît moins que la face nue
De la campagne et de la nue.

Mais ce goût de la province et des choses rurales ne fut pas d'abord chez lui bien profond. Quand, secouant le joug des écoles, il s'était élancé vers Paris en quête d'amour et de gloire, il ne songeait guère à la petite ville de Clairac et au château familial de Boussères, « joignant le pied d'un grand coteau » sur la rive de la Garonne, dont il fera plus tard de si ravissants tableaux.

Quelle douleur par exemple lorsqu'en juin 1619, victime déjà d'odieuses machinations, ayant reçu du Roi ordre exprès de sortir du Royaume, il doit s'enfuir vers le Midi. Le voici d'abord caché dans les Pyrénées au cœur des « âpres monts » ; puis, se sentant moins menacé, il gagne l'Agenais. C'est l'hiver, un hiver long, pluvieux, qui imprègne ce pays fait pour d'éclatantes lumières d'une intense mélancolie. Combien lugubres lui apparaissent les landes de Casteljaloux !

Je passe mon exil parmi de tristes lieux
Où rien de plus courtois qu'un loup ne m'avoisine,
Où des arbres pesants fourmillents d'escurieux,
Où tout le revenu n'est qu'un peu de rousine...

Grâce à la compagnie d'un « marquis favorable », qui partage ses ripailles (6), il goûte pourtant à Boussères d'assez agréables heures. A Clairac, où il séjourne aussi quelque temps, il travaille avec ardeur, multipliant les productions poétiques, écrivant son traité sur « l'immortalité de l'âme

(6) Le Marquis de Thémines.

ou la mort de Socrate ». Que de fois cependant il regrette la Ville enchanteresse, les splendeurs du Louvre, les appas des Philis, des Chloris, les beuveries du Cormier, de la Pomme-de-Pin, le commerce enfin de tant d'ingénieux esprits ! Et sa peine s'aggrave encore quand, bientôt après, il doit quitter la France et gagner l'Angleterre. Quels gémissements avant de s'embarquer sur une mer orageuse, et quelle désolation dans ses suppliques à Louis XIII pendant cet exil lointain !

> Eloigné des bords de la Seine
> Et du doux climat de la Tour,
> Il me semble que l'œil du jour
> Ne me luit plus qu'avecque peine.

Enfin il revoit la Cour ! avec quelle joie naïve !

> Mon frère je me porte bien
> Ma Muse n'a souci de rien.
> J'ai perdu cette humeur profane.
> On me souffre au coucher du Roi,
> Et Phœbus tous les jours chez moi
> A des manteaux doublés de pane.

Les œuvres de Théophile, note dans ses *Grotesques* Théophile Gautier, fourmillent de plaintes sur le malheur de n'être plus à la Cour, de ne pouvoir être admis au coucher du Roi, et Dieu me pardonne ! il s'inquiète plus de cela que d'être brûlé vif. Ce n'est pas que notre poète soit un servile ; sa liberté de langue a failli lui coûter cher ; mais il subissait l'influence de son temps, influence dont les meilleurs esprits ne peuvent se défendre qu'imparfaitement.

Mais cet amour de la Ville et de la Cour n'est pas incompatible avec celui de la Nature. Dès ses débuts, il compose de gracieuses bucoliques. Son premier recueil, publié chez Jacques Quesnel à Paris aux Deux-Colombes, en 1621, en contient plusieurs. Il y a bien de la rhétorique et de la préciosité dans les Odes fameuses : *le Matin, la Solitude*, mais que de traits savoureux :

> La charrue écorche la plaine ;
> Le bouvier qui suit les sillons

Presse de voix et d'aiguillons
Le couple de bœufs qu'il entraîne.

Un froid et ténébreux silence
Dort à l'ombre de ces ormeaux
Et les vents battent les rameaux
D'une amoureuse violence.

Emile Faguet aimait à citer aussi ces vers d'*Apollon champion*, dont Rostand se souviendra dans son *Hymne au soleil*:

Si peu que je m'absente, un manteau de ténèbres
Tient d'une froide horreur ciel et terre couverts.
Les vergers les plus beaux sont des objets funèbres,
Et quand mon œil est clos tout meurt dans l'Univers.

Enfin Théophile associe souvent, suivant la manière romantique, la Nature à ses états d'âme. Elle lui apparaît hostile ou bienfaisante, selon qu'il est triste ou joyeux. Elle participe même à ses transports amoureux :

Sainte forêt, ma confidente,
Je jure par le Dieu du jour
Que je n'aurai jamais amour
Qui ne te soit toute évidente.

D'un air plein d'amoureuse flamme
Aux accents de ta douce voix
Je vois les fleuves et les bois
S'embraser comme a fait mon âme.

Mais malgré maints détails heureux qui charment à la fois l'esprit et les sens, ses descriptions restent vagues, inconsistantes. Elles ne donnent pas une image précise de telle ou telle contrée de France. Ce sont plutôt des exercices de style, et Théophile sera mieux inspiré quand, mûri par l'adversité, il chantera d'une voix émue les deux sites où il entrevit, un moment, le bonheur : Boussères et Chantilly.

§

Boussères, dont le nom revient souvent sous la plume de Théophile, est le fief de sa famille dans le pays agenais.

Ecoutons-le nous décrire en une élégie dédiée à Chloris ce logis champêtre :

Si tu fais ce voyage (et mon amour te prie
D'y ramener tes yeux, car c'est là ma patrie,
C'est où les rais du jour daignèrent dévaler
Pour faire vivre un cœur que tu devais brûler).
Là tu verras un fonds où le paysan moissonne
Mes petits revenus sur les bords de Garonne,
Le fleuve de Garonne où de petits ruisseaux
Au travers de mes prés vont apporter leurs eaux,
Où des saules épais leurs rameaux verts abaissent,
Pleins d'ombre et de fraîcheur sur mes troupeaux qui paissent
Chloris, si tu venais dans ce petit logis,
(Combien qu'à te l'offrir de si loin je rougis),
Si cette occasion permet que tu l'approches,
Tu le verras assis entre un fleuve et des roches
Où sans doute il fallait que l'amour habitât
Avant que pour le ciel la terre il ne quittât.
Dans ce petit espace, une assez bonne terre,
Si je la puis sauver du butin de la guerre,
Nous fournira des fruits assez délicieux
Qui sauraient contenter ou ton goût ou tes yeux.
Mais afin que mon bien d'aucun fard ne se voile,
Mes plats y sont d'étain et mes rideaux de toile ;
Un petit pavillon, dont le vieux bâtiment
Fut maçonné de brique et de mauvais ciment,
Montre assez qu'il n'est pas orgueilleux de nos titres ;
Ses chambres n'ont plancher, toit ni portes ni vitres
Par où les vents d'hiver s'introduisant un peu
Ne puissent venir voir si nous avons du feu.

C'est de la bonne poésie familière et il semble bien, d'après ce morceau, que Théophile ait vu le jour à Boussères. La plupart de ses biographes pourtant, Moreri, Alleaume, Vapereau, etc., le font naître à Clairac. Tel est aussi l'avis de l'auteur anonyme des *Recherches sur le pays de Théophile de Viau* (Troyes, imp. Vve Gobert et fils, 1788) ; opinion reprise par Charles Garrisson et Remy de Gourmont et basée sur deux vers du poète :

Clairac pour une fois que vous m'avez fait naître,
Hélas ! combien de fois me faites-vous mourir.

Les deux thèses sont soutenables, car on peut penser avec Charles Garrisson que, suivant la coutume des familles nobles du Midi, les parents de Théophile habitaient à Clairac l'hiver et passaient sur leurs terres de Boussères la belle saison (7).

Mais il y a plusieurs Boussères. Certains auteurs, Théophile Gautier, Larousse, la *France protestante*, indiquent à tort Boussères-Sainte-Radegonde sur le Lot entre Aiguillon et Clairac. C'est Faugère Dubourg qui, le premier, a découvert la maison paternelle de Théophile à Boussères-de-Mazères, entre Aiguillon et Port-Sainte-Marie (8).

Dans la *Revue d'Aquitaine* (t. III, 1859), il a lui-même conté son pèlerinage à Port-Sainte-Marie où il ne peut recueillir d'abord aucun renseignement. Quand il parle de Boussères aux habitants, « on répond Roger ». Mais ce manoir de Roger appartient à M. de Bellegarde, et ce nom éveille l'attention du chercheur qui se redit aussitôt la strophe :

Là d'un esprit laborieux
L'infatigable Bellegarde,
De la voix, des mains et des yeux,
A tout le revenu prend garde.

Il part pour Roger et apprend que, si le château a changé de nom, la petite église toute proche garde encore celui de Boussères, et que « les vieux paysans confondent sous cette commune appellation l'église et la propriété », enfin que celle-ci appartient toujours aux descendants directs de la famille du poète Théophile, qui s'appellent encore de Viau comme lui.

(7) Charles Garrisson : *Théophile et Paul de Viau*, Paris, Picard 1899. Il faut cependant noter qu'il n'existe à Clairac aucun vestige du séjour *des Viau*.

(8) Faugère-Dubourg a dirigé son enquête d'après une phrase de Théophile lui-même dans sa pièce *Theophilus in carcere* : « ...quam nos colimus paternam hereditatem dimidia demum leuca distat ab urbecula quam portum vocant cui nomen est a diva Maria Virgine. »

V. également sur ce point : *Théophile de Viau, étude bibliographique, et la Bibliographie générale de l'Agenais*, par Jules Andrieu, Paris, Picard, 1887, t. II, p. 333 et s.

Il ne restait alors de l'ancienne demeure qu'un escalier de pierre encastré dans une habitation moderne.

Le manoir, écrit Faugère-Dubourg, devait être bâti un peu en arrière du corps de logis actuel. Quant à la position, elle est toujours la même. Une montagne calcaire surplombe la maison ; des vignes aux bras longs et maigres, tranchant en vert sur le blanc des rochers qui s'effritent, donnent quelque apparence de vie à ces terres stériles. Le vin n'y est pas abondant sans doute, mais il doit être bon et chanter gaiement dans les verres comme au temps du poète :

J'aurais eu le plaisir de boire à petits traits
D'un vin clair pétillant et délicat et frais,
Qu'un terroir assez maigre et tout coupé de roches
Produit heureusement sur les montagnes proches.

Ce paysage est encore admirablement vrai, et je l'ai vu comme dut le voir Théophile. D'un côté rien n'a changé ; la mère nature a exposé les flancs abrupts et rugueux de ses montagnes au progrès envahisseur ; mais de l'autre voici la voie ferrée et la culture du tabac : deux civilisations qui se regardent : le XVIIe siècle, immuable sur le côteau, domine féodalement le XIXe labourant la plaine de son industrie. Près de la porte d'entrée de la maison, il y a encore un groupe d'ormeaux centenaires que le poète a peut-être plantés. Contre le mur rampe un jasmin...

Harmonieux coin de province, modeste, ignoré, qui devait plus tard éclipser dans l'imagination du poète les splendeurs même de Chantilly.

§

Chantilly ! le nom seul évoque tout un monde enchanté ! Que de rimeurs, de voyageurs, d'historiens, d'orateurs, s'extasièrent jadis sur ce domaine princier qui, par son incomparable Musée, ses jardins tour à tour gracieux et grandioses, incarne encore en sa plus fine fleur toute la civilisation française ! Quel plaisir d'admirer tant de merveilles et d'imaginer tant de scènes mémorables, depuis les visites de Benvenuto Cellini, d'André del Sarte et du Vinci au connétable Anne de Montmorency, jusqu'aux réceptions

du duc d'Aumale qui, léguant Chantilly à l'Institut, disait justement : « C'est un monument complet et varié de l'art français dans toutes ses branches et de l'histoire de la patrie à des époques de gloire. »

Mais parmi tant d'invisibles présences, une surtout, grâce à Théophile, éveille en nous un écho magique : Sylvie ; cette Sylvie dont la contrée conserve le doux nom fut, on le sait, cette Marie-Félice des Ursins, amie des arts et des lettres, qui, durant les absences guerrières de son époux Henri II de Montmorency, accueillait à Chantilly les hommages du poète. Il faut, pour retrouver sa trace adorable, quitter la terrasse, suivre l'allée verte qui, face au château, plonge dans le bosquet, atteindre un carrefour où trois promenoirs obscurs s'enfoncent à l'infini sous les branches. Là, dans cette partie des jardins que célébra Théophile, dans le vallon secret

> Tout voilé de ramages sombres
> Où le soleil est si discret
> Qu'il n'y perce jamais les ombres,

chantent dans la mémoire les Odes sereines qu'il composa pour sa belle protectrice. « Blanche comme Diane et légère comme elle », nous croyons encore la voir apparaître dans ce paradis qui, disait le bon Gautier, est à vous dégoûter du paradis terrestre et dont lui-même a fait d'après le vieux porte-lyre une bien suave peinture.

C'est un parc Louis XIII dans toute sa magnificence. On voit, à travers les arbres et derrière les charmilles, courir des daims privés et blancs comme la neige ; des perdrix, des faisans de la Chine se promènent familièrement dans les allées avec toute leur couvée ; des ruisseaux courent en babillant sous les arcades de feuillage et vont se rendre à l'étang et aux viviers où nagent indolemment, dans une eau diamantée, quelques cygnes, le col replié, les ailes ouvertes. Pour personnage, sur le devant, une belle jeune femme, assise sur l'herbe haute et drue de la rive, pêche à la ligne les beaux poissons bleus et rouges des réservoirs.

Plus tard, Lenet verra maintes beautés, « seules ou en

troupes, se promener sur les bords des étangs dans les allées du parc, sur la terrasse ou sur la pelouse, pendant que d'autres chantaient un air ou récitaient des vers ou lisaient des romans ». Et quand Condé, que « sa gloire suivait partout », aura fait de Chantilly une des plus belles résidences du Royaume, quel cortège de grands hommes escortera M. le Prince dans ces « superbes allées », au bruit de « tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit » !

La maisonnette rustique où la duchesse recueillit le poète proscrit n'existe plus à présent. Mais le duc d'Aumale a fait construire à sa place, d'après une estampe de Pérelle, un élégant pavillon. Voici le petit logis à toit d'ardoise dont les fenêtres s'entourent de plantes grimpantes, l'enclos de treillage enfermant des orangers en caisses, des parterres symétriques en broderies. A l'intérieur seulement, l'illusion se dissipe devant des bibelots chinois et les fades tableaux d'Olivier Merson. Mais par la beauté du ciel et des verdures, l'accord parfait des arbres, des pierres, des marbres et des eaux, ce bosquet de Sylvie garde un charme unique.

Qu'il y fait bon rêver au sortir du château somptueux et du parc de Le Nôtre ! Tout Chantilly d'ailleurs n'est-il pas admirable ? Dans ce décor héroïque et galant tout satisfait le regard et l'esprit. Gabriel d'Annunzio a bien vu qu'en ce domaine « les édifices, les collines, les eaux, les prés, les parcs s'harmonisent en lignes de la même architecture ». C'est toujours, dirait le prince de Ligne, « un vrai lieu d'enchantement, le vrai séjour de la féerie » et, comme au temps de Mme de Genlis, il offre à la fois « tout ce que la vanité peut désirer de magnificence et tout ce qu'une âme sensible peut aimer de champêtre et de solitaire ».

§

Pour rendre à Sylvie un impérissable hommage et glorifier à jamais cet Eden qui fut dans le malheur son meilleur refuge, Théophile peignit de ses « crayons dorés » la *Mai-*

son de Sylvie qui, mieux que tout autre ouvrage, devait assurer, pensait il, son immortalité. Le poème, en effet, fut vite célèbre, suscita des louanges et d'innombrables imitations. C'est à son exemple que Tristan L'Hermite entreprit pour la marquise de Puisieux une *Maison d'Astrée* et que Saint-Amant chanta, sous le nom de *Palais de la Volupté*, un château du duc de Retz. Et, dans le *Songe de Vaux*, La Fontaine, qui avait beaucoup pratiqué Théophile et le rappelle en maints endroits, a subi manifestement son empire.

C'est la *Maison de Sylvie* qu'on cite encore le plus volontiers quand on parle de Théophile. Elle n'est pas son meilleur poème, mais peut-être le plus caractéristique de sa manière, celui où éclatent à la fois ses qualités et ses défauts. Que de trouvailles jolies, ingénieuses ! d'images pleines de couleur et de pittoresque, mais par contre que de pointes, d'amphigouri, de strophes alambiquées !

Ces « faux brillants », si à la mode, ne furent pas étrangers aux succès de Théophile. Longtemps, il régna sur le Parnasse.

Je ne fais pas difficulté,écrivait Scudéry, de publier hautement que tous les morts ni tous les vivants n'ont rien qui puisse approcher des forces de ce vigoureux génie.

Beaucoup de ses contemporains pensaient de la sorte et même, quand les doctrines de Malherbe et de Boileau eurent prévalu, Théophile, dont l'autorité restait considérable, conserva d'enthousiastes admirateurs.

A mesure pourtant que s'édifiait l'ordre classique, on le raillait de faire surtout les délices des beaux esprits de province. Le 2 avril 1653, Chevreau par exemple, écrivait de Stockholm à Tristan L'Hermite :

Nous avons ici de certaines gens qui sont étonnés que pour la pureté du style on fasse passer M. de Balzac devant Voiture, et vous vous souvenez du vieux gentilhomme de Gascogne qui nous soutenait dans les Tuileries que c'était faire honneur à l'un et à l'autre que de les placer après Théophile.

Boileau montrera de même dans son *Repas ridicule* un gentilhomme campagnard (qui était peut-être le chevalier de Méré) :

> Mais notre hôte surtout pour la justesse et l'art
> Elevait jusqu'au ciel Théophile et Ronsard (9).

Et l'auteur de l'*Art poétique* fustigeait sans trêve les sots de qualité assez présomptueux

> Pour juger de travers avec impunité,
> A Malherbe, à Racan préférer Théophile
> Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile !

Malgré les efforts des romantiques, Théophile pâtit encore aujourd'hui de ces sarcasmes, tout autant peut-être que de la malheureuse apostrophe de sa *Thisbé*.

> Ah ! voici ce poignard qui du sang de son maître
> S'est souillé lâchement ; il en rougit le traître !

A vrai dire, écrit André Hallays (10), maintenant que nous sommes libres des préjugés romantiques, il nous est difficile de ne point penser qu'en cette circonstance comme en beaucoup d'autres Boileau avait raison. Parmi les poètes de l'époque Louis XIII, Théophile est peut-être celui que nous relisons avec le moins de plaisir. Nous ne retrouvons en lui ni la beauté, la force et le style de Malherbe, ni ce sentiment si vif de la nature qui donne tant de prix à quelques morceaux de Racan, ni le vigoureux coloris de Saint-Amant. Il montre une imagination facile et parfois brillante, mais il manque de goût et de mesure d'une façon continue et désolante. La Bruyère l'a finement exprimé lorsqu'il comparait Malherbe à Théophile : « Le premier d'un style plein et uniforme montre tout à la fois ce qu'elle (la nature) a de plus beau et de plus noble, de plus naïf et de plus simple, il en fait la peinture ou l'histoire ; l'autre sans choix, sans exactitude, d'une plume libre et inégale tantôt charge ses descriptions, s'appesantit sur les détails, il en fait une ana-

(9) Il est plaisant de voir ainsi associés ces deux poètes quand on sait avec quelle virulence Théophile reproche à Ronsard dans son histoire comique l'obscurité de sa langue, son abus de la mythologie, son adoration béate de l'antiquité.

(10) *Autour de Paris*, 1re série, Perrin, p. 253 et s.

tomie, tantôt il peint, il exagère, il passe le vrai dans la nature, il en fait le roman.

Critiques justes dans l'ensemble, mais qui souvent pourtant semblent bien sévères... Théophile a lui-même si gentiment avoué sa nonchalance :

La règle me déplaît, j'écris confusément ;
Jamais un bon esprit ne fait rien qu'aisément.

A l'opposé du traditionnel courant gréco-latin que continuent aujourd'hui nos néo-classiques, il fut un des premiers lyriques indépendants prenant place dans cette lignée de libres esprits, pleins de verve et de fantaisie, que prolongeront au XIXe siècle les romantiques et les symbolistes.

Son sentiment de la nature, auquel cette étude se limite, s'est affirmé peut-être assez tard, mais n'en est pas moins sincère et très vif. Ce fut surtout durant son dernier emprisonnement qu'il se révéla. Le malheureux Théophile gémissait à la Conciergerie dans le cachot de Ravaillac, et l'horreur de sa prison réveillait en lui, par contraste, l'image de Chantilly et celle de Boussères, de ses bois, de son fleuve, de ses collines blanches baignées de soleil. Ses souvenirs d'enfance remontaient en foule à sa mémoire et l'emplissaient d'un émoi divin. Comme Boussères lui paraissait aimable, et quel désir l'étreignait de revoir avant de mourir cet heureux séjour !

Alors jaillit de son cœur l'épître à son frère, qui est véritablement son chef-d'œuvre. Ici point de maniérisme et d'afféterie, mais des accents simples et touchants :

...Je verrai ces bois verdissants
Où nos îles et l'herbe fraîche
Servent aux troupeaux mugissants
Et de promenoir et de crèche.
L'aurore y trouve à son retour
L'herbe qu'ils ont mangé le jour.
Je verrai l'eau qui les abreuve
Et j'oirrai plaindre les graviers
Et repartir l'écho du fleuve
Aux injures des mariniers.

Je cueillerai ces abricots,
Ces fraises à couleur de flammes
Dont nos bergers font des écots
Qui seraient ici bons aux Dames,
Et ces figues et ces melons
Dont la bouche des aquilons
N'a jamais pu baiser l'écorce,
Et ces jaunes muscats si chers
Que jamais la grêle ne force
Dans l'asile de nos rochers...

Je verrai sur nos grenadiers
Leurs rouges pommes entr'ouvertes
Où le ciel comme à ses lauriers
Garde toujours des feuilles vertes.
Je verrai ce touffu jasmin
Qui fait ombre à tout le chemin
D'une assez spacieuse allée
Et la parfume d'une fleur
Qui conserve dans la gelée
Son odorat et sa couleur.

Je reverrai fleurir nos prés,
Je leur verrai couper les herbes,
Je verrai quelque temps après
Le paysan couché sur les gerbes,
Et comme ce climat divin
Nous est très libéral de vin,
Après avoir rempli la grange
Je verrai du matin au soir
Comme les fruits de la vendange
Écumeront dans le pressoir...

De tels vers suffisent à montrer que, si Théophile ne fut pas seul de son temps à comprendre et chérir la Nature, il sut, mieux que tout autre sans doute, introduire dans la poésie lyrique d'exquises visions agrestes, l'amour des campagnes françaises et des travaux rustiques, l'odeur des prés, des feuillages, des fleurs et des fruits; tant d'émotions saines et fortes que ravivait en lui aux heures d'infortune la nostalgie du pays natal.

PIERRE VIGUIÉ.

PIERRE DE LUNE

—

I

Le voyageur qui arrive à Los Angeles, en Californie, ne manque pas de visiter la ville voisine d'Hollywood.

Celle-ci n'existe que depuis quelque vingt ans, depuis l'époque où l'art cinématographique, monopolisé par les Etats-Unis, commença à se développer jusqu'à devenir leur cinquième production nationale.

Les grandes maisons cinématographiques établies à New-York eurent à lutter contre la lumière grise et brumeuse des hivers de l'Hudson; il leur fallut chercher un ciel sec, toujours bleu, un soleil intense, une atmosphère claire. C'est ainsi qu'elles finirent par se fixer en Californie, sur l'ancien territoire des Missions franciscaines, près de la célèbre église de Nuestra-Señora-de-Los-Angeles fondée par les missionnaires espagnols et qui est devenue aujourd'hui Los Angeles, station d'hiver pour multimillionnaires.

A quelques kilomètres de là, l'insignifiante bourgade d'Hollywood s'est développée à son tour : la voici métropole de la cinématographie.

Toute sa population se compose d'acteurs et de ces innombrables auxiliaires qu'exige le septième art. Les artistes les plus célèbres se confondent avec un nombre incalculable d'étoiles de second ordre et une incommensurable nébuleuse de figurants, sculpteurs, décorateurs, menuisiers, inventeurs de nouveaux artifices, audacieux manipulateurs de l'électricité. Le commerce n'est repré-

senté que par les magasins de modistes et de tailleurs, aux énormes vitrines.

Chaque éditeur cinématographique possède un terrain de plusieurs hectares, avec, à l'entrée, une puissante machine à vapeur qui produit la force électrique. Là s'élèvent des bâtisses de fer et de cristal, semblables à des gares de chemin de fer : c'est là qu'on *impressionne* les scènes qui ont eu lieu dans des studios ou dans ces champs déserts où s'élèvent avec une rapidité magique, en quelques jours, des rues, des places, des quartiers entiers qui disparaissent peu après pour laisser la place à de nouvelles constructions.

Selon les aides des metteurs en scène, hommes toujours occupés, qui courent d'un point à l'autre de la ville à la recherche d'un artiste appelé à la dernière heure ou de quelque objet perdu au fond d'un magasin, et qui connaissent mieux que quiconque la statistique d'Hollywood, le nombre des femmes qui y sont logées dépasse dix mille, toutes jeunes, aucune laide, toutes préoccupées au contraire de paraître élégantes et belles et gardant devant leurs yeux le tournoiement doré de l'illusion, l'espoir d'obtenir un jour tout prochain la richesse et la gloire.

Les hommes sont moins nombreux. De tous les coins du monde accourent les pèlerins de l'ambition cinématographique, mais l'apport féminin est le plus considérable; on ne compte guère plus de cinq à six mille hommes.

Malgré le succès de son industrie, Hollywood présente certains aspects de vie incertaine, d'opulence transitoire, semblable à celle des villes qui surgirent près de mines fameuses et dont les habitants ne savaient comment dépenser leur argent, à présent qu'ils travaillaient toute la journée.

A Hollywood, riches et gens modestes sont dans l'obligation de se lever de bonne heure pour reprendre leur tâche. Il existe des familles aux habitudes ordonnées qui

mènent une vie de petits employés, se couchent tôt après une petite réunion à la salle à manger. D'autres artistes, qui vivent seuls, cherchent de nouveaux divertissements avec une rageuse ténacité, comme s'ils avaient entrepris une bataille contre l'ennui.

Malgré la prohibition de l'alcool, les plus terribles spiritueux circulent à Hollywood. L'usage des stupéfiants est très répandu, surtout parmi les femmes. La ville de Los Angeles est toute proche avec sa splendide vie d'hiver. Mais les cinégraphistes travaillent toute la journée et, le soir venu, ils préfèrent rester dans leur ville et s'amuser entre eux.

Près des vastes studios se dressent les sommets de nombreux trépieds de bois de plusieurs mètres de haut. Chacun indique l'ouverture d'un puits de pétrole. Mais les anciennes exploitations pétrolifères ont été abandonnées momentanément. Il est plus productif de fabriquer des films sur ces terrains imbibés d'huile minérale.

Près d'Hollywood, il a toujours existé une « réduction » d'indiens, un campement au milieu d'immenses prairies, occupées par une des plus vieilles tribus de Peaux-Rouges. Le chef de la tribu, à présent, a le téléphone sous sa tente de peaux peinturlurées et lorsqu'une firme cinématographique a besoin de figurants indiens, elle en demande à une agence quelconque, de celles qui recrutent le personnel, et celle-ci s'adresse, par le téléphone, au chef de la « réduction », qu'il s'appelle Aigle-Noir ou Œil-de-Bison.

— J'ai besoin pour demain matin de cinquante guerriers avec leurs chevaux, leurs femmes, leurs enfants et leurs chiens.

Et le lendemain matin, on voit apparaître devant le studio l'escadron tatoué et empanaché.

Avec le mimétisme extraordinaire des peuples primitifs, les Peaux-Rouges ont fini par imiter les gestes et les artifices professionnels des artistes cinématographiques.

Certains d'entre eux ne se costument en indiens que lorsque l'exigent leurs rôles : pour le reste, ils sont devenus les clients des meilleurs tailleurs de la ville, et ils mènent une existence identique à celle des hommes blancs.

Plus d'un visiteur, à son entrée dans Hollywood, croit être tombé sur une autre planète d'une variété protéique, où l'aspect des paysages et des gens change tous les jours. Ses avenues sont celles d'une ville neuve, extrêmement larges, comme celles de toutes les villes qui, pour naître, ont trouvé un terrain abondant et peu cher. La présence d'un studio est marquée par les centaines d'automobiles arrêtées devant sa porte, petites, toutes abandonnées. Pas un chauffeur. Jusqu'aux charpentiers chargés des décors qui se rendent à leur travail en conduisant leur voiture.

Par-dessus les palissades, le passant découvre les perspectives les plus inattendues. Dans ce studio, c'est la tour Eiffel qui se dresse; le Pont Alexandre lance son arche sur les deux rives d'une fausse Seine. Dans cet autre on a construit le palais des Doges, parmi les canaux sur lesquels se cabrent des ponts. Plus loin s'élèvent les minarets d'une cité arabe ou les campaniles d'un bourg mexicain.

Les principales rues d'Hollywood sont bordées de palmiers bas et de jardins au fond des pelouses, desquels s'élèvent des villas construites en bois et capitonnées, à l'intérieur, d'épais tapis d'Orient.

Le visiteur reconnaît les avenues : il les a vues souvent au cinéma. C'est là que se déroulent les courses extravagantes qui déchaînent le rire, les fuites dans des automobiles ivres qui se meuvent contre toutes les lois de la gravitation.

Les plus anciens habitants (il s'agit d'une ancienneté de vingt ans) indiquent à l'étranger les maisons des artistes illustres comme on montre des édifices historiques.

Le prestige de quelques noms connus dans le monde entier agrandit les proportions de ces demeures gracieuses, commodes et d'apparence fragile.

Ces guides bénévoles, en vous menant à une extrémité de la ville, souriaient en désignant une maison plus grande que les autres, entourée d'arbres et qui a presque l'aspect d'une riche ferme.

— C'est ici, disent-ils avec un certain orgueil régionaliste, c'est ici qu'habite Pierre de Lune.

II

C'était au temps où la cinématographie américaine s'apprêtait encore à la conquête de la terre. Pierre de Lune était l'héroïne des films très longs, divisés en nombreux épisodes : elle passait indemne à travers les plus terribles périls et accomplissait les plus invraisemblables exploits.

Tout le monde a vu Pierre de Lune galoper sur des chevaux sans frein, nager, poursuivie par des requins ou des poulpes géants en plein océan, grimper au paratonnerre d'un gratte-ciel et s'accrocher par les mains à la dernière corniche d'une maison de quarante étages.

Elle maniait le revolver ou le poignard et finissait par tuer le traître, mais le plus souvent des hommes masqués l'enlevaient, la condamnaient à mille tortures, lui offraient le fatal verre de poison ou l'enfermaient dans des cavernes pleines de serpents; au dernier moment, une intervention supérieure et inespérée la sauvait d'aussi angoissantes situations.

Pierre de Lune était immortelle : on ne pouvait plus compter les peurs, les peines, les coups qu'elle avait connus en ses interminables aventures, au point qu'il paraissait inouï qu'un organisme humain pût atteindre ce degré de résistance.

Les gens d'Hollywood admiraient la simplicité de goût

dont témoignait cette artiste universellement illustre. Pendant les brèves périodes qu'elle pouvait accorder au repos, elle se laissait séduire par les charmes de la vie champêtre.

On la voyait circuler à travers sa propriété d'Hollywood, mal vêtue, les talons tordus, une cigarette entre les doigts de la main gauche, examinant la croissance des arbres fruitiers, adressant la parole à trois porcs énormes, blancs et rosés, à deux vaches et à d'innombrables oies et poulets, toute une bande d'animaux qui occupaient un bâtiment plus considérable que certaines habitations humaines.

Tout à coup, oubliant ces plaisirs rustiques, elle s'échappait à Los Angeles, courait les dancings et les soupers, retrouvait la vie qu'elle menait lorsqu'elle était dans sa maison de New-York.

Où ne connaissait-on pas Pierre de Lune?... Ses yeux clairs, son sourire très doux qui marquait deux fossettes dans la blancheur de ses joues, son énorme chevelure blonde, nouée en forme de torche sur sa tête avec une auréole de boucles transparentes et lumineuses, apparaissaient tous les jours, en même temps, en divers lieux de la planète. Cette image multipliée parcourait le vieux monde comme le nouveau, sautant d'île en île, traversant océans et déserts, parvenant jusqu'aux douars arabes et aux villages de bois des populations minières. Elle apparaissait à la même heure dans un cinéma de grande capitale, à l'atmosphère saturée de désinfectants, et dans les petits établissements des ports où flottait une odeur de chique, de whisky et de vieille pipe. Des hommes jaunes ou cuivrés la contemplaient de leurs yeux de braise, silencieusement, assis par terre, les jambes croisées, en mâchant du bétel ou en fumant de l'opium.

On aimait l'heureux choix de son nom : Pierre de Lune, car elle était d'une blancheur sélénique, douce et mystérieuse comme la lumière de l'astre nocturne. Ses

yeux, d'un bleu très clair, s'accordaient avec cette blancheur langoureuse; sa chevelure, à force d'être blonde, paraissait presque blanche, comme un or couvert de poudre.

Telle était la Pierre de Lune que connaissaient tous les publics du monde. A Hollywood, les gens du métier souriaient un peu en parlant de sa physionomie universelle. Mais c'était d'un sourire bonhomme de professionnels familiarisés avec les modifications et les artifices qu'impose la vie du théâtre. C'est sous cet aspect qu'elle avait commencé sa carrière et qu'elle devait la poursuivre; c'est sous cet aspect que le public l'aimait.

Tout le monde l'estimait pour son caractère franc et affectueux de bonne camarade, l'amitié qu'elle gardait aux amis des mauvais jours et aussi parce qu'elle ne montrait aucune des vanités de certaines autres étoiles qui se levaient derrière elle.

Elle ne cherchait pas, comme celles-ci, à nier ou à défigurer son origine. Elle-même avait raconté aux journalistes, qui lui demandaient des détails sur son existence antérieure, les privations qu'elle avait subies dans son enfance et les aventures de sa prime jeunesse.

Le véritable nom de Pierre de Lune était Betty Hinston, nom officiel que lui avait imposé son père. Mais elle préférait que ses intimes l'appelassent Guadalupe Villa, qui était le nom dont l'appela sa mère après qu'elles furent restées toutes seules.

Elle était fille d'un Irlandais, un mineur du Texas, et d'une Mexicaine installée dans le pays. Chez cette métisse née de sangs si distincts, les yeux seuls rappelaient son père. La race indo-espagnole avait fait prévaloir son cuivre originaire et Betty (l'Irlandais avait choisi ce nom parce que c'était celui de sa mère), avait la peau brune et la chevelure noire abondante et un peu dure. C'est ce qu'ignorait le monde et que seuls savaient, comme un secret de peu d'importance, ses compagnons de travail.

L'Irlandais était mort ou avait abandonné la Mexicaine : on n'avait jamais fixé exactement ce point, et Pierre de Lune elle-même s'abstenait de le préciser. La Mexicaine vécut avec sa fille jusqu'aux quatorze ans de celle-ci dans une ville du Texas, supportant mille sacrifices et mille privations pour que Betty pût continuer d'aller à l'école à côté des demoiselles du pays.

Elle regardait avec effroi et une certaine animosité patriotique cette école sur la porte de laquelle flottait le drapeau étoilé. Certainement on y devait enseigner des choses merveilleuses, mais en anglais, langue que la pauvre femme n'avait jamais pu posséder complètement, malgré tant d'années de vie au Texas, — cette terre qui avait appartenu au Mexique, et que les Yankees, avant sa naissance, avaient volée!...

Elle chargea quelques amies de garder sa petite Lupe; il lui fallait se rendre à Mexico pour réclamer un héritage de famille dont elle parlait depuis nombre d'années. Cela lui permettrait d'attendre plus commodément la majorité de l'enfant et de faire d'elle un professeur.

Mais la petite qui semblait avoir hérité de son père le goût du vagabondage, la disposition à changer de métier, l'amour de la vie aventureuse, à peine se vit-elle libre de sa mère qu'elle commença une nouvelle existence. Elle se sauva de cette ville dont la vie monotone la faisait bâiller.

Elle avait acquis à l'école l'intrépidité des femmes américaines et deux règles de conduite qui sont communes à la plus grande part d'entre elles. Elle voulait « vivre sa vie selon son goût », avec une liberté absolue, et pour cela la première condition était de travailler, de gagner sa propre existence sans avoir à recourir à la protection d'autrui. Elle devait aussi « faire des expériences », connaître par soi-même tout ce que la vie comporte de bien et de mal.

Elle promena ces deux principes d'état en état, et

exerça les professions les plus diverses : employée de magasin, dactylographe, ouvrière d'usine, jusqu'à ce que, se trouvant dans une ville du Kansas, elle crut avoir trouvé sa véritable vocation.

Un des nombreux cirques qui appartenaient aux successeurs de Barnum était venu s'installer pendant quelques semaines dans cette ville. Betty, employée dans une petite imprimerie, recevait les commandes des clients. Elle entra en rapport avec le directeur du cirque qui était venu lui commander l'impression de ses affiches.

Elle était agile et d'une force musculaire quelque peu masculine. Au collège, elle s'était fait remarquer comme gymnaste. Pourquoi ne ferait-elle pas ce que faisaient ces femmes qui déchaînaient des salves d'applaudissements en voltigeant dans l'air, vêtues d'or et d'argent, comme des insectes, et enveloppées dans un ruissellement de lumière? Elle tenterait cette expérience. Et la soif de nouveauté, l'audace de la jeunesse et la facilité d'adaptation de sa race, résumé vigoureux de toutes les races de la terre, la menèrent de l'imprimerie au cirque où elle commença une carrière d'acrobate.

Le directeur se montra satisfait de la rapidité avec laquelle elle apprenait ses leçons. Il appréciait tant de jeunesse et l'art instinctif avec quoi elle savait se faire belle pour le public. Au bout de quelques semaines, elle exécutait des tours assez hardis au trapèze sous les poutres du cirque ambulant.

C'était peu de chose que son travail, mais le public l'applaudissait, séduit par le sourire, les attitudes gracieuses, cette jeunesse fraîche et souple, ce corps svelte, bien dessiné par le maillot collant.

C'est ainsi que, pendant toute une année, elle parcourut la plus grande partie des Etats-Unis jusqu'à ce qu'un soir elle tomba du trapèze et se cassa un bras. Dès lors elle se mit à avoir peur de sa nouvelle profession. Jusque là elle en avait ignoré le côté terrible, n'avait connu

que les applaudissements et cette admiration charnelle qu'elle entrevoyait dans les regards des spectateurs.

Il lui fut impossible de rester au cirque. En outre, cette vie errante avait accru ses goûts de vagabondage. Elle désirait voyager, mais en de lointains pays, parmi des gens qui parleraient d'autres langues et suivraient d'autres coutumes. La pauvreté ne l'effrayait pas. Elle avait confiance en son destin.

Il est vrai que, parfois, avant de se tirer d'affaire, il lui avait fallu subir de bien grandes privations; mais elle en avait tant subi depuis son enfance!... La célèbre Pierre de Lune avouait en souriant, dans sa luxueuse maison de New-York, qu'il lui était arrivé, une fois, de rester quarante-huit heures sans manger.

Elle s'embarqua comme femme de chambre sur un vapeur qui allait de la Nouvelle-Orléans à l'Amérique du Sud : Venezuela, Brésil, Rio de la Plata. Pendant d'autres traversées, elle navigua le long du Pacifique, de San Francisco à Valparaiso.

Elle demeurait silencieuse en se rappelant cette existence, ses premières surprises affectives, ses premières rencontres avec l'amour. Elle se bornait à indiquer discrètement qu'à Buenos-Aires elle avait abandonné son bateau pour se consacrer au métier d' « artiste » en chantant dans une taverne du port fréquentée par des marins anglais et américains.

Elle était cantatrice bilingue. Elle pouvait entonner des strophes langoureuses en espagnol, qu'elle avait entendues à sa mère, et toutes les romances et ballades anglaises qu'elle avait apprises au Texas et au cours des tournées de son cirque. Mais sa voix était faible, fragile, une voix de petite fille à laquelle l'adolescence n'a apporté aucun changement.

En outre, cet endroit où elle s'était fait engager comme cantatrice était parfois plus dangereux que le cirque. Les spectateurs se montraient bestialement audacieux avec

lesdites artistes; bien des soirs, le spectacle dégénérait en rixe; détonations et coups de couteau étaient échangés dans le public. Un vieux paillasse anglais édenté et alcoolique proposa à ses camarades de placer sur la scène un écriteau priant le public de vouloir bien s'abstenir de tirer sur les acrobates et les chanteurs, ceux-ci n'étant pour rien dans leurs démêlés.

Betty redevint femme de chambre sur un vapeur, mais ce nouveau voyage n'eut d'autre but que de la ramener gratuitement à New-York. Elle voulait être actrice, et elle le fut grâce à l'énergie de son caractère; elle menait une existence aussi pauvre qu'auparavant, mais embellie par l'illusion, l'éternelle espérance du lendemain.

A présent, en pleine célébrité, elle reconnaissait modestement que jamais elle n'aurait réussi au théâtre.

Elle allait d'un point à l'autre de cette énorme république des Etats-Unis où l'on voyage comme à travers l'Océan, où il faut chaque jour avancer ou retarder sa montre, puisque l'on change de méridien toutes les vingt-quatre heures. Elle faisait partie de l'une de ces innombrables troupes qu'on appelle « d'une nuit » parce qu'elles ne donnent qu'une représentation dans chaque ville. Du théâtre les acteurs courent au train, ils dorment dans le wagon et le jour suivant recommencent à représenter la même pièce à trois ou quatre cents kilomètres plus loin. Impossible de gagner la moindre renommée dans cette existence de bolide qui fait que l'on traverse les petites villes les plus reculées sans rien y fixer, sans s'y créer la moindre relation de sympathie, sans que personne n'arrive à connaître le nom des acteurs!

Heureusement un nouvel art surgissait, pour lequel il semblait que les expériences et les changements de sa vie l'eussent mystérieusement préparée.

Elle avait été médiocre comme acrobate, comme chanteuse et comme actrice, mais tout cela uni à son intrépidité naturelle, à son goût de l'aventure, à son audace

devant le danger, à son besoin de transformation continuelle, fit de Pierre de Lune un personnage irremplaçable pour cet art cinématographique qui commençait à s'emparer du monde.

III

Ayant gardé ses habitudes de comédienne ambulante, les premières fois qu'elle eut à jouer un rôle dans un film, elle se peignit de blanc le visage et se coiffa d'une perruque blonde. Ses yeux clairs lui permettaient de déguiser ainsi, sans aucune invraisemblance visible, son teint d'un brun très mat et presque verdâtre et sa chevelure noire et forte de métisse.

Cette perruque blonde faisait plus claires encore ses pupilles bleues, leur donnait une transparence de cristal lumineux. Et sur ce visage d'une blancheur photogénique, on remarquait davantage les gracieuses fossettes des joues, charme principal d'un sourire qui créait dans le public une sympathique contagion.

Lorsqu'elle voulut jouer telle qu'elle était, ses impresarios se récrièrent. Le public la connaissait sous cet aspect et voudrait toujours la voir ainsi. Qui aurait toléré une Pierre de Lune brune, aux cheveux noirs, à la beauté agressive et rude, presque sauvage?...

Betty accepta de conserver toute la vie sa perruque blonde, et le plus curieux de l'histoire fut que les autres étoiles, venues après elle, l'imitèrent en cela et ne parurent jamais sur l'écran qu'avec une perruque blonde, non moins grande, même quand elles-mêmes étaient blondes.

Durant plusieurs années on ne vit dans les films américains que femmes aux yeux clairs, au visage très blanc, à la chevelure lumineuse et presque blanche à force d'être blonde. Quelques-unes augmentaient le volume de leur perruque comme si celle-ci pouvait exercer quelque mystérieuse et bienfaisante influence sur leur

succès, sans tenir compte de leur propre taille, et imposaient au goût du public universel un type de femme toute petite, pleine de gentillesse enfantine et singulièrement macrocéphale.

Betty connut la gloire avant la richesse. Les premiers héros du cinéma furent médiocrement payés. L'affaire n'avait pas encore atteint son grandiose développement international. En outre, Betty eut beaucoup de mal à s'adapter à la régularité disciplinée et méthodique de son travail.

Ses premiers gains lui vinrent lorsqu'elle s'établit à New-York. Sa mère, la Mexicaine, était venue partager avec elle sa nouvelle propriété. Puis quand elle mourut, Pierre de Lune, se voyant à la tête de cinq mille dollars d'économie, éprouva un désir violent de connaître l'Europe. Ce fut un voyage de plus dans son existence, mais réalisé dans quelles autres conditions!

Elle garda durant ce voyage sa qualité de blonde. Sa gloire était trop récente pour qu'il lui fût possible d'y renoncer. En Europe, les cinémas commençaient à populariser les premières aventures de Pierre de Lune. Six mois lui suffirent pour répandre joyeusement ses économies, et il lui fallut écrire à ses impresarios de New-York pour leur demander de lui faciliter son retour.

Elle voulut connaître d'un coup la vie des fameux multimillionnaires, si souvent décrite dans les journaux de son pays. C'était une expérience de plus qui pourrait lui être utile lorsqu'il lui faudrait représenter les grandes dames qu'on rencontre dans les palaces de l'Europe.

Instinctivement disposée au *bluff*, elle accepta en souriant, sans nier ni approuver, qu'on la prît pour une riche Américaine. Toute femme élégante, qui vient des Etats-Unis en Europe, doit être forcément fille ou femme de multimillionnaire.

Elle dansa dans les hôtels célèbres de Londres, Paris, Nice et Rome. Elle passa comme un souffle éblouissant

sur les plages d'été, traversa les stations d'hiver. En Italie, elle se crut près d'épouser un marquis. Celui-ci, qui visitait tous les jours les meilleurs hôtels de Rome dans l'espoir d'y découvrir une Américaine millionnaire à épouser, s'imagina avoir trouvé son affaire en se liant avec Betty. Celle-ci l'invitait à dîner, écoutait avec complaisance des descriptions qu'il lui faisait de ses vieux palais, lesquels attendaient toujours une nouvelle marquise qui les restaurât, de même que ses collections artistiques avaient besoin qu'on les arrachât au pouvoir des usuriers qui les tenaient captives.

Un soir, le marquis fit un effort de générosité, et invita Betty à aller au cinématographe. Celle-ci sourit légèrement en se voyant elle-même sur l'écran. L'Italien, qui était soupçonneux et éveillé, laissa paraître tout à coup une certaine inquiétude et coupa court au flot de paroles passionnées et aux travaux d'approche que favorisait la pénombre de la salle.

Il regarda de côté la femme qui était à côté de lui, la compara avec l'énorme tête qui couvrait l'écran. Les yeux clairs de Betty trahirent son identité. La millionnaire était simplement Pierre de Lune, une petite actrice de cinéma qui commençait à se conquérir à ce moment-là un vague renom!... Betty ne revit plus le marquis et ce fut précisément à cette époque que le manque d'argent l'obligea à demander du secours à New-York.

A son arrivée en Europe, elle avait formé le projet de terminer son excursion en visitant l'Espagne. Sa mère lui avait parlé avec enthousiasme de ce pays qu'elle n'avait jamais connu. Comme la plupart des créoles, la Mexicaine pensait à l'existence d'anciens aïeux espagnols, tous, comme il fallait l'espérer, de vieille noblesse et occupant de hautes charges accordées par les rois. Betty, pour sa part, désirait assister à des courses de taureaux... Mais que peut-on faire dans le monde sans dollars? Elle reviendrait une autre fois.

Des années et des années passèrent sans qu'elle pût accomplir la promesse qu'elle s'était faite à elle-même. La célébrité l'enveloppa, s'éleva autour d'elle comme une tour sans porte.

Les journaux parlèrent de ses énormes gains, des contrats qu'elle avait signés avec les plus grandes maisons cinématographiques; comme toujours on exagérait les chiffres, mais en réalité ils étaient encore assez considérables. Parfois, elle travaillait dans les studios d'Hollywood. Pendant d'autres périodes, où elle habitait New-York, ses aventures muettes s'écoulaient dans les énormes bâtiments de verre que les entreprises cinématographiques ont dressées à Long-Island, de l'autre côté de l'Hudson, sur le territoire de New-Jersey.

Lorsque l'été venait, l'étoile abandonnait sa maison du Park Avenue et s'installait dans un jardin qu'elle avait acheté à Long-Island.

On retrouvait en elle ce goût pour les choses anciennes que, dans ce pays jeune, affichent les multimillionnaires. C'est ainsi qu'elle acquit une maison assez vieille, construite par une vieille famille hollandaise, et autour de laquelle s'élevaient quelques douzaines d'arbres vétustes. Peut-être tout ce passé n'était-il pas vieux de plus d'un siècle, mais c'était là pour Betty et ses voisins une respectable antiquité.

Elle n'avait pas là les animaux de basse-cour qui la divertissaient tant dans sa ferme d'Hollywood, mais elle éprouvait une satisfaction vaniteuse de dame aristocratique installée dans un château, lorsqu'elle contemplait ses énormes arbres dont beaucoup étaient abîmés par l'électricité ou les ans et couverts d'emplâtres de briques ou de ciment.

La vie intime de l'étoile, irrégulière pour un moraliste, était acceptable et correcte aux yeux du grand public.

Fréquemment secouée par des passions subites, Pierre de Lune avait besoin de changer de compagnon. Les

transformations continuelles d'aspect et de position sociale, à quoi l'obligeaient son art, semblaient se refléter dans la vie de son foyer. Il ne s'écoulait pas deux ou trois années sans qu'elle remplaçât l'homme qu'elle avait admis à vivre auprès d'elle. Mais connaissant les scrupules moraux de son public, elle accomplissait toujours lesdits changements en accord avec la loi et les convenances.

En résumé, Pierre de Lune se mariait et se démariait, grâce aux facilités de plus en plus grandes que l'on accordait au divorce en Amérique. Beaucoup, en parlant d'elle, demeuraient indécis, sans pouvoir fixer avec certitude le numéro qui correspondait au mari actuel. Etait-ce le cinquième de la liste ou le sixième?

Jalouse de sa dernière acquisition, elle surveillait le nouvel époux, l'obligeait à l'accompagner en tous lieux, l'envoyait muni de pleins pouvoirs traiter en son nom avec impresarios et directeurs, l'embrassait avec une tranquillité admirable devant le monde entier. Un musicien, un écrivain, un brillant militaire qui revenait de la guerre européenne, un artiste de cinéma célèbre par sa beauté, et deux simples hommes d'affaires formèrent successivement la dynastie maritale de Pierre de Lune.

Tout à coup l'époux disparaissait, tel un personnage de théâtre qui disparaît par la trappe, et un nouveau mari apparaissait aux côtés de l'étoile, l'accompagnait jour et nuit, dans une atmosphère de jalousie et d'adoration.

Il y eut même un moment où Pierre de Lune se sentit possédée d'une sorte de ferveur mystique. Ce fut peut-être un écho de la dévotion de sa mère, la métisse, qui, tous les jours, passait une demi-heure à genoux devant une image de la vierge de Guadeloupe. Elle pensa se faire religieuse dans un couvent de Californie, mais la communauté finit par se débarrasser avec douceur de cette charmante novice, dans la vocation de qui elle avait flairé trop de mensonge et de théâtre.

Se voyant hors du couvent, elle se passionna pour un prédicateur protestant, jeune, herculéen et d'une mâle élégance. Elle voulut l'épouser, sans se soucier du changement de religion que ce projet exigeait.

— Dieu, disait-elle, est au-dessus de tout ce qu'ont inventé les hommes.

Mais le prédicateur, sous l'influence de sa famille scandalisée, finit par fuir Betty, et celle-ci dut renoncer à devenir pastoresse d'hommes pour le peu de temps qu'aurait duré ce mariage.

Dans sa vie intime, elle se séparait de cette perruque blonde qui avait fait son succès et qu'elle se prenait à détester comme quelque chose d'éternel et de fatal qui pèserait sur elle jusqu'au moment de la mort. Elle voulait désormais plaire aux hommes telle qu'elle était, avec sa beauté ardente et un peu sombre, ce charme exotique et piquant des beautés produites par des mélanges de sang.

Lorsqu'elle revenait à New-York de sa maison de Long-Island, conduisant elle-même sa petite automobile, elle était brune, presque citrine, les cheveux noirs. Cela lui permettait d'aller d'un endroit à l'autre avec une entière liberté, sans que personne pût reconnaître la fameuse Pierre de Lune. Elle ne voulait pas imiter d'autres étoiles plus jeunes, qui, en passant de la Californie à New-York, prenaient garde que leur aspect, dans les rues, rappelât l'image qu'elles donnaient d'elles-mêmes sur l'écran, afin que les gens les remarquassent; des groupes se formaient alors à la porte des magasins où elles entraient faire leurs achats.

Betty paraissait haïr la poupée blonde et peinte qui portait au cinéma le nom de Pierre de Lune, comme si celle-ci n'eût été qu'une caricature de sa propre personnalité. Elle aimait que les hommes la désirassent telle que l'avait faite le sort, brune, le teint mat et gracieuse, d'une grâce un peu masculine, intrépide et bruyante : tout le contraire de l'autre avec son sourire à fossettes

et ce visage froid de joueuse de poker avec quoi elle se jetait à la tête d'un tas de dangers.

Mais c'était la poupée à perruque blonde, la Betty du cinéma qui obtenait le plus grand triomphe et comptait par milliers ses adorateurs. La Betty brune, sans artifices ni fards, n'avait emporté que quelques assentiments. En réalité, combien d'hommes avaient passé dans sa vie?...

Sept maris, en comptant l'actuel, lequel commençait d'ailleurs à décliner et qu'il allait falloir licencier d'un moment à l'autre. Et puis, les garçons fugaces et sans nom qui avaient traversé sa jeunesse sans laisser de souvenirs et qui ne demeuraient dans sa mémoire que comme des photographies brouillées, presque dissoutes. En somme, peu de chose...

Pierre de Lune, au contraire, recevait des lettres d'amour de tous les pays du globe. La firme de New-York qui l'avait engagée pour plusieurs années occupait un employé à classer l'énorme courrier adressé à son étoile.

L'un des bureaux de cette entreprise, laquelle possédait dix-sept étages d'un gratte-ciel de Broadway, avait pour tâche de réunir toutes les lettres qui ne portaient d'autre adresse que : « Miss Pierre de Lune, New-York ». Ni plus ni moins. Comme s'il se fût agi du Président de la République des Etats-Unis.

Les enveloppes portaient tous les timbres de la terre. Trois ou quatre fois par semaine, un messager de la maison, monté sur un side-car, apportait sa correspondance à l'étoile dans sa maison de Long-Island.

L'employé demeurait immobile après avoir livré à la femme de chambre de l'artiste deux ou trois colonnes de lettres liées les unes au-dessus des autres. Il attendait qu'on lui donnât les timbres. Mais la femme de chambre et le valet de pied de Pierre de Lune le renvoyaient avec mauvaise humeur. Eux aussi se faisaient une collection avec les timbres des lettres de leur maîtresse.

IV

Inutile de dire que l'étoile ne prenait jamais connaissance de cette volumineuse correspondance. Il ne lui aurait pas suffi, pour cela, de tout son temps.

Pendant les premières années de sa carrière, elle lisait et relisait, avec la vanité de la femme sûre de ses moyens de séduction, les rares lettres qui lui parvenaient d'adorateurs inconnus. Puis celles-ci devinrent si nombreuses qu'elle considéra cette affluence épistolaire comme quelque chose de naturel et de fatigant, comparable aux nécessités inéluctables et pénibles de notre existence physique.

Sa femme de chambre, une Italienne, rusée et intrigante, et son valet de pied, un Irlandais, au caractère chatouilleux et qui se plaisait aux choses chimériques, surveillaient avec une insatiable curiosité cette correspondance mondiale. Tous deux se traitaient mutuellement avec hostilité, et des disputes éclataient fréquemment entre eux au sujet des autres affaires de la maison; mais ils se recherchaient et s'accordaient pour la lecture du courrier. Ils avaient installé près de la salle à manger une énorme caisse de bois blanc où l'on avait emballé autrefois un gigantesque phonographe, et ils y jetaient les lettres qu'ils avaient jugées dignes d'être conservées.

L'Italienne, à force d'écrire les brefs autographes qu'on sollicitait de toute part de Pierre de Lune, était parvenue à imiter, encore qu'imparfaitement, la signature de sa maîtresse. Elle était laide et sentimentale, mais pouvait se donner le plaisir de vivre une existence imaginaire, telle que n'en avait connue aucune des grandes amoureuses de l'histoire.

Elle menait de front plusieurs douzaines d'intrigues; elle avait des amoureux dans tous les continents, dans toutes les îles : hommes de toutes les couleurs et de tous les tempéraments, qui soutenaient une correspondance amoureuse en anglais, en espagnol, en français.

La femme de chambre, usurpant la personnalité adorée de Pierre de Lune, répondait à tous, sans paraître se fatiguer de cette correspondance amoureuse avec tout un harem masculin. Une sorte de mièvrerie romanesque, apprise dans des lectures, s'épuisait en elle. Puis elle faisait rire sa maîtresse par la relation de ces amours à longue distance. Son écriture féminine et l'application qu'elle mettait à imiter celle de la fameuse artiste trompaient tous les adorateurs éblouis par les illusoires mirages de l'absence.

L'Italienne riait aussi, mais sans laisser d'être captivée en même temps par sa propre duperie. Ces lettres qui, à l'entendre, étaient « d'un ton élevé » et sans rien de « matérialiste », véritables lettres d'amour pur, finissaient par l'émouvoir elle-même et créer dans son cœur d'instinctives prédilections.

Parfois, pour se délivrer d'une sorte de remords, elle éprouvait un désir véhément de faire à l'un de ces malheureux l'aumône d'une petite vérité.

— Madame, votre amoureux de Séville demande un nouveau portrait. Il faut lui en envoyer un avec votre vraie signature. Pauvre garçon! Il écrit si bien! Il y a des jours où, à lire ses lettres, après avoir ri comme une folle, j'ai des envies de pleurer.

A d'autres occasions, elle demandait un portrait avec dédicace authentique pour un Autrichien ou pour un jeune Français employé dans un port de la Chine.

Pierre de Lune, descendant pour un moment de la haute tour de sa vanité, demeurait incrédule.

— Est-ce qu'ils ne font pas ça pour se moquer de moi?... Est-ce qu'ils n'écrivent pas pour s'amuser, faute de distractions plus intéressantes?

L'autre protestait. Il n'y avait qu'à lire une de ces lettres pour se convaincre de la sincérité de leurs auteurs. Surtout, celles du jeune Espagnol qu'elle protégeait lui

paraissaient un modèle de passion véritable. Pauvre petit! Dix-huit ans à peine...

Et fouillant dans la fameuse caisse, elle en pêchait une de celles qu'écrivait l'Espagnol. Pierre de Lune parlait cette langue, et l'Italienne se sentait attirée par sa ressemblance avec sa langue natale.

Hier, mademoiselle, je vous ai vue dans un nouveau film et vous étiez plus belle encore, si c'est possible. Je n'ai pu dormir le reste de la nuit. Il faut que je vous dise que je souffre d'une affreuse jalousie. Riez, mais l'amitié qui existe entre nous deux ne me permet pas de rester calme lorsque je vous vois embrasser plusieurs fois, au cours du film, l'homme que vous aimez et pour lequel vous courez tant de périls. Que ne puis-je quelque jour être aussi heureux que lui!...

Le jeune homme continuait, sur ce ton, ses plates et candides déclarations, nées presque de l'autre côté de la planète.

Autre lettre :

Je viens de recevoir votre nouveau portrait. Ne vous fâchez pas, ne me grondez pas comme d'autres fois. Je sais le respect que vous méritez. J'ai juré, comme vous me l'aviez demandé, de vous aimer d'un amour pur, élevé, sans matérialisme, mais je ne puis résister à la tentation de vous confesser que j'ai placé votre portrait sur mon oreiller afin de vous parler, de vous embrasser un nombre incalculable de fois; et j'ai fini par tomber dans le plus doux des sommeils, comme si vous étiez à côté de moi... Ah! quand pourrais-je vous voir? Un voyage aux Etat-Unis est à présent ma seule pensée. Et ce que je veux là-bas, c'est vous voir, rien que vous. Que peuvent m'importer les merveilles que l'on raconte de New-York?

Pierre de Lune aspirait cet encens d'adoration qui lui arrivait de tous les points de l'univers.

Un riche Hollandais, établi à Java, voulait l'épouser pour l'emmener vivre, telle une princesse de conte oriental, dans l'une des îles Moluques, sous les feuillages odorants, parmi les hauts bambous et les arbustes fleuris qui

se balancent comme des encensoirs, tandis que tout autour voltigent les colibris aux couleurs innombrables et les soyeux oiseaux de paradis. Un jeune caïd qui l'avait vue dans les cinémas d'Alger et de Tunis lui envoyait des poésies en arabe, inintelligibles pour elle, mais dont elle respirait l'âme dans le parfum ambré qui s'exhalait du papier. L'héritier d'une principauté allemande, supprimée par la guerre, attendait un mot d'elle pour aller à New-York lui offrir sa main, et un duc français insinuait, avec plus d'élégance, un identique désir.

En réalité, si elle avait suivi elle-même la correspondance de ces lointains adorateurs et pris au sérieux leurs hommages, elle n'aurait su pour lequel se décider. Tous lui parlaient de ses yeux très clairs, qui, agrandis par la projection, se fixaient sur le public et troublaient tous les cœurs par la douce ingénuité de leur regard; tous louaient sa blancheur lunaire et cette chevelure transparente et dorée qui faisait d'elle la plus éclatante beauté de la terre.

Et tandis que l'Italienne lisait, parfois à voix haute, des échantillons choisis de cette correspondance universelle, Betty, assise devant la glace de sa toilette, considérait sa beauté de métisse irlando-indienne.

Dans sa chevelure, quelques cheveux blancs commençaient à paraître, que rendait plus apparents leur contraste avec la noirceur environnante.

Il allait devenir nécessaire de faire appel à l'artifice des teintures comme lorsqu'elle se fardait pour les représentations cinématographiques.

Elle ne pouvait plus supporter avec le même orgueil la supériorité de sa beauté authentique, brune et sans apprêts, sur cette poupée peinte et emperruquée, célèbre dans tout l'univers.

V

Quarante ans! Mais ce chiffre, seule, Betty le connaît.

Son corps est resté aussi agile, aussi gracieusement juvénile qu'aux temps où elle montait au trapèze, dans un cirque ambulant.

Le progrès de l'âge, elle est seule à en suivre la trace sur son visage. Elle a trop bu de champagne dans les dancings, elle s'est couchée très tard et il lui fallait se lever le lendemain presque avec le soleil, car son art est un art matinal; elle s'est mariée et démariée au delà des limites admises dans un pays où le divorce est pourtant abondant.

Elle qui, autrefois, n'avait de soins que pour l'entretien hygiénique de sa personne et méprisait comme inutiles les petits artifices de la toilette, doit à présent concentrer toute son attention dans l'habile maquillage des imperfections de son visage.

Elle ne sort plus dans la rue, la joue pure, un peu brûlée par le soleil et l'air libre, couverte de cette saine patine que produisent les sports. Seules, les jeunes femmes peuvent se permettre tant d'abandon. Elle dissimule sous des cercles bleus l'enflure naissante de ses paupières, se peint les lèvres en public, poudre ses joues d'ocre. Le noir bleuâtre de ses cheveux coupés est plus intense.

Cette décadence physique et le souci qu'elle a de la cacher troublent l'enthousiasme qu'elle apportait à son travail. D'autres artistes jeunes ont surgi, dont les noms avancent, et avancent, jusqu'à se placer en regard du sien, à aller plus loin.

Elle juge l'heure venue de se retirer, mais avec lenteur, à la façon d'un combattant qui n'est pas encore vaincu et qui recule, la tête toujours tournée vers l'ennemi, pour défendre sa gloire. Elle a des contrats pour plusieurs années encore avec les maisons cinématographiques

qu'elle a enrichies. Elle travaillera encore, mais rien que quelques mois par an. Elle veut faire un long voyage à travers l'Europe. Elle éprouve un enthousiasme soudain et exubérant pour le vieux monde.

Dans son pays où l'on n'admire que ce qui est jeune, on parle déjà d'elle comme d'une disparue. En échange, elle est toujours populaire en Europe.

De l'autre côté de l'Atlantique, sa gloire résonne encore comme ces échos lointains qui vibrent après que s'est éteinte la détonation initiale. Les journaux de Londres et de Paris la nomment plus fréquemment que ceux de New-York. Décidément elle a besoin d'aller en Europe.

Elle se rappelle que son premier voyage qu'elle fit en comptant, presque inconnue, fut quelque chose d'incomplet. Bien des pays lui restent à voir.

Son homme d'affaires lui expose l'état de sa fortune. Elle pourrait être immensément riche, mais deux de ses maris l'ont mise dans de mauvaises affaires; elle en était sortie presque ruinée et avec l'impérieuse nécessité de redoubler d'efforts pour refaire sa fortune. Un autre de ses maris l'a volée, s'est enfui à l'étranger. De toutes façons, sa situation économique demeure aisée et flatteuse. Elle a gagné tant d'argent en quinze ans de labeur incessant!...

A part ses propriétés, elle possède dans les banques et dans des entreprises sûres près d'un million et demi de dollars. Que peut-elle désirer de plus à présent qu'elle se considère complètement libre pour s'être juré à elle-même de ne plus jamais se remarier!

Pierre de Lune s'embarque. Son voyage ne va pas durer moins d'un an. Puis elle rentrera à New-York pour tourner deux films et entreprendra un nouveau voyage. Pour elle une traversée dans un transatlantique, c'est quelque chose comme prendre le tramway.

La presse parisienne publie son portrait. Des journalistes l'interrogent sur ses impressions d'Europe. Sur les

boulevards, elle voit son nom en lettres lumineuses briller aux portes des cinémas. Ici elle est toujours la fameuse Pierre de Lune.

Deux semaines après, les événements politiques et l'arrivée d'autres voyageurs illustres la rejettent dans l'oubli. Elle décide de visiter l'Italie, l'Allemagne, elle se promène jusque dans les Balkans.

Elle a donné congé à sa femme de chambre pour lui permettre d'aller passer quelques semaines à Naples dans sa famille. Elle part pour l'Espagne en compagnie d'un directeur de salle et de sa femme, domiciliés en Californie et qui sont des amis de longue date.

Betty accomplit ce voyage avec autant d'émotion que si elle commençait à lire un roman d'aventure. O chère Espagne!

Elle le connaît bien, ce pays qui évoque dans sa mémoire d'innombrables épisodes romanesques. Que de fois de terribles bandits à favoris, et des anneaux d'or aux oreilles, ont surgi sur la route pour l'enlever, arrêtant son automobile à coups de pistolets et de tromblons!... Mais ce n'était là que du cinéma.

Elle espère que la réalité lui offrira d'égales surprises et elle se montre fort désenchantée en voyant qu'elle arrive à Madrid avec ses compagnons après avoir parcouru en automobile plusieurs provinces sans autres incidents que quelques pneumatiques crevés à cause des mauvaises routes. Elle se console en assistant à des courses de taureaux. A Hollywood elle a vu beaucoup de toreros avec des favoris, eux aussi, et des anneaux d'or aux oreilles, et des ceintures de soie, qui ont un grand nœud au côté et de longues franges d'or qui pendent.

La force de l'habitude fait que les matadors de son imagination lui paraissent plus intéressants et mieux habillés que ceux-ci, les matadors authentiques, qu'elle voit au milieu de la piste, moins grands et moins musclés.

Et lorsqu'elle les rencontre hors de la plaza, elle s'é-

tonne que certains d'entre eux soient habillés comme des gentlemen. L'un d'eux s'est offensé lorsque l'ancienne étoile lui a demandé s'il ne portait jamais des pendants d'oreilles.

— Pour qui me prenez-vous? proteste le torero. Ici, dans mon pays, un homme qui sortirait dans la rue avec ces choses-là aux oreilles! On le tuerait! Ce serait un scandale...

Encore une désillusion pour Pierre de Lune.

Pierre de Lune a eu soin de ne pas donner son nom. Elle est simplement miss Betty Hinston, millionnaire américaine qui visite l'Espagne, le pays d'origine de ses grands-parents. Elle voit ses portraits multicolores à l'entrée des salles de cinéma, mais nul ne peut la reconnaître. Cette dame intrépide, à cheval ou se défendant, le pistolet à la main contre le traître qui la poursuit, est toujours blonde et blanche, c'est l'éternelle Pierre de Lune, connue dans le monde entier.

Ses compagnons de voyage l'abandonnent pour se rendre à Gibraltar. Ils doivent s'embarquer à bord d'un transatlantique qui les ramènera à New-York.

Betty veut faire une excursion à travers l'Andalousie avant de rentrer à Paris. Elle prend le train : elle craint de s'ennuyer beaucoup en voyageant seule en automobile.

Elle passe quelques jours à Séville, accueillant, scandalisée et ravie, tout ensemble, les compliments hardis que certains gaillards, le chapeau aux larges ailes planté sur les sourcils, lancent à voix basse en passant à côté d'elle. Ils trouvent intéressante cette étrangère un peu mûre et fort peinte, mais qui mérite tout de même qu'on lui dise quelque chose, dût-elle n'y rien comprendre... Et elle comprend tout.

VI

Le voyage de Séville à Grenade, elle le fait de jour, dans un wagon de première classe. Durant ce long trajet, de nombreux voyageurs montent et descendent.

Un jeune homme vêtu avec élégance, aux manières distinguées, un peu timide, reste plus longtemps. Pierre de Lune devine que ce jeune homme était monté dans un autre wagon et qu'en l'apercevant pendant un arrêt dans une gare il a changé de compartiment et est venu s'asseoir en face d'elle.

Bientôt ils entament la conversation. Le jeune homme considère comme un devoir patriotique de donner des explications sur le paysage aux dames étrangères et de mettre ses services à leurs pieds. Ainsi elles ne subiront pas la désillusion de constater que la galanterie espagnole, qu'il croit célèbre dans le monde entier, est morte à tout jamais.

En apprenant qu'elle vient des Etats-Unis, il s'empresse de demander :

— Connaissez-vous Pierre de Lune?

Cette question inattendue surprend l'étoile et la fait hésiter à répondre. L'aurait-on reconnue?...

Mais la question a été posée en toute innocence et spontanément : elle répond oui.

Oui, elle connait Pierre de Lune. C'est une de ses amies. Il y a quelque temps qu'elles ne se sont point vues, mais autrefois elles ont vécu dans une réelle intimité. Certainement elles se reverront à New-York. A partir de ce moment, le jeune homme commence à parler avec enthousiasme.

Lui aussi, il connaît Pierre de Lune. Il ne l'a jamais vue elle-même, mais des relations amicales, voire intimes, existent entre eux; il peut l'affirmer.

Il a, dans sa maison de Séville, trois portraits d'elle avec des dédicaces affectueuses, et plusieurs douzaines de

lettres, un vrai trésor, que dans ses moments de mélancolie il relit pour se récréer le cœur.

Voilà des années qu'il rêve d'un voyage aux Etats-Unis. Peut-être le fera-t-il bientôt. Son père est mort : un homme sévère qui lui reprochait l'inutilité de sa vie paresseuse, pleine de fantasmagories. A présent, la maison est dirigée par sa mère, une bonne dame qui finit toujours par faire ce que demande son fils unique. Elle est prête à lui accorder la permission et les moyens de réaliser ce voyage. Il les a obtenus sous le prétexte d'aller étudier les grandes affaires de ce pays. A présent il va la retrouver dans un village près de Grenade, où ils ont hérité quelques terres d'un frère de son père.

Betty l'écoute avec un certain effroi; elle se souvient, à travers un long oubli, de la grande caisse de bois blanc, pleine de lettres, de son domestique irlandais, depuis longtemps congédié, de sa femme de chambre italienne qui vit à Naples, et de la correspondance internationale dont celle-ci avait fait ses délices.

— Et comment vous appelez-vous?

Elle veut connaître son nom pour parler de lui à Pierre de Lune quand elle la verra.

Le jeune homme s'appelle Linares Rioja. Quelques heures plus tôt, ce nom n'aurait eu aucun sens pour l'illustre artiste. A présent, elle le reconnaît immédiatement. C'est bien lui, cet admirateur de Séville, le protégé de sa femme de chambre, laquelle si souvent demanda en sa faveur des dédicaces authentiques.

La voyageuse commence à éprouver une certaine commisération pour l'enthousiasme avec lequel le jeune homme parle des lettres de Pierre de Lune. Ces lettres écrites par l'Italienne ont pour lui le pouvoir de miraculeux fétiches. Elle devine qu'il a dû les couvrir de baisers en s'imaginant la main qui s'est posée sur ce papier.

Linares semble oublier l'existence de la femme qui est

devant lui; il ne parle que de l'autre. Chez celle-ci il n'apprécie que le merveilleux privilège de connaître Pierre de Lune et de se dire son amie. Il mentionne tous les films où il a vu la célèbre artiste. Il les compare, cite les robes qu'elle y portait.

Tout à coup il interrompt ses souvenirs pour demander de nouveaux renseignements à la voyageuse américaine.

— Comment est Pierre de Lune dans l'intimité?

Lui, il la tient pour d'un caractère très doux. Cela se devine sur son visage.

Betty sourit avec une légère malice que son interlocuteur ne peut percevoir. Elle affirme pour couper court à trop de questions :

— Pierre de Lune est plus ou moins telle que vous me voyez. On assure que nous nous ressemblons.

La surprise du jeune homme est si énorme qu'elle en paraît insolente.

— Oh! Madame... Impossible!

Puis il s'explique afin de justifier sa réponse. Pierre de Lune est blonde et elle, qui, d'ailleurs est charmante, a une beauté complètement différente.

Et il tait l'essentiel de sa pensée. Pierre de Lune est toujours jeune sur l'écran, et sa compagne de voyage commence à abandonner la jeunesse sans laisser d'ailleurs d'être intéressante.

Lorsqu'il avait changé de wagon, il avait dans la pensée certaines aventures de voyage racontées dans les romans. Si cette femme ne lui avait pas dit sa nationalité, peut-être en ce moment lui ferait-il une cour en règle. Mais c'est une amie de Pierre de Lune, ce qui efface tout mauvais projet et le ramène à la passion qui a rempli sa jeunesse.

Ce voyage aux Etats-Unis où il concentre tous ses vœux est le grand épisode de son avenir. Là-bas, devant la fameuse artiste, il répétera ce qu'il lui a souvent dit dans

ses lettres. Et elle, à son tour, pourra déclarer à haute voix ce qu'elle n'a fait que laisser entrevoir dans les siennes, avec la prudence d'une femme qui ne veut pas se montrer trop sincère dans des relations établies à une si longue distance.

Il ment de bonne foi, enflammé par cette circonstance inespérée qui lui a fait rencontrer une amie de Pierre de Lune. Par vanité juvénile, il exagère l'importance de son amitié avec l'étoile. Il possède des portraits, de nombreuses lettres... Il ne veut pas en dire plus!... Et il adopte l'air discret du galant homme qui a juré de ne révéler à personne les grands succès de sa vie amoureuse.

Betty est encore tout épouvantée de cette rencontre. Avoir pris le même train que ce jeune homme qu'elle connaît, en somme, et qui, depuis plusieurs années, lui écrit d'Espagne des déclarations d'amour! Surprises de la vie. Et dire qu'elle a ri plusieurs fois des rencontres forcées et invraisemblables de ces films dont elle était protagoniste!

Elle finit par s'irriter de la fatuité puérile avec laquelle cet homme de vingt-deux ans parle de ses relations avec Pierre de Lune. Elle se sent tentée de lui révéler le grand secret, de lui découvrir les ressorts secrets de la poupée fameuse, sa fausse perruque, la blancheur artificielle et photogénique de son visage.

— Que diriez-vous si je vous apprenais que Pierre de Lune est brune comme moi?

Le jeune homme a un geste nouveau d'immense étonnement. Puis il se met à rire comme s'il eût entendu quelque chose d'invraisemblable. Il serait absurde que Pierre de Lune ne fût pas blanche et blonde après que tous les publics de la terre l'ont connue telle.

— Cela se saurait, dit-il avec l'accent d'une conviction irréfutable. Cela se saurait à Séville et partout.

Betty sent s'évanouir l'irritation naissante qui la poussait à révéler la vérité. A quoi bon? Mieux vaut que ce

jeune homme continue à la croire blonde, telle qu'elle apparaît sur les écrans. Heureux celui qui compte dans sa vie sur une illusion immuable!

Quand l'ennui l'attaquera, là-bas, à New-York, aux jours de solitude, peut-être l'idée la consolera-t-elle qu'il existe très loin, en Espagne, un jeune homme qui pense à elle et dont elle aura encore une fois oublié le nom.

Linares Rioja descend à la tombée du soir à une station. Il prend congé de la brune et élégante Américaine, comme s'il ne la voyait pas et en parlant toujours de l'autre. Avant de partir, il lui demande son nom.

— Betty Hinston, dit-elle. Pierre de Lune le connaît bien.

Il lui annonce que le lendemain même il écrira à New-York pour raconter à la grande artiste cette rencontre.

Il y a bien de longs mois que ses lettres demeurent sans réponse. Peut-être est-elle en Californie. Qu'importe? Il continue à lui raconter tous les événements intéressants de son existence.

Il salue la dame du quai de la gare et agite son chapeau, tandis qu'elle s'éloigne accoudée à une vitre.

Tout à coup il croit voir l'autre. Au moment de la séparation, il entrevoit dans ses yeux quelque chose qui lui rappelle Pierre de Lune. Il est peut-être vrai qu'elles se ressemblent.

— Bon voyage, Madame!... Charmé de vous avoir connue... Je crois que je n'oublierai jamais cette rencontre... Adieu!... Adieu!...

Il ne peut en dire plus. Le train est parti, la voyageuse s'est retirée de la fenêtre.

Elle s'est assise dans son coin, pensive. Les meilleures histoires de notre vie sont peut-être celles qui viennent à notre rencontre, nous frôlent un instant et s'éloignent sans avoir jamais commencé.

— Adieu pour toujours! murmure-t-elle.

Et ils ne se revirent jamais. Le jeune homme ne reçut plus aucune lettre de Pierre de Lune.

— Cette Américaine brune que j'ai rencontrée dans le train a dû lui dire du mal de moi, pense-t-il parfois.

VICENTE BLASCO IBAÑEZ.

Traduit du texte espagnol inédit par JEAN CASSOU.

POÈMES

—

.... et par d'idolâtres peintures
A leur ombre enlever encore des ceintures.
S. M.

LIMINAIRE

Qu'importe à mon désir inquiet qui vous frôle
Vos ruses, vos orgueils et vos cœurs trop petits,
O passantes! Je tiens pour la plus douce épaule
Celle où mon front fiévreux ne s'est jamais blotti.

C'est pourquoi j'ai, pareil à l'œgipan lyrique
Qui prit dans ses réseaux les nymphes de l'été,
Sur vos corps cadencés comme une frise attique,
Lancé ma stance ainsi qu'un filet enchanté.

—

DANSEUSE

Avec ton cou galbé comme un fût de colonne,
Ta gorge épanouie et tes larges yeux bleus,
Quel sylvain t'a ravie au cortège onduleux
Des femmes de Rubens plus fauves que l'automne?

En te voyant bondir, ô ménade des bars,
Toi qu'enivre le « jazz » aux sonorités aigres,
J'ai reconnu sous la fantasque chanson nègre
L'hymne antique du dieu meneur de léopards!

—

FILLE

Immobile parmi le tumulte orgiaque
Des cuivres, les clameurs des corybantes noirs,

La fille aux cheveux bleus comme un casque de laque
Fixe l'étincelant horizon des miroirs.

Un faux sourire est peint sur son masque figé.
Et ses yeux d'ambre glauque aux prunelles trop claires,
Ses longs yeux que l'ennui dénude font songer
A ce bétail pensif dont parle Baudelaire.

—

PASSAGE DE NIKÉ

Dans la clarté vernale on croirait qu'elle est nue,
Tant sa tunique épouse étroitement son corps.
Son pas souple, effleurant le sol de l'avenue,
Semble l'harmonieux prélude d'un essor.

Sœur des marbres vêtus de brise et de lumière,
Elle passe, s'éloigne... et son rythme évoqué
Me découvre soudain l'allégresse première
Du sculpteur qui donna des ailes à Niké.

—

DAPHNÉ VAINCUE

C'est en vain qu'Apollon sur tes traces s'élance,
O forme insaisissable et pure de Daphné!
Déjà brille à ton flanc, par l'écorce gainé,
La feuille aiguë et lisse ainsi qu'un fer de lance.

Du laurier qui fut chair et qui frissonne encor
Le Délien choisit la plus flexible hampe,
Il la brise, la courbe et l'ajuste à sa tempe,
Et couronne, en rythmant des vers, son rêve mort.

FERNAND ROMANET.

STATION NÉOLITHIQUE DE GLOZEL

IDOLES PHALLIQUES ET BI-SEXUÉES

—

Depuis longtemps on avait remarqué que l'idole préhistorique, caractérisée par des arcades sourcilières proéminentes, des yeux ronds, un nez droit et l'absence de bouche (1), ne se rencontrait qu'au voisinage des sépultures, et Déchelette avait écrit qu' « il est permis de voir dans cette primitive image la déesse tutélaire des tombeaux ». Elle apparaissait dans le bassin oriental de la Méditerranée à la période prémycénienne et était sensiblement synchronique de nos figurines occidentales, datant de la fin du néolithique et du premier âge du bronze.

Mais si on avait déduit de la topographie habituelle la destination morale de cette idole, on en était resté à cette concomitance des trouvailles et au concept de son origine égéenne.

Les fouilles que nous exécutons à Glozel (2) avec M. E. Fradin nous ont révélé ce masque typique dès le début du néolithique et nous ont permis de saisir la signification de ce faciès sans bouche.

Nous avons recueilli neuf idoles dans une couche archéologique dont le classement chronologique comme néolithique ancien est actuellement bien établi par d'importantes industries associées : pendeloques en pierre, aiguilles et poinçons en os, dents perforées, harpons en ramure de cervidé, gravures animales sur galets. Comme la simili-

(1) Je ne m'occupe ici que des idoles. J'étudierai prochainement le masque néolithique comme motif de décoration des vases funéraires où je crois qu'il a pris naissance.

(2) *Nouvelle Station Néolithique*, par le Dr A. Morlet et E. Fradin, en 3 fascicules avec 134 illustrations, Octave Belin, imprimeur. Vichy, 1925-1926.

tude du faciès sans bouche est indéniable, on peut voir dans l'idole glozélienne l'ancêtre de la déesse funéraire des tombes égéennes et portugaises. D'autre part, grâce à la trouvaille, à proximité d'une tombe plate, de cinq vases en forme de « tête de mort », ornés du masque néolithique,



VASE « TÊTE DE MORT »

nous avons pu établir une nouvelle théorie de l'origine et du sens symbolique de ce faciès sans bouche.

Il semble que les tribus néolithiques de Glozel, frappées

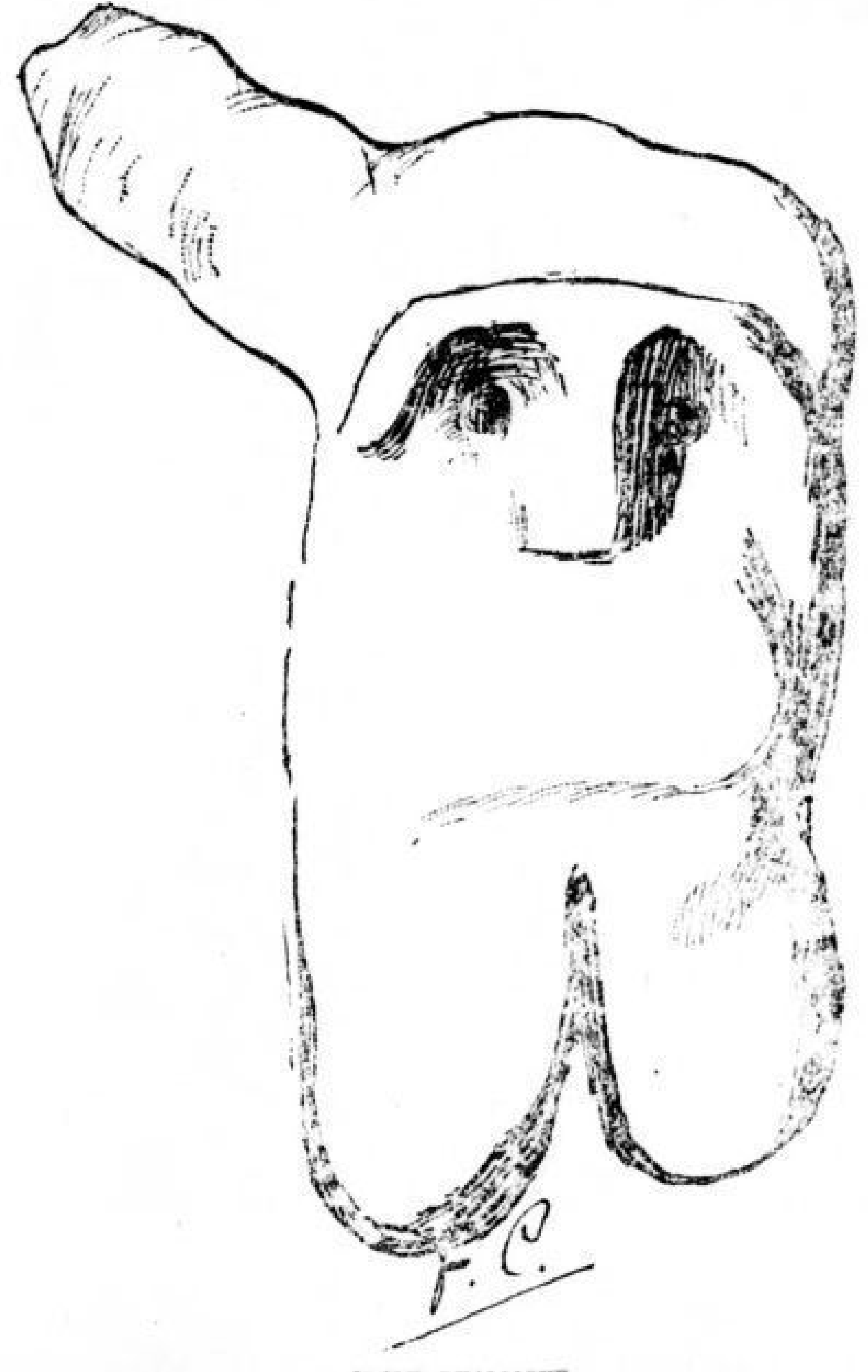
par la déformation des traits de leurs morts, aient cherché à la reproduire pour caractériser les vases funéraires. L'extrémité supérieure des poteries s'arrondit en forme de crâne. Au-dessous de la bosse frontale apparaît le masque néolithique : des trous orbitaires à la place des yeux ; des arcades sourcilières proéminentes et incurvées ; un nez court qui n'a gardé que son ossature.

Mais pourquoi ne voyons-nous aucune figuration de la bouche, si apparente sur le squelette ? La volonté de représenter le symbole de la mort peut seule expliquer cette omission. Pour ces peuples primitifs, ce qui devait, dès l'abord, distinguer un mort d'un vivant, c'est qu'il ne pouvait plus parler. La représentation de la mort, qui est le grand silence, demandait la suppression de la bouche. Peut-être même pourrait-on retrouver dans ce faciès sans bouche, aux yeux grand ouverts, la croyance que les morts continuaient de voir les vivants, mais ne pouvaient leur parler !

Ainsi, le masque néolithique, improprement appelé « tête de chouette », depuis Schliemann, était né de la représentation symbolique d'un crâne. C'était, aux yeux de l'homme préhistorique, *l'effigie de la mort.*

On étendit ensuite cette image aux idoles, gardiennes des tombeaux, qui se rencontrent à Glozel soit avec des attributs virils seuls, soit avec les deux sexes. Façonnées en argile grossière, souvent mal cuite, elles ne présentent entre elles que de légères différences dans le lissage et le fini des détails. Leur hauteur, approximativement le double de la largeur, mesure quinze centimètres en moyenne. Le prolongement phallique a de 4 à 5 cm. de longueur. Mais ce n'est pas, comme on pourrait le croire, la statue complète d'une divinité nue. C'est la figuration du masque néolithique sur la paroi scrotale, au milieu des organes de la génération. D'un côté s'élève le prolongement phallique terminé par le renflement balanique. De l'autre pendent les deux « témoins » de la virilité. En accord avec les lois de l'ana-

tomie plastique des peuples primitifs, bien mises en lumière par Charpy, ces deux « témoins » ne sont jamais situés sur

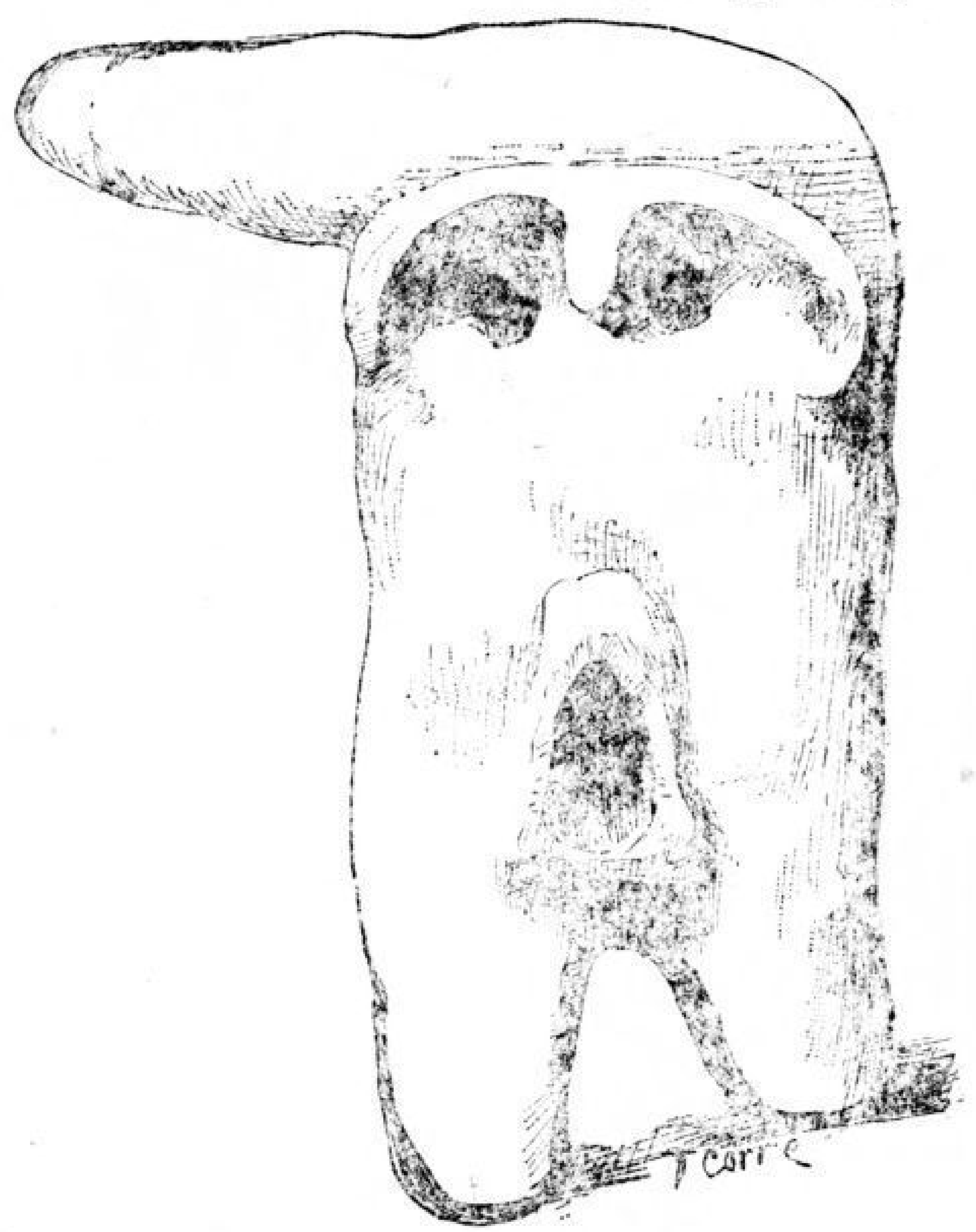


IDOLE PHALLIQUE

le même plan : le droit descend toujours plus bas que le gauche. Ce ne sera que lorsque des troubles veineux plus fréquents à gauche qu'à droite par suite d'une disposition anatomique spéciale (3) seront devenus l'apanage de la race

(3) Le sang veineux des organes génitaux du côté droit est ramené directe-

que le contraire se produira. Les artistes des tribus de Glozel en fixant ce détail, — d'autant plus apparent que le



IDOLE BI-SEXUÉE

climat tempéré leur avait permis de réduire leurs vêtements, — nous donnent ainsi une nouvelle preuve de leur sens d'observation attentive de la nature.

ment à la *veine cave inférieure*, tandis que le sang veineux des organes génitaux du côté gauche est ramené à la *veine rénale gauche*. Il s'ensuit une stase veineuse du côté gauche quand les tissus vasculaires ont perdu leur tonicité première.

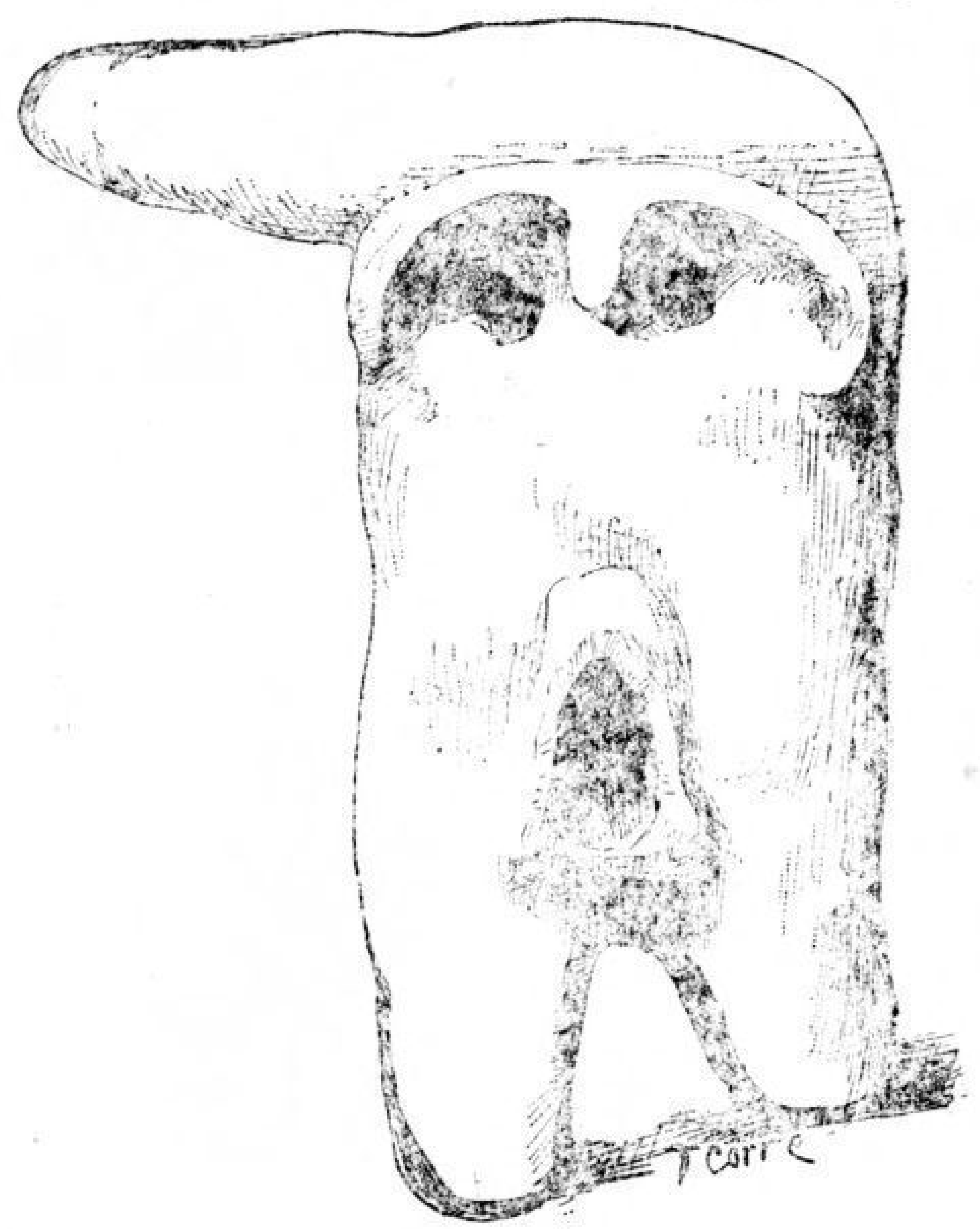
Cependant sur les idoles bi-sexuées nous ne voyons qu'une représentation grossière des organes féminins externes en une sorte de saillie triangulaire à sommet supérieur, centrée d'un trou profond. Seule la fosse naviculaire, en forme de croissant à concavité antérieure, est assez exactement modelée.

Enfin, si une de nos figurines était recouverte de poudre d'ocre jaune, aucune ne présentait, comme les idoles tatouées d'Hissarlik, les groupes de traits « en portée musicale » qui avaient fait considérer le masque néolithique comme la représentation du poulpe mycénien.

Mais quelle était la destination de ces statuettes ? Morale ou cultuelle ? Sachant que des tribus arborigènes de l'Australie emploient des instruments analogues en bois, de forme symbolique (tjouringa) pour faire des jeunes filles des femmes mariables, nous nous sommes demandé s'il ne s'agissait pas là d'un objet rituel, destiné à rendre moins douloureuse l'initiation des filles nubiles. Néanmoins nous pensons qu'on peut, avec vraisemblance, faire entrer les figurines ithyphalliques ou bi-sexuées de Glozel parmi les divinités préhistoriques à qui était confiée la garde des tombeaux. Et comme les organes qui créent la vie entourent, sur ces idoles, le faciès sans bouche, qui est l'effigie de la mort, peut-être indiquent-ils la croyance à une nouvelle vie dans l'au-delà.

D[r] A. MORLET.

que le contraire se produira. Les artistes des tribus de Glozel en fixant ce détail, — d'autant plus apparent que le



IDOLE BI-SEXUÉE

climat tempéré leur avait permis de réduire leurs vêtements, — nous donnent ainsi une nouvelle preuve de leur sens d'observation attentive de la nature.

ment à la *veine cave inférieure*, tandis que le sang veineux des organes génitaux du côté gauche est ramené à la *veine rénale gauche*. Il s'ensuit une stase veineuse du côté gauche quand les tissus vasculaires ont perdu leur tonicité première.

Cependant sur les idoles bi-sexuées nous ne voyons qu'une représentation grossière des organes féminins externes en une sorte de saillie triangulaire à sommet supérieur, centrée d'un trou profond. Seule la fosse naviculaire, en forme de croissant à concavité antérieure, est assez exactement modelée.

Enfin, si une de nos figurines était recouverte de poudre d'ocre jaune, aucune ne présentait, comme les idoles tatouées d'Hissarlik, les groupes de traits « en portée musicale » qui avaient fait considérer le masque néolithique comme la représentation du poulpe mycénien.

Mais quelle était la destination de ces statuettes ? Morale ou cultuelle ? Sachant que des tribus arborigènes de l'Australie emploient des instruments analogues en bois, de forme symbolique (tjouringa) pour faire des jeunes filles des femmes mariables, nous nous sommes demandé s'il ne s'agissait pas là d'un objet rituel, destiné à rendre moins douloureuse l'initiation des filles nubiles. Néanmoins nous pensons qu'on peut, avec vraisemblance, faire entrer les figurines ithyphalliques ou bi-sexuées de Glozel parmi les divinités préhistoriques à qui était confiée la garde des tombeaux. Et comme les organes qui créent la vie entourent, sur ces idoles, le faciès sans bouche, qui est l'effigie de la mort, peut-être indiquent-ils la croyance à une nouvelle vie dans l'au-delà.

Dr A. MORLET.

BÜLOW ET ROUVIER
APRÈS LA CHUTE DE DELCASSÉ
D'APRÈS LES DOCUMENTS ALLEMANDS

—

Contre Delcassé, Bülow et Rouvier avaient été alliés, non seulement par antipathie contre lui, mais aussi par patriotisme : le premier désirait en outre écarter un ministre qui nous défendait trop audacieusement, le second voulait éviter une guerre. Le 6 juin, au moment où Delcassé allait tomber, Rouvier, voulant faire profiter sa patrie de cette alliance *sui generis*, « pria le gouvernement allemand de déclarer qu'il avait l'intention de poursuivre à son égard une politique amicale ». Mais ce gouvernement avait accepté l'invitation à une conférence à Tanger, envoyée par le Sultan le 30 mai 1905 pour délibérer « sur les réformes qui seraient résolues par S.M. Chérifienne et sur la création de ressources pour les exécuter ». Il en avait averti le Sultan le 5 juin et les Puissances le 6. Il répondit donc à Flotow

avoir l'intention loyale de frayer la voie à de meilleures relations] avec la France... L'amélioration commencera, télégraphia-t-il, au moment où la politique française au Maroc n'aura plus le caractère hâtif que M. Delcassé lui avait imprimé. Nous concevons certaines impulsions de la France qui, sont la conséquence de son voisinage avec cet empire marocain qui s'écroule. Il y a un an, nous étions libres pour des négociations avec la France qui auraient pu conduire aussitôt à quelque chose de définitif. Depuis, M. Delcassé nous a obligés à chercher une autre base.

Nous ne pouvons pas laisser le Sultan en plan au moment où, suivant notre conseil, il invite à une conférence. Une pause est nécessaire pour gagner du temps et préparer éventuellement de

nouvelles combinaisons. Pour remplir cette pause d'une façon honorable pour les deux parties, la Conférence est nécessaire.

La circulaire envoyée par Bülow le 6 avril, avant la chute de Delcassé, exposait la base juridique pour la nécessité de la Conférence ainsi qu'il suit :

Comme les réformes ne peuvent avoir lieu qu'avec l'appui de toutes les puissances signataires [de la convention de Madrid], la possibilité de leur exécution est limitée par l'art. 17 qui stipule que chaque puissance a droit au traitement de la puissance la plus favorisée ; par conséquent, à aucune puissance ne peut être concédée de situation privilégiée...

C'est pour cette raison que le Gouvernement Impérial a accepté l'invitation du Maroc... Il suffirait de l'opposition d'une seule puissance signataire pour empêcher la concession des droits particuliers incompatibles avec la clause de la nation la plus favorisée...

Les représentants de l'Allemagne pouvaient lire les arguments ci-dessus et même en laisser copie. Ils devaient en outre expliquer que

la convention de Madrid étant un traité des puissances signataires, non seulement avec le Maroc, *mais entre elles...* la France, pour obtenir des droits particuliers, en contradiction avec les stipulations de la Convention, avait besoin de l'assentiment, non seulement du Maroc, *mais aussi de toutes les Puissances signataires...* Tolérer l'action française contre le Maroc serait de la part de ces puissances abandonner les droits garantis par la convention ; contrecarrer cette action ne serait que la défense d'un état de droit existant.

Ces explications reçurent un accueil varié. A Rome, Tittoni « réserva sa décision » ; il déclara en même temps que l'Italie n'avait pas l'intention de s'associer à l'Angleterre et à l'Espagne pour concéder un mandat à la France. A Londres, Lansdowne demanda à Metternich si l'art. 17 n'avait pas en vue exclusivement l'exercice du droit de protection [ce qui était en effet prouvé par les procès-verbaux de la Conférence]. A Vienne, Goluchowski déclara le point

de vue allemand juridiquement indiscutable, mais se refusa à admettre pour l'Autriche la possibilité d'aller à la Conférence si toutes les Puissances n'y allaient pas. A Pétersbourg, Lamsdorff demanda « du temps pour étudier encore la question ».

Ces réponses avaient été faites le 6 juin. Le 7, Rouvier répondit à Flotow avoir déjà dit à Radolin que « l'idée de Conférence ne lui paraissait pas fructueuse et qu'il ne croyait pas que la France puisse suivre ce chemin ». Flotow ayant objecté que l'Allemagne ne pouvait abandonner le Sultan, Rouvier lui dit « qu'elle pouvait répondre avec raison au Sultan avoir essayé de donner satisfaction à son vœu, mais que cela avait été trouvé impossible. En tout cas, des négociations directes entre l'Allemagne et la France étaient ce qu'il y avait de mieux. »

A Washington, Roosevelt, le 8, avoua « qu'il pourrait difficilement participer à la Conférence sans s'exposer aux plus vives attaques ». Depuis l'affaire Perdicaris, il y avait à Washington « des esprits réfléchis qui verraient volontiers une puissance civiliser le Maroc comme l'avait été l'Egypte ».

Le même jour, Lansdowne, après avoir conféré avec ses collègues, précisa l'attitude de son gouvernement : il avait, il est vrai, refusé d'aller à la Conférence, mais depuis était survenu un fait nouveau : l'argument tiré par l'Allemagne de la Convention de Madrid ; de plus un changement de ministre avait eu lieu à Paris ; il discuterait encore l'affaire avec le gouvernement français.

A Paris, l'anxiété croissait ; le 7, à une soirée chez la comtesse Jean de Castellane où était venue une grande partie du monde politique et parlementaire, Flotow constata « une panique et une crainte de la guerre qui dépassaient de beaucoup son attente ».

Dans ces circonstances, Rouvier fit communiquer le 9 « par son homme de confiance qu'il lui serait très souhaitable que le Gouvernement Impérial trouve un autre moyen

que la Conférence pour donner son expression à cette idée de collectivité que lui, Rouvier, trouvait légitime en soi. La Conférence, d'après lui, signifiait l'humiliation de la France ». Il offrait de régler, en même temps que l'affaire marocaine, le chemin de fer de Bagdad et un rapprochement en Extrême-Orient. Il réitéra qu'il ne resterait au ministère des Affaires étrangères que si l'Allemagne lui montrait plus de bon vouloir. Flotow se contenta de répondre que Radolin allait revenir.

Le même jour, le correspondant parisien du *Lokalanzeiger* résumait ainsi ce que l'on croyait être le plan de Rouvier :

La France ne peut aller à une Conférence si elle n'a pas un programme strictement délimité. Il faudrait donc d'abord éliminer certaines concessions qui (comme la mise de la police et des troupes de la frontière sous un commandement français) ont été faites avant l'arrivée de Tattenbach. La France, comme contrepartie, ne s'opposerait pas à ce qu'on élimine aussi les concessions qui ont été faites à Tattenbach, à Fez. Le but éventuel de la Conférence serait de garantir la *porte ouverte*, principe qui ne rencontre plus ici aucune opposition... On ne craint pas un échec complet des négociations, pourtant les précautions... sur la frontière de l'Est ne sont pas contremandées. On profite de cette occasion pour rendre sans objet les critiques si sévères faites par le général Négrier sur les préparatifs français.

Bülow comprit que c'était bien là le programme du Gouvernement français. Il télégraphia donc le 10 à Radolin :

Après les assurances données au Sultan, nous ne pouvons pas consentir à ce qu'on lui impose des conditions qui, en réalité, mettraient fin à son indépendance. Ce serait encore moins admissible si simultanément nous nous procurions des avantages à ses dépens... La France semble vouloir maintenir ses projets de réforme de l'armée et de la police... Ce sont ceux qui menacent le plus l'indépendance du Sultan. Ils sont contraires à l'art 17 de la Convention de Madrid, même si le Sultan les acceptait. En fait, il les a rejetés... Nous n'avons pas non plus tenté d'obtenir d'avatanges contraires à l'art. 17... Représentez cela à M. Rou-

vier... et accentuez qu'une Conférence nous paraît, comme précédemment, le meilleur moyen d'arriver à un compromis... Elle ne peut avoir aucuns résultats compromettant l'avenir de la France. Il ne s'agit actuellement que d'une question d'étiquette et d'un ajournement. A M. Rouvier de décider si cela vaut de gaspiller les perspectives d'amélioration des rapports franco-allemands. D'humiliation dans cette affaire, jusqu'à présent il n'y en a eu que pour l'Allemagne (!!!) et cela exige que l'on y remédie. Nous sommes d'ailleurs disposés à examiner tout remède *qui ne nous rendra pas parjures envers le Sultan, que nous encouragions à la résistance* il y a quelques semaines.

Simultanément, Bülow fit parvenir un avertissement à Madrid. M. de Villa-Urrutia, le ministre des Affaires étrangères espagnol, avait déclaré à Paris, vers le 2 juin, qu'il poursuivait la même politique que Delcassé. Bülow chargea Radowitz d'avertir M. Villaverde, le président du Conseil des ministres espagnols, que non seulement il lui serait impossible de soutenir les intérêts espagnols, mais qu'il pourrait même provoquer le départ en congé des deux ambassadeurs et qu'il n'y aurait pas possibilité de visite du roi à Berlin, tant qu'un ministre « qui s'était identifié avec l'action inamicale et antiallemande de M. Delcassé » resterait en fonctions. Le ministère Villaverde tomba d'ailleurs le 20 juin et fut remplacé par un cabinet dont le chef, Montero Rios, après avertissement allemand, déclara le 25 que « les bons rapports avec l'Allemagne étaient un des points principaux de son programme ».

Le 11, Rouvier, au cours d'un long entretien avec Radolin, « s'obstina à faire observer les inconvénients d'une Conférence ».

A quoi bon y aller, dit-il, si c'est pour que l'Allemagne dise que les réformes proposées par la France et déclarées par celle-ci indispensables à cause de sa longue frontière, sont inadmissibles ? Si une conversation avec l'Allemagne pouvait avoir lieu au préalable, la participation à la Conférence serait plus facile...
— Je répondis au ministre, écrivit Radolin, que le Gouverne-

ment Impérial considérait la Conférence comme le dernier moyen d'arriver à une entente et à l'exécution des réformes. Ayant accepté la proposition du Sultan... il était lié à son égard et était *avec toute sa puissance derrière lui* pour garantir son indépennance et maintenir le *statu quo* si la France refusait la Conférence. A lui de mesurer la gravité de ces paroles... Malgré mes observations *presque menaçantes*, le ministre continua à protester que les réformes françaises profiteraient à toutes les nations faisant du commerce au Maroc... mais que par suite de sa frontière de 2.000 kil., la France avait une vocation particulière pour les exécuter et avoir une situation privilégiée... Rouvier ajouta qu'il lui était impossible de défendre toutes les exigences allemandes devant la Chambre. Ses hommes de confiance m'ont d'ailleurs dit qu'il songe sérieusement à se retirer.

Le lendemain, Bülow répondit à Radolin :

Nous ne pourrons accéder au désir de M. Rouvier d'avoir une conversation avec nous qu'après qu'il aura accepté l'invitation à la Conférence... S'il désirait en savoir davantage au sujet de nos intentions, dites lui que vous êtes sans instructions, mais qu'il pourrait comprendre qu'à la Conférence deux points de vue s'imposeront : 1° ne pas entraver l'indépendance du Maroc au profit de la France ou de toute autre puissance ; 2° *ne pas compromettre l'avenir de la France*. Il s'ensuivra logiquement que les réformes nécessaires en matière de police, d'armée et de finances, devront être réglées internationalement et que la pénétration économique au Maroc aura lieu d'après le principe de la *porte ouverte*...

Si la Conférence échoue par l'opposition de la France, des difficultés graves surgiront, même si cette puissance interrompait momentanément son action. Le Sultan nous a dit que des marchands algériens continuent à pourvoir le Prétendant, et un détachement marocain a récemment attaqué une de ces caravanes... Si ça se renouvelait et si le Sultan s'adressait à nous, nous ne pourrions refuser d'accéder à sa demande... Il ne s'agit pas pour nous d'obtenir de nouveaux avantages, mais d'une question de forme et d'étiquette ; il nous faut sortir dignement de la situation gênante où nous avons été mis par la conduite provocante de M. Delcassé. La provocation, il faut le dire une fois de plus, est venue de la France, quoique peut-être inspirée par un tiers.

Le 14, Radolin eut avec Rouvier l'entrevue où il utilisa ces instructions :

Je trouvai le ministre maussade, découragé, malade, écrivit-il à Bülow. Il me dit qu'il ne pouvait porter le poids de deux ministères... Je lui ai alors représenté les prévenances de V. E. pour alléger sa situation pénible, mais ajouté pourquoi et comment nous comptons sur son acceptation de la Conférence. Il constata avec reconnaissance les modifications de procédure, mais conclut qu'il devait réfléchir avant de répondre... Il demanda si les Puissances conféreraient un mandat à la France ou si chacune d'elles fournirait des instructeurs et des fonctionnaires comme en Turquie ; on ne pouvait, à son avis, avoir en vue cette solution pour les troupes de la frontière. Il fit alors remarquer que l'attitude de Tattenbach à Fez n'était rien moins que tranquillisante et demanda si l'on ne pourrait pas lui dire d'être modéré. Je répondis que cet envoyé avait fait son devoir... Rouvier protesta aussi que c'étaient des Marocains et non des Algériens qui soutenaient le Prétendant...

Il me représenta si longuement qu'il avait espéré que toutes les difficultés finiraient d'un coup par l'éloignement de Delcassé, que je ne pus m'empêcher de lui dire que tant qu'il défendrait les projets de son prédécesseur, nous ne pourrions constater de changement... Sa réponse fut qu'il faisait venir le projet, qu'actuellement il ne le connaissait pas en entier et que, sauf pour la frontière, il en éliminerait les points qui nous gênaient. Je lui répondis que ce serait suffisant avec lui, mais que nous n'aurions pas de garantie que son successeur ne ferait pas le contraire. Il termina l'entretien en m'assurant que, d'ici longtemps, aucun ministère pouvant directement ou indirectement mettre en péril la paix avec l'Allemagne ne serait possible en France, *à moins naturellement que l'honneur de la France ne fût en jeu...*

Le 16, Bülow écrivit à Radolin qu'il maintenait ses instructions précédentes. Il y ajouta seulement l'explication que les réformes seraient « internationales », sauf sur la frontière algérienne.

Jusqu'alors, on avait cru que l'Angleterre refuserait d'aller à la Conférence. C'était ce que Mr Lowther, son

ministre à Tanger, avait dit au représentant du Sultan. Mais le 15 juin, pendant la cérémonie du mariage de la princesse de Connaught, Lansdowne prit Metternich à part et lui dit que ce refus n'était qu'une « attitude » de cet envoyé et que le gouvernement anglais pensait différemment depuis les explications données par Metternich le 9 juin. « Je n'ai pas l'impression, ajoutait ce remarquable observateur, *que ce gouvernement désire raidir les Français contre nous ;* je crois au contraire qu'il verrait très volontiers une entente entre la France et l'Allemagne, qui lui permettrait de se rapprocher de nous. »

Le lendemain, Tattenbach télégraphia de Fez que ce que le gouvernement marocain désirait surtout, c'était avoir une armée, petite sans doute, mais rendue solide par des officiers allemands. « Si nous acceptons, disait-il, nous sommes les maîtres de la situation. » La dépense pour plusieurs années serait à assurer par un emprunt germano-marocain.

Le Vizir avait confié à Tattenbach que l'envoyé français lui avait annoncé l'envoi de cuirassés français à Tanger. Bülow en fit aussitôt parler à Rouvier qui y renonça [s'il en avait eu l'intention].

Le 18, Radolin eut une conversation d'une heure avec Rouvier. Ce dernier fut visiblement tranquillisé par les explications sur l'internationalisation. « J'ai eu l'impression, télégraphia Radolin, que la solution lui paraissait possible... Il me dit que j'avais pu me convaincre qu'une alliance offensive et défensive avec l'Angleterre n'existait pas. »

Le 19 et le 20, Bülow répondit à Tattenbach que les perspectives de réunion de la Conférence s'étaient améliorées, mais que les Puissances y exigeraient des réformes sérieuses, contrairement à ce que Tattenbach, le 9 juin, avait annoncé des intentions des Marocains. Bülow demandait aussi l'avis de Tattenbach *sur la création « de sphères d'influence » pour l'Allemagne à Casablanca et peut-être à Agadir*, pour l'Espagne à Tanger, pour l'Italie à Rabat.

Il n'avait d'ailleurs pas l'intention de laisser mettre l'armée marocaine sous une direction allemande. « On pourrait l'interpréter comme une violation du traité de Madrid. Nous pouvons menacer de cette direction quand la France se montre intraitable, mais pour ménager nos rapports avec elle, nous désirons une répartition internationale de la réforme militaire. »

Le 21 juin, Rouvier remit à Radolin une note répondant à la note verbale allemande du 5 juin. Elle se terminait par l'observation « que la Conférence pourrait être dangereuse si elle n'était pas précédée d'une entente, et inutile si elle la suivait ». En même temps, Rouvier fit à Radolin la communication de la convention franco-anglaise du 8 avril 1904, que Delcassé avait oubliée « par inadvertance ». Cette note désappointa Bülow. Il télégraphia à Guillaume II, le 22, que :

Rouvier met comme condition de son acceptation de la Conférence que l'Allemagne accepterait les principaux points du programme Delcassé .. Celui-ci aurait donc été renversé à tort et deviendrait du coup un grand homme... Visiblement, Rouvier s'est laissé endoctriner par le clan Delcassé. Il joue le commerçant qui cherche à faire admettre le plus possible de ses exigences. Son principal argument s'adresse à notre magnanimité : il nous demande de lui faire des concessions à cause de sa Chambre des députés. Ça n'a pas le sens commun, car cette Chambre ne veut pas de guerre et ni elle ni personne en France ne rend Rouvier responsable des fautes de Delcassé... Nous ne pouvons pas nous identifier entièrement et *pour toujours* avec le Sultan du Maroc, mais nous ne pouvons pas livrer si complètement la souveraineté et l'indépendance de ce pays à la France, ne serait-ce qu'à cause du prestige de V. M. dans le monde musulman.

Radolin avait aussitôt fait des observations à Rouvier sur la note, dont la paternité fut attribuée à Révoil. Il attira de nouveau son attention sur la nécessité pour les autorités algériennes de ne pas soutenir le prétendant. Rouvier protesta qu'on les en accusait à tort. Comme il disait ne pouvoir et ne vouloir croire à la possibilité d'une guerre avec

l'Allemagne, Radolin lui répondit : « Qui veut la fin veut les moyens. Nous vous avons suffisamment montré le chemin pour l'éviter. »

Le 23 juin, Bihourd ayant remis la note à Bülow, celui-ci parla comme Radolin. « La situation est sérieuse, dit-il en terminant. Avec un peu de bon vouloir et de décision on pourrait en sortir, mais... il ne faut pas jouer avec le feu... Vos exigences sont pour nous inacceptables. »

A Londres, au contraire, le même jour, Lansdowne déclara trouver la note « très conciliante ». Il ajouta qu'il avait convenu avec Cambon de laisser *in suspenso* jusqu'à la fin de la négociation franco-allemande la réponse à l'invitation à la Conférence.

Le prince de Monaco était à ce moment à Kiel auprès de Guillaume II. Bülow demanda au Kaiser de lui faire demander à son ami Rouvier les raisons de son revirement. « Il n'y en a pas eu, répondit Rouvier le 24. La note ne repousse pas le principe de la Conférence... mais un accord direct aurait une signification plus haute. »

Roosevelt à ce moment cherchait à être agréable au Kaiser qui lui avait laissé le champ libre pour se porter médiateur entre le Japon et la Russie. Sur la demande de Bülow, il avait promis, le 12, de télégraphier à Rouvier pour lui conseiller la Conférence en lui faisant remarquer qu'en cas d'alliance franco-anglaise suivie de guerre, la France ne pouvait que perdre et l'Angleterre gagner considérablement. Le 24, Roosevelt fut averti par notre ambassadeur que la France « avait cessé de s'opposer à la Conférence ». Il télégraphia aussitôt pour féliciter le Kaiser « de ce triomphe de première grandeur. » Le 25, Bülow proposa au Kaiser de répondre : « La France n'a pas accepté... Je ne pourrais m'entendre avec elle qu'en abandonnant le Sultan. Ce serait contre ma parole. »

Simultanément, Bülow avertit Radolin que la note allemande, répondant à la nôtre du 21 juin, allait partir. Il maintenait l'exigence d'une acceptation préalable de la

Conférence, mais se déclarait prêt à discuter ensuite avec nous un programme de réformes.

Ce télégramme se croisa avec un autre de Radolin, priant Bülow de ne pas lui envoyer la note à présenter à Rouvier, vu qu'il devait le voir le lendemain et qu'il avait des raisons de croire que sa réponse serait si satisfaisante qu'il y aurait lieu à modifier la note.

Je viens de parler longuement à Jean Dupuy [le directeur du *Petit Parisien*] ; il est absolument du même avis que nous et croit avoir convaincu Rouvier de sa justesse.

Quoique Bülow se soit refusé à arrêter sa note parce que celle de la France avait déjà été communiquée à des tiers, l'intervention de Dupuy fut couronnée de succès d'autant plus facilement que Rouvier avait déjà pris la résolution de céder. Du moins M. Jusserand avait-il communiqué à Roosevelt le 25 [au matin ?] un télégramme de Rouvier le chargeant de dire au président que son « avis nous avait fait prendre la résolution que nous avions adoptée ». Roosevelt ajoutait, après beaucoup d'autres flatteries, « qu'il n'aurait jamais cru que l'Empereur pût remporter un si grand triomphe... et qu'il espérait qu'*il l'accepterait comme il était* ».

Probablement avant d'avoir reçu ce télégramme, Bülow avait eu une entrevue avec Bihourd. Il y reprocha à Rouvier de suivre le programme de Delcassé : « écarter l'Allemagne et ignorer le Sultan pour traiter le Maroc comme *res nullius* ».

Or l'Allemagne avait déclaré tout récemment qu'elle considérait le Sultan comme un souverain indépendant... Tant que la France n'aura pas au moins répondu au Sultan qu'elle est prête à discuter avec lui... nous aurions l'air d'adopter sa manière de voir si nous voulions, *en ces circonstances*, discuter avec elle les affaires du Maroc... Nous demandons qu'on fasse un essai loyal de l'application des réformes internationales... Si ces réformes, au lieu d'amener une amélioration, amenaient de nouvelles crises par suite du contact de la civilisation avec la barbarie, on se

trouverait en présence d'une situation nouvelle, non prévue par les engagements antérieurs. *Donc l'avenir est libre.*

Rouvier donna connaissance de cet exposé à Dupuy. Celui-ci alla trouver Radolin le 26 [au soir ?] :

Dupuy, écrivit Radolin à Bülow, connaissait la réponse de V. E. au dernier exposé français.

« Je respire depuis, me dit-il. Ma crainte d'une réponse raide ne s'est point réalisée. Un développement pacifique est facilité. J'espère que le Conseil des ministres de demain autorisera Rouvier à accepter la Conférence... J'ai la conviction intime qu'il est aussi loin que possible de se laisser engager dans la politique de Delcassé. Il est trop conscient des suites pernicieuses que cela aurait. (Dupuy me les déduisit alors comme l'avait fait V. Exc. dans ses télégrammes... quoiqu'il ne les connût pas (1). Rouvier pense maintenant comme il y a six semaines. Il veut en toutes circonstances une entente durable avec l'Allemagne... et nie s'être laissé enlacer par la politique anglaise, qui lui inspire la plus vive méfiance. (Ces déclarations de Rouvier, je les connaissais aussi par Betzold, qui les avait apprises d'un des hommes de confiance de Rouvier.) Rouvier est d'une rare naïveté, mais sans mauvaise foi. Dans son ignorance des finesses diplomatiques des bureaux, il a cru aveuglément qu'une note rédigée et présentée par eux au ministre devait être conforme à ce que celui-ci voulait dire. Il n'a pas vu que dans le fatras de phrases protocolaires, on avait hérissé de clauses son désir d'accéder à vos propositions... Il croyait que c'était un chef-d'œuvre... Ce n'est que quand je lui ai montré que c'était un bousillage creux et où le point important était faussement rendu, que les écailles lui sont tombées des yeux. »

Transmettant à Bülow ces déclarations de Dupuy, Radolin ajoutait :

Rouvier a des intentions honorables et aussi des faiblesses (j'ai attiré l'attention sur elles) ; elles apparaissent aujourd'hui ; il voudrait annuler sa note et il espère, ainsi que Dupuy, que la réponse officielle de Berlin, qui aurait dû être très raide, ne sera

(1) Il y a là, au contraire, un indice qu'on lui avait communiqué au quai d'Orsay les déchiffrements de ces télégrammes.

reçue qu'après qu'il m'aura vu cet après-midi, ce qui permettrait de la modifier. Il a l'intention, Dupuy me l'assure, de nous remettre une nouvelle déclaration qui nous satisferait complètement et lui faciliterait de prendre les chemins souhaités sans se découvrir devant ses adversaires de façon à être renversé. Il espère que V. Exc. lui facilitera cette voie, sans cependant s'écarter de son programme. Il ne s'agit que de trouver un mot, une phrase, pour modifier la fin de la note et changer son sens, de façon à ce qu'elle soit acceptable à la fois pour nous et aussi pour l'opinion publique française. Rouvier me communiquerait le projet de cette nouvelle rédaction avec prière de le soumettre à V. Exc.

M. Dupuy fit au sujet de la note la remarque qu'il était choquant qu'elle ne contînt rien de mes communications confidentielles qui donnent en substance satisfaction au vœu des Français d'être informés de la portée et des buts de la Conférence avant de l'accepter. Une simple allusion eût suffi à tranquilliser les Français... Quand Dupuy demanda à Rouvier la raison de cette omission, celui-ci lui répondit que les communications avaient été si confidentielles qu'il n'avait pas cru pouvoir les utiliser en aucune façon.

Ce même 26 juin, Speck fut reçu par Roosevelt qui lui dit conseiller à l'Allemagne « d'accepter la Conférence aussitôt », dans les conditions « offertes » par la France. Lui-même alors l'accepterait et déciderait l'Angleterre à en faire autant. L'Allemagne communiquerait alors à la France son programme (intégrité du Maroc, porte ouverte, non immixtion de la France). Roosevelt se tiendrait à l'écart sur la question des réformes, « car son intervention serait condamnée dans son pays d'une façon tranchée ». Roosevelt vit ensuite Jusserand et lui fit télégraphier que « la France et l'Allemagne devaient aller à la Conférence sans s'être entendues, on y discuterait tout ». Il en fit part le 27 à Speck et « le pria de lui faire savoir s'il pourrait être utile à S. M. l'Empereur pour la convocation ».

Le 27, Radolin remit à Rouvier la note de Bülow au cours d'une entrevue qui dura 2 heures, Rouvier deman-

dant avec insistance la fixation du programme des réformes au préalable et Radolin lui répondant « avec résolution » : « l'acceptation d'abord, la négociation ensuite ». Finalement, Rouvier demanda à Radolin de transmettre à Bülow la proposition « d'associer le Sultan à l'établissement du programme des réformes... afin d'éviter tout ce qui pourrait paraître porter atteinte à son droit ». Rouvier avait évidemment puisé l'idée de cette proposition dans le télégramme de Bülow du 25 juin, déchiffré secrètement au quai d'Orsay. Bülow l'avait indiquée à Radolin comme un expédient « acceptable en lui-même » quoique devant conduire à des longueurs, et l'avait autorisé à l'insinuer à Rouvier, si celui-ci s'obstinait dans son point de vue. Mais Radolin, tout en trouvant « étrange » la conformité de la proposition de Rouvier avec l'expédient de Bülow, non seulement n'en comprit pas l'origine, mais encore ne crut pas devoir donner à Rouvier « aucun espoir » que le Chancelier l'accepterait. Rouvier revint alors sur les insinuations faites par Radolin le 14 et dit accepter l'internationalisation des finances, mais que si le principal pour lui était qu'il n'y ait que des instructeurs français sur la frontière algérienne, il lui paraissait sage de ne rien préciser ou même insinuer au sujet des troupes des autres districts, l'expression « sur la côte Atlantique » pouvant facilement faire croire que l'Allemagne voulait mettre la main dessus. Il proposa finalement que la déclaration sur ces points se termine par la phrase : « Les bases des négociations ci-dessus exposées deviendront définitives aussitôt que la France aura accepté l'invitation formelle de la Conférence ». Radolin répondit que tout ce qu'il avait pu insinuer « n'était que des déductions objectives » et qu'on ne négocierait que quand la France aurait accepté la Conférence.

Bülow se montra peu enclin à accepter la délibération avec le Sultan, à cause des longueurs qu'elle entraînerait et aussi parce que celui-ci, dans les derniers temps, avait maintes fois écouté les conseils anglais ; il rejeta aussi la

proposition de s'entendre au préalable, parce que les avantages de la France seraient ainsi fixés, tandis que ceux des autres puissances resteraient *in suspenso*. Il acceptait que la France joigne à son acceptation la déclaration « qu'elle avait renoncé à ses objections contre la Conférence après que les explications verbales de l'ambassadeur allemand lui eurent donné la conviction que la Conférence ne poursuivrait aucuns buts en désaccord avec ses intérêts légitimes ».

Le 28, Holstein adressa à Radolin un long télégramme à l'appui de ces décisions. Radolin, le jour même, en parla avec Dupuy qui se déclara entièrement de l'avis de Holstein. Il promit de représenter à Rouvier « toute la gravité de la situation en cas de retard ».

Betzold continue à rendre les mêmes services par son action sur Léon, ajouta Radolin en annonçant sa conversation avec Dupuy ; le principal excitateur est le Cambon de Londres qui fait tout ce qu'il peut dans un sentiment anglais à la Delcassé pour empêcher que nous nous entendions avec la France et pour terroriser le faible Rouvier qui, au fond, est de notre côté. Sir Francis Bertie est parti subitement aujourd'hui pour Londres afin d'agir dans le même sens.

Le 28 également, Bülow avait reçu Bihourd et lui avait parlé, au moins dans la forme, amicalement.

Le mot de la situation, lui dit-il, c'est que nous avons besoin de la Conférence pour dégager la responsabilité que nous avons prise vis-à-vis du Sultan... Nous lui avons conseillé de subordonner l'acceptation du programme français de réformes à la discussion préalable de ce programme par une Conférence... Le Sultan a suivi ce conseil et nous a par là rendus responsables de la situation *pour le laps de temps qui interviendra jusqu'à la réunion de la Conférence*... S'il n'y a pas de Conférence, nous restons vis-à-vis du Sultan responsables du maintien du *statu quo* au Maroc. C'est très incommode, mais c'est ainsi... Quant aux conditions d'avant la Conférence proposées maintenant, nous ne saurions les accepter. Si le gouvernement français, se conformant en cela aux vues du gouvernement anglais, voulait

absolument les maintenir, alors, il n'y aurait pas de Conférence. Et puis ensuite, quoi ? Alors ce sera la paix armée...

Radolin n'avait pas encore reçu la lettre de Bülow lui transmettant le texte *français* de cette conversation quand il fut reçu par Rouvier le 1er juillet. Celui-ci, *capitulant brusquement*, lui dit qu'il avait renoncé à ses objections relativement à la Conférence et qu'il proposait de donner à cette déclaration la forme de 3 notes :

1° *Rouvier à Radolin*. Le Gouv. de la Rép. s'est convaincu... que le Gouv. Imp. ne poursuivrait à la Conférence... aucun but qui compromît l'avenir réservé à la France dans ce pays, ou qui fût contraire aux intérêts de la France résultant de ses traités ou arrangements et [qui ne fût] en harmonie avec les principes suivants : souveraineté et indépendance du Sultan ; intégrité de son Empire ; liberté économique... utilité de réformes... dont l'introduction serait réglée, *pour une courte durée*, par voie d'accord international ; reconnaissance de la situation faite à la France au Maroc par la contiguïté sur une vaste étendue de l'Algérie et de l'Empire chérifien, et par les relations particulières qui en résultent entre les deux pays limitrophes, ainsi que par l'intérêt particulier qu'a la France à ce que l'ordre règne dans tout le territoire marocain. En conséquence, le Gouv. de la Rép. laisse tomber ses objections premières contre la Conférence et accepte de s'y rendre.

2° *Radolin à Rouvier*. Lettre répétant les engagements précédents ;

3° *Déclaration de la France et de l'Allemagne* qui conviennent : *a*) de rappeler à Tanger simultanément et aussitôt que possible leurs missions actuellement à Fez ; *b*) de faire donner d'un commun accord des conseils au Sultan par leurs représentants en vue de la fixation du programme qu'il proposera...

A peine Radolin avait-il quitté Rouvier qu'il vit Dupuy. Celui-ci lui assura avoir depuis 2 jours lutté avec acharnement contre les adversaires d'une entente, en particulier avec Cambon. Il n'y avait que 24 heures que Rouvier s'était décidé.

Il a, écrivit Radolin le 1er juillet, montré au moment décisif

une énergie qui ne lui est pas ordinaire... Il a consigné dans sa lettre tout ce que j'étais chargé de lui concéder...

Bülow y trouva cependant quelques mots à reprendre. Le 2 juillet, il demanda dans la lettre de Rouvier : 1° le remplacement de *qui compromît l'avenir réservé à la France* par *qui compromît les légitimes intérêts français* ; 2° dans la même lettre, le remplacement de *contraire aux intérêts* par *contraire aux droits* : 3° la suppression de la phrase *et par l'intérêt particulier qu'a la France à ce que l'ordre règne dans tout le territoire marocain.* Dans la déclaration, il demanda le remplacement des mots *aussitôt que possible* par *aussitôt que la Conférence sera réunie.*

Le 4 au matin, Radolin fit part de ces demandes à Dupuy avant d'en parler à Rouvier. Dupuy, après les avoir examinées et pris contact avec Rouvier et les personnages compétents, revint dire que « l'état d'esprit commençait à changer et que Rouvier était si attaqué qu'il commençait à craindre d'avoir trop tendu l'arc ». A vrai dire, seul le changement des mots « l'avenir réservé » lui paraissait important, et cela d'autant plus qu'ils avaient été « souvent employés par le Chancelier ». Dupuy supplia donc Radolin de demander à Bülow quelque concession à raison de la situation en France. Mais Bülow répondit le 5 :

La situation est la même chez nous. Un grand nombre de journaux allemands attaquent le gouvernement et moi-même parce que j'ai lâché la proie pour l'ombre... Une prompte conclusion est souhaitée parce que S. M. part le 9 pour sa croisière dans le Nord...

Pour l'obtenir, Radolin continua à se servir de Dupuy. Il réexamina avec lui la note où Holstein développait comme « rêve pour l'avenir » une entente franco-allemande au sujet du Maroc à l'exclusion de toute autre puissance, y compris l'Espagne, qui recevrait seulement Tanger et encore, simplement pour empêcher l'Angleterre d'y aller.

Dupuy déclara que ces propositions coïncidaient entièrement avec ses vues. Il comprenait que l'Allemagne ne voulût pas encore se lier.

Les gouvernants d'ici ont renoncé à le demander, écrivait Radolin le 7. Rouvier, soutenu par Dupuy, est fermement résolu, comme le dernier m'a dit aujourd'hui, à s'entendre avec nous, à ne pas laisser une rupture diplomatique se produire et finalement à céder. Seulement, ses adversaires politiques le torturent avec leurs scrupules pédantesques et Révoil, le soi-disant expert pour les choses de l'Afrique du Nord, le terrorise... Rouvier, me dit Dupuy, est trop faible pour imposer sa volonté sans ménagement. Quand Rouvier me remit hier l' « Explication » française envoyée aujourd'hui (ce qui a fait ajourner inutilement la signature), je lui dis d'un ton décidé : « Si vous avez toujours de nouvelles objections à faire, il vaut mieux cesser nos négociations ». Il me répondit en me prenant le bras tout à fait amicalement : « Mais non, mais non, ce ne sont que des explications que je vous donne... Nous sommes d'accord sur tout. Il faut absolument que nous finissions cette affaire ces jours ci. »

Mais Révoil, Louis et Moreau (le chef de cabinet) continuaient à résister. Rouvier faisait valoir comme dernier argument que la rédaction qu'il demandait était « plus française ». Bülow consentit à la modification de quelques mots, mais en même temps télégraphia que le Sultan demandait du secours et qu'il regretterait, allant faire son rapport à l'Empereur là-dessus, de ne pouvoir ajouter « que par l'acceptation de la Conférence, les rapports franco-allemands étaient placés sur une base solide ». Néanmoins le 9, après deux heures de discussion, Révoil faisait encore des difficultés. Radolin « ramassa alors ses papiers et déclara qu'il romprait définitivement les négociations si les propositions allemandes n'étaient pas acceptées mot pour mot. » Les Français cédèrent alors.

Dès le 10, les Allemands signifièrent de nouvelles exigences : Richthofen et Holstein télégraphièrent pour demander l'exclusion de Cambon, de Louis (!!) et surtout de

Révoil, puis en revanche le 11, Tattenbach, dont les Français s'étaient plaints, fut averti qu'il serait le délégué de l'Allemagne à la Conférence et que la demande la plus importante qu'il aurait à y faire valoir serait que les réformes de police sur la côte Atlantique soient confiées à l'Allemagne. En même temps, la France fut invitée à communiquer « ses propositions et ses vœux ».

Bülow était plus pressé que Rouvier. Radolin ne put voir Rouvier qu'à la revue du 14 juillet et encore y fut renvoyé par lui au 17. En avertissant Berlin, Radolin ajoutait :

J'ai fait agir indirectement de divers côtés sur le ministre pour lui faire comprendre que sans un changement de ses conseillers aux affaires étrangères, il ne pourrait sortir de l'ornière de Delcassé et aurait à en porter les conséquences. Dupuy travaille de toutes ses forces dans ce sens... Mais comme Léon, il demande de ne pas mettre à Rouvier le pistolet sur la poitrine. Il est déjà attaqué par la presse comme cédant trop. Il fera tout ce que nous voulons, mais il faut lui laisser le temps de préparer le terrain. Le rusé Léon, qui n'est pas Français, me disait aujourd'hui : « On obtient tout des Français par un doigté galant, mais il en est autrement si on les brusque. » D'ailleurs Louis, à ce qu'on me dit, n'est pas bien avec Rouvier et irait peut-être volontiers à l'étranger. On dit que Révoil sera le commissaire à la Conférence. Qu'en pense V. E. ? Il y serait moins dangereux qu'ici.

Le 20 juillet, Rouvier remit à Radolin son projet de programme pour la Conférence. Il fit observer en même temps que Tanger ne semblait pas un lieu convenable pour celle-ci (Bülow ne l'avait choisi que parce qu'il pensait que le Sultan pourrait plus facilement agir sur ses plénipotentiaires). Rouvier avait de plus refusé de sacrifier Cambon, Louis et Révoil. Pour le contraindre à sacrifier Révoil et à accepter Tanger, Bülow demanda de nouveau l'appui de Roosevelt. Celui-ci répondit qu'il se mettait en rapports dans ce but avec Jusserand, mais qu'on devait « comprendre sa grande répugnance à intervenir davantage ». Le

30, il communiqua la réponse de Rouvier qui était négative.

Celui-ci, le 29, avait protesté contre des concessions qui paraissaient dues aux sollicitations de Tattenbach (constructions du port d'Ajerut, pose d'un câble). Bülow et Rouvier s'étaient cependant promis qu'il ne serait plus adressé de sollicitations au Sultan pour en obtenir, et en réalité Bülow avait tenu parole : son télégramme du 11 juillet à Tattenbach lui enjoignait « de négocier désormais en commun avec le représentant de la France... et de n'accepter de concessions qu'autant qu'elles ne seraient pas en contradiction avec les résultats probables de la Conférence ». Mais, dès le 20 juillet, Rouvier, ayant appris que Tattenbach s'efforçait d'obtenir pour des concessionnaires allemands les travaux du port de Tanger, avait dû rappeler à Radolin l'engagement pris par l'Allemagne. La concession de Tanger n'en fut pas moins obtenue par des Allemands ; ils demandaient même des concessions dans d'autres ports et l'achat de navires et offraient de faire prêter de l'argent au Sultan pour payer tout cela. Ces réclamations trouvèrent Bülow dans l'état d'esprit que révèle le mémorandum rédigé par lui le 31 juillet :

Pour l'affaire du Maroc, trois points sont à considérer :

1° Au moment où la France a à prendre une décision au sujet de son adhésion à l'entente russo-allemande, nous devons nous réserver la possibilité de lui accorder sa liberté d'action au Maroc. Le Maroc ne pouvait trouver un meilleur emploi ;...

2° Pour y arriver, nous ne devons pas céder trop vite... Mais les Français ne doivent pas croire que nous ayons l'intention de nous y établir ;

3° Jusqu'à nouvel ordre, il me paraît plus judicieux de laisser la question du Maroc s'enliser que de la brusquer. Des brimades ou des menaces ne feraient que pousser davantage la France vers l'Angleterre et feraient penser à Nicolas qu'immédiatement après Björkoe, il doit opter entre nous et la France. Réviser en conséquence le télégramme pour Paris.

Dans ce télégramme, Bülow : 1° soutenait que Tattenbach

n'avait pas agi pour faire obtenir la concession du port de Tanger et que l'on avait même empêché les banques allemandes d'exiger l'octroi de concessions à l'occasion de l'avance de 10 millions qu'elles venaient de consentir au Sultan ; 2° donnait à Radolin l'ordre de réclamer contre l'attitude de la légation de France à Fez ; 3° concluait que si les Français ne retardaient pas à dessein l'entente sur le programme de la Conférence, ils n'avaient qu'à se mettre d'accord avec l'Allemagne à son sujet pour mettre fin aux ennuis de la situation.

Que la concession de Tanger fût une violation de l'accord, c'est une chose indiscutable.

Elle ne m'était pas sympathique, écrivait Holstein le 18 août, mais Tattenbach et Kühlmann n'en ont pas tenu compte *parce qu'ils savaient que l'Empereur s'était prononcé en sa faveur.* Néanmoins, comme il ne s'agit que de 85.000 £, c'est trop peu pour légitimer tous ces cris, mais ça été un prétexte bienvenu pour l'action combinée du groupe Révoil et des Anglais. Pour ce qui est du prêt, il était justifié par les circonstances. Il est réellement comique que l'on nous sollicite d'aider à affamer financièrement le Sultan...

En réalité, la violation du contrat par le Sultan était bien claire et absolument gratuite, car les Français ne revendiquaient qu'un droit de préférence.

Nous continuâmes à protester et les Allemands continuèrent à chicaner sur le programme présenté par nous pour la Conférence. Le 29 août, Léon, « le sujet turc qui, à cause de sa situation financière très indépendante, avait son francparler avec les dirigeants français et avec Rouvier », vint trouver Radolin.

Il m'a dit, écrivit celui-ci, qu'instruit de mes déclarations à Dupuy, il s'était porté fort que, par la chute de Delcassé et l'adoption sincère d'une autre politique, la méfiance du Gouvernement Impérial cesserait et Rouvier trouverait un appui amical de sa politique. Il me l'a reproché en me disant combien Rouvier était peiné de ce qu'après tout ce qu'il avait fait... et qu'aucun

autre ministre n'aurait osé pour arriver à un accommodement, il était si peu payé de retour par nous... Sur mes assurances verbales, il a conclu la convention du 8 juillet et a cru avoir satisfait à toutes nos exigences, mais il n'a rien reçu. Au contraire, le prêt de 10 millions, le môle de Tanger, etc., ont surpris comme l'éclair dans un ciel bleu... Rouvier ne sait plus que faire contre les reproches d'avoir été « roulé » par l'Allemagne. S'il n'obtient pas quelque satisfaction, fût-elle verbale, il se maintiendra difficilement. Ne serait-il donc pas possible de lui donner l'assurance que si, dans la Conférence, on proposait de donner à la France le mandat de fournir le chef de la police marocaine, l'Allemagne l'appuierait?... Pour la France, ne pas obtenir ce mandat serait la perte de son prestige dans l'Afrique du Nord... La situation deviendrait plus aiguë si Rouvier n'obtenait rien avant le retour des Chambres...

Un peu après, Radolin vit Rouvier qui le « supplia de tâcher de faire revenir son gouvernement de cet emprunt de 10 millions, puisque l'affaire n'était pas encore conclue ».

Le 31, Rouvier remit à Radolin ses nouvelles propositions au sujet du programme de la Conférence. Pour arriver à un compromis à leur sujet, Bülow décida, le 4 sept., que Rosen et Kriege iraient à Paris pour discuter avec les Français, il l'annonça à Bihourd en lui disant qu'en cas d'échec, on serait de nouveau dans une situation « incertaine et périlleuse ». Un conflit avait surgi entre nous et le Sultan à raison de l'arrestation d'un Algérien ; Tattenbach avait été chargé de se joindre à Saint-René Taillandier pour demander sa mise en liberté, mais Bülow prévint « qu'il ne voudrait pas que l'œuvre de conciliation et d'apaisement... fût troublée ou mise en question par une action brusque... de la France ».

Rosen, arrivé à Paris, « parvint, indépendamment de Radolin, à la conviction que l'Allemagne n'avancerait pas son affaire par de nouvelles déductions juridiques, mais lui ferait au contraire un tort grave ». L'ambassadeur d'Espagne lui dit que le gouvernement français « ne désirait rien plus vivement que de bons rapports avec l'Allemagne...

mais que ce désir *diminuait chaque jour sous la pression de l'opinion publique* ». Ayant reçu le tél. de Rosen, Bülow, le 8, télégraphia à Radolin : « L'affaire du Maroc *dans les derniers temps a marché ; l'important maintenant est d'en sortir* d'une façon qui maintienne intact notre prestige dans le monde et qui tienne compte de nos intérêts économiques et financiers. » Pour en imposer davantage, Radolin reçut l'ordre « d'agir pour que la presse française ait une attitude calme ».

Ce retour à des intentions plus conciliantes chez Bülow était probablement non seulement la conséquence d'une attitude plus ferme de l'opinion publique chez nous, mais aussi des avis qu'il recevait d'Angleterre. Ils avaient d'abord été rassurants : le 16 juin, Lansdowne avait assuré à Metternich « que la nouvelle que l'Angleterre nous avait offert une alliance *offensive* et défensive... était complètement fausse » ; mais, le 28 suivant, le ministre avait averti que « si l'Allemagne commençait la guerre d'un cœur léger, il était impossible de prévoir jusqu'où l'opinion publique pousserait à soutenir la France » ; les révélations de Delcassé dans le *Gaulois* du 12 juillet avaient suivi ; quand Metternich, le 19 juillet, interrogea Lansdowne à leur sujet, ce ministre se contenta de s'en référer à ses déclarations précédentes et l'ambassadeur crut devoir avertir Bülow qu'à son avis, en cas de guerre, la flotte anglaise serait à côté de la nôtre ; le 22 juillet, arriva de divers côtés l'avis que le roi Edouard était alors très excité contre son neveu Guillaume et déclarait avoir perdu confiance en lui ; et Metternich concluait : « La question du Maroc nous a amenés *un peu plus près d'une guerre avec l'Angleterre.* » Ces avis confidentiels avaient été suivis de scènes d'enthousiasme lors d'une visite de la flotte française en Angleterre (7-14 août) et de l'annonce que la flotte anglaise irait manœuvrer dans la Baltique. En mai et juin, jusque dans notre état-major général, il s'était trouvé des Français reprochant à Delcassé de « s'être vendu à la perfide Albion »

et déclarant que « l'Angleterre et non l'Allemagne était notre ennemie héréditaire », mais le 22 juillet, Metternich constatait « que la première peur semblait avoir disparu chez les Français, avait fait place à un sentiment nettement plus anglophile et qu'ils se croyaient plus sûrs qu'avant du secours anglais ».

Le 9, Rosen fut présenté à Rouvier, Révoil, Dupuy et Etienne. Il trouva « chez tous des sentiments amicaux et le désir d'une bonne entente avec l'Allemagne... Dupuy exprima le vif regret que la promesse d'une politique de franchise cordiale après l'acceptation de la Conférence ne se fût réalisée », mais ajouta qu'il ne doutait pas qu'on n'arrivât à s'accorder bientôt.

Le 10, Rosen fut autorisé à céder sur le maintien du *statu quo* dans la zone frontière et sur le lieu de la Conférence, moyennant le maintien du prêt et du contrat pour le môle de Tanger.

Rosen et Révoil commencèrent alors à négocier. Comme ils ne parvenaient pas à s'entendre, Radolin le 14 appela Dupuy. Celui-ci, qui dut intervenir plusieurs fois, « n'arriva point à obtenir de Révoil que la question de l'organisation de la frontière fût soumise à la Conférence, mais il en obtint la promesse que la France n'y poserait aucune candidature à une situation privilégiée dans l'Ouest ». Révoil céda aussi sur le môle et se contenta d'une participation de moitié dans le prêt, moyennant quoi le lieu de la conférence fut fixé à Algésiras. Avertissant Bülow le 16 de ce compromis, Radolin et Rosen le prévinrent que « c'était l'extrême de ce qu'on pouvait obtenir par des moyens *pacifiques* ». Le 18, Bülow télégraphia que l'arrangement semblait avantageux, mais qu'avant d'avoir conclu, il ne fallait pas « laisser voir de satisfaction (et encore moins de nervosité ou d'anxiété). Nous devons faire, écrivit-il, comme si nous avions fait des concessions par noblesse et facilité à consentir ». Craignant que Rouvier ne ratifie pas, Bülow ordonna de se

plaindre de notre presse, et le 20 Rosen lui télégraphia qu'avec l'aide de Dupuy, on était arrivé à la modérer.

Le 21, Rosen vit Rouvier et obtint de lui la confirmation des concessions faites par Révoil ; il essaya alors de lui faire préciser celles relatives aux candidatures et lui proposa la formule : « Ni la France, ni l'Allemagne ne poseront à la Conférence des candidatures exclusives. Il est entendu que pour l'exécution des réformes (sauf dans la région frontière), l'Allemagne et la France resteront sur un pied d'égalité ». Rouvier sembla disposé à accepter, mais demanda à réfléchir et peu après fit dire par le Turc Léon qu'il ne pouvait pas s'engager par écrit au sujet du mandat général à cause du Parlement.

Le ministre Witte (qui venait de signer le traité de Portsmouth) était arrivé à Paris le 19. Des deux côtés, on s'efforça de le gagner et on lui raconta tout. Witte le 22 au matin approuva Rosen de demander un écrit, mais l'après-dîner, il revint à l'ambassade pour dire que Rouvier lui avait démontré ne pouvoir le faire. Radolin, qui était mécontent que l'on eût envoyé Rosen pour partager avec lui la négociation, se déclara convaincu par l'argumentation de Witte. Rouvier lui-même, un peu après, la répéta à Rosen et ajouta que Révoil n'avait pu exposer que « ses vues personnelles ». Mais Radolin n'avait pas pouvoir pour céder et la négociation dut continuer. Le lendemain 23, Witte alla deux fois le trouver pour lui conseiller de nouveau de persuader à son gouvernement de se contenter de ce qu'il avait obtenu de Rouvier. « Celui-ci, lui dit-il, est prêt à donner une assurance *verbale* qu'il ne demandera pas le mandat de la frontière occidentale, et cela d'autant plus que l'unanimité est nécessaire pour l'obtenir et qu'il sait qu'il n'aura pas la voix de l'Allemagne... mais il ne peut pas donner une promesse écrite qui le perdrait aussitôt devant l'opinion et la Chambre... *Pro forma* et pour ménager la susceptibilité française, il maintiendra la demande du mandat, mais il s'est résigné à ce qu'elle soit refusée... Si d'ail-

leurs l'entente n'a pas lieu, l'Angleterre sera le *tertius gaudens*... Rouvier m'a prié de parler dans ce sens à S. M. l'Empereur d'Allemagne, je vais le faire. »

Le lendemain 24, Rosen télégraphia à son tour à Bülow pour conseiller d'accepter ce que Rouvier offrait, puis le 25, il alla presser de nouveau Rouvier de donner une déclaration écrite. Celui-ci alors lui lut une déclaration qui contenait de telles assurances que Rosen télégraphia à Bülow de s'en contenter, ce que fit celui-ci le 25, en ajoutant : « Plus nous obtenons d'engagements verbaux sans qu'on nous demande d'engagements inverses, mieux c'est. »

Le lendemain 27, Witte vit Guillaume à Rominten. Le Kaiser lui cacha que tout était arrangé et se laissa convaincre par lui de faire les concessions déjà accordées.

Le 28, Radolin et Rouvier signèrent le programme si laborieusement établi. Rouvier à ce moment annonça à Rosen que Loubet désirait le recevoir. Rosen télégraphia à Bülow pour faire approuver ce qu'il dirait au Président ; il lui demanda aussi ce qu'il devait faire au sujet d'offres d'entente que Rouvier lui avait faites pour un chemin de fer et une régularisation de frontière au Cameroun et pour le chemin de fer de Bagdad. Bülow lui fit répondre le 30 :

Etre par son amabilité un trait d'union entre les deux pays est la tâche de l'ambassadeur... Pour vous, qui n'êtes que de passage à Paris, dites au Président sans agressivité que les difficultés des derniers mois viennent de ce qu'on a voulu nous *isoler*... Nous devons aussi, mais sans laisser voir d'empressement, accepter les offres de traiter au aujet des deux chemins de fer.

Rosen exécuta la commission le 2 octobre. Loubet protesta que ni lui, ni aucun Français sensé, n'avait voulu isoler l'Allemagne, que les temps étaient passés où l'on songeait à une revanche et que le besoin de paix croissait.

Le 18 suivant, Rouvier témoigna à Radolin sa joie de ce que le Kaiser lui avait fait dire par Monaco « qu'il ne mettrait plus d'obstacles à la politique française ». Radolin crut

l'instant propice pour parler du Bagdad et du Cameroun, mais Rouvier lui répondit : « Il est vrai que je vous l'ai offert, mais c'était à une époque où j'espérais régler l'affaire à nous deux sans Conférence... Je ne pourrai plus maintenant négocier sur cela qu'après la Conférence. »

ÉMILE LALOY.

L' « EXPRESSIONNISME »

DANS

LES NOUVELLES DE HERMANN KESSER

—

Il est des œuvres qu'on qualifierait d'explosives ; elles éclatent avec fracas. D'autres mûrissent loin du bruit, par une germination quasi cellulaire. De cette dernière espèce semble être l'œuvre de Herman Kesser. Elle n'est pas encore entrée dans le tapage de l'actualité. On dirait d'une musique de chambre, composée dans un recueillement presque monacal et écoutée par un petit cercle de connaisseurs attentifs.

Pourtant dès son coup d'essai — avec son *Lukas Lankhofer* composé en 1912 et dont il nous présente aujourd'hui une version retouchée — Kesser prenait rang, sans conteste, parmi les maîtres de la nouvelle en Allemagne. L'histoire qu'il nous contait là, c'était l'aventure picaresque, et combien tragique, de quelques braves « escholiers » allemands, débarquant à Paris, en l'an de grâce 1572. Bons latinistes, non moins bons protestants, ils ont emporté avec eux leur Cicéron, leur Luther et, précaution nullement superflue en ces temps de guerre de religion, une solide lame d'acier, attachée au côté, droite, fine et froide. « La bouche et la figure barbouillées de grand air, de vin et d'aventureuse humeur », ils font leur entrée, certain soir du mois d'Août — juste la veille de la Saint-Barthélemy. Ils pensaient venir à une fête. Ils tombent au milieu d'un massacre.

Sur cette donnée, Kesser a brodé une tapisserie artistement ouvrée, d'un coloris très riche, qu'on a comparée à

un gobelin aux teintes délicieusement fanées. Certaines scènes se détachent avec un relief saisissant — telle cette fête dans les jardins du Louvre, où les sadiques caprices de Charles IX jettent tout à coup, parmi les plus folles réjouissances, une ombre de froide et sinistre perversité. Mais il ne faudrait pas que ce travail de minutieuse broderie historique nous fît illusion et nous cachât ce qui est bien plus essentiel, à savoir le lyrisme sous-jacent qui anime d'une sève très neuve ces spectres du passé. « Du sang, de la volupté et de la mort », cette formule barrésienne en définirait à merveille la triple quintessence. Car c'est bien cette triple initiation à l'orgie tour à tour somptueuse, cruelle et tragique de la vie, que réservait à Lukas Lankhofer, le jeune premier de la petite troupe, — au bachelier frais émolu de son paisible séminaire d'Augsbourg, — ce monde d'une nouveauté passionnante — *Fraue Welt* — qui se découvre à l'improviste à ses yeux éblouis. Et voilà qui peut-être valait bien les dangers d'un voyage à Paris !

Avec quelles délices il se plonge dans cette découverte, — avec toutes les curiosités, l'impétuosité, les énergies encore vierges d'un sang jeune et barbare ! « Le vin français me tient », dit-il à peine débarqué, « Paris me tient, le roi me tient, le diable me tient ». N'a-t-il pas, le soir de son arrivée, avant même d'être descendu de selle et d'avoir mis pied à terre, saisi au mors et, de sa rude poigne de jeune reître, maîtrisé et arrêté net le cheval emballé que montait une amazone masquée, — au grand dépit des cavaliers de la belle, fort penauds devant cette prouesse tudesque ? Tête baissée, il fonce dans l'aventure folle qui vient s'offrir à lui. Et alors, sur le fond sinistre de la nuit sangiante qu'on sent déjà monter, éclate un épithalame, d'une violence lyrique, d'une fureur et d'une ferveur toutes germaniques, accents nouveaux que les oreilles d'une dame de la cour, au temps de Charles IX, certes ne s'attendaient guère à entendre.

Au reste, simple rencontre de deux curiosités fiévreuses,

entre des êtres que le sang de la race sépare presque aussitôt. Ce qui retient l'aventure de glisser dans le romanesque d'opéra, c'est le réveil brutal. C'est aussi cette impression sinistre de guet-apens qui nous saisit dès le début de l'histoire et donne à tout le récit sa toute particulière résonance. Nous marchons sur un terrain miné, dans une atmosphère de catastrophe. Cette impression s'accroît encore singulièrement du fait que ce sont des étrangers qui traversent l'atroce vision, traqués par un Insaisissable dont ils ne peuvent pénétrer le sens et qui échappe à toute prise. Grâce à cet artifice, le lecteur subit la contagion d'une fantasmagorie, d'une hallucination, d'un délire qui va *accelerando*, jusqu'au paroxysme final, — la scène où l'on voit Lukas Lankhofen, déjà blessé à mort, transporté délirant dans une maison huguenote, au moment où la porte cède sous la ruée des massacreurs, apparaître au sommet de l'escalier, livide, hagard, enveloppé de ses draps sanglants, fouaillant le vide de son épée, telle une Apparition d'outre-tombe, une Evocation diabolique, moins un homme vivant que le *Furor teutonicus* en personne, déchaîné et aux abois, faisant face à la meute des agresseurs pris de panique.

On songera peut-être à Mérimée et à sa *Chronique du règne de Charles IX*. Mais en dépit de quelques analogies superficielles, qui ne voit que la donnée est très différente et surtout que nous entendons ici une tout autre musique? Mérimée *raconte*, en chroniqueur amoureux du document moral, épris d'analyse et de description. Kesser, lui, *voit*, en visionnaire fiévreux. Et précisément cette vision lyrique, angoissée et délirante, présentée dans un éclairage sinistre de catastrophe, c'est toute la quintessence de ce qu'on appellera, quelques années plus tard, l'*expressionnisme*, en Allemagne. Et aussi cette prose nouvelle, avec son rythme haletant, sa notation hachée, heurtée, décousue, de tout l'instantané de la vie, elle est déjà toute là, dans cette première nouvelle de Kesser.

Et peut-être, pour des oreilles averties, ce style lui-même était-il le signe avant-coureur, l'indice secrètement révélateur de la catastrophe, toute proche, que certains esprits en Allemagne sentaient s'amasser dans l'atmosphère devenue étouffante. On se rappelle les prophéties, souvent citées, de Stéfan George, de Heinrich Mann. La seconde œuvre de Kesser, commencée avant la guerre, son roman intitulé *l'Heure de Martin Jochner*, se rattache à cette lignée de prophéties mémorables. L'auteur a certainement prêté beaucoup de lui-même à ce Martin Jochner, figure de journaliste tourmenté et surmené, avec son profil taillé à la serpe, son masque contracté et ravagé. Il souffre de n'être que le baromètre infiniment sensible d'un monde où il étouffe, d'une société qu'il méprise, d'une civilisation brutale qui se résume en ces deux symboles associés : « la malle d'échantillons et le browning ». Et qu'est-ce que cette Presse, dont il rêvait de faire la tribune des grands intérêts de l'humanité, sinon un outillage monstrueux, une mécanique formidablement perfectionnée, au service de puissances inhumaines, — non pas le cerveau régulateur, mais l'automate servilement enregistreur, le phonographe multiplicateur d'une fièvre malsaine? A cette démence scientifiquement organisée il n'y a plus, semble-t-il, qu'une issue, qu'une délivrance : la guerre. « Ce qu'il portait en lui d'effrayant ne pouvait prendre fin que si quelque chose d'effroyable se produisait au dehors. » Alors sonnera peut-être enfin « l'heure de Martin Jochner ».

Reconnaissons là un autre aspect, non moins essentiel, de l'expressionnisme en Allemagne : cet *activisme* social, politique, humanitaire même, attitude nouvelle d'une génération qui ne veut plus de l' « esthétisme » de ses aînés et lui opposera bientôt ses tumultueuses professions de foi, son « geste » révolutionnaire. La guerre, étape nécessaire sur le chemin qui conduira du chaos vers une Forme organisée nouvelle, — (« *vom Chaos zur Gestaltung* », c'est le titre même qu'a donné Keser à un recueil d'articles et

d'essais composés dans la fièvre des événements), — toute une équipe de jeunes intellectuels allemands groupée autour de la petite Revue des *Pages blanches*, les René Schickelé, les Heinrich Mann, les Hermann Hesse, les Werfel, les Kurt Hille, les Rubiner, se sont donné pour mot d'ordre d'européaniser ce message révolutionnaire. Un type nouveau de l'écrivain idéologue se dessine : l'Allemand qui ne connaît plus désormais qu'un horizon européen. Kesser fut de la toute première veillée d'armes. Qu'on relise sa petite nouvelle, intitulée *le Sous-Officier Hartmann va mourir*, écrite dans les premiers mois de la guerre : c'est déjà *in nuce* tout Barbusse et tout Unruh. Nous assistons aux derniers moments d'un grand blessé. Il se prend, dans son agonie, à songer « au petit soldat à la capote bleue » qu'il a tué et par qui il a été blessé à mort. Comme une suprême délivrance, se présente alors à son esprit la vision d'une nouvelle communauté humaine. Et peut-être fallait-il descendre jusque dans les derniers abîmes de l'inhumanité, pour en extraire cette vision libératrice ? — Thème aujourd'hui quelque peu défraîchi. Il faut se rappeler la date : octobre et novembre 1914. Mais *qu'il faille* se rappeler cette date, n'est-ce pas déjà une grave objection ? Comment concilier l'actualité éphémère de l'Evénement avec cette élévation au-dessus de l'histoire et du temps qu'exige impérieusement l'Art ? Comment concilier l'âme de journaliste que porte en lui Martin Jochner avec son rêve d'écrivain, son « geste » révolutionnaire avec sa « vision » d'artiste ?

Ce problème, Kesser l'a résolu admirablement dans une autre nouvelle, *le Fouet*, où d'aucuns ont salué son chef-d'œuvre. Cette œuvre encore est une prophétie. Composée en 1917, elle annonce Spartacus et la Révolution allemande. Mais c'est cette fois la Rome du Bas-Empire — *panem et circenses !* — qui s'évoque en une vision intensément colorée. On est à la veille d'une course de chars qui mettra aux prises les « rouges » avec les « verts ». L'Espagnol Maro, conducteur de chars, le grand favori des « rouges » dans

les jeux du cirque, l'idole de la plèbe, s'éveille le matin dans sa luxueuse villa près de la mer; plus exactement, il sursaute dans son lit, en proie à un cauchemar. Les paupières mi-closes, il voit une forme gigantesque s'avancer vers son chevet. Dieu ou Démon ? Dans la lumière qui entre à flots par la fenêtre avec une éblouissante vision de ciel et de mer méditerranéenne, l'Apparition peu à peu se disloque, se dissipe, se volatilise ; à la fin il ne reste plus qu'un Bras menaçant étendu dans l'espace, brandissant un Fouet immense dont il fouaille les habitations humaines. Rêve symbolique et prémonitoire que nous allons voir se réaliser. Car, dans le cœur de Maro, gronde depuis longtemps une sourde révolte. Il vieillit, il le sait, et que son rival de demain, le prétorien Traven, est le favori de César et de la cour. « Demain, dit-il, je lui foncerai dans les flancs. » Grief plus cuisant : son frère a été ramené prisonnier d'Afrique, victime de la rapacité romaine, et il est condamné à tourner la meule, seize heures par jour, sous un soleil meurtrier. Si la disette règne dans le pays, ne faut-il pas du moins approvisionner largement les légions de César ? Et Maro s'est pris à haïr cette plèbe servile pour les plaisirs de qui, jeune campagnard éleveur de chevaux, il a été arraché jadis aux siens, à sa terre, à son primitif destin :

Que vous ai-je fait, pour que vous m'ayez éveillé et contraint à vous connaître ?

Je n'ai jamais aimé votre image.

De l'or, de l'argent, des lauriers, voilà ce que vous donnez.

Je ne vous ai jamais aimés.

J'aime ceux qui ne savent pas parler, qui ne sont pas rusés et cupides, et qui n'ont d'autre envie que de l'air que l'on respire et de la lumière du soleil.

J'existais dans le regard des chevaux et des chiens.

J'étais venu de la terre et j'étais avec les bêtes.

Vous m'avez enlevé, vous m'avez battu, vous m'avez pourchassé de barrière en barrière.

Grandes, toujours plus grandes ont été les villes que j'ai habitées.

Vous avez versé de l'argent, une pluie d'argent dans mes mains arides ; c'est le butin que je vous ai arraché. Mais vous m'avez laissé passer près de vous, ivre et aveugle, et exister dans le regard doux et tranquille des bêtes.

Ma chair n'est que cicatrice ; mes bras sont des rameaux décharnés ; mon front s'est dégarni. La sueur a rongé mon corps : c'était pour votre plaisir. Mais je suis resté loin de vous, même aux heures où, par milliers, vous vous pressiez autour de moi.

Pourquoi vos mains me touchent-elles ? Quelle barrière allez-vous encore reculer devant mon front ? Pourquoi voulez-vous ouvrir mon visage ? Un jour il s'ouvrira tout grand et il fera peur à voir. Prenez garde !

Entre ce Révolté farouche au visage fermé, et la plèbe aujourd'hui exaspérée par la famine, le rapprochement pourtant va se faire et du choc soudain de ce dynamisme et de cette électricité la catastrophe jaillira. *Panem et circenses !* Le jour où le pain vient à manquer, les jeux du cirque risquent de tourner au tragique pour César. — L'heure du combat approche, qui mettra aux prises Maro et Traven, les « Rouges » et les « Verts ». Dans les rues de Rome, surchauffées par un soleil d'orage, fermente une agitation mauvaise dont à grand'peine les prétoriens parviennent à dissiper les rumeurs pleines de menaces. Mais qu'arrivera-t-il lorsque cette rumeur diffuse se sentira *Une*, concentrée dans l'amphithéâtre trépidant ? Pour que soudain le cirque se dresse contre le Palatin, il suffira d'un symbole et d'un geste. Le symbole — le voici, en chair et en os, qui déjà s'avance sur son char, sous les premiers grondements de l'orage : c'est Maro, l'homme au torse marbré de cicatrices, le cou plissé aux tendons saillants, la tête émaciée et chauve, disgracieusement campé sur ses deux jambes rondes et écartées, d'une main agrippant les rênes, de l'autre brandissant le fouet. N'est-ce pas la vision même de la Révolution, que ce Fouet lancé à travers l'espace, sous un ciel d'orage ? — Et le geste, il va se produire avec l'ins-

tantanéité de l'éclair. Car lorsque Maro, grâce à sa manœuvre de flanc longuement préméditée, a culbuté Traven, — le but déjà dépassé, — le voici, au milieu d'un silence de mort, qui lâche les rênes, lance l'attelage contre la balustrade, juste devant la loge impériale, et, d'un geste suprême et formidable, brandissant son fouet, au moment d'être projeté dans l'arène, en abat l'éclair sur la robe violette de César. C'est le signal qui déclanche la ruée vers les loges.

Dans le sable fumant, Maro, le conducteur de chars, était couché sur ses chevaux. Une clameur de vengeance et de destruction cherchait à pénétrer dans son ouïe défaillante. Il ne la recueillit plus.

Expirant, il se voyait conduisant des chevaux ailés, par des tournants vertigineux, en haut d'une tour dressée dans le ciel, tandis qu'en cataractes de feu des dieux vengeurs descendaient à sa rencontre.

Quand les esclaves noirs relevèrent son corps, qui ne portait aucune blessure sanglante, la mort, détendant les traits de son visage, lui avait fait un masque fier et reposé.

Peut-on analyser ce qui ne veut pas du tout être un récit dans le sens ordinaire, mais, d'un bout à l'autre, une intense et vibrante vision ? Il y a, dans ces courts chapitres, portés par un souffle lyrique dont la puissance ne faiblit pas un instant, une évocation colorée de l'antiquité, un grouillement de vie, une lumineuse intensité et un exotisme bizarre, qui font penser à certaines pages de Flaubert, dans *Salammbô* ou dans *Hérodias*. Mais c'est du Flaubert transposé en lyrisme expressionniste. Car autant le Maître français se plaît à « arranger » une scène, à arrondir un panorama où tout est bien à sa place, à caresser amoureusement sa phrase, bref, à faire quelque chose de « beau », d'une beauté toute plastique, statique, comme immobilisée en un superbe « tableau », autant Kesser aime le geste saccadé, le rythme syncopé, la notation décousue de l'Instantané dans tout ce qu'il a de heurté, de blessant même. La vision surgit chez lui, disions-nous, du choc d'un dynamisme

humain et d'une atmosphère chargée d'effluves. Le récit n'est que la forme extérieure, le réceptacle accidentel qui capte et enserre momentanément ces énergies et les empêche de se diffuser. De même, ce qu'on appelle dénouement, c'est le geste libérateur qui les fait exploser à point dans une catastrophe qui est en même temps une délivrance. Plus qu'une différence de style, ce qui sépare les deux arts, c'est un tout autre sentiment de la vie.

Il est particulièrement un Maître qui semble avoir exercé sur cette génération une étrange fascination : c'est Strindberg, le grand éducateur de l'expressionnisme en Allemagne. Dans deux Essais puissants, Kesser propose à ses contemporains ces deux éducateurs : Beethoven, le Beethoven de l'Eroica et de l'ouverture de Léonore, de qui la musique a apporté au monde les plus prodigieuses explosions lyriques d'une humanité nouvelle, — *tuba mirum spargens sonum*, — et puis Strindberg, l'angoissé, « l'héroïque négateur », l'impitoyable « arracheur de masques », mais aussi le grand visionnaire, qui a dû traverser toutes les laideurs, toutes les maladies, toutes les tortures de l'Inferno moderne, avant de rencontrer sur son « chemin de Damas » la vision salvatrice.

Est-ce ce dernier Strindberg, celui de la période visionnaire et symboliste, qui a orienté Kesser vers le Théâtre ? C'est en tout cas lui qui a rompu le plus délibérément avec la doctrine naturaliste au théâtre, — la fameuse « chambre dont on a simplement abattu un mur », — et qui a donné à l'expressionnisme la formule nouvelle du théâtre compris comme Vision symbolique, qui a fait de la scène, non plus un espace à trois dimensions, mais une sorte d'écran sur lequel le poète fait défiler des rêves et des apparitions tout intérieures, émanations de son moi le plus profond. Kesser a tiré parti de cette formule dramatique nouvelle pour porter au théâtre le débat philosophique et politique qui se livrait au fond de sa propre âme. Ses pièces de théâtre : *Summa summarum*, *Frères*, *Les Voyageurs*, *Beata*,

Sauvetage, ont été représentées, non sans succès, sur quelques grandes scènes allemandes. Dans un décor plus ou moins cubiste et allégorique, de grandes Entités collectives expriment, en un langage volontiers sibyllin, les multiples conflits qui, dans l'Allemagne d'aujourd'hui, mettaient aux prises l'esprit nouveau avec l'esprit ancien. Mais si curieuse que paraisse cette tentative de secouer la tyrannie de l'ancienne illusion « réaliste » au théâtre avec ses horizons resserrés, étouffants et déprimants, pour éveiller chez le spectateur un intérêt plus idéal, s'attachant aux grandes visions libératrices de l'humanité, tout de même la scène exige un minimum de matière « représentable », à défaut de quoi nulle « représentation » n'est même plus concevable. Or, quand on lit certaines de ces pièces expressionnistes, on frémit en pensant à la tâche surhumaine qu'elles doivent imposer aux interprètes chargés de réaliser ces symboles, d'incarner et d'animer d'une vie concrète ces masques schématisés. Ce théâtre de la Vision symbolique pourrait bien être l'écueil de l'expressionnisme allemand.

Si Strindberg a détourné, pour quelque temps, Kesser de la nouvelle, il se pourrait bien que Dostoïewski l'y eût de nouveau ramené. On ne peut s'empêcher de songer aux *Frères Karamasow*, particulièrement à la grande scène finale de la cour d'assises, avec ses dépositions sensationnelles et ses péripéties dramatiques, quand on lit la dernière nouvelle de Kesser, récemment parue, intitulée *Sœur Henriette* (*Schwester*). Certes, comparée au roman monumental de Dostoïewski, cette nouvelle n'est qu'un très court épisode, plus exactement un monologue à la fois parlé et agi, un « monodrame ». Mais elle nous fait assister à une de ces confessions aiguës, à un de ces arrachements de masques, qui mettent à vif l'être moral et l'explorent jusque dans ses plus intimes replis. Nous descendons des hautes cimes orageuses de l'histoire pour pénétrer dans le tragique quotidien d'un simple fait divers.

Un jeune savant, en traitement dans une clinique où il a subi l'opération du trépan, a disparu un matin. A quelque temps de là, on a retrouvé son corps au fond du canal. Suicide ou crime ? L'enquête judiciaire conclut au crime. Et n'est-ce pas l'hypothèse la plus vraisemblable, attendu qu'on n'a retrouvé sur le noyé ni son portefeuille, ni sa montre ? C'est aussi l'hypothèse la plus rassurante pour l'amour-propre de la famille — sinon quel drame de famille caché ferait soupçonner un pareil acte de désespoir ? — et pour le bon renom de la clinique (l'opération avait si bien réussi ! le malade était en bonne voie de guérison). D'ailleurs la justice n'a pas tardé à découvrir une piste. Elle tient même son homme : un jeune ouvrier dont la présence sur les lieux, à l'heure de la catastrophe, a été établie et qu'on a trouvé porteur de la montre du défunt : elle lui aurait été remise ce matin-là, prétend-il, par un passant, la tête enveloppée d'un pansement, l'air hagard et qui tenait des propos étranges. Nonobstant, l'inculpation de meurtre a été retenue et l'affaire vient d'être portée devant les assises. Au nombre des témoins appelés à l'audience figure sœur Henriette, l'infirmière qui a donné ses soins au malade. Interrogatoire de pure forme, à ce qu'il semble, vu les fonctions modestes et le rôle effacé du témoin.

Et pourtant, seule, sœur Henriette *sait*. Elle a reçu les confidences de cet intellectuel raffiné qui l'a initiée à ses recherches de savant, et aussi aux tristesses de son foyer, disons plutôt de son enfer conjugal. Elle sait que l'accident qui l'avait amené naguère à la clinique était déjà un accident « volontaire ». Elle a reçu de lui en dépôt un cahier bleu, sorte de testament philosophique, où s'exprime le nihilisme le plus désespéré, une véritable monomanie mystique du néant et du suicide. Et elle a subi le charme de cette personnalité attachante qui a éveillé en elle tant de pensers nouveaux et de sentiments inexplorés. Elle a subi la contagion de son nihilisme désespéré et comme l'envoûtement de cette résolution que rien ne pouvait plus faire

dévier. Elle a deviné le drame et elle ne l'a pas empêché.

Pourquoi n'a-t-elle pas parlé déjà ? La vérité ! Que voilà une chose qui, en temps ordinaire, paraît toute simple, naturelle et facile! Mais sitôt que la vie se complique et sort de l'ordre normal, que d'entraves imprévues ! Certes la vérité voudrait crier par la bouche de sœur Henriette. Mais des puissances terribles de refoulement y font obstacle. Non pas tant l'inconsciente pression de l'entourage, ou encore la secrète complicité du tribunal qui se contenterait d'une réponse évasive. Mais il y a en elle une intime résistance qu'elle n'arrive pas à surmonter et qui se cabre à l'idée de ce témoignage public où il faudra livrer, sans voiles, à la curiosité de tous les regards, à la malignité de tous les commentaires, le secret du mort, qui est aussi le sien propre, et sur lequel elle-même n'est pas encore parvenue à faire le plein jour.

Deux heures séparent sœur Henriette de l'instant où elle sera introduite devant le tribunal, — deux heures chronométrées minute par minute, seconde par seconde, et dont l'angoisse nous est distillée goutte après goutte. Certes, dans ces courtes phrases saccadées, arrachées à sa fièvre, il ne faudrait chercher aucun de ces beaux « conflits » classiques où se plaisait la grandiloquence morale de l'ancien théâtre. Pas davantage ne nous est présenté un de ces « cas de conscience » proprement analysés, une de ces « dissections » morales prétentieusement artificielles où triomphait naguère un certain roman dit « psychologique ». Tout cela, c'est de la psychologie de « premier plan ». Strindberg, Dostoïewski, et sans doute aussi Freud, depuis, ont passé là-dessus. Or ce qui pour ceux-là fait la réalité psychologique *profonde*, ce n'est pas le « conscient » qui s'analyse et se formule, mais c'est le « refoulé » qui non seulement échappe à l'expression, mais même résiste à toute analyse qui voudrait l'explorer et le libérer ; c'est la *durée vécue d'une angoisse humaine* qui cherche vainement à briser l'étau qui l'étrangle et n'arrive à se manifester que sous

forme de « symptôme » morbide. Voilà la moisissure vénéneuse dont sœur Henriette a senti se répandre au dedans d'elle les ravages sournois. Ce n'est qu'à force de piqûres qu'elle parvient à surmonter l'angoisse envahissante qui la paralyse dès son lever.

Dostoïewski observe quelque part que la longueur d'une rue doit se présenter dans une perspective tout à fait insolite au condamné à mort qui sait qu'au prochain tournant se dressera l'échafaud. C'est quelque chose d'analogue qu'éprouve sœur Henriette pendant la course éperdue qui la conduit de la clinique au Palais de Justice. Le coup de téléphone du médecin-chef donnant avant le départ les dernières recommandations; les propos tenus dans le métro par des indifférents au sujet du crime du jour ; la manchette en grosses lettres d'un journal, relatant un incident d'audience imprévu ; un accident de toilette dû à l'énervement et découvert en cours de route, avec le contretemps affolant d'une réparation improvisée ; puis le cadran d'une horloge aperçu à travers la glace de l'auto qui file ; le ronflement du moteur qui brusquement stoppe et repart après un embarras de voiture, — autant de riens énormes, aussitôt grossis et déformés par l'angoisse, et qui sont comme les points de repère sur le déroulement de cette fièvre dont ils ponctuent les pulsations de plus en plus précipitées. « Qu'est-ce qu'ils disent là ? » se demande sœur Henriette quand elle entre enfin dans la salle d'audience.

J'entends comme un remous de voix à travers une atmosphère ouatée d'air chaud. Je ne vois que, là-bas, le banc des témoins. Devant moi, derrière moi, des regards, rien que des regards. Je me dirige vers la table d'opération. C'est bien une table d'opération, n'est-ce pas, que ce banc là-bas ? Il paraît qu'ils vont m'ouvrir le crâne. Je le sais. Mais je ne me laisserai pas chloroformer.

Mieux qu'aucun commentaire, ces quelques lignes illustrent la manière de Kesser, sa psychologie de trépané et son art de la vision angoissée.

Mais après l'angoisse, la délivrance. Sœur Henriette ne s'est pas laissé « chloroformer ». Elle n'a pas davantage, comme on dit, « parlé ». Trop d'entraves inhibaient encore en elle l'expression — prenons ici ce terme dans toute sa force étymologique : l'*ex-pression* — de la vérité et l'ont comme étranglée au fond de son gosier. Au défenseur qui l'a adjurée, elle qui avait vécu dans l'intimité quotidienne du malade, de dire si elle « croyait » au suicide, elle n'a répondu que par un « oui » faiblement balbutié, — sans se rendre compte que ce balbutiement, à peine perceptible, dans le silence anxieux des consciences, allait pourtant peser d'un poids plus lourd que la mieux étudiée des dépositions. Et puis, après cet effort, il a fallu l'emmener, défaillante, au greffe. Mais là, dans le silence apaisant, peu à peu elle s'est remise du « choc opératoire » ; elle s'est enfin retrouvée, et elle s'est décidée à écrire, tout d'un trait, une lettre au tribunal, qui, dans sa courageuse et digne simplicité, est un superbe cri de vérité humaine. A peine venait-elle de mettre sa signature, que déjà une houle humaine se répandait dans les couloirs, portant jusqu'à elle le message libérateur : « acquitté » ! Le dénouement d'une histoire ? Non, mais le cri d'une délivrance humaine. Il y a dans ces dernières pages un apaisement, une jubilation, une explosion d'humanité triomphante qui, à ce drame de l'angoisse morbide, avec son atmosphère de clinique, met une forte et purifiante péroraison beethovenienne. Peu de pages, à tout le moins, illustrent d'une manière plus saisissante le sens profond qu'une génération a donné à ce mot : « l'expressionnisme ».

Je ne crois pas à la valeur de la littérature d'aujourd'hui, écrivait récemment Hermann Hesse. Je suis prêt à reconnaître que chaque époque doit avoir sa littérature, comme elle a sa politique, ses idéals, ses modes. Mais je ne puis m'empêcher de penser que la littérature allemande d'aujourd'hui représente un cas tout à fait désespéré, qu'elle ressemble à une semence jetée sur un terrain ingrat, sur une trop faible couche d'humus. On

peut la trouver intéressante, toute bourrée de problèmes curieux; mais elle ne me paraît pas moins condamnée à passer sans avoir mûri son grain ni porté aucune récolte qui reste.

Il ajoutait, il est vrai, comme pour tempérer la rigueur de ce jugement :

Il faut cependant aussi reconnaître le mérite d'une pareille littérature, toute de transition, et d'une création artistique devenue à ce point problématique et inquiète. Ce mérite, c'est d'exprimer, sous forme de confession, avec la plus grande sincérité possible, le désarroi de toute une époque.

N'était-ce pas le même diagnostic que Kesser, de son côté, formulait dès 1918, dans un article intitulé *la Voix des Poètes* ?

Ce qui parle par leur bouche, — disait-il des jeunes poètes, ses contemporains, — c'est le cri de détresse d'une époque qui a traversé le chaos d'une longue catastrophe. Des étincelles s'assemblent et voudraient former une lumière. Une aurore cherche à poindre.

Une pareille littérature, n'est-il pas vrai, ne peut être que fébrile, morbide et tourmentée. Sa note dominante est le *cri* d'angoisse et la *vision* délirante. C'est ce qui a fait de Strindberg et de Dostoïewski ses maîtres préférés. Ces jeunes auteurs nous font tous un peu penser à sœur Henriette s'avançant vers le banc des témoins comme vers la table d'opération où on va lui ouvrir le crâne, et refusant de se laisser chloroformer. Mais il y a dans cette recherche du paroxysme douloureux, sans rien qui l'assoupisse, un accent nouveau de sincérité, très particulier à toute une génération qui a été marquée par les griffes de cette terrible angoisse humaine : la guerre. Sans doute, cette génération ne peut prétendre à la sereine architecture des grandes œuvres ni à la massive solidité des compositions de longue haleine. Il lui faut, pour s'exprimer, le lyrisme ur ou, en prose, la nouvelle et l'essai, qui s'adaptent le mieux au souffle un peu court de son inspiration fiévreuse. Et c'est ce qui rend pré-

cisément l'œuvre de Hermann Kesser particulièrement représentative. Sous le volume le plus condensé et dans la formule la mieux appropriée, elle nous donne le document moral de toute une époque.

JEAN-ÉDOUARD SPENLÉ
Professeur à l'Université de Strasbourg.

L'ABBAYE[1]

—

TROISIÈME PARTIE

I

Le frère Etienne aimait à se promener dans l'immense église aux heures où n'y résonnait pas le chant des offices. Déserte, elle ne l'était jamais. De l'aube au crépuscule, des moines et des convers y travaillaient sous sa haute direction et sous les ordres immédiats des frères Odon et Richard, qui commandaient, l'un, aux sculpteurs, l'autre, aux maçons.

C'était une des premières matinées de juillet, deux ans après le meurtre de Bertrand. Le frère Etienne entrait dans sa soixante-dixième année. Il se tenait si droit qu'on ne lui aurait pas donné plus de quarante ans, n'eussent été ses cheveux blancs qu'il portait en abondante couronne. Il ne songeait qu'à témoigner de Dieu par son propre travail, et il pouvait presque se vanter que cette belle église fût son œuvre.

Il s'en tenait à la Règle de saint Benoît qui interdit aux artistes des cloîtres de s'enorgueillir de leurs œuvres. Il ne lui souvenait point d'avoir connu ses parents. Dès sa première enfance, l'abbaye l'avait accueilli, à cause des dispositions qu'il manifestait pour l'étude et pour le dessin. Il n'en était sorti que pour aller voir se bâtir, ou récemment achevées, les belles églises de l'Abbaye-aux-Hommes, à Caen, de Saint-Trophime, à Arles, de Notre-Dame, au Puy. Il avait surtout parcouru le Nivernais et

(1) Voyez *Mercure de France*, n°s 676 et 677.

la Bourgogne, étudiant Saint-Etienne à Nevers, Saint-Lazare à Avallon, Tournus et Cluni.

Dans certaines paroisses il avait vu de vieilles églises contemporaines de l'empereur Charlemagne, de plus anciennes encore, les unes en pierre, les autres en bois, avec des toitures de plomb doré et des plafonds en charpente. Sur les lambris qui recouvraient les murailles étaient peints des scènes de la création, des Ecritures et de la vie du Christ, des passages, des épisodes de combats, de chasse et de pêche, des animaux fabuleux, et les noms figuraient au-dessous des différents personnages. Parfois, les murs disparaissaient sous l'or et sous la soie. Des marbres rapportés de Rome et de Ravenne, des colonnes de porphyre rouge et vert, les voûtes dorées, semées d'étoiles pourpres, formaient un cadre à la fois somptueux et triste. Comme Bertrand, naguère, dans les bois, le frère Etienne rêvait longuement, agenouillé ou frôlant les dalles. Il avait vu les premiers essais d'un art nouveau, plus élancé, à Chartres, à Beauvais et à Senlis; ses idées n'en avaient pas été modifiées.

C'était un sage. C'était aussi un rêveur. Il n'y avait pas, pour lui, de frontières entre le monde visible et l'invisible. Jeune, il avait été favorisé de visions. Une nuit qu'il gravissait l'escalier du dortoir, il rencontra un moine défunt qui lui demanda des prières. Une autre nuit, traversant le cimetière de l'abbaye, à la lueur de la lanterne des morts il vit tous les anciens moines sortis de leurs tombeaux et qui faisaient là une solennelle assemblée. Il connaissait bien le *Polyhistor* de Solinus où sont décrits les monstres qui vécurent au temps des Anciens; ils tenaient le milieu entre l'homme et l'animal, parfois entre l'homme et les dieux inférieurs qui furent, eux aussi, créés par Dieu.

Le soleil du matin pénétrait dans l'église par les vitraux de l'abside. La lumière fraîche progressait lentement sur les dalles. Etienne rôdait autour du chœur

qu'il était dans ses projets de remplacer par un autre, plus digne du reste de l'édifice. Il soupira.

« Hélas! » se dit-il. « Au train dont vont les choses, qui sait quand nous pourrons nous mettre à l'œuvre! Qui sait, même, si les barbares qui nous entourent ne détruiront pas ce qui est achevé! »

Il se promenait là comme dans son domaine. Un synode avait dit à Arras, en 1025 : « Ce que les illettrés ne peuvent comprendre par l'écriture, certaines lignes de la peinture le leur montrent. » Et l'on avait voulu parler tout aussi bien de la sculpture; et Etienne, soit par lui-même, soit en conservant certains chapiteaux de son maître Gislebert, et même de plus anciens, s'était efforcé de mettre sous les yeux des fidèles les tableaux des vérités qu'ils devaient connaître. Il lui suffisait de se recueillir ou de jeter de brefs regards de-ci, de-là, pour voir l'histoire du monde résumée, depuis le tympan du narthex jusqu'au dernier pilier du chœur; et c'est bien ainsi que l'entend la multitude de ces « illettrés » pour qui parlent tous ces petits personnages de pierre, encadrés de feuillages, de fleurs, de fruits et de figures bizarres. Elle regarde avec le même émerveillement qu'elle met à écouter les jongleurs.

Etienne et ses sculpteurs avaient, en eux, de l'âme de cette foule. Ils ne différaient d'elle que par la faculté qu'ils avaient, fouillant la pierre, d'en faire jaillir toutes ces figures figées dans leur immobilité. Ils vivaient, eux aussi, dans ce monde enchanté, et ils distinguaient à peine le Paradis terrestre de la Genèse, de l'autre, qui se cachait dans l'Inde fabuleuse.

Ils ont représenté les scènes capitales de l'Ancien Testament, d'Adam à Tobie, du Nouveau, de la Visitation à l'Ascension, les épisodes de la vie des saints les plus populaires, de saint Pierre à saint Hubert, sans oublier sainte Madeleine qu'on retrouve autour du chœur.

L'antiquité païenne, c'est Janus, une Sirène jouant de

la viole devant un homme qui se bouche les oreilles, un Centaure visant un oiseau, et, se greffant sur elle, la Fable et la Légende dont participent les diables nombreux, tantôt hilares, tantôt redoutables, sous la forme de nains à tête énorme, au front bas, aux cheveux hérissés, à poitrine saillante, luttant entre eux, ou terrassés par les Anges, ou frappés par un archer. Il y a le bestiaire étrange puisé chez les historiens latins et chez les Pères de l'Eglise : basilic moitié oiseau et moitié serpent, éléphants, hommes à tête de chien qu'évangélisa saint Thomas, à oreilles démesurées, pygmées, peuplades sauvages portant l'arc et le carquois. Vices et péchés reçoivent leur châtiment. Au jugement dernier, le Christ, assis, mains étendues, est entouré des quatre animaux et des vingt-quatre vieillards; les anges sonnent de la trompette et pèsent les âmes : les damnés sont engloutis dans la gueule de l'enfer, et les élus se dirigent vers le donjon de la Jérusalem céleste.

Il y a des scènes de la vie familière, dont quelques-unes peuvent être des symboles. Ici, les douze signes du zodiaque avec les travaux et les plaisirs correspondants, des festins de janvier aux dures besognes de la moisson : vigneron taillant sa vigne, femme portant des fleurs, serf, une gerbe de blé, l'un versant dans un moulin du grain que l'autre recueille sous forme de farine, homme enfumant une ruche. Là, de deux jongleurs, l'un joue de la rote, l'autre agite des sonnettes accrochées à un bâton.

Ces innombrables figures sont coloriées d'un blanc jaunâtre, et des traits noirs, fins, en précisent le relief et les détails. C'est insuffisant, et il faut que les yeux des illettrés soient frappés davantage encore. Toutes les parois intérieures disparaissent sous une vaste fresque où les contours des objets et des figures sont cernés par un trait rouge, sous des tapisseries à haute lisse qu'on change suivant la saison liturgique. Avec le rouge, les couleurs dominantes sont le jaune, le vert, le blanc et le bleu,

qu'on retrouve, plus nuancées par les jeux de la lumière, sur les vitraux. Tympans et chapiteaux, parois et vitraux, c'est lui, Etienne, qui en a à peu près tout dessiné sur cartons, laissant à ses artistes le soin de réaliser sur place. Certains piliers sont peints; sur d'autres courent des veines pourpres ou vertes pour simuler l'agate ou le jaspe. Les arcs-doubleaux sont en pierres alternativement grises et marron, et les pèlerins y retrouvent des souvenirs d'Espagne. Les devants des autels sont lamés d'or et. d'argent. D'autres artistes, sous les ordres d'Etienne, ont produit une foule d'ornements en bronze doré, de grands candélabres en cuivre revêtu d'or, ornés de cristaux et de béryls, des reliquaires somptueux, des chandeliers richement émaillés, des triptyques d'ivoire bien ciselé, des ciboires, des calices d'or ornés d'hyacinthes et de topazes, des monstrances, des encensoirs, des bénitiers. Toute l'immense église ruisselle de richesses et de couleurs vives, des dalles aux voûtes, du narthex à l'abside, et lorsque, pour les grandes fêtes, l'abbé ou quelque évêque invité officie sous des ornements non moins éclatants et dont la forme évoque la double Asie chrétienne et fabuleuse, qu'on la respire tout entière dans le parfum de l'encens, que le chœur des moines chante des Proses, des Hymnes et des Antiennes en latin, qu'on voit pour ainsi dire se dérouler, issant de la bouche d'un virtuose, les volutes indéfinies des longs Alleluia, c'est un spectacle qui laisse l'assistance haletante et ravie. Etienne, qui en reste le grand animateur, n'est pas le moins ému.

Il n'y avait, ce matin-là, ni chant ni cérémonie, mais le silence et la pure lumière donnaient au décor rutilant toute sa valeur. On était à la fois ici et partout, aujourd'hui et dans les temps anciens. Que serait demain?

« Dieu seul le sait! » songea le frère Etienne.

Il s'arrêtait tantôt devant une fresque, tantôt sous un chapiteau. « Hélas! Nous vivons en des temps singuliers,

se disait-il. Je ne voudrais pas médire, en mon for, de nos frères de Cîteaux. C'est pour la plus grande gloire de Dieu qu'ils protestent, mais ne se rapprochent-ils pas ainsi de ces Cathares qui blâment le luxe où d'après eux nous vivons? La maison de Dieu doit être digne de lui. S'il nous a donné quelque habileté à construire et à orner, c'est, non pas pour que nous nous en enorgueillissions, mais pour que nous lui en retournions le mérite. Or, de ses églises, Cîteaux bannit sculpture et peinture, puis tissus et métaux précieux. Bernard a reproché à Cluni, et à tous les monastères semblables, ces ornements, ces riches peintures qui attirent le regard des fidèles, dissipent leur dévotion et rappellent les cérémonies judaïques, ces mosaïques du pavé où l'on crache sur le visage d'un ange, ces lions, ces centaures, ces guerriers, ces chasseurs qui jouent de la trompe; et en voilà quelques-uns, en effet, que j'ai dessinés. Et voici plusieurs corps réunis sous une seule tête, plusieurs têtes sur un seul corps, un quadrupède avec une queue de serpent, un poisson avec une tête de quadrupède, un animal dont la partie antérieure est d'un cheval, le reste, d'une chèvre. Bernard, mon frère, vous ne nous comprenez pas. Nous écrivons sous cette forme pour les illettrés qui ne peuvent lire ni les historiens de Rome, ni les Pères de l'Eglise. Les uns et les autres ont attesté l'existence de ces monstres créés, comme nous, par Dieu : vivants, nous ne pourrions les introduire dans son temple; peints, ils ne sont pas redoutables, et ils témoignent de lui. A leur manière ils le louent, et il est bon que son peuple sache qu'ils existent. Et puis, frère Bernard, nous les chargeons de significations que, pourtant, vous devriez connaître : il n'y en a pas un qui ne soit un symbole. »

Il fit une génuflexion en passant devant le chœur et gagna le cloître par la porte qui donne accès à la salle capitulaire. Il s'en fut au scriptorium où il ne vit que le

frère Nicolas, maître des copistes. Tous les deux du même âge, ils se ressemblaient singulièrement, et leur amitié était légendaire : mêmes goûts, mêmes idées, mêmes façons de s'exprimer. Les copistes se récréaient comme les autres. Le frère Nicolas n'aimait pas à se distraire; il n'y avait pas de meilleure distraction pour lui, ni de plus haute, que de merveilleusement transcrire des manuscrits, et leurs enluminures semblaient être des réductions des figures qu'exposaient fresques et chapiteaux de l'église. On y voyait des personnages isolés ou groupés devant des arbres, devant des édifices qui leur viennent à la ceinture; leurs grosses têtes, dessinées de profil, surmontent des corps grêles.

Il n'y avait qu'un point où les deux frères ne fussent point d'accord, et mieux valait qu'il en fût ainsi : quel plaisir auraient-ils eu à se voir quotidiennement si leur entente avait été parfaite? La discussion était le sel qui donnait de la saveur au beurre fondant de leur mutuelle entente. Nicolas est partisan des poètes païens que réprouve Etienne.

— Frère, dit Etienne, je faisais tout à l'heure de sombres réflexions dans notre belle et claire église. Je la voyais déjà détruite par les barbares qui nous entourent, avec ses richesses, ses peintures et ses sculptures.

— Moi aussi, frère, répondit Nicolas. Sans doute au même instant, je me demandais si j'aurais la force, et le temps surtout, vu les circonstances, de mener à bien la copie de *la Thébaïde,* du grand poète Publius Papinius Statius.

— La belle affaire! s'écria Etienne. Un poète païen!

— Ignorez-vous donc qu'il fut baptisé et, comme Virgile qu'il admirait, prophète du Christ?

— Que Virgile l'ait été, frère, il se peut, mais ce ne fut qu'un accident. Maître Alcuin avouait qu'au temps de sa jeunesse il préférait les *Bucoliques* aux psaumes de David, mais sa vieillesse en éprouvait des remords; et

pourtant il avait appris, enfant, à faire résonner la flûte de Castalie et à frapper, d'un pied lyrique, les cimes du Parnasse. Je déteste les poètes païens et leurs récits des actions honteuses de Jupiter et des adultères de Mars. Jeunes gens voluptueux, jeunes filles déshonorées qu'unit un amour, naturel peut-être, mais détestable, ces chants ne peuvent qu'inviter à une faute semblable un cœur grossier, et l'enfant, frappé de l'honneur décerné au vice brûlant, désire déjà suivre les exemples criminels des dieux.

— Mais les vers sont si beaux! Et puis, frère Etienne, si les monstres que vous dessinez si bien sont des créatures de Dieu, croyez-vous que cette faveur ait été refusée aux poètes païens?

— J'ai déjà répondu à votre objection. Je ne les repousse point : je ne les aime pas. Eux aussi, ils témoignent de Dieu à leur manière : j'aime mieux celle des Prophètes et des Pères.

— Je ne peux m'empêcher, répondit Nicolas, de trouver des beautés chez ces poètes que vous n'aimez point. Par les temps troublés que nous traversons, c'est une joie pour moi que d'écouter les échos des flûtes où soufflent leurs bergers, ou les sons éclatants de leurs trompettes guerrières.

— Fasse le Ciel, dit Etienne, qu'elles ne sonnent pas dans nos murs!

— Je veux dire seulement que les combats d'autrefois sont embellis par ceux qui les ont chantés. Frère Etienne, je suis, comme vous, de mœurs paisibles. Nous ne souhaitons ni l'un ni l'autre d'être mêlés à l'inutile tumulte des batailles.

Ils se regardèrent : la paix était à nouveau conclue entre eux.

Alcuin avait coutume de dire qu'il y a plus de mérite à copier des livres qu'à planter des vignes, et l'écolâtre lui-même y eût sans doute souscrit. Nicolas connaît cette

sentence, et l'on dirait qu'il n'est né que pour la justifier. Comme Etienne vers le dessin, de bonne heure il fut attiré vers les livres. Comme lui élevé par l'abbaye, depuis plus de cinquante ans il contribue à accroître sa bibliothèque. Il veut que les livres copiés et enluminés par lui, ou sous ses ordres, lui survivent. Il y apporte tant de soin qu'il lui semble que c'est lui-même qui les écrit, plutôt que de les transcrire. Si peu qu'il pense à son propre renom, si fort qu'il soit persuadé, comme le frère Gauzbert, que nous touchons à la fin des temps, il lui arrive de songer vaguement aux siècles qui peuvent succéder à celui-ci. Il ne lui déplaît pas d'imaginer un homme qui, retrouvant un livre copié et signé par lui, évoquera sa mémoire. On le verra coulant des jours paisibles à l'abri du besoin et des intrigues. A son propos on évoquera les fraîches matinées de printemps, les tièdes matins d'été où, à la lumière naturelle, il reprend la page inachevée de la veille. On évoquera les brumeuses après-midi de novembre, sombres, de janvier, où, sous une lampe d'argent, il poursuit son œuvre. On dira de lui : « Sa vie s'est partagée entre l'Eglise où il priait, et le scriptorium où il copiait et enluminait. Il regrettait que réfectoire et dortoir lui ravissent des heures précieuses; pourtant, voyez quels beaux livres il nous a laissés! »

Ils sont en papyrus, en parchemin ou en vélin, teints en pourpre quand ils doivent recevoir des caractères d'argent, laissés à leur couleur naturelle quand on copie à l'encre noire. Des esprits austères, comme Theoffroi d'Epternac, reprochent aux Clunistes de moudre l'or pour peindre les lettres capitales. On utilise aussi le minium soit pour les initiales, soit pour attirer l'attention sur les titres et passages remarquables.

Nicolas a sous ses ordres douze copistes choisis, non point parmi les moines les plus instruits, mais parmi ceux dont l'esprit s'élève difficilement au-dessus des con-

naissances élémentaires : ainsi ne risquaient-ils pas d'être troublés par les images voluptueuses, par les objections contre la foi qu'auraient pu éveiller en eux les livres qu'ils transcrivaient. Deux autres, dont les mœurs et les idées sont au-dessus de toute atteinte, contrôlent leur travail; pour gratter les lettres défectueuses, ils se servent du quinniens à manche d'ivoire, après en avoir référé au frère Nicolas. Par ses soins, Vézelai possède un peu plus de cinq cents volumes, dont les gloses sur l'Ecriture et les traités de certains Pères représentent une bonne moitié. Il s'y ajoute de nombreux fragments de Tite-Live, Cicéron, Sénèque, Ovide, Suétone, Quintilien, Végèce, Macrobe et Virgile. La médecine est représentée par Hippocrate, Galien et Oribase, l'astronomie, par le *de Cyclo lunari,* de Bède, et, depuis plusieurs mois, Nicolas donne tous ses soins à *la Thébaïde.*

Sur les douze pupitres, douze feuillets étaient étalés, inachevés. Etienne les honora d'un regard rapide; puis, la cloche sonnant l'heure de Tierce, il retourna à l'église, avec son frère Nicolas.

II

Toute l'abbaye souffrait de la même inquiétude, à l'exception d'une dizaine de moines, qui estimaient que l'abbé pouvait faire les concessions qui lui étaient demandées. Mieux valait, selon eux, céder un peu, de bon gré, que de se faire ravir beaucoup par la force. Ils n'auraient pas voulu pour eux-mêmes des austérités de Cîteaux où les moines sont assujettis presque aux mêmes travaux que les convers, où l'on ne vit que de pain d'orge, de légumes et d'eau, mais ils compatissaient par la parole aux souffrances d'autrui, et ils admettaient que l'abbaye se dépouillât de quelques-uns de ses avantages, à la condition tacite qu'ils n'eussent pas à en souffrir.

Tous les autres faisaient front contre l'ennemi com-

mun, qui s'agitait tout près et autour d'eux. Les anciens se rappelaient le meurtre d'Artaud, moins effrayés que les novices tremblants à l'idée qu'en cet asile de paix pussent se dérouler des scènes de pillage et de tuerie.

A la collation, le soir de ce même jour, l'abbé Ponce leur parla à nouveau. Il n'avait pas de parchemins à feuilleter. Depuis deux ans, il avait vécu lui-même toutes les péripéties qu'il se proposait de résumer. Il dit :

— Mes frères, il ne servirait de rien de nous dissimuler que l'heure est grave. Depuis deux ans, je vois monter autour de nous les flots de la révolte. Serons-nous submergés? J'ai la certitude que Dieu ne le permettra point, mais il peut être dans ses desseins de nous éprouver plus encore. Il y aura bientôt deux années révolues que, à peine terminées les fêtes de notre très sainte protectrice Madeleine, Guillaume a établi le blocus autour de notre ville. Certains d'entre vous me reprocheraient-ils, comme on a fait à l'extérieur, de dépasser les limites de l'intransigeance? J'ai d'abord cédé, devant l'animosité de plusieurs de nos sujets qui, m'accusant d'être cause de tous leurs maux, prétendaient qu'ils ne seraient heureux que quand, rejeté le joug de l'Eglise, ils se seraient émancipés avec l'autorisation du comte; celui-ci je suis allé le trouver, accompagné de plusieurs d'entre vous. Nous lui avons promis de faire tous nos efforts pour lui donner satisfaction. Il nous accorda d'autant plus volontiers une trêve qu'il partait pour Saint-Jacques de Compostelle.

« Quel malheur que les pèlerinages ne transforment pas les hommes! Guillaume en revint même avec des sentiments plus détestables encore puisque, sa fureur ne connaissant plus de bornes, il reprit l'interdiction des marchés et des foires pour les marchands et pour les pèlerins. Plusieurs de ses barons en profitèrent pour piller nos biens, dévastant et rançonnant nos granges, enlevant nos récoltes serrées, notre bétail et nos serfs.

Nous vîmes réapparaître, avec ses prétentions, Henri, l'évêque d'Autun, soutenu par son frère Eudes, duc de Bourgogne, qui nous fit, comme Guillaume, subir mille vexations. Henri voulait nous soumettre au même régime que les autres Eglises de son diocèse. Je lui répondis une fois de plus que je ne suis ici que le vicaire du Pontife souverain, à qui je fis part de ces discussions renouvelées, et qui me convoqua à Rome. Cela se passait vers le milieu de l'année dernière, 1151, où nous obtînmes une trève de huit jours qui nous permit de célébrer les fêtes de la Madeleine.

« Avant que de partir pour Rome, je donnai une nouvelle preuve de bonne volonté en offrant au comte, qui l'accepta, à titre de transaction, une somme de soixante livres. A Rome, je discutai avec Henri, qui invoquait les faits, tandis que je me réclamais du droit. Le pape confia l'enquête à l'évêque de Langres et aux abbés de Tournus et de Reigny, tout en m'engageant à résister au comte. Il me parla du glaive de saint Pierre, avec lequel on coupe l'oreille à la révolte. Sans doute! Mais le glaive est loin de nous, et la révolte est à nos portes. Et puis, qu'est-ce que de ne lui couper que l'oreille! Je rentrai à la fin du mois de janvier de cette année 1152. De la décision du pape je fis part au comte qui, avec la complicité d'Henri et de son frère, reprit blocus et pillages, plaçant, non seulement Vézelai, mais la région entière, sous la surveillance de ses barons, avec ordre d'envahir, au besoin, notre abbaye, d'incendier nos granges, de nous tuer, ainsi que nos serfs.

» A qui pouvions-nous avoir recours? Rome, trop lointaine, ne nous était d'aucune utilité. Nous n'avons pas d'hommes d'armes pour résister à la force par la force. J'écrivis au roi Louis pour lui exposer notre affliction. Il m'invita à comparaître avec notre adversaire devant la Cour de ses barons. Guillaume dit que nous sommes dans son avouerie qu'il tient de concession royale, et de

ses parents par droit de mariage. Je rappelle avec fermeté l'esprit de la fondation de l'illustre comte Gérard, et les privilèges aussi vivaces aujourd'hui qu'il y a trois siècles. Louis propose l'arbitrage de plusieurs de ses barons. Que devais-je faire? De reconnaître une juridiction laïque, c'était abandonner nos prérogatives. Je réponds donc que je me suis contenté d'implorer la protection royale contre des violences sans excuse, mais que je ne puis accepter comme juge que le pape. En réalité, je crains que les barons ne donnent raison au comte. Je n'accepte que l'arbitrage des légats que vient de désigner le pape : dans quelques jours, ils seront nos hôtes. Ce sont le cardinal Jean, qui rentre de Grande-Bretagne, et le cardinal Jordan, qui vient d'être nommé légat auprès du roi Louis. Qu'en résultera-t-il? Nous le verrons.

» Cependant, il me semble que notre ciel se charge de nuées menaçantes. Depuis près de deux années que nous ne sommes libérés du blocus que par trop rares intermittences, la vie nous est devenue difficile. Quand nous n'avions contre nous que Nevers, nous pouvions encore, au prix d'un long détour par Avallon, mais qui nous permettait de voyager surtout sur les terres du duc de Bourgogne, rejoindre la grande route d'Auxerre, et pèlerins et marchands pouvaient nous imiter, tant à l'aller qu'au retour. Aujourd'hui que le duc lui-même est contre nous, ce n'est qu'en courant les plus grands risques que nous nous déplaçons. Quant à l'état où sont la plupart de nos granges, je préfère de ne vous en parler pas. De ce double fait, nous subissons des pertes considérables.

» Et je n'hésite pas à dire que ce ne serait rien si nos ennemis les plus acharnés n'étaient pas à l'intérieur même de notre ville, et Nevers n'aurait que peu de recours contre nous s'il n'avait ses meilleurs alliés aux portes de notre abbaye. Ce sont les industriels, dirigés par Hugues, les changeurs, par Simon, les marchands, par Galimar, les artisans, par David Longuebarbe.

» Je ne dirai pas que la population entière soit liguée contre nous : grâce à Dieu, la majorité de nos sujets nous restent fidèles et soumis, mais n'oubliez pas qu'en quantité le levain est toujours très inférieur à la pâte, et que, n'eussions-nous contre nous que mille hommes résolus, nous serions très gênés de leur résister, surtout s'ils étaient appuyés et dirigés par des gens d'armes du comte et de ses vassaux. Lorsque fut commis le meurtre de notre frère Bertrand, quel pouvait être le nombre de ceux qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour lever l'étendard de la révolte? Etaient-ils cent? Je n'oserais l'affirmer. Qu'ils soient mille aujourd'hui, il n'est que probable, hélas! que je suis au-dessous du chiffre exact. C'est le blocus qui les a amenés à l'état d'exaspération où ils sont; mais, s'il n'y avait pas eu, dès l'origine, des exaspérés parmi eux, on pourrait prétendre que le blocus n'aurait pas eu lieu. Ils se plaignent d'un état de choses qu'ils ont créé. Ils font des vœux secrets pour que nous ne cédions, ni le comte, ni nous, afin d'avoir aux yeux du monde un prétexte, sinon une excuse, à la révolte évidente. Ils y perdent? Peu leur importe, pourvu que leurs exécrables principes tirent, du succès final, une justification. Au fond, ils se moquent du gain d'argent, pourvu qu'ils aient gain de cause.

» Ces principes, vous les connaissez. Ce sont ceux de l'horrible association que l'on appelle commune et qui permet à des manants de traiter d'égal à égal avec ceux que Dieu plaça sur cette terre pour commander à autrui. Vous étonnerai-je en vous apprenant ce que je soupçonnais depuis longtemps? Hugues, l'âme de la révolte, est un infâme Cathare; ceux qui l'écoutent, sans accepter toutes ses monstrueuses doctrines, ont tendance à se laisser convaincre, mais ils s'entendent, lui surtout, à cacher leur jeu. Ils se sont juré de garder le secret, et de les dénoncer aux foudres de l'Eglise ne servirait de rien. Une enquête serait inopérante. Ils rencontreraient des

complices, quant au silence, jusque parmi ceux de nos sujets qui restent le plus attachés à notre sainte religion. Mais je sais que, ce qu'ils veulent abattre, c'est notre pouvoir spirituel aussi bien que temporel.

» Que décideront nos deux légats? Je ne veux pas le préjuger. Je serais seulement étonné qu'ils nous donnent tort. Quant aux séditieux, nous leur prouverons que nous avons Dieu pour nous, et nous répéterons les paroles du Psalmiste : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam. Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.* La maison, c'est cette abbaye que nos prédécesseurs ont fondée et construite, et que nous avons développée, et que nous agrandirons encore, car elle est sous la garde du Seigneur. La cité, c'est cette ville de Vézelai qui, sans nous, ne serait point née, que des esprits funestes voudraient détourner de ses devoirs envers nous, c'est-à-dire envers Dieu : demandons-lui de la garder contre elle-même, pour qu'elle ne périsse pas.

L'abbé Ponce se tut. Cette fois, il y eut des rumeurs d'approbation. Des groupes se formèrent dans la salle capitulaire autour de lui, du prieur Hilduin, de l'écolâtre Rainaud, du frère Gauzbert, des frères Etienne et Nicolas, et de quelques doyens. Les dix dissidents n'étaient pas réunis. Ils faisaient partie des divers groupes, se contentant d'écouter, allant jusqu'à approuver, d'un hochement de tête. Tous étaient d'avis de résister.

Ils savent pourtant qu'en mainte ville émeutiers et bénéficiaires du régime ancien en sont venus aux mains, que, parmi ces derniers, il y eut des victimes, mais ils ne croient pas qu'ici l'on doive en arriver à ces extrémités. Ils croient à la menace plus qu'à sa réalisation. S'il leur est de plus en plus difficile de quitter la ville, ils gardent toute licence de sortir de l'abbaye sous les prétextes les plus divers. Leurs sujets leur font toujours bon visage. A ceux qui aiment à y fréquenter, les tavernes

restent accueillantes, et jamais un cri hostile n'y salue leur entrée. Ils restent étonnés de la révélation que vient de leur faire leur abbé : Hugues, Simon, Galimar, David Longuebarbe, et tels de leurs séides qu'ils devinent, ont avec eux les mêmes manières que par le passé. Le péril leur semble incertain et facile à conjurer avec de l'audace, et Ponce n'en manque pas. Il suffit de l'entendre et de le voir parler, serrant les mâchoires, ponctuant ses phrases de gestes durs, pour être convaincu que le gouvernail de la nef est tenu par un pilote expérimenté, qu'elle ne sombrera dans aucun déluge, et qu'elle se maintiendra sur le sommet de cette colline comme l'arche sainte de Noé est venue reposer sur le mont Ararat.

III

Cette année 1152, la foire devait ouvrir le mercredi 23 juillet. La veille, dès l'après-midi, il y eut grande réunion chez Simon le changeur. Seule, la maison d'Hugues pouvait rivaliser avec la sienne; encore n'y respirait-on pas la même atmosphère d'insouciance et de plaisir. Aussi riche que Simon, Hugues était de tempérament plus austère; Guillaume préférait l'hospitalité de Simon.

Sa maison était la plus belle du quartier des changeurs qui, s'étendant à droite de la rue principale, commençait à la hauteur de l'abside de l'église Saint-Pierre pour rejoindre quelques maisons extérieures de l'abbaye. Des habitations voisines à peine se distinguait-elle par sa façade. Le comptor était installé dans le vestibule. Plus loin, et au-dessus, s'étendaient des appartements composés chacun de plusieurs grandes salles toutes meublées avec un luxe que nombre de châteaux ne connaissaient pas. Les solives des plafonds sont sculptées et peintes. Des tapisseries cachent les portes, recouvrent

les murs, des lambris en bois aussi, qui se relient à des bancs fixes chargés d'étoffes brillantes et de coussins. Aux fenêtres, il y a vitraux et volets doubles, dans leur ébrasement, des volières et des fleurs. Les grandes cheminées ont des landiers non moins volumineux que ceux des auberges, mais plus riches, et agrémentés de brindilles de fer étampé. Partout, des armoires et des bahuts aux claires ferrures finement ciselées, des stalles aux montants recourbés et ornés de sculptures, au bois rehaussé de vives couleurs et d'incrustations d'or et d'argent, des fauteuils, des chains et des sellettes, des coffrets d'ivoire, de cuivre émaillé, peints en vert ou en pourpre, enfermés dans des enveloppes de cuir à gaufrures. Sur les buffets, il y a de la vaisselle de prix, des pièces d'orfèvrerie pour la montre : drageoirs, pots de confitures et d'épices, aiguières, écuelles, hanaps, bronzes, figurines et reliquaires. Des lampiers en argent, enrichis d'émaux et de boules de cristal, sont par plusieurs chaînes suspendus au plafond. Le rez-de-chaussée communique avec les deux étages par trois escaliers de pierre construits à l'entrée, au milieu et à l'arrière de la maison. Viennent le jardin avec ses arbres, sa pièce d'eau et ses volières, et les communs où vit une domesticité nombreuse.

Dans la plus vaste salle, la table était dressée en fer à cheval. Il n'y avait pas moins d'une cinquantaine de convives : le comte de Nevers et quatre de ses barons, Hugues et Galimar, Simon, David et Aymon, changeurs, sept des principaux marchands et leurs familles. Malgré son rang inférieur, David Longuebarbe y était aussi, avec son fils, mais il n'y avait aucun représentant des serfs des villages. N'aurait-elle pas été l'hôtesse qu'Ermengarde, la jeune femme de Simon, eût encore été la reine du festin, tant sa beauté et sa distinction naturelle éclipsaient toutes les autres. Grande, svelte et pâle, à trente ans elle en paraissait vingt. A la voir, on n'aurait point

soupçonné qu'elle fût la petite-fille d'un serf jadis affranchi par l'abbaye. Par son intelligence, son père s'était assez vite enrichi dans la profession de changeur. Simon, quand il arriva de Souvigni-en-Bourbonnais, entra en relations avec lui, conquit sa confiance, si bien qu'en 1142 il épousa la jeune Ermengarde. Toutes, cependant, avaient fait toilette, les hommes aussi, et c'était une profusion de couleurs violentes où dominaient le rouge, le vert et le bleu.

A l'entour de la table couverte de doubliers jonchés de roses, étaient dressés les buffets lourds de vaisselle, de hanaps, de barillets en bois précieux remplis de vins, de liqueurs, d'eaux de senteur, de sauces et d'huiles. Tous les convives s'étaient lavé les mains, et ce fut une rumeur quand ils s'assirent, le comte à la droite d'Ermengarde à qui Simon faisait face. Guillaume, à l'instar du roi Louis, s'était fait raser la barbe et portait les cheveux plats. Certains jours, il enviait le sort de ces barons qui, partis pour combattre l'Infidèle, en Espagne ou en Sicile, y sont restés, séduits par la beauté du ciel et par la douceur du climat. De leurs plus belles captives ils ont fait leurs femmes. Etendus sur les sofas, entourés de sacs d'or et d'argent, touchant des étoffes de brocart et de soie, ils les font jouer du luth et chanter en cette langue arabe qu'ils apprennent à parler. Il avait l'air méprisant des chevaliers qui souvent ont exposé leur vie, alors que tous ces manants coulaient des jours sans risques à l'ombre de leurs comptoirs et de leurs boutiques; mais plus d'un, et Simon en particulier, lui avait rendu service en lui prêtant de l'argent. Il gardait pour lui son orgueil, et ses barons, un peu dispersés non loin de lui, l'imitaient. Mais il était aisé de voir que les femmes leur eussent volontiers été tendres; et ce leur était d'autant plus facile que les cinq chevaliers étaient placés, chacun, à côté d'une des plus jolies : il fallait que les époux en prissent leur parti. Ces couples formés pour la durée

d'un repas mangeaient à la même écuelle à oreilles et buvaient au même hanap.

Déjà des chiens et des chats rôdaient sous la table, sur le parquet couvert de roses et de glaïeuls, entre les jambes des quarante serviteurs qui s'empressaient et les bousculaient, aboyant, miaulant, dans l'attente des os et des déchets qu'on leur jetterait.

Il était cinq heures après midi. Le repas dura longtemps, tant furent nombreux les mets : perdrix lardées, filets d'ours, quartiers de sanglier et de cerf à la sauce poivrade, poulets frits au lard, chapons en rôt à la sauce giroflée, connins et malarts, truites et saumons, les convives n'avaient que l'embarras du choix et tâtaient de tout. Malgré leur vie sédentaire, les manants n'avaient guère moins d'appétit que les chevaliers, ni les jolies dames que les hommes. Un de chaque couple tendait son hanap vide à un échanson qui le remplissait jusqu'aux bords de vin de Chablis, de la Rochelle, d'Anjou, de Beaune qui n'est pas jaune, mais vert comme corne de bœuf. Leurs doigts tachés de sauce lorsqu'ils prenaient un morceau de viande découpé, ils les essuyaient au doublier tombant sur leurs genoux. Ils mangeaient sur des tranchoirs de pain dur, tantôt déchirant les mets à belles dents, tantôt usant de leurs couteaux. Autour de chaque plat nouveau, l'intendant promenait une corne de licorne qui se fût mise à suer si la nourriture avait été empoisonnée.

Tous les couples ne se composaient pas d'un homme et d'une femme. Il y en avait de deux personnes du même sexe. A mesure que s'empourpraient les visages, on aurait pu entendre, dans le brouhaha, des phrases échangées soit en confidence, soit pour étonner les voisins.

— C'est à Paris qu'on trouve le plus facilement une maîtresse. Dames et demoiselles vont en grand nombre dans l'île, ou près de Saint-Germain où elles carolent, ou

au Parvis. Que de baladeurs au marché et sur les places!

— La courtisane, comme la Chimère, participe du lion par sa belle figure qui ravit la proie, de la flamme par l'ardeur de la passion qu'elle inspire, du serpent par le poison fatal qu'elle distille.

— Quelles sont les femmes qui profitent le plus à l'homme? La brune, quand il fait froid, la blonde, quand il fait chaud, les jeunes, dans tous les cas.

Quelqu'un racontait l'histoire de saint Martin qui chevauche en la compagnie d'un envieux et d'un convoiteux. « Que l'un de vous me demande une faveur, dit le saint. Je la lui accorderai, et l'autre aura le double. — Que je perde un œil! dit l'envieux. — Et le convoiteux devint aveugle. »

Un autre disait les villes qu'il avait vues : Gand, Ypres, Arras et Lille, fières de leurs maisons, teintures, draps et trésors, Caen, regorgeant d'églises, Tours, riche en arbres fruitiers, Angers, en vignes, Nantes, voisine de la poissonneuse Loire et qui fait grand commerce de saumons et de lamproies, Narbonne au port plein de vaisseaux.

— Ce n'est rien, dit le vieux Galimar qui avait des connaissances dépassant sa condition. De même que la lune passe en clarté les étoiles, Paris élève sa tête au-dessus des autres villes.

— Ce n'est pas vrai! protesta-t-on. Et Provins! Et Orléans!

— Elle est assise, continua-t-il, imperturbable, au sein d'un vallon délicieux, au centre d'une couronne de coteaux qu'enrichissent à l'envi Cérès et Bacchus. La Seine, ce fleuve superbe, entoure de ses deux bras une île qui est la tête, le cœur et la moelle de la ville entière. Deux faubourgs s'étendent à droite et à gauche, dont le moins grand ferait encore l'envie de bien des cités. Ils communiquent avec l'île par deux ponts de pierre : le Grand Pont, tourné au nord, du côté de la mer bretonne, le

Petit, qui regarde la Loire. Le premier, large, riche, commerçant, est le théâtre d'une activité bouillonnante; d'innombrables bateaux l'entourent, chargés de denrées. Le Petit Pont appartient aux dialecticiens qui s'y promènent en discutant. Dans l'île, à côté du palais des rois, on voit le palais de la philosophie, où l'étude règne seule en souveraine. Quand je vais à Paris, c'est là que je fréquente de préférence, une fois conclues mes affaires au Grand Pont. Quel dommage que ma vie ait été mal orientée !

Un autre prétendait avoir vu plusieurs fois le roi Louis et lui avoir parlé.

— Son juron favori, disait-il, c'est : « Par les saints de Bethléem ! » Il aime beaucoup sa résidence de Lorris, parce qu'on y est à l'entrée d'une giboyeuse forêt. Il est dommage qu'il ait épousé cette Aliénor, qui a aimé en Palestine le sultan Saladin, âgé de douze ans, et son oncle Raimond de Poitiers, presque un vieillard. Si bien que Louis a dû la répudier au mois de mars dernier.

— Seigneur, disait à Guillaume la belle Ermengarde, parlez-moi un peu de la Croisade où vous fûtes.

— Bah ! répondit-il. Elle a été conduite en dépit du bon sens par ce Louis qui se prétend roi et possède à peine un peu plus de terres que moi. Mais j'ai vu Damas, abritée sous ses grands orangers, fraîche et toute verte dans un val bien arrosé, au milieu du désert, et ses faubourgs ne sont que vergers, Nicée, penchée sur son lac ombragé de forêts, Jérusalem, toute blanche dans son ravin desséché, Césarée, éparpillée parmi ses jardins, Tyr, retranchée dans son île, le Caire, avec ses palais de marbre et d'or cachés dans des bosquets pleins d'oiseaux merveilleux.

— Comme ce doit être beau ! soupira Ermengarde qui n'avait jamais voyagé que dans la région. Elle disposait d'un chariot peint et doré, à quatre roues. Elle y était étendue sur des coussins.

— Sans doute, répondit le comte. Mais la gloire des combats? Ah! La première Croisade, ce fut tout autre chose.

— Vous n'y étiez pas, dit-elle en souriant.

— Non, belle Ermengarde! Et je m'en félicite, car je serais vieux aujourd'hui, mort peut-être; et je n'aurais pas les délices de vous voir; ou bien, vieilli, vous n'auriez pour moi que mépris. Mais j'en ai trop entendu parler pour ne point la connaître comme si j'y avais pris part.

La table était assez large, le bruit assez violent pour que Simon n'eût pas entendu les paroles qu'il venait de prononcer à mi-voix, mais il les devina. Que le comte fût épris d'Ermengarde, qu'elle-même le regardât non sans bienveillance, il s'en était aperçu depuis que, revenu de la Croisade, Guillaume avait succédé à son père à la tête du comté de Nevers.

Le crépuscule s'annonçait de loin. Les serviteurs allumèrent lampiers, bougies de cire et cierges. Le moment de l'entremets était venu. Des cygnes, des paons rôtis ayant encore toutes leurs plumes, furent placés au milieu de la table devant la belle Ermengarde, et l'on vit entrer Tranchecoste et Brisepot que Simon avait retenus pour ce soir-là où la foire n'était pas encore ouverte. Les deux compaings étaient restés, l'un aussi maigre, l'autre aussi gras. Ils s'avancèrent avec force salutations, tenant, l'un sa rote, l'autre sa chifonie. Bien qu'ils se fussent largement repus et abreuvés dans les cuisines, ils ne refusèrent pas le hanap de vin que Simon leur fit apporter.

— Belle dame, dit Tranchecoste à Ermengarde, nous sommes à vos ordres. De quoi voulez-vous que nous chantions?

— De la Croisade, répondit-elle immédiatement.

Les deux compaings préludèrent par une ritournelle, et, pendant que l'assistance continuait de manger et de

boire, et, de-ci, de-là, de causer à voix basse, d'étranges images furent évoquées pour elle.

Godefroi, duc de Bouillon et de Lotharingie, est né avec un collier d'or qui lui permet de se métamorphoser en cygne, et avec la marque, sur le bras, d'une épée surmontée d'une croix. Il porte la couronne et le glaive de l'empereur Vespasien. Pierre l'Ermite, petit, maigre, brun, à longue barbe grise, pieds nus, s'en va sur un mulet dont on s'arrache les poils comme autant de reliques. Il montre une lettre qu'il a reçue du ciel, et où il est dit qu'il faut chasser les païens de Jérusalem. Avec une bande d'Allemands précédés d'un chien et d'une oie, des foules le suivent, qui pillent, incendient et tuent. Les voici dans les immenses forêts des Boulgres où elles empruntent une antique voie tracée par les hommes d'armes romains, entre une double haie de hêtres, de chênes et d'impénétrables buissons. C'est Constantinople, avec ses immenses tours remplies de soie, de pourpre et d'or. C'est le pays des Parthes, qu'on appelle Turcs par corruption de langage, et qui ont vaincu l'empereur de Babylone. Gentils et Sarrasins sont la gent de Pharaon.

Les vrais guerriers ont suivi une autre route, Raymond de Toulouse traverse la Dalmatie et la Slavonie; ce ne sont que déserts et montagnes sans chemins. Trois semaines durant, on ne voit ni bétail, ni oiseaux. Quand les différentes armées sont réunies, si quelqu'un désire savoir leur nombre, qu'il compte les grains de sable de la mer, qui sont au-dessus de tout calcul, les étoiles du ciel, les feuilles et les fleurs qui croissent au printemps. Les Francs ont le regard hautain, l'esprit fier, la main prompte aux armes et rapide à la défense, lente à l'épargne. Autant que la poule s'oppose à l'oie, les Provençaux font contraste par les mœurs, l'esprit et le costume, vivant chichement, scrutant partout pour trouver leur nourriture.

Antioche a une muraille d'enceinte si large qu'un char

à quatre chevaux peut rouler sur sa plate-forme. On y voit trois cent soixante églises, quatre cent cinquante tours. Les croisés en font le siège. Une nuit, apparaît dans le ciel un signe éclatant comme le feu, en forme de croix, gage de victoire. Une autre nuit, quelque temps avant la prise d'Antioche, un grand nombre d'Occidentaux virent dans le ciel une vapeur rouge et horrible. A coups de catapultes, les croisés lancent dans la ville les têtes de leurs captifs : en un jour plus de quinze cents têtes tombent ainsi sur les assiégés.

— C'est affreux! ne put s'empêcher de dire Ermengarde.

— Mais non! répondit le comte. C'étaient des infidèles, et c'est la guerre.

Les croisés cherchent les plantes et les fruits merveilleux dont les pèlerins ont tant parlé : ces arbustes qui chaque soir rentrent sous terre, ce dictame qui fait sortir la flèche d'une blessure dès qu'on en a mangé, ces vignes dont deux hommes peuvent à peine porter une grappe. Les Tafurs, gens sans aveu, suivent l'armée, vivant de butin et de vol, achevant de tuer les ennemis blessés, redoutés des chrétiens comme de la gent de Pharaon. Ils vont jusqu'à manger de la chair humaine.

Devant Jérusalem tous se découragent. En vain promet-on douze deniers à quiconque apportera une tête de Turc : des relations se nouent entre les deux camps. Jongleurs chrétiens et païens échangent, le soir, leurs symphonies, barons et amiraux, des présents. Les enfants des deux armées jouent dans les fossés de la ville bloquée et, avec des roseaux, simulent les batailles que se livrent leurs pères. Comme Antioche, Jérusalem est prise, et c'est grand carnage, et les chevaux nagent dans le sang jusqu'au poitrail.

A cette vision, Ermengarde ferma les yeux.

Puis Brisepot évoqua l'arrivée, onze ans après, de la grande flotte scandinave sur les rivages syriens, conduite

par le roi Sigurd, de Norwège : soixante vaisseaux portant dix mille guerriers d'élite dont la taille gigantesque effraya les Sarrasins.

— Ah! s'écria Guillaume, ce fut autre chose que notre croisade à nous!

Les conversations reprirent. Ermengarde paraissait triste.

— Voilà! lui dit Simon. Il ne fallait pas demander à entendre ces récits.

— Je n'aime guère la guerre, dit-elle avec une moue charmante.

« Mais les guerriers? » furent tentés de lui demander en même temps son mari et le comte. Ils se retinrent, et lurent dans les yeux l'un de l'autre qu'ils avaient eu la même pensée.

Par les fenêtres grandes ouvertes arrivait le bruit de la foule en liesse au dehors. Le vent du soir agitait les arbres du jardin. Chiens et chats étaient repus, mais les hommes n'avaient pas fini de manger ni de boire. Un énorme pâté fut déposé sur la table. Simon pria Ermengarde d'en briser l'enveloppe. Aussitôt elle poussa un cri de surprise : cent petits oiseaux en sortirent. Apeurés par les lumières, ils se heurtaient aux murs, ne songeant pas à s'enfuir, tandis qu'au même instant, du fond de la salle, des émerillons se jetaient sur eux.

— Oh! que c'est joli! dit l'inconsciente Ermengarde, sans même réfléchir que ce n'est là qu'un des horribles aspects de cette guerre qu'elle n'aime pas.

On en était à la desserte, composée de fruits, de fouaces, de tartes, de gaufres, d'épices telles que noix muscades, clous de girofle et gingembre. Les gosiers brûlés s'humectaient davantage encore de vins aromatisés : claré, bouglerastre et hysopé; puis viendraient les liqueurs, moré et eau d'or.

Les deux compaings chantèrent quelques-unes des aventures du goupil Renart. Ah! le malin compère dans

son château de Malpertuis et dans ses promenades à travers le monde! Comme il se moque des animaux et des hommes!

Tous, ils aiment ces récits où la ruse, les travers et les vices des hommes sont imputés aux animaux. S'il leur plaît d'entendre chanter de Thèbes, de Rome, de Charlemagne, de la Croisade, ils se réjouissent plus encore à voir se dérouler ces tableaux dont les intentions sont évidentes. Ils croient fermement que Dieu existe. Ils invoquent les saints dont ils baisent les reliques. Ermengarde porte, appendu à son col, l'évangile de saint Jean dans un tuyau de plume d'oie brodé aux deux extrémités et orné de franges de soie. Mais il leur est agréable de voir bafouer le clergé, tant séculier que régulier; ils sont heureux qu'en l'âne Bernart s'incarne un archiprêtre stupide, que le goupil, réfugié au couvent, s'y moque des moines et, sur le point de partir pour Jérusalem, des pèlerins. Le comte même et ses barons rient de Noble et d'Ysengrin, où il pourraient sans doute se reconnaître.

La rumeur de la populace s'était tue qu'ici le ton des conversations s'élevait encore. Tranchecoste et Brisepot avaient terminé leurs récits. Des groupes se formèrent. Le plus important réunissait Guillaume, Simon, Hugues, Galimar, David Longuebarbe et les plus jolies dames.

Hugues avait peu parlé. Sa situation, ses desseins, lui interdisaient de se dérober à ces fêtes intimes, mais il y trouvait peu de motifs à se réjouir. A peine avait-il souri à telle aventure du goupil.

— Messires, dit-il, j'ai la certitude que le moment est venu pour nous de faire valoir nos droits. Ponce n'a trouvé ni auprès du seigneur pape, ni auprès du roi, l'appui décisif qu'il escomptait : c'est donc que ses droits à lui paraissent douteux. La moitié de la population de Vézelai et des alentours est avec nous : c'est plus qu'il n'est nécessaire pour notre réussite. Simon répond de la plupart des changeurs, Galimar, des merciers et des

commerçants, David Longuebarbe, des artisans, moi, de mes hommes et de certains industriels. Nous sommes prêts : il ne reste qu'à agir.

— Mère Dieu! s'écria le comte en regardant ses barons et en frappant du pied. Nous aussi, nous sommes prêts. Nous avons l'habitude des combats, et ce ne sont pas cent mille moines qui nous feraient reculer!

Le festin, la présence de la belle Ermengarde, l'excitaient. Simon ne voulut point paraître en état d'infériorité, car il restait amoureux de sa femme, et c'était pour elle qu'il tenait à continuer de s'enrichir afin de l'entourer toujours du luxe nécessaire.

— Nous non plus, dit-il, nous ne reculerons pas. Au besoin, nous saurons nous battre. De Ponce et de moi, l'on verra qui l'emportera.

Son mariage a consacré sa rupture avec l'abbé qui, l'ayant amené de Souvigni, pensait que ce jeune homme serait tout dévoué aux intérêts de l'abbaye et de son chef. Il n'en a rien été. Ponce, dès ses débuts à Vézelai, fut séduit par la beauté d'Ermengarde encore vierge. Elle s'est détournée de lui pour accueillir Simon.

On faisait cercle autour d'eux, au milieu de la salle promptement débarrassée de sa table. Un peu à l'écart, Tranchecoste et Brisepot écoutaient.

— Oh! des batailles ici! soupira Ermengarde. Ce serait affreux à voir!

— N'ayez crainte, belle amie! lui dit Guillaume. Vous n'aurez point à pâtir. Nous serons là pour vous garder de la fureur des moines insatiables, s'il leur prenait fantaisie de s'attaquer à vous.

— Donc, seigneur comte, reprit Hugues, je pense que c'est à vous qu'il appartient de prendre la direction du mouvement. Nous, d'abord, nous restons malheureusement sous la dépendance de l'abbaye; et puis, quelle que soit notre autorité sur cette partie de la population qui partage nos idées, elle est inférieure à la vôtre : vous

représentez la force et, j'ose dire, le droit. Délivrés de l'oppression de Ponce, c'est sous votre gouvernement paternel que nous passerons. Il me paraît donc utile et juste que ce soit notre chef de demain qui se montre et qui parle dès que les circonstances l'exigeront, et je crois que ce sera incessamment. Les deux légats désignés comme arbitres sont depuis trois jours dans les murs de l'abbaye. La foire va s'ouvrir demain. C'est à vous qu'il appartient de décider.

En d'autres circonstances Guillaume hésiterait sans doute. Comme la plupart des seigneurs et des hommes, il croit en Dieu, de façon générale, plus fortement aux saints et à l'efficace de leurs reliques. S'il approuve le goupil de tourner le clergé en ridicule, il n'en a pas moins pris part à la Croisade, il n'en est pas moins allé en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Emporté par la fureur, il pourrait, comme tant d'autres de ses pairs, s'élancer, l'épée nue, dans un sanctuaire inviolable : il en sortirait à reculons, le front bas, devant le crucifix brandi par le prêtre qui le menacerait d'excommunication. Madeleine est une sainte toute-puissante, puisqu'elle a connu le Christ : on s'en aperçoit aux miracles que continuent d'opérer ses reliques. Nul doute qu'elle ne protège l'abbaye. Ce n'est pas de Ponce ni de ses moines qu'il a peur, mais de leur gardienne.

Ce soir, il ne pense à rien de tout cela. Devant la belle Ermengarde, fera-t-il figure de couard?

— Je leur parlerai après-demain, dit-il.

IV

L'affluence à la foire était assez considérable pour que l'absence de près de deux mille habitants de Vézelai et des environs n'y fût pas sensible. A deux heures de l'après-midi, ils étaient groupés sur la pente septentrionale de la colline. Ils avaient, en face d'eux, presque à

portée de la main, eût-on dit, le village d'Asquins, groupe de chaumières d'où se détachait, en direction de Vézelai, la longue file des hôtelleries couvertes en tuile rouge, plus loin, en profondeur, les âpres horizons de l'Auxerrois, collines nues et caillouteuses où ne poussaient que des touffes de genévriers. A gauche, c'étaient les bois de Chamoux et d'Asnières, à droite l'autre colline nue où se tassaient, à mi-flanc, les huttes de Tharoisaul.

Le comte arriva, escorté par un groupe de ses hommes d'armes. Hugues, Simon, Galimar, David Longuebarbe se tenaient au premier rang. Tigerin, d'assez nombreux serfs de Chamoux, d'Asnières, d'Asquins, de Saint-Père et de Tharoisaul étaient derrière eux, mais la plus grande partie de l'assemblée se composait d'artisans et de marchands de Vézelai qui, pour une heure ou deux, avaient confié leurs étalages à leurs familles; il y avait aussi des hommes qui travaillaient dans les ateliers et dans les moulins d'Hugues. Cette foule faisait le même bruit qu'un bois de sapins agités par le vent. Sur la route qui conduisait d'Asquins à Vézelai, c'était un défilé continu de gens de toute condition qui se rendaient à la foire, ou qui en revenaient. Lorsqu'ils découvraient cette réunion sur la pente de la colline, ils s'arrêtaient quelques instants, puis poursuivaient leur chemin.

Guillaume prit place sur une éminence de terrain, à quelques toises de l'église que Ponce avait fait construire à l'endroit même où Bernard avait prêché la Croisade, six ans auparavant.

— Hommes très illustres, dit-il, forts de votre courage, riches du bien que vous avez acquis par votre mérite, je suis affligé de la misérable condition où vous êtes réduits. Possesseurs en apparence de beaucoup de choses, vous n'êtes en réalité maîtres de rien. Vous ne jouissez même pas de votre liberté naturelle. Quand je vois ces champs fertiles, ces prés herbeux, ces superbes vignobles, cette belle rivière, je ressens pour vous une vive com-

passion. Mais je me demande aussi avec étonnement ce qu'est devenue cette vigueur signalée qui vous poussait jadis au meurtre de l'abbé Artaud. C'était pourtant un homme prudent et généreux dont le seul tort consistait à vouloir que, deux fois l'an, vos maisons fussent sujettes au droit de gîte. Et, maintenant, vous souffrez, sans mot dire, l'excessive dureté de cet Auvergnat si arrogant dans ses propos et si bas dans ses actes, qui se permet non seulement des exactions sur vos biens, mais encore des violences contre vos personnes. Séparez-vous de cet homme! Si vous formez une confédération jurée et que vous promettiez de me garder fidélité, je vous prêterai secours en toute circonstance et tâcherai de vous rendre libres de toute coutume onéreuse. Depuis deux années, je suis avec lui en discussions qu'il a portées à Rome et à la cour du roi, sans réussir à avoir gain de cause. Les deux légats désignés par le pape sont auprès de lui : quoi qu'ils puissent lui dire, il n'en démordra pas. Moi aussi, je tiendrai bon. Depuis deux ans, vous souffrez de ce blocus que je suis contraint de maintenir. Je le regrette, mais je ne peux agir autrement.

» Avez-vous une discussion entre vous? J'admets qu'il vous départage selon la justice; mais avez-vous une discussion avec lui? C'est lui qui décide souverainement, et il est clair qu'il ne se donnera point tort. Lorsque je réclame mes droits de juridiction, ce n'est que pour vous épargner des dénis de justice, afin que vous puissiez faire appel à mes sentiments d'équité. C'est pourquoi je conseille à votre sagesse et à votre prudence de porter remède à une nécessité aussi pressante et de vous séparer de cet homme qui exerce sur vous ses fureurs despotiques. Vous n'avez de salut qu'en moi. Avec mon aide, vous obtiendrez les libertés et les garanties que vous réclamez justement. Si, au contraire, vous m'abandonnez pour demeurer fidèles à votre maître et seigneur, tout est dit : vous resterez dans une servitude perpétuelle.

Il s'attendait que son discours ne recueillît que des applaudissements : seuls, les principaux chefs du mouvement l'approuvèrent. L'immense majorité restaient immobiles et muets.

— Hommes très illustres, reprit le comte, votre accueil me surprend.

Ses regards se fixaient particulièrement sur Hugues, à qui il reprochait, en son for, de l'avoir trompé sur les vrais sentiments de cette foule; elle se mit à discuter pendant que Hugues, Simon et quelques autres prenaient contact avec elle. Pour lui, appuyé sur son épée, non loin de son cheval qui piaffait, il s'efforçait de cacher à ces manants le mépris qu'il leur vouait. Du temps passa. Hugues revint avec Obert Saltarel, qui paraissait le mieux exprimer les sentiments de l'assemblée indécise. Lui aussi, Hugues, commençait à ne plus éprouver pour elle que du mépris : l'union réalisée, c'était le succès immédiatement assuré, l'abbaye en échec, l'usage ridicule qu'elle faisait des reliques supprimé, et, le mouvement gagnant Bourgogne, Nivernais et autres contrées, l'Eglise faussement chrétienne remplacée par l'Eglise des Cathares.

Saltarel était un des marchands de la rue principale. Réputé pour son honnêteté autant que pour sa sagesse, ayant à cinquante-cinq ans fortifié son intelligence de toutes les acquisitions de l'expérience, beaucoup de gens aimaient à le consulter dans les cas difficiles. Il parlait sans élégance, mais avec netteté.

— Seigneur comte, dit-il, nous avons été surpris. Nous sommes certains que vous voulez notre bien à tous, mais qu'est-ce que vous nous avez proposé? Que toute cette terre que voici nous appartienne. Nous ne demanderions pas mieux. Que nous jouissions de notre liberté naturelle? Je dirai la même chose, mais regardons-y de plus près. Je suppose que nous nous séparions de l'abbé et que nous nous mettions sous votre protection : est-ce

que ces terres seront à nous? Pour l'instant, elles appartiennent à l'abbaye : est-ce qu'elles nous appartiendraient du fait que nous n'appartiendrions plus à l'abbaye?

— Mais, voyons! dit Hugues. Que nous passions au seigneur comte, ce serait le commencement de la fin pour elle.

— Je ne dis pas le contraire, répondit Saltarel, mais vous l'avez dit vous-même : ce ne serait que le commencement de la fin. Il faut voir les choses comme elles sont : l'abbaye ne se résignera pas à mourir tout de suite. Je suppose pourtant que ces terres cessent de lui appartenir : est-ce à nous qu'elles reviendraient?

— Pourquoi pas? répondit Guillaume, agacé.

Saltarel lui lança un regard furtif.

— Notre liberté naturelle, reprit-il, c'est la même chose. La liberté naturelle, ça consisterait à ne dépendre de personne, à rester chez soi sans payer cens, ni taille, ni droits de justice, à se déplacer sans payer de péage, à vendre sans payer le tonlieu. Je suppose que nous nous séparions de l'abbé : est-ce que nous n'aurions plus rien à payer?

— Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, répondit Hugues. Il s'agit de savoir si vous aimez mieux être les hommes de l'abbé de Vézelai que du comte de Nevers.

— Nous croyons, répondit Saltarel, que nous gagnerions à l'être du seigneur comte, mais ce n'est pas une petite affaire que de trahir sa foi envers son seigneur, et jusqu'à présent l'abbé est notre unique et vrai seigneur.

— Et Ponce, s'écria Simon, se gêne-t-il pour trahir la sienne? Rappelez-vous toutes les promesses qu'il a faites au seigneur Guillaume, et qu'il n'a point tenues!

— C'est la vérité! cria Tigerin en levant la main droite.

Un murmure d'approbation courut. La foule commençait à être retournée. A mesure que parlait son délégué,

il semblait qu'elle rejetât les objections qu'elle lui avait donné mandat d'exprimer, pour se rallier aux idées d'Hugues et du comte.

— Ce n'est pas une raison! dit fortement Saltarel.

Sa voix fut couverte par des cris, surtout lorsque le comte eut affirmé qu'il s'engageait, sinon à supprimer, à diminuer cens, taille, droits de justice, péage et tonlieu, redevances en nature, et à dégager de la mainmorte ceux qui y étaient encore soumis. Saltarel lui-même dut s'incliner.

Des discussions s'engagèrent, au terme desquelles il fut convenu qu'un groupe irait, sur-le-champ, faire part à l'abbé des suggestions du comte. Il eût été malhabile qu'y fussent mêlés Hugues et Simon, les deux chefs avérés du mouvement. On désigna Galimar, Saltarel, Pierre de Saint-Pierre et Gautier le Normand. Il y avait urgence : par un sentier raide en quelques minutes ils furent à la porte Sainte-Croix, réservée aux moines; après quelques explications, elle leur fut ouverte.

Ils trouvèrent l'abbé qui, justement, sortait de son château et allait réciter ses Heures sous les grands arbres de son jardin. De la foire assourdissante ne parvenaient ici que des échos atténués. Galimar, qui parlait mieux que Saltarel, lui résuma la réunion et insista sur les promesses qu'avait faites le comte. Ponce ne manifesta aucune surprise. S'il en fut peut-être ému, il sut le dissimuler.

— Mes fidèles et amis, dit-il, votre prudence ne peut manquer de voir que, si le comte s'est fait mon ennemi, c'est afin de vous circonvenir et de vous faire tomber dans la plus complète servitude en vous privant de ma seigneurie qui, pour vous, est féconde en libertés.

— Cependant, dit Galimar, ses promesses...

— Je l'attends à la réalisation. Jusqu'ici j'ai combattu avec persévérance pour vos franchises.

— Mais, dit Saltarel, nous continuons de ne pouvoir

descendre notre vin dans nos caves qu'avec les cordes de l'abbaye, et cela, sire abbé, ce n'est pas juste, et c'est tout le contraire d'une franchise.

Ponce, sans lui répondre sur ce point, poursuivit :

— Que si, en retour, vous me payez d'ingratitude, si vous devenez traîtres envers moi et envers l'Eglise, quelque affligé que j'en puisse être, je saurai m'y résigner, tandis que la peine de votre trahison retombera sur vous et sur vos enfants. Que si, écoutant de bons conseils, vous tenez prudemment pour vos intérêts, si vous demeurez inébranlables dans la foi que vous nous avez jurée, à moi et à cette Eglise qui vous a nourris de son lait, je me sacrifierai volontiers pour vous, ne doutant pas que de meilleurs jours ne viennent bientôt.

— Nous le croyons et l'espérons, dit Galimar; mais il nous semble qu'il serait sage, de votre part, de renoncer à votre procès avec le comte, de lui céder et de faire la paix avec lui; sinon, nous continuerons de subir les désastreux effets du blocus.

— Je n'ai de procès avec personne, répondit Ponce. Je suis seulement prêt à défendre mes droits contre quiconque les attaque. Mon abbaye ne relève que du pape, et c'est moi seul qui suis seigneur de Vézelai, et non pas le comte. De céder à ses prétentions injustes, ce serait un acte d'insigne lâcheté. J'ai souvent demandé la paix, tant par prières qu'à prix d'argent : jamais je n'ai pu l'obtenir de cet enfant de discorde.

Il s'inclina et ouvrit son livre d'Heures. Saltarel lui-même dit à mi-voix :

— L'abbé Ponce a tort, mais Dieu fasse que nous ne le payions pas trop cher.

Ils eurent du mal à traverser la place où la foire faisait rage tout autant que la veille, qui avait été jour d'ouverture.

Ils arrivèrent chez Hugues dont la maison faisait presque face à celle de Simon. Dans la grande salle du

rez-de-chaussée ils trouvèrent assemblés les convives qui, l'avant-veille, avaient festoyé chez Simon, hormis les femmes.

— Ponce, dit Galimar, refuse toute concession tant au seigneur comte qu'à nous.

Hugues tressaillit. Il avait craint qu'au dernier moment l'abbé ne cédât.

— Hommes très illustres, dit le comte, dans ces conditions, que décidez-vous?

— Nous décidons, répondit Hugues, de vous choisir pour seigneur et de rejeter la seigneurie de l'abbé.

Encore fallait-il qu'ils obtinssent l'assentiment des futurs conjurés. Il fut décidé qu'une nouvelle réunion aurait lieu, le surlendemain, au même endroit, où la commune serait jurée.

Ce n'était point l'affaire du comte d'en rédiger la charte. Comme la plupart des nobles, il savait à peine lire et tout juste signer son nom d'une main lourde, et il en était fier. Hugues, Simon et Galimar s'y étaient employés, depuis plusieurs mois qu'ils sentaient que bientôt s'en imposerait la proclamation.

D'abord, ils furent fort embarrassés : à l'exception de Sens où la commune venait d'avorter, aucune ville de Bourgogne ni de Nivernais ne s'était encore révoltée contre son seigneur. Les chartes d' « université » du Languedoc et de Provence que connaissait Hugues étaient trop anciennes. Ils eurent recours aux chartes de Noyon, de Beauvais, de Saint-Quentin, de Laon, d'Amiens et de Soissons, toutes villes de Picardie et d'Ile-de-France où le mouvement communal s'était le plus tôt déclenché et restait le plus actif. Ils empruntèrent aussi à la charte de Lorris. Du Languedoc et de Provence ils ne retinrent que le nom de consuls donné aux douze chefs et juges de la nouvelle commune, alors qu'en Picardie et en Ile-de-France ils s'appelaient échevins, jurés ou pairs. Les discussions entre eux furent

longues; la mise au point avec le comte, assisté d'un de ses clercs, ne fut l'affaire que de quelques heures. Devaient-ils d'abord, comme on avait fait à Soissons, proclamer la commune pour toute la ville, y compris ses faubourgs? On avait dit : « Tous les hommes habitant « dans l'enceinte des murs de la ville de Soissons, et en « dehors dans le faubourg, jureront la commune. Si « quelqu'un s'y refuse, ceux qui l'auront jurée feront « justice de sa maison et de son argent. » Ce fut Galimar qui eut gain de cause.

— Nous ne sommes pas, dit-il, dans les mêmes conditions que ceux de Soissons. Vous êtes venus, vous Hugues, du Languedoc, vous, Simon, du Bourbonnais. Moi, je suis né ici, comme mon père, comme le sien. Cette décision serait impopulaire. Jureront ceux qui voudront. Laissons les autres tranquilles. Lorsqu'ils verront qu'il est de leur intérêt de venir à nous, ils y viendront.

Hugues l'emporta sur un autre point, lorsqu'il affirma que, pour frapper les imaginations, il fallait faire figurer en tête de la charte les avantages qu'en tireraient les jurés.

Quand, vers deux heures de l'après-midi, entourant le comte, ils se présentèrent devant l'assemblée, ils remarquèrent qu'elle était plus nombreuse que l'avant-veille, la nouvelle s'étant répandue de concessions importantes que le comte était disposé à faire. Hugues déroula des parchemins et, après un bref préambule, lut à très haute voix :

— Les hommes de cette commune demeureront entièrement libres de leurs personnes et de leurs biens. Ni nous, ni aucun autre, ne pourrons réclamer d'eux quoi que ce soit, si ce n'est par jugement des consuls. Ni nous, ni aucun autre, n'exigerons le droit de mainmorte sur aucun d'entre eux.

Aussitôt, des acclamations jaillirent de partout.

— Quiconque sera entré dans cette commune demeu-

rera sauf de son corps, de son argent et de ses autres biens. La taille sera répartie de manière que tout homme la devant paie seulement quatre deniers à chaque terme, et rien de plus. Le cens est réduit à six deniers par maison et par arpent de terre. Sont supprimés les droits de minage pour le froment récolté, de fouage pour le vin provenant des vignes des jurés, de tonlieu sur les achats faits pour leur nourriture.

» Les hommes de la commune pourront prendre pour femmes les filles des vassaux ou des serfs de quelque seigneur que ce soit, à l'exception des seigneuries et des églises qui, dès maintenant ou par la suite, pourraient faire partie de cette commune.

» Nous ne pourrons mettre ni ban, ni assise de deniers sur les propriétés des jurés. Les hommes de la ville pourront moudre leur blé, cuire leur pain, presser leurs vendanges partout où ils voudront. En matière capitale, la plainte sera d'abord portée devant le seigneur justicier ou, s'il est absent, devant son prévôt. Si le plaignant ne peut obtenir justice de l'un ni de l'autre, il s'adressera aux consuls. Il n'y a pas égalité en justice entre les jurés et les non jurés. Le taux des amendes est réduit, dans tous les cas, suivant des dispositions dont les jurés auront connaissance. En toute espèce de cause l'accusateur, l'accusé et les témoins s'expliqueront, s'ils le veulent, par l'intermédiaire d'un défenseur.

Cette fois l'acclamation fut formidable dans son unanimité. Abolition de la mainmorte, du formariage et des banalités, réglementation de la taille, garanties en matière de justice, que pouvaient-ils demander de plus? Aussi, les restrictions qui suivirent furent-elles de peu de poids dans leur esprit; et puis, elles ne modifiaient pas leur existence; elles précisaient seulement leurs obligations nouvelles, relativement plus douces que celles qui leur avaient été jusqu'alors imposées. Quand il eut terminé, Hugues roula ses parchemins et dit :

— Mes chers amis, je vous ai donné lecture de la charte que le seigneur comte est prêt à signer. Le reste, ce n'est que la mise au point de cas particuliers qu'il serait inutile, pour l'instant, de vous énumérer. Quelqu'un a-t-il des objections à présenter? Sinon, dites : « Nous jurons la commune! »

Plus de deux mille bouches prononcèrent ou hurlèrent ces quatre mots. Hugues et Simon en furent tout secoués. Depuis si longtemps qu'ils semaient, ils mettaient enfin la faucille dans la moisson; eux aussi levèrent la main droite, mais qui tremblait. Eux aussi dirent : « Nous jurons la commune! », mais d'une voix moins forte. Et le comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, qui venait d'acquérir plus de deux mille sujets nouveaux, leva son épée et dit d'une voix éclatante : « Je jure la commune! » Et Tigerin, et les serfs venus de Chamoux, d'Asnières, d'Asquins, de Tharoisaul et de Saint-Père, n'étaient pas les moins excités : ils étaient ceux qui, gagnant le moins d'argent, avaient le plus grand avantage à en verser le moins possible. Et ils crièrent de leurs voix rauques : « Nous jurons la commune! »

— Hommes très illustres, dit le comte, comme les autres villes qui se sont constituées en commune, il est nécessaire que vous ayez des représentants qui seront aussi vos chefs et vos magistrats, et qui serviront d'intermédiaires entre vous et moi. Voici les douze noms que je vous propose : Hugues, de Saint-Pierre, majeur ou maire des consuls, Simon, de Souvigni, Aimon, de Saint-Christophe, Pierre, de Saint-Père, Aimon, de Phalise, Robert Dufour, Renaud Daudet, Gautier le Normand, Gautier du Champierreux, Durand Gulos, Allard Claude et Pierre Galimar. Obert Saltarel, pressenti, s'est récusé, par modestie. Les acceptez-vous pour vos représentants, vos chefs et vos juges?

Tous les bras droits se levèrent. Un des clercs du comte avait apporté un scriptionale qu'il tint sur ses

bras, et, devant l'assemblée même, sur la dernière feuille de parchemin, les treize signatures se succédèrent, de Guillaume, comte, à Pierre Galimar. Tous les regardaient se passer la plume et la tremper dans l'encrier de corne. Un immense enthousiasme les soulevait. On en voyait qui s'embrassaient en se félicitant, d'autres qui se retiraient comme pour méditer sur ce grand événement. Ceux-ci faisaient des gestes, ceux-là restaient immobiles et muets de stupéfaction. De ce lieu même où l'abbé de Clairvaux avait prêché la Croisade, il leur semblait qu'ils allaient s'élancer à la conquête de richesses fabuleuses que recélait, non plus la Judée ou l'Inde, mais leur propre vie.

Quand les treize signatures eurent été données, Hugues fit signe qu'il avait encore à parler.

— Mes chers amis, dit-il, jurer la commune, c'est signifier que nous mettons en commun nos cœurs, nos bras et nos existences pour conquérir la liberté ou pour mourir tous ensemble. Y êtes-vous décidés?

Qu'à cela ne tînt! Il recueillit une adhésion unanime.

— Et moi, dit le comte, je jure de vous donner aide et conseil contre tous, de ne point conclure de paix, sans vous, avec l'abbé, et de ne jamais vous faire défaut dans aucune circonstance.

Ils l'auraient volontiers porté en triomphe.

V

Ils ne songeaient pas aux terribles répressions qu'avaient encourues certaines communes : poings coupés, jarrets brûlés, yeux crevés, fronts marqués au fer rouge. Des insurgés avaient été empalés, d'autres, arrosés de plomb fondu, d'autres, attachés à la queue d'un cheval indompté. On les pendait à des gibets; leurs corps, laissés sans sépulture, étaient la proie des rapaces et des chiens.

Ceux des conjurés à qui leurs moyens le permettaient faisaient élever autour de leurs maisons des murailles crénelées, en signe d'indépendance. Les habitants qui n'avaient pas juré y voyaient l'annonce de temps maudits. Tout de suite Simon mit à l'œuvre une nuée de maçons; en peu de temps fut construite une tour qui empiétait, partie sur son vestibule, partie sur la rue, comme pour défier l'abbaye à qui, s'il était nécessaire, il saurait résister. Hugues l'imita, et d'autres riches marchands.

Sans doute se consolaient-ils ainsi de ne pouvoir édifier un de ces magnifiques beffrois que les communes de Picardie dressaient en face de l'église, de l'abbaye ou du château comme un symbole de leur neuve puissance. Du moins pour l'instant, il n'y fallait pas songer à Vézelai où les trois quarts de la population demeuraient à l'écart de la commune. Elle n'en avait pas moins son sceau, son trésor déposé dans la « maison de jugement » qui suppléait l'hôtel de ville, et qui n'était autre que la maison d'Hugues.

Que l'abbaye restât propriétaire du sol, la commune ne le contestait pas encore. Or, des marchands, des artisans, des vilains-francs et des serfs, qui payaient des redevances aux moines, faisaient partie de la commune. A qui désormais verseraient-ils ces redevances, que le comte s'était d'ailleurs engagé à diminuer? Ce ne fut point l'abbé qui provoqua la discussion : il pouvait attendre; le trésor de l'abbaye était plus riche que celui de la commune.

Trois des consuls s'en furent d'abord trouver les deux légats. Ils les prièrent d'insister auprès de Ponce pour qu'il fît une remise sur ses droit douaniaux : il garderait ceux qui étaient anciens et inhérents au domaine; ceux dont il ferait abandon seraient pour la commune une première source de revenus.

— Cela n'est point de notre ressort, répondirent adroi-

tement les légats. Au surplus, l'abbé Ponce a respecté les libertés acquises en 1137.

Il ne restait aux consuls qu'à s'adresser à Ponce lui-même.

— Vous abusez, leur dit-il, de la force que vous donne votre coupable confédération. Je ne vous ferai aucune remise, surtout maintenant que vous avez le pouvoir de m'y contraindre. Mais, si vous renoncez au mauvais pacte que vous avez fait, c'est l'abandon entier de mes droits que vous aurez lieu d'attendre de ma mansuétude.

— Vous avez fait déjà des promesses que vous n'avez pas tenues, dit Galimar. Vous vous étiez engagé à accepter l'arbitrage du roi; au dernier moment, vous l'avez récusé.

— Je n'ai pas de comptes à vous rendre, ni à me justifier devant vous.

— Eh! bien, dit Robert Dufour, puisqu'il en est ainsi, gardez pour vous l'abandon entier de vos droits, puisqu'au dernier moment vous pourriez tout aussi bien reprendre votre parole. Mais constatez que nous y avons mis de la bonne volonté. L'autre jour, vous avez repoussé les demandes légitimes de la commune en formation; aujourd'hui, vous repoussez celles de la commune jurée. Nous entrerons plutôt en révolte contre votre Eglise.

— Comme il vous plaira, répondit Ponce.

Lorsqu'ils furent de retour à la maison de jugement, Hugues eut d'autant plus vite pris une décision qu'il avait prévu la réponse de l'abbé.

— Puisqu'il veut la guerre, il l'aura, dit-il. Puisque nous voulons de l'argent dont nous avons besoin, nous l'aurons.

Le trésor de la commune n'était encore alimenté que par les dons qu'avaient consentis les plus riches de ses membres. Il fallait organiser une milice, acheter des armes. Les conjurés tinrent plusieurs assemblées. Eux qui, selon les apparences, avaient été jusqu'alors les enfants

de l'Eglise de Vézelai, ils lui devinrent étrangers, et d'autant plus dangereux qu'ils sortaient de son sein.

Ils décidèrent de s'approprier plusieurs des granges de l'abbaye. Diverses expéditions furent organisées par la milice, fière d'agir pour la première fois comme les hommes d'armes du comte et de ses barons. Les convers qui voulurent résister furent houspillés, quelques-uns blessés, tous chassés. Enivrés de leur pouvoir, les conjurés ne faillirent point à s'enivrer de vin, et même de cette cervoise qui répugne aux palais délicats. Ils pillèrent les huttes et les terres de serfs établis à l'entour et qui n'avaient pas juré la commune; ils allèrent jusqu'à détruire des maisons à l'intérieur de la ville, parce qu'elles étaient habitées par des gens craignant Dieu, aimant son Eglise, et qui avaient parlé de la commune en des termes particulièrement injurieux.

Même s'ils réprouvaient ces actes, les chefs, impuissants à les prévenir, ne se sentaient point la force de punir les coupables. Toute une population louche était accourue à la nouvelle de la proclamation de la commune, gens sans aveu, sans feu ni lieu, pour qui les troubles étaient une excellente occasion de vivre aux dépens d'autrui, manouvriers sans travail, histrions et bateleurs devenus infirmes, ou vieux, et goliards tombés dans la crapule. Les conjurés eux-mêmes rivalisaient avec eux. Parmi les plus acharnés à arracher les vignes de l'abbaye, on vit Robert Jerusalem, Michelet, Gautier *calcans fenum* et Dodo *revenditor feni*. Mais il fallait fermer les yeux et accepter tous les concours. Les tavernes de la ville, celles, du moins, dont les tenanciers avaient juré, toute la journée résonnaient de chocs de pots, de rires, de cris et de menaces. Les têtes s'échauffant, ils en vinrent à former un complot pour tuer l'abbé, si par malheur il sortait de l'enceinte de l'abbaye. Des gardes furent laissés à demeure dans les granges, qui eurent mission de chasser le collecteur de l'abbaye, s'il se présentait, et d'aller à

domicile chez les vilains-francs et chez les serfs, s'ils ne se présentaient pas, pour les obliger à verser à la commune leurs redevances en argent et en nature.

Les négociations suivaient leur cours entre le comte, qui n'avait pas quitté Vézelai, et les deux légats, représentants du pape et de l'abbé. Soutenu par la commune, Guillaume était moins disposé que jamais à abandonner une seule de ses revendications. Une conférence ayant été fixée à Châblis pour l'examen de la querelle devant une assemblée de barons et d'abbés, les deux légats partirent de Vézelai avec leur suite d'hommes armés et de serviteurs, emmenant Ponce qu'ils placèrent au milieu du long cortège, car ils avaient eu connaissance du complot. Inutile voyage, puisque Guillaume refusa encore de céder.

— Nous vous ferons frapper d'excommunication! lui dit le cardinal Jordan.

Il se tut, plus terrifié qu'il ne le voulait laisser paraître, mais pensant bien qu'avec lui l'on n'en viendrait pas à cette extrémité. Dans un état d'exaltation où tout lui semblait possible de ce qui pouvait lui arriver d'heureux, il ne pensait qu'à la belle Ermengarde, que les circonstances lui permettaient de voir chaque jour.

— Vous en doutez, seigneur comte? dit le cardinal Jean. Voici les lettres apostoliques qui nous autorisent à fulminer la sentence.

Guillaume baissa la tête, s'abstenant encore de répondre, mais ne revenant pas sur son refus.

Ponce, jugeant qu'il pouvait être périlleux pour lui de rentrer à Vézelai, prit le chemin de Cluni où conférer avec son frère Pierre, et d'où il pourrait sans doute travailler plus efficacement contre cette néfaste commune. Hilduin, son prieur, était averti, qu'il tenait pour un homme énergique, sage, parfaitement capable de le remplacer.

On était en septembre. Quand fut connue à Vézelai

l'attitude des légats certainement inspirés par Ponce, il y eut un commencement d'émeute. En vain les plus pondérés tentèrent-ils de l'enrayer. Une foule de conjurés, dont un grand nombre portaient des armes, forcèrent les portes de l'église abbatiale et en occupèrent les tours. Ils ne possédaient point de beffroi? C'en était un tout trouvé, et dont la construction ne leur avait coûté ni un denier, ni un effort. Comme s'ils l'eussent fait exprès, c'était à l'heure où les moines prenaient leur récréation dans le cloître, dans les cours, dans les allées qui séparent les uns des autres des bâtiments conventuels. Lorsqu'ils entendirent cris et hurlements, levant la tête, ils aperçurent toute une foule qui gesticulait au sommet de la tour Saint-Antoine, juste au-dessus de la salle capitulaire, brandissant des bâtons, des fléaux d'armes, des haches, des épées courtes et des arcs.

Les principaux de l'abbaye étaient réunis autour du prieur Hilduin : Rainaud, Etienne, Nicolas, Guillaume, d'autres encore. Le frère Gauzbert tout à la fois était accablé et triomphait d'avoir deviné juste. L'eût-on interrogé qu'il n'aurait pas su dire ce qu'il eût préféré : que ses prévisions ne se fussent pas réalisées et que sa vie demeurât paisible, qu'il ne se fût pas trompé et qu'il en dût souffrir.

Il s'en fut, dans le dessein de rassurer ses élèves. Il les trouva dans le cloître, presque tous tremblants, quelques-uns parlant de chasser du temple de Dieu ces Pharisiens. A cet instant précis, une flèche, tirée du haut de la tour, vint s'enfoncer dans la pelouse du cloître. Ils l'avaient entendue siffler.

— Voilà, dit le frère Gauzbert, le seul signe que nous méritions.

Les novices, effrayés, se demandaient à quelles monstrueuses erreurs ils avaient pu adhérer sans le savoir, quels horribles crimes ils avaient pu commettre, pour que Dieu les menaçât ainsi.

La vie intérieure de l'abbaye fut désorganisée. Impossible d'aller chanter les Heures à l'église, qu'occupaient les conjurés. Les moines ne se hasardaient plus hors de leur enceinte qu'avec les plus grandes précautions. Bien qu'il leur fût facile, leurs celliers bien garnis, de supporter un siège, il eût été de mauvaise politique de vivre sur ces provisions amassées lorsqu'il leur restait quelques possibilités de se ravitailler au dehors; la commune n'occupait pas toutes leurs granges, et la majeure partie de la population leur faisait encore bon visage; les conjurés mêmes continuaient d'avoir recours à eux pour le moulin, le four et le pressoir, en attendant que la commune en possédât. Une seule flèche avait été tirée, en manière de défi plus que de déclaration d'hostilités : trop de liens existaient depuis trop longtemps entre le bourg et l'abbaye pour qu'ils fussent brusquement cassés.

Les hommes de l'abbaye, disséminés dans les campagnes d'alentour, pâtissaient plus qu'elle des exactions de la milice et de la tourbe qui, s'attachant à ses pas, trouvait moyen de piller encore après elle. Les organisateurs avaient fort à faire : il leur fallait pourvoir à des nécessités toujours renaissantes, parer à des difficultés qui s'engendraient, faire rentrer les redevances, penser à la construction de ce four, de ce pressoir, de ce moulin dont la commune aurait la jouissance, discuter avec les moines qui continuaient de percevoir tonlieux et péages au marché de la ville, sur les ponts des rivières qui leur appartenaient.

Loin de désespérer, ils constataient avec satisfaction que la commune, depuis deux mois qu'elle était jurée, commençait à faire figure. Pèlerins et marchands leur rapportaient des échos du bruit que provoquait un peu partout leur tentative. On les trouvait bien hardis de s'être attaqués à cette puissante abbaye. Peu leur importait la critique : ils avaient conscience d'être dans la bonne voie.

Ils perdirent de leur confiance lorsqu'ils surent que Ponce, du fond de sa retraite de Cluni, avait fini par obtenir du légat des Gaules qu'il prononçât l'excommunication contre tous les habitants de Vézelai, même contre ceux qui n'avaient pas juré. Pour quelques-uns qui, sans être comme Hugues Cathares convaincus, n'allaient à l'église que par habileté, afin de ne pas attirer sur eux l'attention, tous les autres pour rien au monde n'eussent voulu être privés des sacrements, ni être enterrés ailleurs qu'en terre sainte, ni que leurs enfants fussent privés du baptême.

Les prêtres Gui, de la paroisse Saint-Pierre, et André, de la paroisse Saint-Etienne, ayant reçu l'ordre de promulguer la sentence dans les formes accoutumées, se réunirent avec leurs clercs, le jeudi 8 octobre, à l'église Saint-Pierre, tendue de noir. La foule s'étouffait dans les ruelles étroites qui y donnent accès. Le clergé apparut sur le seuil, en ornements noirs, et portant des torches de cire allumées. Pendant que sonnaient les cloches des deux paroisses, le prêtre Gui donna lecture de l'anathème lancé nominativement contre les douze chefs, puis il prononça d'une voix forte :

— Par l'autorité omnipotente du Père, du Fils et du Saint-Esprit, par l'intervention et l'assistance de la bienheureuse Marie toujours vierge, par l'autorité et la puissance apostolique à nous transmises et confiées, nous vous excommunions, vous anathématisons, vous maudissons, vous damnons et vous repoussons du seuil de notre sainte mère l'Eglise comme persécuteurs des Eglises de Dieu, ravisseurs et homicides. Soyez maudits à la ville et maudits aux champs! Que vos corps soient nus! Que vos yeux se couvrent de ténèbres! Que vos membres criminels s'amollissent! Qu'à l'aspect de vos ennemis vous trembliez et soyez consternés! Que vous soyez ensevelis dans la sépulture de l'âne! Que vous soyez comme un fumier sur la face de la terre! Que votre place soit à

côté du traître Judas dans une terre de mort et de ténèbres, tant que vous ne répondrez pas à une complète soumission! Que votre lumière s'éteigne comme vont s'éteindre ces flambeaux que nous tenons dans nos mains!

Alors les clercs renversèrent leurs cierges et en écrasèrent la flamme sous leurs pieds : ainsi voulait-on signifier que désormais toute vie spirituelle était morte dans l'âme des excommuniés. D'instinct, la foule s'était groupée en deux masses : à droite ceux qui n'avaient pas juré et à qui s'étaient joints de nombreux moines, à gauche les autres. Etait-ce tout ce qu'allait dire le prêtre Gui? Lorsqu'il annonça que tous les habitants sans exception seraient privés des offices et des sacrements de l'Eglise, sauf le baptême pour les nouveau-nés et la confession pour les mourants, toute la droite protesta, beaucoup moins contre le prêtre que contre la commune. Pourquoi, eux, innocents, pâtiraient-ils au même titre que les coupables. Mais ils se contentèrent de crier, pendant que David Longuebarbe, son fils Robert, et Eudes du Marais, les plus excités, s'élançaient sur le prêtre, et que Robert allait jusqu'à se déchausser pour le frapper de ses sabots. Peut-être l'eussent-ils mis à mort si ses clercs ne l'eussent entraîné à l'intérieur de l'église. La foule se dispersa, très agitée.

Le lendemain matin, le prêtre Gui fit enlever les portes des deux églises Saint-Pierre et Saint-Etienne, dont le seuil fut obstrué avec les ronces : ainsi l'accès en était-il désormais, symboliquement, interdit à tous. Personne n'y serait plus admis, que pour le baptême. Les morts ne seraient plus enterrés dans le cimetière, alors que tout le monde savait que c'est un abus et un grave péché que d'ensevelir les défunts en une terre non consacrée. Voici que leur sont fermées leurs deux églises, qui sont vraiment leurs maisons communes, où ils se réunissent non seulement pour les offices, mais pour traiter de leurs af-

faires lorsque les intempéries ne leur permettent pas de dresser leurs étalages en plein air. Les ronces, c'est un signe redoutable. Il leur serait beaucoup plus facile de les enlever que de briser les portes, mais ils n'osent pas.

Toute la matinée, la ville fut plus agitée encore qu'elle ne l'avait été la veille. Non sans habileté, les conjurés blâmaient ces mesures excessives et invectivaient contre le despotisme de Ponce. Les autres assaillaient la maison de jugement, prétendant qu'Hugues déchirât la charte de commune.

— Nous ne voulons pas de l'interdit que vous avez provoqué, disaient-ils. Il n'est pas juste que nous en subissions les effets au même titre que vous.

— Eh! bien, répondait-il, adressez-vous aux moines, qui ont tout fait.

— Ce n'est pas notre affaire. Nous ne voulons pas de l'interdit.

Hugues, pour leur donner un semblant de satisfaction, prit le parti d'envoyer au prieur Hilduin quatre de ses consuls, les moins disposés à la conciliation, qu'accompagnaient une vingtaine de miliciens en armes. Ils pénétrèrent de force dans l'abbaye et se dirigèrent droit vers l'appartement d'Hilduin, en contournant le cloître.

Ils le trouvèrent aussi résolu qu'aurait pu l'être Ponce lui-même. En vain l'accablèrent-ils d'invectives, le sommant de leur accorder une trêve.

— Mes amis... dit-il.

— Nous ne sommes pas plus vos amis que vous n'êtes le nôtre, protesta Durand Gulos.

— Je ne vous comprends pas. Vous vous mettez en révolte contre l'Eglise, et vous ne voulez pas qu'elle vous rejette de son sein. Ou vous tenez à elle, et alors ne vous insurgez pas contre elle, ou vous n'y tenez pas, et alors il doit vous indifférer d'être retranchés de sa communion.

— Nous avons notre communion à nous, répondit Robert Dufour. (On disait, en effet, aussi bien « com-

munion » que « commune ».) Si nous sommes ici, c'est moins pour nous que pour les autres, pour ceux qui n'ont pas juré comme nous, et qui sont injustement frappés.

— Je regrette, dit le prieur. Ce n'est pas à moi qu'il appartient d'infirmer la sentence du légat. Adressez-vous à Rome.

— C'est bien loin, fit remarquer ironiquement Durand Gulos.

— Et d'ailleurs, il me faudrait l'autorisation de l'abbé Ponce, qui est, comme vous le savez, à Cluni.

— Où il est plus en sûreté qu'ici, fit Robert Dufour. Eh! bien, nous n'irons même pas à Cluni. Nous nous moquons de votre abbé comme de votre légat et de votre pape; et, puisque vous nous excommuniez contre toute justice, nous agirons en excommuniés, et nous ne vous paierons plus désormais dîmes, ni cens, ni aucune rente quelconque.

Une fois hors de la présence du prieur, ils jurèrent de tourmenter les moines au point que la plante même de leurs propres pieds aurait besoin d'absolution, et ils reprirent possession des églises. A Saint-Etienne, le prêtre André fut accablé d'injures, et ils enlevèrent le calice, le livre saint et les vêtements sacerdotaux. Du moins en paroles, la commune était arrivée à ses fins : elle venait de s'affranchir totalement de la seigneurie abbatiale, mais les non jurés ne furent point satisfaits de cette solution, et les autres devaient compter avec eux.

Tous, d'ailleurs, relevaient encore de l'abbaye pour le moulin, le four et le pressoir. Une autre délégation s'en fut prier le comte de Nevers d'user de son pouvoir pour faire lever l'interdit.

— Mais qu'y puis-je? dit-il. Les deux cardinaux me harcèlent de messages et de menaces. C'est ce damné abbé qui, du fond de sa paisible retraite de Cluni, continue de les exciter contre nous. Je n'y puis rien. S'il leur

plaît, ils m'excommunieront aussi, et ce sera l'interdit lancé, non plus seulement sur Vézelai, mais sur tous mes territoires de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre.

Il sait qu'il n'y résistera point et que, dans cette lutte avec l'Eglise, ses sujets ligués l'emporteront sur lui. Le roi Robert a dû céder quand, après avoir contracté avec Berthe union illégitime, il a vu son royaume, pas plus grand que les possessions du comte, frappé d'interdit.

— Alors, dit un des délégués, où moudrons-nous notre blé, où ferons-nous cuire notre pain si les meuniers et les fourniers de l'abbaye ne veulent plus communiquer avec des excommuniés à quelque prix que ce soit?

Guillaume répondit avec violence :

— Eh! bien, allez au four banal et chauffez-le avec votre bois. Si quelqu'un s'y oppose, jetez-le tout vivant au feu. Quant au meunier, s'il fait résistance, écrasez-le vif sous sa meule.

Les convers préposés au moulin et au four refusaient avec plus de force encore le blé et la farine des gens de la commune, acceptant blé et farine que leur apportaient les autres. De là, des disputes entre conjurés et non jurés, les premiers reprochant aux seconds les faveurs prétendues que leur réservait l'abbaye; de là, des querelles entre conjurés et convers, et même des rixes.

En vain Hugues, aidé de Pierre de Saint-Père, avait-il, en manière de bravade, enlevé les ronces de l'église et replacé les portes : celles-ci furent de nouveau enlevées et les ronces réapparurent. Seul, il n'eût pas hésité à violer le sanctuaire; il n'aurait été suivi de personne. On craignait moins les moines isolés, et surtout les convers; et deux semaines à peine passèrent qu'un de ceux-ci, dans une rixe, fut tué au moulin banal : ce fut la première victime de la commune. L'excitation grandissant de part et d'autre, les meurtres devinrent plus fréquents. Les conjurés perdirent aussi des leurs, et l'on pouvait

prévoir le jour proche où moines et non jurés se liguant contre la commune, la ville deviendrait un champ clos. La mauvaise saison était venue avec son ciel gris, ses brouillards et ses pluies. Jour et nuit, le vent sifflait ou mugissait. Le crépuscule venait vite, et il eût été périlleux de s'aventurer dans les rues où la crainte avait élu domicile. Pas un foyer autour duquel on ne parlât de la commune, soit des espoirs, soit de l'effroi qu'elle suscitait. Des gens avinés chantaient jusque très tard dans les tavernes, et les rondes de la milice, prétexte surtout à ripailles, ne rassuraient nullement les vieilles gens tremblantes, les marchands et les artisans satisfaits du sort que leur faisait l'abbaye.

Hilduin prit l'initiative de solliciter, à son tour, l'intervention du comte. Les conjurés étaient libres : que leur fallait-il de plus? Ne pouvaient-ils user de modération avec autrui? Guillaume n'était pas d'humeur conciliante. Il lui semblait qu'il était de taille à commander au monde entier : la veille, la belle Ermengarde lui avait cédé.

— Ils ont raison, répondit-il. Pourquoi votre abbé les a-t-il fait frapper d'interdit?

— Je crois, cependant, que vous ne pouvez l'ignorer, répondit le prieur.

Le comte le regarda et dit :

— Tenez! Je voudrais que vous soyez tous partis et que votre couvent soit renversé de fond en comble.

— Je ne crois pas que cela doive se produire demain, seigneur comte, répondit Hilduin d'une voix ironique et ferme. Et je crains fort que vos vœux ne soient pas exaucés. Nous ne sommes pas isolés sur la terre. Nous avons pour nous Dieu, et le pape son représentant ici-bas. Nous avons pour nous la bienheureuse Madeleine, et il se peut qu'un jour prochain nous ayons le roi.

— Oh! le roi, dit le comte, peu m'importe. Roi, peut-être le serai-je un jour.

— Je ne vous le souhaite pas, seigneur comte. Ainsi donc, vous vous refusez à intervenir auprès de vos nouveaux sujets pour qu'ils se tiennent dans la juste limite de leurs droits?

Dans la maison de Simon, le comte occupait des salles qui lui étaient rigoureusement réservées. Une tapisserie se soulevant, apparut, pour disparaître aussitôt, le délicieux visage d'Ermengarde. Arrachant un poil de sa pelisse, le comte s'écria :

— Quand toute la colline de Vézelai devrait s'abîmer dans un gouffre...

— Avec la commune? demanda Hilduin.

— ...Je ne donnerais pas cela pour l'empêcher.

Le prieur pensa ajouter :

« Et avec la belle Ermengarde? »

Il aima mieux se taire, devinant quelle eût été la réponse.

HENRI BACHELIN.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Frantz Funck-Brentano: *L'ancien régime*, Arthème Fayard. — M. Magendie: *La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France au XVII[e] siècle, de 1600 à 1660*, 2 vol., Félix Alcan. — *Les poésies de Malherbe*, texte publié par Philippe Martinon, avec une introduction, par Maurice Allem et des notes de Maurice Allem et Philippe Martinon, Garnier frères. — *Œuvres poétiques de Théophile*, texte choisi et établi par Louis-Raymond Lefèvre, Garnier frères. — *Œuvres de François Sarasin*, rassemblées par Paul Festugière, 2 vol., Edouard Champion. — Mémento.

Quand M. Frantz Funck-Brentano publia *Le Roi*, l'une de ses premières études sur l'*Ancienne France*, nous nous réjouîmes de retrouver, dans le concept général de son travail, comme un souvenir des méthodes historiques de Fustel de Coulanges. **L'Ancien Régime**, son nouvel ouvrage, confirme cette impression. Nous ne voulons pas dire que M. Funck-Brentano ait emprunté quoi que ce soit à son maître défunt, car son sujet diffère singulièrement des thèmes favoris de ce maître et son style plaît par mille grâces dont le style de Fustel de Coulanges était dépourvu. Mais nous découvrons pourtant, entre la *Cité Antique* et l'*Ancien Régime*, des parentés étroites et qui viennent certainement de ce fait que le présent historien s'est efforcé de tracer de la famille féodale, de la mesnie, du groupe cellulaire social, une image à peu près équivalente de ce qu'ils furent dans le lointain passé révélé par Fustel de Coulanges, et de démontrer qu'il y eut, en somme, continuité absolue entre la forme antique, la forme féodale et, même, jusqu'à la Révolution, la forme moderne de ce groupe.

Le seigneur, le père, en fut le chef, chef politique, militaire, quasi-religieux et, par suite, l'Etat ne fut qu'une sorte d'agrégat de familles plus ou moins puissantes, plus ou moins indépendantes, sous la gouverne lointaine du roi. Autour du père s'assemblaient non seulement la parenté directe, mais la parenté colla-

térale, les vassaux et une immense clientèle de gens serviles besognant sous sa protection et à son profit.

Bien entendu, le groupe, à travers le temps et les événements, ne demeura point tel qu'il était à l'origine. La terre se morcela et, en conséquence, l'autorité du baron féodal subit une diminution. Le paysan, à son tour, la posséda en partie et obéit à d'autres lois que celles du château, reconnut plus volontiers la juridiction royale.

Amoindrie dans son étendue, la famille n'en resta pas moins assise sur ses fortes positions, courbée sous la règle du père, assujettie à des questions vitales d'intérêt et d'héritage, tout entière vouée à la pérennité du nom et du patrimoine, leur sacrifiant sans scrupules les raisons de sentiment. M. Funck-Brentano indique, de-ci, de-là, mais d'une façon peut-être trop rapide à notre gré, quels inconvénients présentèrent, pour les cadets et les filles, le culte du droit de primo-géniture. Il semble, en effet, que, dès le XVIIe siècle, à cause de ce droit, l'institution du mariage se trouve fortement ébranlée et que la famille traverse des troubles graves, chancelle même, en proie aux rébellions. La pureté des mœurs se ressent fortement aussi de ces querelles intestines.

M. Funck-Brentano connaît admirablement la vie de province. Il fait, en des pages nombreuses, un tableau curieux de cette existence plus pleine de labeurs et de misères que de satisfactions. Sous sa plume évocatrice, les manoirs des hobereaux s'ouvrent et nous révèlent leurs mystères. Belle résurrection par un excellent écrivain doublé d'un artiste. Peut-être lui reprocherons-nous d'être resté, avec Noël du Fail, Rétif de la Bretonne et quelques autres de ses inspirateurs pourtant fort réalistes, sur le terrain de l'idylle, et d'avoir traité, par exemple, trop vite la question des Grands Jours dont les dossiers révèlent une sinistre contre-partie de sa peinture patriarcale. Son chapitre sur les paysans est plein d'animation et de couleur. Il fourmille de faits exacts de tous ordres et ne dissimule point le sort pénible de l'homme asservi à la glèbe. Un paragraphe intéressant et juste concerne l'enseignement.

La noblesse de cour, strictement militaire, si différente de la noblesse rurale, a attiré spécialement la curiosité de l'historien. Elle était en général fort décriée et méritait ce décri. Elle vivait de mendicités voilées, de gratifications préjudiciables au trésor,

M. Funck-Brentano prouve qu'au milieu de ses divertissements elle souffrait d'innombrables humiliations et tristesses, d'un ennui démesuré. En définitive, pour échapper à son esclavage, elle se mésalliera, recherchera l'argent des financiers et des bourgeois.

La magistrature offrait elle plus de dignité et d'indépendance? M. Funck-Brentano le croit. Les charges étaient, parmi elle, quasiment héréditaires et les fortunes énormes. En bien des occasions, les bonnets des parlementaires opineront contre les volontés du roi, qui se verra contraint de ramener ces officiers de justice à une plus étroite conscience de leur rôle. Le Parlement fut longtemps une assemblée de gens intègres, mais une époque vint où l'on y trafiqua dans les affaires de finances, principalement sous Louis XIII et Louis XIV, où les charges furent achetées par des fils de banquiers et de commerçants. Vers la fin du XVII[e] siècle, gain de cause, au Palais, appartenait trop souvent au solliciteur le plus puissant.

M. Funck-Brentano examine, dans son livre, diverses questions que le défaut de place nous empêche de résumer. Un de ses bons chapitres envisage l'affreuse institution des lettres de cachet qui, sous l'ancien régime, permit tant d'abus de pouvoir. Il nous restitue la physionomie administrative de la cité. Il étudie les manifestations de l'opinion publique et le monde si particulier des nouvellistes, dont il fit jadis le sujet d'un volume spécial. Son travail englobe trois siècles, promène le lecteur du haut en bas de l'échelle sociale, touche tous les problèmes méritant une mention. Il plaira par sa forme légère, pittoresque et vivante.

Avant M. Funck-Brentano, M. M. Magendie avait publié, sous le titre : **La politesse mondaine et les théories de l'Honnêteté en France au XVII[e] siècle**, une étude de mœurs d'un genre différent, plus poussée à fond peut-être, mais plus circonscrite dans son objet. L'auteur de ce livre remarquable, d'une documentation très importante et très variée, surtout livresque, a su rendre son enquête agréable grâce aux ressources de son style simple et pur, empreint d'une forte personnalité. Cette enquête abonde à ce point en faits de tous ordres qu'il devient malaisé au critique d'en donner un abrégé, même approximatif. Contentons-nous d'en extraire les idées générales.

M. Magendie nous fait tout d'abord la peinture de ce que, sous

Louis XIV, avec une nuance de pitié, on appelait « l'ancienne cour », c'est-à-dire de la société contemporaine d'Henri IV et de Louis XIII. Les mœurs, à cette époque, au sortir des guerres de religion, restent encore brutales et violentes. L'instruction pèche partout. Pour un Bassompierre, fin lettré, bibliophile même, combien d'ignorants ! La noblesse hait les livres et ne cache point son horreur des grimauds et des pédants. Nul sentiment de l'urbanité. Les rois eux-mêmes donnent l'exemple du vice et de la grossièreté. Les courtisans se montrent généralement incivils à l'égard des femmes. Celles-ci semblent disposer de plus de finesse et manifestent déjà le goût de la politesse. Leur influence agira sur l'épuration des mœurs.

Les salons où elles règnent commencent cet épurement. L'Hôtel de Rambouillet y travaille le premier. Mais l'action des salons resterait peut-être inefficace sans l'appui de la littérature romanesque et didactique. M. Magendie montre comment s'exerce cette action et quelle fut l'importance de l'*Astrée*, bréviaire de courtoisie, sur l'évolution des manières et de la morale. Il examine ensuite avec soin les ouvrages enseignant le savoir-vivre, ouvrages souvent inspirés des Italiens et des Espagnols. Parmi les auteurs préconisant le raffinement des paroles et des gestes, Nerveze, Des Escuteaux, Du Souhait, Loys Guyon, La Serre, Du Périer, René Bary, Du Reffuge, Gomberville, se signalèrent surtout. D'aucuns bénéficieront même d'une fortune et d'un crédit que l'on s'explique mal aujourd'hui.

Avec Bardin (*Le Lycée*), Grenaille de Chatonnières (*Le plaisir des Dames*), Faret (*L'honnête homme*), naît la notion d'honnêteté. Qu'est un honnête homme ? C'est, selon la définition de Charles Sorel, « un homme accompli en toutes sortes de perfections et de vertus ». D'aucuns, parmi ces écrivains, le conçoivent sous la forme exclusive d'un noble et considèrent l'honnêteté comme une qualité militaire. Bientôt de nouveaux écrivains étendront à d'autres classes sociales le privilège de former des types d'humanité supérieure, mais l'honnêteté restera néanmoins l'apanage de la société mondaine.

A la fin du règne de Louis XIII, les mœurs se sont grandement améliorées, grâce à ce souverain un peu prude et fort dévot. La bienséance règne à la cour et à la ville, bienséance relative ; le langage s'amende, l'esprit de galanterie grandit, le goût de l'ins-

truction et de la lecture s'étend. Le raffinement gagne même le costume et le décor domestique.

Par malheur, à cette période d'élévation, succède une période de plaisirs, celle de la Régence. La Fronde vient ensuite. La débauche et la violence provoquent une régression dans les mœurs qui reprennent leur vulgarité. Le burlesque devient la littérature à la mode.

En réaction, la Fronde vaincue, la préciosité naît et fructifie. Nous ne croyons pas, comme M. Magendie, que la préciosité ait servi en quoi que ce soit à la culture morale de la France. Il y a d'ailleurs, en elle, de nombreux courants, et le moins important fut certainement celui qui consista à créer un galimatias. La Calprenède, Madeleine de Scudéry furent-ils des précieux ? Nous en doutons fort. Leurs œuvres, dans tous les cas, comme le constate M. Magendie, soit en exaltant l'héroïsme cornélien, soit en suscitant, dans le domaine sentimental, le goût de la délicatesse, exercèrent un heureux empire. Vers ce temps aussi sortirent de mille presses les traités d'honnêteté, les *triomphes* et *panégyriques des dames*, les *arts de plaire*, les *secrétaires de la cour et des amants*, une pluie de petits volumes pleins de préceptes utiles, fort lus, qui inclinèrent les gens soucieux de passer pour galants à polir leurs propos, à prendre figure cérémonieuse, à ajuster leurs vêtements.

M. Magendie en résume quelques-uns, et le plus important, en particulier : *La fortune des gens de qualité*, de Callières. Il donne ensuite son attention aux ouvrages du grand théoricien de l'honnêteté, le chevalier de Méré. Les *Lettres* du chevalier de Méré, les *Lettres* à la duchesse de Lesdiguières surtout, plutôt que le *Discours de l'Esprit*, les traités de la *Conversation*, *des Agréments*, de la *Vraie Honnêteté*, etc..., contiennent ses idées(?) On peut bien dire que ce personnage prétentieux, un peu ridicule, fort épicurien, n'est pas parvenu à définir nettement ce qu'il entendait par honnêteté. M. Magendie doit assembler des mosaïques de phrases pour l'établir. L'honnêteté, c'est, au dire de Méré, « quelque chose d'inexplicable qui se connaît mieux à le voir pratiquer qu'à le dire ».

A la vérité, Méré, disciple de Montaigne, parle d'après son maître, maintient une conception épicurienne et sceptique de la vie. Trouver le bonheur, voilà son dessein. Il préconise la raison, la

mesure, le bon ordre, la finesse du goût, le beau style, le langage épuré, fait prédominer l'esprit sur le cœur. Il hait le mariage, tous les embarras. Sa doctrine vit sur un fond d'égoïsme. Elle ne semble pas avoir connu grande prospérité. Méré jouit toujours d'un maigre crédit, fut un alcôviste de ruelles, un cajoleur de femmes souvent déçu. C'est de notre temps qu'on lui attribue une importance.

A l'époque d'ailleurs où il légiférait sur un petit groupe de mondains, la société n'avait guère besoin de ses préceptes. Il est convenu de dire que le siècle de Louis XIV fut par excellence le siècle de la politesse. Les correspondances nous révèlent, en effet, la présence, à la cour et à la ville, d'une étonnante multitude de complimenteurs. Hélas! nous craignons beaucoup que cette urbanité ne fût qu'extérieure. Les mémoires nous montrent le revers de la médaille. Les actes ne correspondent pas souvent aux formes exquises des phrases épistolaires.

§

Nous voudrions, en terminant cette chronique, signaler quelques bonnes éditions de poètes du XVIIe siècle, dignes d'être achetées, lues et de montrer de quel véritable talent disposèrent certains écrivains dits de second ordre.

Voici, par exemple, les **Poésies de Malherbe**. Le texte de ces *Poésies* a été établi, après de longues recherches et une critique sévère, par M. Philippe Martinon. Celui-ci constate qu'en plus de ses œuvres données en plaquettes, Malherbe lança, de son vivant, dans les *Délices de la Poésie françoise* (1615, 1618 et 1620) et dans le *Recueil des plus beaux vers* (1627), de véritables et authentiques éditions de ses *Œuvres*, vues et corrigées par lui. L'édition posthume de 1630, complétée par un fatras, d'ébauches trouvées dans ses papiers et par des pièces rejetées eût été reniée par le poète. Elle est pleine, d'ailleurs, de lacunes et de fautes d'impression. Les publications postérieures de Ménage, Saint-Marc, etc..., ne valent guère mieux.

M. Martinon publie tout d'abord les pièces revues par Malherbe C'est l'œuvre proprement dite. Il y ajoute les poésies de jeunesse. les vers liminaires, les poésies posthumes, les pièces attribuées, la *Vie de Malherbe* par Racan. Ainsi, grâce à lui, posséderons-nous, dans l'ordre où elles doivent être appréciées, c'est-à-dire

du meilleur au pire, les compositions du sévère rénovateur. M. Maurice Allem préface, avec son exactitude ordinaire ce travail, fait, en traits larges, mais substantiels, la biographie de l'écrivain et, en appendice, joint aux notes de M. Martinon ses propres lumières.

Voilà donc Malherbe restitué tel qu'il doit être pour satisfaire à ses mânes. M. Louis-Raymond Lefèvre, de son côté, lance, sous le titre : **Œuvres poétiques de Théophile**, une édition des plus beaux poèmes d'un écrivain tombé quasiment dans l'oubli pour avoir montré trop d'indépendance de caractère et subi, à cause de sa liberté de pensée et de mœurs, l'assaut des troupes jésuitiques. On rencontrera, dans ce volume, les belles odes sur la maison de Sylvie (Mme de Montmorency), les meilleurs parmi les autres odes, stances, satires, élégies, sonnets, épigrammes, et quelques-unes des pièces datant de la période où Théophile est prisonnier ou banni.

Le poète se distingue par sa grâce, la hardiesse de sa doctrine philosophique, l'harmonie de son vers, la fraîcheur et le pittoresque de ses images, son sentiment de la nature. Dans une excellente introduction, M. Louis-Raymond Lefèvre résume sa vie agitée, toute semblable à une aventure picaresque. Un appendice contient des notes, rendues attrayantes par des anecdotes nombreuses, et une bibliographie succincte.

Signalons enfin une parfaite édition des **Œuvres de J.-Fr. Sarasin**. M. Paul Festugière en est le collecteur. Elle comprend les textes de 1656 in-4, 1658 in-8 et 1674 (*Nouvelles Œuvres*), les mazarinades, les pièces en vers et en prose publiées à part ou figurant dans des manuscrits et anthologies, rangées dans l'ordre chronologique, accompagnées d'une notice, d'une bibliographie et de notes.

C'est, répétons-le, une maîtresse édition. M. Festugière avoue l'avoir entreprise par admiration d'un poète chez lequel il découvrit un lyrique et un épique, un prosateur de premier ordre, un pamphlétaire remarquable, le créateur, avant Boileau, du poème héroï-comique, un polygraphe enfin digne d'une meilleure destinée.

M. Festugière souffre avec mauvaise humeur que l'on ait placé sur le même plan Sarasin et Voiture, « cet insupportable petit-maître ». Après des recherches dans les archives et les minutiers,

il dresse enfin sa biographie en en écartant les légendes. Il réfute, par exemple, les dires d'historiens qui firent sortir Sarasin d'un milieu vulgaire, reconstitue ses origines fort honorables, détruit les inexactitudes qui entouraient sa fâcheuse expérience matrimoniale, supprime la fable qui attribue sa mort à une brutalité du prince de Conti.

Sarasin, disparu à 40 ans, traversa une existence pénible et malheureuse. Il pouvait, s'il eût vécu plus longtemps, atteindre à une brillante situation dans la littérature. C'était un remarquable poète, l'un des meilleurs, sachant construire ses pièces de vers harmonieux et solides. Pourquoi le comparer à Voiture? Sarasin jalousait l'influence de Voiture, son crédit, sa gentillesse. Les deux hommes avaient des caractères fort différents. Sarasin sut écrire de plaisants poèmes pour les dames. Il ne posséda jamais la grâce de son concurrent, ses qualités étaient autres.

Mémento. — Dans *L'Enfance et la Jeunesse heureuse de Mme de Sévigné* (Editions Spes), M. Gérard Gailly s'est proposé de détruire les légendes prétendant que Mme de Sévigné ne connut point le bonheur sous la tutelle de sa mère, de ses grands-parents et de son oncle. Il n'apporte pas de faits nouveaux. Il se contente de présenter ces faits avec exactitude d'après des documents mal lus ou non lus par les biographes antérieurs. Il établit ainsi que le gai caractère de la marquise dériva des liesses de son enfance, de la tendresse et des soins qui contribuèrent à le former. Petit livre agréable. — De M. Genès Pradel : *Mme de Sévigné en Bourbonnais* (Montluçon, Libr. Lebienheureux). Histoire minutieuse des cures faites à Vichy et à Bourbon-L'Archambault par la marquise, soucieuse de dissiper ses vapeurs. Bonne connaissance du milieu local. — De M. Alex. Féron : *Louise Delfault, servante des Pascal* (Rouen, chez l'auteur). Commentaires sur un acte notarié, découvert dans les papiers des Maignart de Bernières. Cet acte et des recherches particulières ont permis à M. A. Féron de reconstituer la vie de Louise Delfault. Cette domestique entra au service des Pascal vers 1626, après la mort de la mère de Gilberte, Blaise et Jacqueline. Elle remplaça, ce semble, cette mère, surveillant les enfants qui la nomment leur « fidèle ». En 1651, Pascal lui attribua une rente viagère de 400 livres. Elle habitait alors avec lui au Marais. Elle était morte en 1660. Blaise constitua une rente au profit de ses parents dans la gêne. Excellente brochure péri-pascalienne.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Raymond de La Tailhède : *Les Poésies*, Emile-Paul. — Jean Lebrau : *La Rumeur des Pins*, Garnier. — Jacques Bonneville : *Aude*, édition Radot. — Mme de Lobit de Monval : *La Procession des Heures*, préface de Francis Jammes, Messein. — Gello : *Harmonies et Poèmes*, Messein.

Voici réunies en un volume **Les Poésies de Raymond de La Tailhède**, toute une vie de sobre production, une œuvre méditée, réservée, discrète, réfléchie et volontaire, et néanmoins marquée des signes fervents de l'inspiration la plus ample. Le recueil se compose de deux livres d'odes, outre une *Ode triomphale à la gloire de Jean Moréas, pour le dixième anniversaire de sa mort, 30 mars 1920*, de trois hymnes, de douze sonnets, joints à une réédition des premières poésies : *les Triomphes*, le *Tombeau de Jules Tellier, le Poème de la Métamorphose des Fontaines*. Le privilège de cet art, si soigneux toujours d'approcher la perfection sans rien abandonner de l'élan lyrique original, c'est que chaque poème chatoie d'une lumière égale et qu'on ne saurait que malaisement détacher son attention de l'ensemble pour la porter en particulier sur un détail. Chaque partie se tient à son plan précis, selon toutes les exigences de la raison. Il est permis, tout au plus, à qui a élu une voie différente, de regretter le choix par M. de la Tailhède de chemins dont on éprouve moins que lui l'enchantement, mais des regrets de cette nature sont sans objet lorsque le poète, comme c'est ici très hautement le cas, ne s'est pas aventuré au hasard, mesure sa démarche et la mène avec dilection au suprême point que visent ses desseins. Sans doute l'exemple lointain de Ronsard, ou, plus proche, de Moréas de qui il fut, avec Maurice du Plessys, et demeure avec M. Ernest Raynaud non tant le disciple que le *témoin*, le répondant le plus hautainement et le plus sereinement fidèle, l'a guidé et soutenu au long de sa carrière. Loin de s'en défendre, il s'en enorgueillit à bon droit. Nul n'exalte plus que lui la haute valeur et l'éclat souverain du poète son grand ami, son frère, dont lui fut propice le conseil :

> Ce doux parler de France, auquel vous avez fait
> L'honneur de le fleurir de grâce athénienne,
> Qu'il vole sur ma langue et que je l'y retienne...

Et ainsi, et à jamais, il n'est point véritable que le trépas ait pris celui-là qui fut semblable à quelque Dieu :

Vivant ! il est vivant ! il est vivant encore !
Chez les Ombres Orphée est ainsi descendu,
Ayant pris le soleil qu'elles avaient perdu,
Au réseau musical de sa lyre sonore.

L'amitié est, chez M. Raymond de La Tailhède, la source héroïque de son inspiration. Outre l'illustre tombeau qu'il a élevé au souvenir de Jules Tellier — et l'on connaît encore le récit émouvant qu'il a donné en prose de ses derniers moments après leur avoir consacré une assistance assidue et clairvoyante — ses poèmes sont pleins d'appels et d'invocations à ses amis, Moréas d'abord, et du Plessys, et Maurras et Raynaud, non point selon un mode adopté sans but et au hasard, mais pour attester qu'il a trouvé et qu'il éprouve en eux la constante nécessité de se magnifier parce qu'ils sont, et qu'il est lui-même, les dépositaires exaltés, savants du trésor des âges et de la tradition hellénique transmise d'Orphée à Pindare, reprise par la Pléiade, soupçonnée par Racine, restaurée plus magnifique que jamais et plus consciente par l'Athénien français Jean Moréas.

Certes, on s'en rend compte, les poètes qui, avec tant de magnanime persévérance, conçoivent leur tâche de façon aussi désintéressée, seront conduits à admettre dans leurs chants des tours de pensée et des particularités d'expression qui, au premier abord, apparaissent périmés ; mais ils les ont retrempés diligemment au bain de leur force ancienne ; on les retrouve le plus souvent avec joie, et du moins employés par eux avec une si sûre et simple maîtrise que l'on n'y opposerait, si l'on examine, aucun légitime équivalent.

On leur reproche aussi d'être fermés à toute idée considérée comme un peu moderne ou à toute élocution qui nous soit familière, si elle n'a pas ses racines profondément fixées dans le terreau méditerranéen. N'est-ce donc leur droit de se détourner, de s'abstraire en leur rêve, d'en choisir le site et le moment à leur gré, et de se réfugier au mirage fécond des époques fabuleuses, ou mieux, car c'est ainsi qu'ils font et nommément M. de La Tailhède, de confondre en un lumineux enveloppement des temps fabuleux jusqu'aux troubles agitations, aux duretés comme aussi aux joies intellectuelles du siècle présent ? Car il n'est pas vrai que le poète ne s'en préoccupe pas ou n'en ait pas frémi dans son cœur. Il s'évertue à n'en conserver que

l'impression la plus pure, la plus conforme à ce qui est de l'essence éternelle de l'âme humaine, à ce qui fait de l'homme un dieu, sans égard à des accidents éphémères ou quotidiens.

D'autres poètes, des artistes, ont atteint à de la grandeur par des méthodes différentes et ont laissé prédominer dans leur œuvre la sensibilité ; M. de La Tailhède lui-même ne peut s'empêcher de rendre hommage à « Paul Verlaine, berger de paroles divines ». Il prouve ainsi la libéralité de son intelligence, mais il n'en saurait résulter une obligation de se conformer à ce qui chez le grand poète délicat et spontané jaillissait de son cœur et ne saurait se communiquer à nul autre, en tant que modèle à suivre ou à imiter.

Et qu'importe ces vagues querelles? A la droite de Moréas, Raymond de La Tailhède, poète pur, noble, sûr de ses rythmes, de son expression imagée, nuancée, mobile, toujours nette et fervente, se dresse enfin aux yeux de tous à sa taille vraie de grand poète. Son œuvre est magnifique, une des très nobles de notre temps. Je n'en citerai, comme garant, que ce sonnet admirable :

Impatient des nuits où je pourrai connaître
La forme de mon rêve et de ma passion,
J'orne de tant d'éclat sa feinte vision
Que mes vœux du Néant l'ont attirée à l'Etre.

Quand seconde Pallas elle va m'apparaître
Dans sa beauté réelle et dans sa fiction,
Matérielle idée, abstraite éclosion,
Miroir que ma seule ombre illumine et pénètre,

Rien ne me semblera d'elle-même étranger,
J'en posséderai mieux le contour mensonger,
La caresse légère et la promesse fausse,

Comme ces voyageurs au sable libyen,
De qui l'espoir, dit-on, et l'unique soutien,
C'est un mirage d'eau qui dans le ciel se hausse.

Tant de tendresse aimante, émerveillée, et cet amour attentif des saisons, des arbres et de la nature, ah ! que M. Jean Lebrau, sans cesse ému aux environs du village natal par **la Rumeur des Pins** et la musique adorable des brises parmi le feuillage, est un poète subtil et charmant ! On peut lui objecter, qu'il gagnerait à modérer, à surveiller l'occasion de prodiguer ses

dons lyriques, qu'il acquerrait plus de puissance à se contrôler davantage, à méditer avant d'écrire. Mais aussi quel charmant spectacle qu'un être pour qui tout est occasion de s'exalter, de se donner, — et n'est-ce encore et autrement le prestige, par exemple, d'un Paul Fort, si nécessairement fondu à la nature que ce qu'il chante en paraisse être soudain et partout l'expression nécessaire, spontanée ? Il me semble bien que M. Lebrau jouisse d'un privilège analogue, et cette rencontre est troublante. Tout lui est un secret sursaut d'inspiration ; il chante comme l'eau court à travers les mousses ; il chante, et ne peut que chanter, poète ingénu, adorable, palpitant. Son chant est charmant, gracieux et doux. C'est un poète vrai et tout spontané.

Ce roman en huit petits épisodes est presque allusif, tant les péripéties en sont peu appuyées et encombrantes.

Aude, je l'avoue, me plaît beaucoup. Je serais surpris qu'il ne plût pas à Francis Jammes, qui y doit reconnaître sa manière, ses recherches de détail proche et familier, son dédain de l'ostentatoire et du trop soutenu. M. Jacques Bonneville manie allègrement des vers aisés, parfois lourds d'émotion, plus souvent narquois, courts et amusants.

Mme de Lobit de Monval, avec l'appui de M. Francis Jammes, nous présente **la Procession des Heures**. Ce sont notations de la flore tropicale, impressions de voyage, paysages et nostalgies. Les poèmes et les vers chantent, dit justement le préfacier, M. Francis Jammes. Ils chantent, que leur demander davantage ? Leur chant a dû enchanter la solitude de l'auteur, bien que la musique n'en soit guère neuve ; mais elle se soutient et ne manque pas de charme.

Harmonies et Poèmes, que leur auteur signe du pseudonyme Gello. Un goût affiché pour l'ambigu n'empêche point toujours ces poèmes affétés et affectés d'avoir un charme, une tranquillité dans la facture, une douceur dans l'expression. S'il n'y a là rien qui se signale en raison de facultés poétiques vraiment personnelles et marquantes, du moins c'est de métier propre, discret, même louable. Cela n'est supérieur à rien qui existe, mais ne tombe pas dans l'ennui des éternelles redites et des lassantes manières. Je doute que cela puisse enthousiasmer, mais ce n'est pas fastidieux.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Georges Grappe : *Un soir à Cordoue*, Albin Michel. — André Obey : *L'apprenti sorcier*, Bernard Grasset. — Louis Léon-Martin : *La vierge sage*, Arthème Fayard. — Abel Hermant : *La marionnette*, E. Flammarion. — André Savignon : *La Dame de la « Sainte-Alice »*, Calmann-Lévy. — Joseph d'Arbaud : *La bête du Vaccarès*, Bernard Grasset. — Gérard d'Houville, Paul Bourget, Henri Duvernois et Pierre Benoît : *Micheline et l'amour*, Librairie Plon. — Jean des Vignes-Rouges : *Rouen l'Orgueilleuse*, Albin Michel. — Mémento.

Un soir à Cordoue, par Georges Grappe. Si je désirais me laver du reproche que m'a fait un confrère pointilleux d'avoir commis un pléonasme (?) en parlant du jugement *parfois* infaillible de M. Léon Daudet, il me serait facile de dire qu'en louant le roman de M. Georges Grappe avec le même enthousiasme que celui de M. Georges Bernanos, l'auteur du *Voyage de Shakespeare* s'est abandonné à l'exagération où il lui arrive de laisser s'égarer son admirable sens critique. Non, certes ! qu'on ne trouve des qualités dans l'œuvre de M. Grappe, qui est un essayiste et un esthéticien distingués, d'une sûre érudition. Mais il suffisait à M. Léon Daudet de relire les pages, d'une si éclatante couleur, qu'il a lui-même consacrées à l'Espagne dans *Suzanne* pour se convaincre combien M. Grappe est loin de nous avoir fait sentir, avec la même intensité que lui, la saveur particulière de la presqu'île ibérique, dans son évocation de la cité des califes, la plus africaine de toutes les villes de l'Andalousie. Sans doute, l'entreprise de M. Grappe : incarner Cordoue dans une femme, était-elle hardie. Il y a toujours quelque chose d'arbitraire dans le procédé selon lequel on prête, ou on essaie de prêter à un individu les caractères d'une race, et on fait de lui un symbole. La grandeur et la beauté des résultats épiques ou lyriques auxquels on vise ne s'obtient qu'aux dépens de la réalité, de cette émotion qui naît de la vérité accidentelle — à preuve *Salammbô*. M. Grappe ne laisse pas, d'ailleurs, de styliser, et sa façon d'interpréter son personnage, d'en commenter les actes au lieu de l'abandonner à lui-même, refroidit, sans doute, un peu son récit ou l'intellectualise, si l'on préfère, alors que ce récit ne prendrait toute sa signification que s'il laissait sa violence concentrée se dégager toute seule. Opposerai-je *Un soir à Cordoue* à *Carmen*, ou à *La femme et le pantin* et à *La maison de danses*? Ce ne saurait être que pour marquer comme il en diffère. Les œuvres de Mérimée, de Pierre Louys et de M. Paul

Reboux sont des anecdotes romanesques, tandis que celle de M. Grappe est, à la fois, une façon de poème harmonieux et une étude de psychologie raciale, écrite par un observateur sagace, et avec élégance illustrée d'un exemple, qui nous aide à discerner quels éléments entrent dans la composition de l'âme espagnole, une des plus complexes et des plus mystérieuses qui soient. M. Grappe parle de Cordoue avec finesse, et il écrit dans une langue agréable et pure, mais qui manque d'accent et ne dédaigne pas assez les métaphores éprouvées par l'usage et les tours de phrase consacrés.

L'apprenti sorcier, par André Obey. L'auteur, en collaboration avec M. Denys Amiel, de *La souriante Madame Beudet* et de *La Carcasse* dont les représentations furent si malencontreusement interrompues à la Comédie-Française, et qui se révéla, naguère, subtil romancier, nous offre ici une suite d'essais ou de méditations, à la fois lyriques et réalistes, qui nous initient à sa manière de réagir devant les spectacles quotidiens de la vie, et qui seront à cet égard fort utiles au critique qui analysera plus tard son talent. D'autres, à sa place, eussent incorporé ces notes à leurs œuvres d'imagination, et j'aime la probité qui le fait les étaler devant nous, dans toute la fraîcheur de l'improvisation. Elles décèlent une sensibilité vive, et une clairvoyante intelligence. Elles sont, en outre, d'un caractère très moderne, et j'y ai relevé maintes images originales, celle-ci par exemple : « Une accalmie crée dans la rue, pour cinq secondes, une solitude de marée basse où cette flaque d'huile qui sèche éteint ses feux ainsi que meurt une méduse » — où je veux voir une libération du procédé, actuellement en faveur, de Jules Renard, lequel procédé consiste, comme on sait, à aller à l'encontre de la nature, et à passer du réel à l'artificiel. M. Obey sait découvrir la vérité profonde, derrière le mensonge des apparences. Cette vérité n'est d'ailleurs, parfois, que ce mensonge même, et je le loue d'en convenir tout simplement, quand il y a lieu, sans chercher midi à quatorze heures. Il a le sens de la musique, qui est bien la chose essentielle, et son impressionnisme n'aboutit jamais à la reproduction servile. « Chaque rythme, écrit-il à propos du mouvement de la rue (mais il sied de donner à ses paroles une portée générale), chaque rythme pose une question urgente. Il me faut y répondre, sous peine de perdre

l'équilibre. J'y réponds par réflexes.... Mon tréfonds est le tableau noir d'une géométrie dans l'espace qu'un rythme couvre de schémas, qu'un autre rythme biffe d'un trait. » L'apprenti sorcier de M. Obey s'atteste déjà maître dans son art. Il n'est point victime des forces qu'il déchaîne. Nous pouvons l'attendre à l'œuvre avec confiance.

La Vierge sage, par Louis Léon-Martin. M. Louis Léon-Martin dont j'ai suivi de près l'évolution littéraire (et que je connais mieux qu'il ne me connaît, puisqu'il orthographie mon nom comme celui de notre boxeur national) s'est révélé, dès ses premières œuvres, un ironiste plus douloureux que comique. Aussi, ses meilleures pages étaient-elles celles où il laissait son sentiment amer de la vie percer sous le vernis d'humour dont il l'enveloppait. L'histoire qu'il nous conte aujourd'hui est sombre, cruelle même, et, sans doute parce que son esprit contempteur s'y exprime tout entier, me paraît-elle de beaucoup supérieure au *Trio en sol majeur*, qui lui valut le prix de « La Renaissance », et même à *Angèle, dame de coquetterie*, où son sourire se nuançait déjà, cependant, de quelque tristesse. Berthe, l'héroïne de M. Léon Martin, ressemble un peu au personnage de la comédie de M. Jean Sarment : elle est trop grande pour elle, ou plutôt, c'est une fausse stoïque. Tant qu'elle demeure murée dans l'appartement exigu où son égoïste de père prolonge désespérément un reste misérable d'existence, elle tend de toutes ses forces sa volonté pour accomplir son devoir. Mais il y a plus de passion que d'abnégation dans l'attitude résignée qu'elle s'impose, et il suffit que, s'étant soustraite un jour à l'atmosphère où elle s'étiole, elle respire le grand souffle de la vie, pour que le désir du bonheur s'empare d'elle avec violence et la pousse au crime... Elle provoque, en effet, la mort trop lente à venir de son père, afin de pouvoir épouser l'homme qu'elle aime, et après avoir refusé, par orgueil, peut-être, de suivre sa sœur qui s'est lancée dans la noce, tombe moralement plus bas qu'elle, en chargeant sa conscience d'un parricide. En vain, d'ailleurs. Le mariage qu'elle espérait ne se fait pas ; et elle reprend, dans le petit appartement désormais désert, l'existence morne d'autrefois, sans qu'elle ait à puiser de consolation dans l'idée de sacrifice... Il est difficile de se montrer plus pessimiste que M. Léon-Martin, dans ce roman. Je ne puis le comparer qu'à *Une vie* de Maupassant, et

encore, est-ce pour dire qu'il fait paraître presque radieuse l'œuvre navrante du génial écrivain. M. Léon-Martin, qui écrit dans une langue ferme, atteint parfois à une pathétique grandeur comme dans le duel muet entre Berthe et Mathieu Parent. Je serais surpris s'il ne partageait point le sentiment que j'éprouve, et qui est qu'il a enfin trouvé sa voie.

La Marionnette par Abel Hermant. On ne s'était pas avisé, jusqu'ici, d'écrire l'histoire d'un de ces bambins que l'exploitation cinématographique a promus à la dignité d'artistes à un âge où il n'y a encore d'autre art que celui du jeu, et c'est un beau sujet que M. Abel Hermant a choisi pour la première des deux nouvelles qui composent son livre. Il ne l'a pas traité comme j'eusse pu avoir la tentation de le traiter moi-même ; mais cela le regarde — et il ne s'agit pas de savoir s'il valait mieux, comme il l'a fait, étudier l'influence du succès sur l'esprit de son petit bonhomme, ou montrer celui-ci dans l'exercice de sa profession. C'est en moraliste satirique, et, sans doute, attendri, que M. Hermant a écrit *La Marionnette*, non en réaliste humoristique, et son récit y gagne en subtilité, s'il y perd en pittoresque. Dans *secondes classes*, M. Hermant a retrouvé la veine des *Transatlantiques*, qui remontent à quelque vingt-cinq ans. Il n'avait pas attendu, pour blaguer les Américains, que les huées de la populace vinssent battre les flancs de leurs autocars ; et il traite en vieille connaissance la famille Palsgrave, venue profiter à Paris de la hausse du dollar. Bouffonne-t-il, c'est à la manière classique, j'entends sans forcer les traits de ses personnages quand il les confronte avec les circonstances les plus baroques. Et aussi bien, ne sommes-nous pas si éloignés de M. Jourdain avec Mr Palsgrave... M. Hermant ne s'abstrait jamais de ses récits, et il ne s'en cache pas. On reconnaît l'accent railleur de sa voix presque à chaque ligne. Sa manière est celle d'un conteur du XVIIIe siècle, non d'un romancier ; mais il a bien de l'esprit.

La dame de la « Sainte-Alice », par André Savignon. Voilà longtemps que j'ai signalé le tort que les exigences du journalisme faisaient au genre si français du conte et de la nouvelle. En ouvrant seulement leurs colonnes à des récits aux dimensions dérisoirement réduites, les quotidiens obligeaient, en effet, les écrivains à se borner à la narration d'une anecdote

squelettique, et sans intérêt littéraire, à proprement parler. Par bonheur, les revues, et certaines publications hybrides, donnant au public plusieurs histoires à la fois, la tendance, aussi, qui s'est manifestée dans la librairie, peut-être pour des raisons d'économie, en faveur des petits volumes, ont offert aux conteurs et aux « nouvelliers » l'occasion d'exercer leurs qualités très particulières. Parmi ceux-ci, M. André Savignon, dont on a pu lire dans *Le Mercure* même quelques courts récits, s'est révélé des mieux doués. A l'art, qui est propre à notre génie, de ramasser l'intérêt autour d'une figure ou d'un événement, et d'en dégager l'essentiel, il joint ce sens du pittoresque âpre, et ce sentiment du mystère que possèdent les Anglais. A cet égard, je signale tout particulièrement, dans son nouveau recueil, avec la nouvelle auquel il emprunte son titre, *La disparue* et *Crépuscule*.

La bête du Vaccarès, par Joseph d'Arbaud. Poète et conteur provençal, M. d'Arbaud narre, ici, dans la langue des félibres, avec traduction française en regard, l'histoire d'un *baile* ou chef des *gardians* de Camargue, qui est amené à découvrir un très vieux chèvre-pied — le dernier demi-dieu, peut-être, ou la dernière incarnation de Pan — et qui l'apprivoise, le nourrit et s'entretient avec lui jusqu'au jour où il disparaît mystérieusement. Il y a de fort beaux paysages dans le livre de M. d'Arbaud, dont l'art raffiné s'exalte de lyrisme, et s'apparente au génie grec, lequel — faut-il le répéter ? — n'est pas seulement un génie de lumière, mais de ténèbres tragiques.

Micheline et l'amour, par Gérard d'Houville, Paul Bourget, etc... Il semble que les auteurs du *Roman des quatre*, dans cette suite qu'ils ont cru devoir donner à leur premier essai de collaboration, aient mieux réussi à accorder leurs talents dissemblables. Micheline, la fille du peintre Barge, s'est mariée à un auteur dramatique. Trahie, comme le fut son père, elle est tentée de faire à son tour le geste de celui-ci, c'est-à-dire de tuer l'infidèle. Mais elle se ressaisit pour se résoudre à une séparation, et se résigner à ne plus vivre, désormais, que pour son enfant. On s'amusera au jeu, point trop difficile, de reconnaître la part qui revient à chacun des quatre dans l'élaboration de ce récit où l'étude des sentiments de Micheline est particulièrement réussie.

Rouen l'orgueilleuse, par Jean des Vignes-Rouges. Luc Ferval, professeur de philosophie, découvre un jour, en

fouillant dans le secrétaire de sa mère, une correspondance de laquelle il déduit présomptueusement qu'il est le fils de Victor Hango. Désormais rajeuni (il n'avait, cependant, que la quarantaine qui n'est pas l'âge, aujourd'hui, des barbons), il parvient à se faire aimer de son élève, jeune fille riche et charmante, et à l'épouser — malgré qu'on en ait dans son entourage. — La jeune fille n'ignore point la vérité, c'est-à-dire que Victor Hango est étranger à la naissance de Luc. Mais puisque cette illusion a *voronofisé*, si je puis ainsi parler, son cher professeur, elle se garde bien de lui désiller les yeux. Un tel cas d'exaltation par l'orgueil est fort vraisemblable, si la façon dont M. Jean des Vignes-Rouges le présente l'est un peu moins. Aussi bien, cet écrivain se révèle-t-il plus poète — et poète romantique — que psychologue. Son livre renferme de belles pages sur Rouen.

Mémento. — M. Jean Nesmy a groupé sous ce titre : *Contes limousins* (Edition Spes), deux douzaines de récits pleins de charme et de pittoresque, et qui ne laissent pas de s'apparenter à ceux de nos conteurs les plus justement aimés. La présentation parfaite de ces récits — dont quelques-uns sont de véritables morceaux d'anthologie — ajoute un attrait bibliophilique à l'ouvrage de M. Nesmy. — Dans *Le bal des Ardents* (Plon), M. René Jouglet raconte l'histoire d'un inventeur tiraillé entre sa femme et sa maîtresse, et qui semble prendre plaisir à s'embarrasser d'une situation somme toute assez ordinaire. M. Jouglet, qui a le goût des études plus psychiatriques que psychologiques, fait effort, ici, pour élever son sujet au-dessus de l'anecdote. Il a peut-être été moins heureux que dans ses précédents ouvrages. — Les amateurs d'émotion violente trouveront à se satisfaire dans le recueil de nouvelles de M. Maurice Renard : *L'Invitation à la peur* (J. Crès et Cie), où ce romancier scientifique, disciple original de Rosny et de Wells, se révèle l'émule non de Maurice Level, mais d'Edgar Poe, puisque l'inquiétude qu'il nous fait éprouver « affecte moins les nerfs que l'entendement ». C'est d'un art très habile, et d'un irrésistible attrait.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

Réflexions d'un spectateur désenchanté. — Autour des grandes déchéances, et spécialement dans la littérature et dans le théâtre, de nombreux corbeaux s'ébattent. Il n'est rien de mieux, pour un passant, que de contempler le ravage, d'assister aux minables pièces, puis de lire les commentaires des cri-

tiques, pour ressentir une double nausée, une double répugnance. Depuis que Mendès a fait une épreuve positive exemplaire de ce que la servitude obtient spontanément le succès auprès du gros public, la leçon a fructifié. A qui ferait-on croire qu'un seul des personnages ayant pour office d'avertir le public sur les représentations du théâtre pourrait ne pas voir — dès ses premières observations — que le vieux temple n'est plus qu'un lieu de transit aux cupidités les plus voraces et aux plus basses vanités, et qui n'abrite plus que des trafiquants ? Dès lors, pourquoi ne voit-on pas les critiques marquer comme il faudrait la défection générale par le dénombrement des déchéances éhontées particulières ? Pourquoi, au contraire, perçoit-on que la plume défaille dans chaque main, et que celle-ci, crispée comme sur la table du jeu le rateau du croupier, rafle les esprits qui s'y confient au profit des *managers* qui tiennent la place ? Pourquoi la critique fuit-elle imperturbablement toute espèce de rapport droit, de nette franchise, et entretient-elle, au contraire, la turpitude par des commentaires exactement destinés à défaire la suspicion légitime du spectateur, et à augmenter la confusion où on voudrait, toujours davantage, engager, subjuguer son esprit, au moyen d'arguments artificieux ? Et pas la moindre rougeur ne vient, pour de telles malfaçons, au front de ces équivoques rhéteurs ! Faut-il croire que des ordres leur sont donnés, préalablement à l'exercice de leur profession, et qu'il leur faut, avant d'être imprimés, passer sous des fourches caudines ? Peut-être pas expressément, mais, en vérité, c'est un fait que les publications modernes mettent, par-dessus toute autre considération, la règle primordiale des intérêts à soutenir. Faut-il rappeler le scandale de telle grande revue de littérature dont le critique dramatique dut résilier son office, refusant de se prêter aux ordres intéressés et privés du maître de la maison ? Par ce trait — et point situé dans le bas négoce, mais bien en une paroisse tenue pour fort honorable — peut-on imaginer sur quelle échelle se peuvent mener les mêmes mœurs, et peut-on dire comme — au moins généralement — il serait vain à un homme d'opinion libre, à l'esprit intègre, d'espérer de parvenir un jour à quelque lecteur ?

L'organisation mercantile théâtrale, partant des centres producteurs intenses, répand assurément ses décrets parmi ses dépendances ; et, malheureusement, le libre arbitre du lecteur

(cocon du spectateur éventuel) est intoxiqué par les émanations d'une pseudo-critique qui se donne pour avertie et désintéressée, et qui n'est mue que par l'intention de favoriser l'établissement de certaines entreprises, de certains envahissements qui, nonobstant le prétexte de la nouveauté qu'ils invoquent, sont exactement de la même basse qualité que ce qu'ils s'efforcent de remplacer dans la faveur et le bénéfice, auprès du public. La pseudo-critique, ce moyen de première zone, va du grossier acquiescement, de la flatterie pleinement relâchée, jusqu'à la rhétorique pédante et insidieuse ; mais le souci principal est le même : ménager l'industrie établie. Certains n'ont pas à s'embarrasser d'aucune apparence d'indépendance ; ils « jouent sur le velours », leur public ne réfléchit point ; d'autres en doivent prendre le masque qui proposent leurs ennuyeux paradoxes à des lecteurs qui se piquent d'être « intellectuels ». Mais, qu'est-ce aujourd'hui que le public « intellectuel », du moins celui qui a la sottise de vouloir se convaincre lui-même d'être tel ? Rien moins que la troupe de ces *étourdis* méthodiquement et littéralement cernés et isolés par les seigneurs de cette littérature, de cette religion du vague, du diffus, qui, depuis quelque vingt ans, s'efforce d'écarter la netteté, la clarté du génie français dans les idées et dans la langue. Ces gens débiles et prétentieux se sont attachés à forcer, à transformer pour leur exploitation personnelle, certains éléments de demi-ombre ou d'obscurité qui sont principalement dans l'originalité propre de Mallarmé. Depuis lui exceptionnel, on joue sur ce contresens que l'excellent doit être quasi incompréhensible. Le public que l'on a réussi à grouper autour de tels produits est absolument empoisonné de fumées. Par contre, qui parle ou écrit substantiellement n'est plus entendu, et nos mystérieux sont à l'aise ; au moins est-ce d'eux, de leurs presses, de leurs administrations, de leurs rédactions qu'est détenue une notable partie des possibilités pratiques de l'édition, à l'usage d'un public soigneusement drainé et travaillé. Au point de vue de la commodité de leurs auteurs, il faut dire que ces pratiques sont ingénieuses, car ce public spécial, ne demandant, dès lors, que du vague, de l'insaisissable, du confus, la matière en est vaste et se démultiplie elle-même, et les amateurs y sont facilement servis, satisfaits et retenus. Suggérer au lecteur que c'est de la fertilité de son propre esprit que réside l'existence ou non

de l'œuvre d'art proposée à son goût, voilà qui n'est pas mal, en vérité, comme procédé pratique de déformation spirituelle et d'insidieuse captation : quelle excitation, quel intérêt, quelle jolie chausse-trappe proposés à la vanité « intellectuelle » du lecteur, en fait berné par la basse suggestion ; et quelle facilité, désormais, pour lui plaire ! Cette exploitation, qui commence d'être bien usée en librairie, voilà que l'on tâche à nous la bailler maintenant comme régénératrice du théâtre. Et naturellement, c'est quelque pédant qui se charge du transport au théâtre de ce bagage. Hâbleur qui s'est déjà démontré tel dans l'exercice d'un certain genre de critique littéraire, par mille explications oiseuses, confuses, et simplement suspendues aux demandes de l'activité et de l'actualité industrielles. C'est proprement, spirituellement, le règne de la pêche en eau trouble, ou plutôt de la chasse dans la nuit, qui s'exercerait ainsi et qui s'étendrait de la littérature, qui en est saturée, à un théâtre aux abois et dont l'anémie et la panique demandent n'importe quoi. Quel débouché ! aussi bien, voici ceux qui nous baillaient hier encore ce creux vocable : *la poésie pure*, qui annoncent maintenant qu'ils ont dans leur poche un *Théâtre pur*. Ah ! mon Dieu, que de pureté ! que de lys ! et comme nous devons bien — par parenthèse — augurer des bonnes mœurs que couvrent de si jolis pavillons ! mais comme aussi l'on s'étonne et l'on s'amuse lorsque l'on voit déboucher cette petite troupe de singes que nous connaissons si bien parce qu'ils ont si abondamment détaillé, en les grossissant et en les caricaturant, les grâces, les créations particulières des écrivains originaux les plus récents. Ces inhabiles imitateurs ne savent donc pas que justement ces hommes disparus, s'ils sont impérissables, c'est qu'ils étaient uniques, et que ce n'est pas en s'accrochant grossièrement à leurs pittoresques particuliers, ni au calque de leurs ouvrages, que l'on peut passer avec eux dans l'affection de leurs descendants, ni dans la mémoire. Rien de ce que font en grimace les imitateurs que j'ai dits ne dépasse l'intérêt que peut montrer — si encore on l'accorde — ce qui est méprisable.

Il ne faut pas se méprendre sur les mobiles d'un vulgaire intérêt de la part de ceux qui, ayant déjà réussi à subjuguer en librairie un certain public avec le débit de fantômes inconsistants, se dirigent maintenant vers le théâtre.

Plus que jamais, pourtant, l'évanescent, le volontairement incompréhensible, sont une peste pour notre langue et l'usage français des idées. Et l'on voudrait nous désigner sous l'étiquette de *jeunes*, de *théâtre de jeunes*, de telles tentatives de désagrégation, de dissolution, qui sont, en réalité, le fait de gens fourbus, expliqués et soutenus par des gens fourbus, visant ce gibier de snobs si facile à conquérir et qui lâche si volontiers ses écus si, lorsqu'il regarde au miroir ses mille têtes vides, il peut, selon des suggestions habiles et intéressées, prendre ce vide infini pour de la profondeur.

On voudrait — tant on est convaincu de la nocivité épidémique de l'obscurité présentée comme une condition de l'art de penser et d'écrire soit dans le livre, soit sur le théâtre — provoquer, contre la déchéance morale dont cela témoigne, le regard objectif de quelque garçon original à l'esprit net, au cœur riche et pressant, capable, non point de fouetter et de chasser la séquelle présomptueuse (car ce serait perdre le temps), mais de donner au théâtre cet ouvrage dont nous ne savons ce qu'il sera, mais de la qualité authentique qu'il faut pour frapper généreusement au cœur les quelques Français qui chérissent et chériront encore la langue et l'esprit de leur propre terre. Une troupe serrée se veut insinuer où il ne faudrait qu'*un homme*...

N'écoutons pas les « régénérateurs » intéressés qui se proposent ou proposent leurs petits camarades, au sauvetage du théâtre. Il se peut parfaitement que le discrédit du théâtre que j'ai franchement désigné ici même, et dont le constat a été ces mois-ci repris après moi un peu partout, il se peut que ce discrédit ne soit tel que parce que l'on veut, contre l'évidence, maintenir une séparation entre des genres, dont certains seraient soi-disant supérieurs, d'autres soi-disant inférieurs. On semble ne vouloir considérer « Théâtre » que ce qui se présente dans le guignol selon la formule consacrée par l'usage, où les protagonistes déclament leurs discours, poussent leurs dialogues. Certes, cela peut encore convenir à quelque dramaturge éventuel pouvant y apporter — comme l'on vit tout à coup qu'Ibsen le fit — une nouvelle charge d'originalité, une nouvelle circulation morale. Mais rien ne le fait prévoir et pourtant, chaque soir, les rideaux s'écartent ou se lèvent sur des propositions dont toutes ne sont pas sans intérêt. Ce qui empêche peut-être que le public y avoue son

plaisir, c'est le bourdonnement de ces petits auteurs enflés à se vouloir du génie et qui pourraient pourtant — s'ils écoutaient nos avis — être si facilement persuadés du contraire. Ils sont là quelques-uns si agités, et leurs pédants exégètes tellement ratiocineurs et disposant de la publicité de feuilles où de fascicules soi-disant organes de littérature, que le public à prétention « intellectuelle » en reste fasciné et glacé et n'ose plus déclarer que son plaisir serait d'aller où son franc goût le voudrait mener. Or, puisque plus rien ne vaut sur le théâtre par la forme, par le fond, par aucune qualité morale. au moins ne reste-t-il point de spectacles intéressants, attachants ou pittoresques ? Justement oui. Et le gros du public l'a déjà distingué qui va où ces distractions sont proposées. Ce n'était pas précisément mon champ ici, autrement j'en eusse décrit les attraits (à peine y-ai-je touché dans ma dernière chronique). Car, simple spectateur, mon dégoût — je ne l'ai pas caché — a été aussi véritable que celui qu'a pu trouver tel autre simple spectateur à tenter l'expérience d'assister, dans un sentiment objectif, aux pièces du théâtre spécialement dit. Que suis-je arrivé à y ressentir, car j'avoue que je ne m'y suis pas ennuyé ? Mon Dieu ! le plaisir que tout « honnête homme » prend à tous les spectacles de la vie ; le plaisir de se rendre compte de ce qui tombe sous son sens, sous son observation. N'est-ce pas joie que l'ironie ? et je remercie le théâtre de me l'avoir donnée. N'est-ce pas joie de contempler des femmes au moins toujours intéressantes, ne fût-ce que dans leurs agréments de femmes, ou dans leur jeu personnel par rapport aux situations et aux phrases des pièces, fussent-elles nulles ? N'est-ce pas joie, plus généralement, de s'intéresser aux façons des acteurs meilleurs ou pires ? ou de considérer même simplement ces boîtes à récréations avec leurs transformations dans le temps (telles toujours les mêmes, avec leurs antiques fauteuils en velours grenat et leur rideau rouge traditionnel, telles toutes transformées, toutes « nouvelles riches » et que nous ne reconnaissons plus) où notre vie a déjà vu se succéder certainement plus de pantins en chair et en os, et en effort d'expression, que nous n'en verrons désormais ?...

Certes, je consens que jouir du théâtre de cette manière ne ressortit pas de l'esthétique. Mais que nous importe ? Il y a longtemps que nous savons où rencontrer les émotions de celle-

ci, fût-ce en matière de drame ou de tragédie : le moins fortuné parmi nous connaît que ce chemin sacré lui est ouvert avec la clef de sa petite bibliothèque. En tous cas, ce serait leurre que de le demander aux scènes d'un temps de mercantilisme sans limite. Celui-ci comporte d'ailleurs assez d'autres attraits — notamment, je l'ai indiqué, dans les Music-Halls — pour que quiconque, en état d'y verser à pleines mains le papier-monnaie, y puisse trouver quelques heures agréables. Les numéros pittoresques ou étonnants, ou séduisants, ou piquants s'y succèdent ; au surplus un personnel spécial y découvre, dans la nudité, la prétention et la vanité de ses chairs. Tout cela que, dans une époque d'invasion, nous vendons aux étrangers, peut fort bien amuser, ne fût-ce que la moquerie des blasés survivants que nous sommes devenus. Et, en somme, en tant que spectacle, l'écroulement du théâtre est encore quelque chose d'attrayant pour l'observateur ou le curieux. C'est à ce titre, à peu près exclusivement, que l'on peut se sentir attiré vers les lieux où cela s'accomplit. Lorsque l'on a noté de la vie morale de l'art dramatique qu'elle est détruite, que l'intérêt relatif des théâtres ne peut subsister que dans le plus ou moins d'originalité, de nouveauté, des *spectacles* proposés, on a simplement constaté un fait patent sur lequel il serait vain de se morfondre, et qui, au surplus, peut n'être pas aussi misérable qu'il y paraîtrait au premier abord, et si l'on veut bien ne pas y mêler des considérations, des protestations, des questions ressortissant de l'esthétique qui n'y a plus rien à faire. Les ressources spectaculaires des phénomènes, quels qu'ils soient, que les hommes et le monde sont susceptibles de nous soumettre, bien découverts et bien mis en relief, meilleurs ou pires peu importe, peuvent être attachants et récréatifs. Un tréteau, et n'importe quelle créature dessus tâchant à séduire ou à émouvoir, cela, serait-ce même ridicule ou triste, ne peut jamais être indifférent.

ANDRÉ ROUVEYRE.

HISTOIRE

Vicomte du Motey : *Robert II de Bellême et son temps, 1056-112...* Edouard Champion. — Dr Louis Pastor : *Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge*, tome XI. Traduit de l'allemand par Alfred Poizat, Plon-Nourrit. — Dr Cabanès : *L'Enfer de l'Histoire*, Albin Michel.

Dans l'histoire du duché de Normandie, **Robert II de Bel-**

lême méritait une place qu'il était loin d'occuper et que M. le Vicomte du Motey, Vice-Président de la Société historique de l'Orne, érudit émérite de l'Histoire normande, lui a restituée. Orderic Vital, dans son *Histoire ecclésiastique*, l'avait fort maltraité, et Robert Wace aussi, l'auteur du *Roman de Rou*, qui dit : « En tous temps, ceux de Bellême furent méchants et orgueilleux. » Mais en somme une véritable histoire, ou même une histoire tout court, de Robert de Bellême, n'avait jamais été écrite. Les travaux de Fr. Michel, de Depping et de Licquet étaient loin de suffire.

M. du Motey a voulu accomplir œuvre originale, c'est-à-dire user des sources, faire « un usage intensif des chartes ». Il fallait cela pour raconter, avec le détail qui seul pût l'éclairer, la vie de Robert II de Bellême, de « ce personnage formidable, qui tint tête à Henri Ier, usurpateur de l'Angleterre et de la Normandie », et dont la vie « résume les terribles luttes politiques et militaires des fils de Guillaume le Conquérant », luttes qui eurent la Normandie pour enjeu. Le récit très documenté de ces luttes est le grand intérêt de l'important ouvrage de M. du Motey. Robert de Bellême y eut un rôle considérable, resté peu connu et dénaturé. On ne connaissait ce « Champion de la Normandie », comme ne craint pas de l'appeler l'auteur, que par les chroniqueurs anglo-normands plus haut cités, qui, adeptes du point de vue anglais, ont fait naturellement la plus mauvaise réputation possible au puissant vassal du fils aîné de Guillaume le Conquérant, Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, dont il soutint la cause contre ses frères Guillaume le Roux et surtout Henri Ier. M. du Motey, pourtant, n'a-t il pas été trop élogieux, si les chroniqueurs anglo-normands ont trop dénigré ?

Quoi qu'il en soit, cette œuvre intéresse non seulement l'histoire de la Normandie, mais l'histoire de France. Plusieurs fois, en la feuilletant, on a comme l'impression de voir se dérouler une sorte de prologue à la guerre de Cent Ans. Et c'est bien ce que fut la rivalité des trois fils de Guillaume le Conquérant, dont l'aîné, l'incapable Robert Courte-Heuse, ne put fonder, en dehors de l'Angleterre, la « légitimité normande », selon l'heureuse expression de M. du Motey. Déplorant la mort prématurée du fils de Robert Courte-Heuse, l'infortuné Guillaume Cliton, l'auteur observe judicieusement que s'il eût régné sur une Norman-

die autonome, la France « aurait échappé aux périls que la puissance continentale de l'Angleterre, sans cesse accrue, allait lui faire courir ». L'héritage tragique de Guillaume le Conquérant contenait en germe la Guerre de Cent Ans.

Le Dr Louis Pastor, l'éminent historien et professeur à l'Université d'Innsbrück, qui donna la biographie du catholique Janssen (1892), dont il continua l'*Histoire du peuple allemand*, semble, d'autre part, se rattacher à Ranke, en écrivant, comme lui et beaucoup plus complètement que lui, l'**Histoire des Papes** (depuis la fin du moyen âge) à l'aide, surtout, de documents diplomatiques. Il pourrait résulter de là (comme chez Ranke) un exposé trop purement politique, trop unilatéral. Mais M. Pastor, dans cette *Histoire des Papes* du XVIe siècle, c'est-à-dire de la Contre-réformation, a su donner à l'histoire ecclésiastique (quelques exigences que la politique y eût) toute sa portée. Il a montré, dans des pages en suffisant nombre sur la réforme catholique, des forces spirituelles. Au moins autant qu'à l'activité diplomatique de la curie romaine, c'est à l'action de ces forces spirituelles, discernées par un grand pape comme Paul III (le présent tome lui est consacré), que la Papauté dut de ne pas périr à l'époque de la Réformation. « Le salut, dit M. Pastor, vint d'où on pouvait le moins l'attendre, du sein même de l'Eglise, qui, pour beaucoup, semblait vouée à la ruine. » Les deux derniers chapitres ont ainsi pour objet les développements de la réforme catholique par Paul III et l'institution de la compagnie de Jésus.

Quant aux résultats du dépouillement des documents diplomatiques (ces recherches sont en bonne partie nouvelles), on pourrait, — suivant des classifications déjà faites, — les grouper, en gros, sous trois ou quatre rubriques politiques : destruction de l'hérésie, réconciliation de Charles-Quint et de François Ier, guerre, ou croisade, contre les Turcs, élévation de la famille Farnèse (on sait que Paul III était un Farnèse). Mais, en somme, ces divisions sont factices, et tout se tient dans ce pontificat. Par exemple, les nombreuses négociations qui préparèrent, pendant de longues années, le Concile de Trente, se lient à tout le reste. M. Pastor, par sa très minutieuse et très précise documentation diplomatique, a été mené non dans des classifications, mais dans des conjonctures infinies, mêlées, où apparaît une psychologie complexe. Un sentiment vivant de cette époque, qui se résume en une im-

pression d'inquiétude, sort de ce livre. En vérité, si M. Pastor, dans cette histoire de la Contre-réformation où se dépensa l'activité des Papes et des Cardinaux du xvi[e] siècle, a réussi, au moins autant que Ranke, à montrer l'interdépendance de l'histoire ecclésiastique et de l'histoire politique, — cela n'en fait que mieux voir combien l'histoire ecclésiastique et l'histoire politique, au xvi[e] siècle, ont eu tendance, après tout, à faire chacune bande à part! Cela fut tragique pour l'Eglise! Des souverains comme Charles-Quint et François I[er], qui avaient leurs nécessités politiques, répondirent toujours par des considérations politiques aux considérations religieuses de l'Eglise, qui avait ses nécessités religieuses. Cela se vit encore après eux. En réalité l'Eglise, dans sa lutte terrible contre la Réformation, fut à peu près abandonnée par les puissances séculières (et il y eut aussi de la faute de ses chefs, en ceci), c'est l'impression que l'on retire des âpres et minutieux exposés politiques de M. Pastor. Le Concile de Trente, quand il en vint à être tenu, fut « rénovateur » pour l'Eglise, mais, là même, à travers quelles difficultés! On peut dire que l'Eglise fut sauvée au xvi[e] siècle par la seule puissance interne de son renouvellement spirituel.

Le tome actuel, qui mène la question du Concile jusqu'en 1541, n'épuise pas l'histoire des rapports de Paul III avec Charles-Quint. Notamment, en ce qui concerne l'attitude regrettable du Pontife lors des succès des Impériaux durant la guerre de Schmalkade (1547), il faut attendre, à un prochain volume, le résultat des recherches nouvelles de M. Louis Pastor. On sait que, comme tous les papes de la Renaissance, Paul III n'évita point le népotisme. Il y eut, de ce chef, des difficultés considérables entre Charles-Quint et lui. Un fils du pape était guelfe. Certaines contradictions de la politique de Paul III provinrent de là. « Plus d'une fois, constate M. Pastor, il arriva à Paul III de sacrifier même de hauts intérêts ecclésiastiques à la politique de la famille Farnèse. » Et plus loin : « Il manqua souvent le moment favorable. » Mais M. Pastor précise que cela ne doit nullement s'entendre, sous Paul III, des besoins spirituels de l'Eglise. Le tableau de cette activité spirituelle est le côté attachant du livre. Pour les besoins politiques, la suite de l'ouvrage, disons-nous, donnera, sans doute, des détails nouveaux là-dessus.

N'achevons pas sans remercier et louer grandement M. Alfred Poizat de son énorme, patient et savant labeur.

Il est très intéressant d'étudier, de manière toute positive, comme peut le faire un historien tel que M. Cabanès, qui est en même temps médecin et physiologiste, le degré de culpabilité réelle des personnages célèbres que l'opinion a précipités dans **L'Enfer de l'Histoire**. Voici Néron, Lucrèce Borgia, le cardinal Dubois, le Régent, Louis XV, La Dubarry, Fouquier-Tinville, etc. M. Cabanès, en général, explique plus qu'il ne condamne ou n'absout (quoiqu'il y ait des exceptions, celle de Fouquier-Tinville, par exemple, laissé dans son Enfer). Ce sont ces explications, justement, qui font la curiosité. Plusieurs de ceux de la galerie de M. Cabanès qui eurent une « mauvaise presse » avaient déjà trouvé des défenseurs plus ou moins notoires. Il existe une brochure fortement écrite de Louis Veuillot sur le Cardinal Dubois ; et je pourrais citer tel gros volume (par Latour Saint-Ybars), qui est bien près, par moments, de tourner à la réhabilitation de Néron. En ce qui concerne celui-ci, M. Cabanès refuse de croire sur parole Suétone et Tacite, et il a raison. Néron fut un « pauvre jeune homme », selon le mot si profond de Renan. Il n'a nullement mis le feu à Rome. Mais le malheur est tout de même qu'il ait tué sa mère; car il l'a tuée, cela ne fait pas de doute (1). Tout ce qu'on doit dire, c'est qu'il put y avoir, autour de Néron, des scélérats pour *faire du zèle*. M. Cabanès se demande pourquoi, le tyran disparu, des hommes comme Sénèque, comme Burrhus « n'ont pas élevé la voix ». Pour la bonne raison qu'ils étaient morts avant lui, Burrhus en 62, Sénèque en 65, lors de la conspiration de Pison. Néron mourut le 9 juin 68.

Nous donnerons la prochaine fois le Mémento des revues et des brochures.

EDMOND BARTHÈLEMY.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

A. Chaplet : *La Chimie*, Bibliothèque des Merveilles, Hachette. — René Audubert et M. Quintin : *Les applications usuelles de la Chimie*, préface de

(1) Il y avait eu déjà une situation analogue à celle de Néron et d'Agrippine : celle de Tibère et de sa mère Livie. Mais Tibère était une tête solide, lui ! Quant aux preuves du parricide de Néron, il faudrait trop de place pour en parler ici. Le renseignement de Polyen (dont Tacite ne dit mot) sur la liaison de la courtisane Epicharis avec Junius Gallion, frère de Sénèque, ce renseignement, entre autres, est précieux. Il confirme la réalité du parricide.

Georges Urbain, Eyrolles. — René Audubert : *Cours d'Electrochimie*, préface de Paul Janet, Eyrolles. — J.-A. Muller : *Cours de Chimie physique*, les Presses universitaires de France. — Ed. Chauvenet : *Leçons élémentaires de Chimie physique*, Gauthier-Villars.

Les deux premiers ouvrages dont il va être question dans cette chronique sont, l'un et l'autre, fort recommandables, encore qu'ils soient conçus différemment.

La Chimie, par A. Chaplet, chimiste praticien, paraît dans cette « Bibliothèque des Merveilles » où furent publiées récemment de bonnes mises au point sur l'électricité, les rayons X et l'éclairage. Dans ce dernier volume, les illustrations (figures schématiques et photographies hors-texte) ont été assez bien choisies, mais j'en approuve encore davantage le texte, qui, si l'on en excepte une demi-douzaine d'erreurs matérielles et d'inexactitudes, donne une idée vivante et complète de la chimie contemporaine. L'air et les engrais azotés synthétiques, les eaux et leur épuration, le feu et les explosifs, les acides et les superphosphates, les industries chaufournières et céramiques, les métaux, telles sont, d'après le plan de Chaplet, les grandes divisions de la chimie minérale appliquée.

En chimie organique, il s'occupe successivement de l'alimentation, des matières plastiques artificielles (caoutchouc, celluloïd, viscose, galalithe, résines), des tissus et du papier, des synthèses, comme celles de l'alcool, des matières colorantes et des parfums. Les derniers chapitres ont une portée très générale. Sous le titre « chimie des impondérables », l'auteur passe en revue les mesures des masses infinitésimales, les diastases, les « vitamines » et les colloïdes. « Un peu du secret des atomes » nous révèle, sous une forme familière, mais exacte dans l'ensemble, la radioactivité, les transmutations et les mouvements à l'intérieur des atomes. Enfin, en une quinzaine de pages, l'auteur s'est acquitté d'une tâche difficile : celle de nous montrer en quoi consiste la découverte chimique, et surtout d'*anticiper* sur l'avenir, principalement dans les domaines du vêtement et du logis, de la thérapeutique, de l'alimentation, de la médecine et de la guerre.

Pour rédiger **Les applications usuelles de la Chimie**, René Audubert, préparateur au P. C. N., s'est aidé de la collaboration d'une agrégée, Mlle Quintin. Le livre est précédé

d'une préface spirituelle de Georges Urbain, l'illustre chimiste, dont nous extrayons les lignes suivantes :

Les savants ont la réputation de s'enfermer dans la fameuse tour d'ivoire, afin d'ignorer tout ce qui pourrait les distraire de leur rêve. Cette réputation est usurpée... Ce livre traite de questions pratiques, qui, dans l'état actuel de notre civilisation, doivent intéresser tout esprit curieux... de tout ce qui est nécessaire à notre existence et un peu de ce qui est capable de l'embellir.

Un demi-savant... n'aurait pu se défendre d'être dogmatique, et de parler un jargon savant qui peut être très commode entre spécialistes, mais qui est toujours prétentieux et déplacé quand on s'adresse à tout le monde... L'auteur parle toujours de ce que chacun sait communément ; et, s'il rencontre au passage une difficulté, il la dénoue sans l'escamoter, et sans se départir de cet esprit scientifique auquel il sait donner des dehors aimables, — ce qui est le grand secret des vulgarisateurs de talent.

Il serait bien désirable que cet exemple soit suivi. La vie moderne est devenue bien compliquée et souvent difficile. Tout le monde ne peut prolonger ses études au delà d'un certain âge ; et il me semble bien que le premier devoir de ceux qui savent est d'aider ceux qui désirent savoir..., et ils sont légion dans un pays où l'intelligence est aussi fréquente que dans le nôtre.

Les subdivisions de l'ouvrage sont les suivantes : la chimie en agriculture, les aliments, les matériaux de construction et de décoration, les tissus, les papiers et les cuirs, l'éclairage et le chauffage, les parfums et les pierres précieuses. Le texte est clair, encore qu'il se perde parfois dans des détails d'intérêt secondaire ; quant aux figures, même schématiques, elles laissent souvent à désirer : certains clichés sont visiblement empruntés à des traités plus savants, comportent des formules chimiques (alors qu'elles sont supprimées ailleurs) et sont insuffisamment expliquées.

Somme tout, de ces deux exposés, sensiblement d'un même niveau et s'adressant au même public, c'est encore celui de Chaplet que je préfère.

§

René Audubert a écrit un livre un peu plus ardu : c'est le **Cours d'Electrochimie** (*Notions théoriques et applications*), qu'il a fait dans une école libre, l'Ecole spéciale des Travaux publics, du Bâtiment et de l'Industrie.

Ainsi que l'indique Paul Janet dans sa préface :

L'électrochimie tient une place tout à fait à part dans l'électricité générale : trop souvent les électriciens purs ignorent la chimie, et les chimistes l'électricité ; il faut dire d'ailleurs que l'électrochimie appartient plutôt aux seconds qu'aux premiers, et qu'il faut être plutôt chimiste qu'électricien pour s'y engager avec succès.

Toujours est-il que le mélange intime des deux disciplines est nécessaire... Aussi quelque application que l'on veuille tenter, il serait imprudent de s'y engager sans s'être préalablement muni d'une forte armature théorique.

Le tiers de l'ouvrage est théorique et traite des appareils de mesure, de l'électrolyse, de la théorie des ions, des piles et des surtensions. La partie « applications » s'occupe de l'électrolyse de l'eau, ainsi que de la réduction cathodique et de l'oxydation anodique ; de la décomposition des chlorures et des autres sels dissous ; de la galvanoplastie et des dépôts électrochimiques ; des applications métallurgiques. La documentation semble complète et à jour ; je reprocherais toutefois une négligence coupable dans les formules chimiques, car les débutants ont de la peine à s'y reconnaître, quand on leur intervertit les symboles à tout bout de champ ; enfin l'auteur ne s'est que fort imparfaitement inspiré de la loi de 1919 sur les unités légales.

§

Il reste à parler des deux ouvrages de chimie physique, cette branche de la science qui finira progressivement par envahir toute la chimie scientifique.

J.-A. Muller, l'auteur de l'un d'eux, s'est surtout intéressé à la chimie pure, et on ne saurait trop louer les solides connaissances mathématiques dont fait preuve un savant qui s'est aussi occupé de « la composition des plantes marines » et de « la comparaison des vins jeune et tourné ». C'est ainsi que les principes d'énergétique chimique sont correctement exposés, sauf ce qui concerne l'affinité chimique. L'ensemble reste honorable, malgré un certain nombre d'erreurs sur les grandeurs et unités, les ions, la catalyse, la distillation, la constitution de la matière; malgré, aussi, un calcul faux sur la capacité électrique, laquelle ne rentre d'ailleurs pas dans le sujet. Certes, l'auteur d'une mise au point a le droit de s'inspirer de ses propres travaux ; mais ici, ndubitablement, il y a eu abus, et ce **Cours de Chimie**

physique devrait s'intituler : *Comment j'ai utilisé la chimie physique.* Au surplus, ce professeur à l'Université d'Alger est un autodidacte : une foule d'expressions baroques en font foi (masse énergétique, force mécanomotrice, énergie entropique, masse entropique, cyanoferrure pour ferrocyanure ou cyanoferrate, potentiel pour température, etc.).

Si l'exposé de J.-A. Muller est une autobiographie somme toute satisfaisante, les **Leçons élémentaires de Chimie physique** d'Ed. Chauvenet rappellent *le Neveu de Rameau*, qui enseignait ce qu'il voulait apprendre ; malheureusement, ce professeur de chimie industrielle à la Faculté de Caen ne s'est pas instruit en enseignant. On ne sait lequel est le plus fautif, de l'éditeur qui accepte un manuscrit sans consulter un spécialiste, ou de l'auteur qui publie 300 pages sur un sujet qui lui est inconnu. J'ai noté, sur mon exemplaire, au cours de ma lecture, une trentaine d'énormités incontestables (raisonnements incorrects, confusions, formules fausses, terminologie absurde, erreurs matérielles, incompréhensions) et, ce qui est aussi grave, plusieurs pages copiées textuellement et sans référence sur divers ouvrages antérieurs. Heureusement que ce livre n'est pas destiné à l'exportation, car il desservirait la science française à l'étranger...

MARCEL BOLL.

SCIENCE SOCIALE

Werner Sombart : *Le Bourgeois, contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne*, Payot. — Bertram Austin et Francis Lloyd : *Le secret des Hauts Salaires*, préface de J. L. Duplan, Payot. — A. Baudé-Bancel : *La Réforme agraire en Russie*, La Bonne Idée, 152, rue de Vaugirard. — Mémento.

Le titre du livre de M. Werner Sombart, **Le Bourgeois**, est expliqué par le sous-titre : *Contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne*, mais l'explication a besoin d'être elle-même éclaircie. Pour le célèbre professeur à l'Université de Berlin, dont le livre précédemment traduit, *Le Juif et la vie économique moderne*, a fait grand bruit chez nous, l'homme économique moderne est caractérisé par deux qualités morales, une d'expansion et une de restriction. La qualité expansive, c'est cet esprit de hardiesse, d'initiative, de conquête scientifique, géographique, etc., qui fait les grands

capitaines d'industrie et de commerce. La qualité restrictive, c'est cet autre esprit de prudence, d'économie et d'épargne qui caractérise ceux que nous appelons les bourgeois par opposition aux dépensiers de la noblesse et de la classe ouvrière. Et ceci fait deviner que le titre de l'ouvrage (au moins dans la traduction française) est incomplet, car l'auteur parle beaucoup plus du capitaine d'industrie, qui joue le principal rôle en effet dans le progrès de la civilisation matérielle, que du bourgeois épargnant qui ne joue qu'un rôle accessoire, bien que d'ailleurs nécessaire lui aussi.

Sur la naissance et le développement de ces deux esprits, l'ouvrage de M. Sombart abonde en vues intéressantes. D'après lui, l'esprit économique moderne, sous ses deux formes d'entreprise et d'économie, ne serait né qu'au XIIe siècle environ en Italie, ce qui implique que l'antiquité et le haut moyen âge ne l'auraient pas connu, et ceci est exact, à condition qu'on ne veuille pas pousser cette vue à l'extrême, car enfin les navigateurs phéniciens ou grecs étaient bien, eux aussi, de vrais capitaines de commerce, aussi hardis que les explorateurs portugais ou espagnols, et semblablement les citoyens libres, mais pauvres, d'Athènes ou de Rome devaient être aussi économes que nos pires bourgeois liardeurs. En réalité, cet esprit économique, qui fait la force et la grandeur de notre société moderne, s'est développé dès que les circonstances l'ont permis, c'est-à dire dès qu'ont disparu l'esclavage, le despotisme et l'insécurité générale, triple fléau du monde antique.

M. Sombart n'est d'ailleurs pas aussi favorable qu'on le pourrait croire à cet esprit économique qu'il étudie si bien ; il insiste sur l'âpreté au gain de ceux qui ont l'esprit d'entreprise et sur la mesquinerie sordide de ceux qui ont l'esprit d'épargne, et assurément, là comme partout, il faut se garder de l'excès ; toutefois l'excès de travail vaut mille fois mieux que l'excès de paresse, et l'excès d'économie que l'excès de gaspillage. Attaquer la civilisation capitaliste sous prétext qu'elle avantage les laborieux et les sobres, c'est faire d'elle le plus bel éloge qui soit, et en effet, ceux qui prônent l'anticapitalisme n'arrivent, consciemment ou inconsciemment, qu'à favoriser les paresseux et les gaspilleurs. M. Werner Sombart termine son livre par quelques lignes qui visent au grandiose et qui n'atteignent que le puéril : « Le géant devenu aveugle (il s'agit de l'esprit économique moderne, ou si

l'on préfère de l'esprit capitaliste) sera peut-être condamné à traîner le char de la civilisation démocratique. » Qu'est-ce que cela veut dire ? Jamais la démocratie n'a été mieux servie que par le capitalisme, et les socialistes marxistes le savent bien, qui n'ont que haine pour la démocratie. L'auteur continue : « Peut-être assisterons-nous aussi au crépuscule des dieux, et l'or sera-t-il rejeté dans les eaux du Rhin ». Encore quel est le sens de cette phraséologie wagnérienne ? L'or n'est qu'un signe et la richesse seule est réelle. Les ennemis du capitalisme veulent-ils dire qu'avec eux la richesse disparaîtra ? Si oui, il faut les louer à la fois de leur perspicacité et de leur sincérité. Mais alors il faut se résigner avec eux au dénûment absolu. M. Sombart va-t-il jusque-là ?

§

Moins érudits dans le domaine historique que M. Werner Sombart, mais plus positifs dans le domaine pratique, deux ingénieurs anglais, MM. Bertram Austin et Francis Lloyd, ont écrit, sous le titre **Le Secret des Hauts Salaires**, un petit livre qu'on a qualifié de nouvel Evangile industriel et qui est en effet infiniment précieux. Il a été très bien traduit en français par M. Le Bailly et savoureusement préfacé par M. J.-L. Duplan, l'auteur des *Lettres d'un vieil Américain à un Français*, que tous nos sociologues devraient bien lire de préférence à un tas de sornettes durkheimisantes.

Les Américains, qu'il est d'ailleurs permis de ne pas admirer en tout, sont du moins arrivés, dans le royaume industriel, à ce triple résultat admirable de s'enrichir et de produire à bon marché tout en payant plus cher leurs ouvriers, et ceci devrait faire réfléchir nos socialistes, qui obtiennent exactement partout le triple contraire. Le progrès économique consiste à perfectionner l'organisation scientifique du travail, de façon à produire le plus possible, tandis que nous semblons hantés par la préoccupation opposée, travailler le moins possible, et la récompense de ce progrès est que tout le monde y gagne, les producteurs parce que, ouvriers ils sont payés davantage et, patrons, ils réalisent de plus gros bénéfices, et les consommateurs parce qu'ils paient moins cher les produits fabriqués. Mais tout ceci est l'effet de ce capitalisme que tant de jobards déclarent odieux et qui est, ne leur

en déplaise, l'âme même de notre civilisation matérielle, et de plus le meilleur instrument de l'accroissement de bien être chez tous, même chez les prolétaires, d'où cette conclusion, qui ne surprendra que les ignorants, que le capitalisme est le bienfaiteur du prolétariat.

Nos auteurs se mettent surtout au point de vue anglais, mais l'exemple américain qu'ils citent pourrait tout aussi bien être donné à nos compatriotes ; seulement il faut bien connaître cet exemple et « réaliser », comme on dit maintenant, ce que représente d'ingéniosité, de volonté et de loyauté le travail patronal aux Etats-Unis ; il y aurait ici une comparaison intéressante à faire entre les patrons des divers pays ; le patron français, et aussi le patron anglais par rapport au patron américain, semblent manquer à la fois de bienveillance et d'énergie, en ce sens qu'ils hésitent par faiblesse à se débarrasser de collaborateurs peu utiles, et par pingrerie à récompenser largement les collaborateurs très utiles ; c'est pourtant là une condition de la bonne direction des affaires ; pour qu'une affaire puisse prospérer, disent avec raison MM. Austin et Lloyd, les patrons doivent avoir la confiance et l'appui des ouvriers, ne rien leur cacher de leur prix de revient, et quand il y a des économies à faire, les faire sur les frais généraux, y compris les appointements des directeurs ; nul stimulant ne serait meilleur pour ceux-ci.

§

Aux antipodes économiques des Etats-Unis se trouvent les Soviets-unis, dont nous parle M. Daudé-Bancel dans un livre tout à fait remarquable, **La Réforme agraire en Russie**. L'auteur, on ne l'ignore pas, est un des apôtres du mouvement coopératif en France, et comme il n'est nullement hostile, d'ailleurs, à l'interventionisme étatiste (nous avons souvent discuté amicalement sur ceci, lui interventioniste coactif et moi simple associationiste libéral), sa sévérité pour l'œuvre de destruction du bolchevisme n'en est que plus à retenir. Son ouvrage, au surplus, éclaire tout le problème russe depuis des siècles et montre comment et pourquoi le bolchevisme a triomphé en Russie ; c'est parce que, combien peu s'en doutent ! il a accompli, en dépit de ses rodomontades communistes, l'œuvre la plus anticommuniste qui soit, le partage individualiste, entre tous les moujiks, de la

propriété seigneuriale ou communale, c'est-à-dire la réforme agraire que le régime tsariste avait trop longtemps négligée, qu'il avait fini par attaquer avec le grand Stolypine, mais qu'il était loin d'avoir achevée. De telle façon que le communisme, par la plus ahurissante ironie des choses, se trouve avoir réalisé son propre contraire, et qu'il ne restera à son actif, lequel est d'ailleurs un passif, que les destructions, les massacres, les folies et les stupidités de ces dix dernières années. Une fois que le général Récolte aura fini par vaincre le général Gabegie, ce qui ne peut manquer (mais hélas ! au bout de combien de campagnes encore ?), la Russie se trouvera dans un état satisfaisant d'individualisme et d'associationisme libre, et par conséquent de capitalisme, et, le cauchemar marxiste dissipé, elle pourra reprendre sa place dans le chœur des pays civilisés en redevenant la belle, bonne et prospère Russie que nous avons connue, celle des grands artistes, des grands savants, des grands penseurs et des grands apôtres sociaux à la Tolstoï, qui n'ont, tous, pour les marxistes que le mépris qu'ils méritent.

Mémento. — Guillaume Desouches : *Le Spectre*, synthèse sociale de l'univers, 4 vol. I. *Métaphysique : l'Etre*; II. *Morale : l'Ordre*; III. *Politique : la Mesure* ; IV, *Théodicée : la Puissance*, Peyronnet, rue de Valois. On regrette vraiment de ne pouvoir parler longuement d'un ouvrage aussi étendu et d'un effort aussi considérable. D'autant que l'esprit général en est à approuver sans réserve ; toute la science politique tient en effet dans ce mot : la mesure, que l'auteur concrétise en douze règles infrangibles. Le titre un peu inattendu, *Le Spectre*, fait allusion au spectre solaire qui se manifeste dans cet arc-en-ciel où, dit le préfacier, M. Henri de Noussanne, « la tradition hébraïque veut que l'homme puisse apercevoir un signe d'espérance et de courage que lui fait la Divinité ». — Marguerite Thibert : *Le rôle social de l'art d'après les Saint-Simoniens*, Rivière. Excellente monographie pleine de sagesse, l'autrice reconnaît que « l'application des théories saint-simoniennes au moment de la production esthétique est périlleuse », ce qui est très exact ; le beau et l'utile sont deux domaines également importants, mais qu'il vaut mieux ne pas confondre ; il suffit de constater d'ailleurs qu'ils ne sont nullement hostiles, et même qu'ils sont alliés ; mais que les sociologues et socialistes et moralistes ne se mêlent pas de régenter l'art, ni même de lui demander de glorifier le travail, l'ouvrier, le patron, le papier-monnaie, etc. etc., l'art ne connaît que le beau. — S. de Callias : *Florilège de l'Antiféminisme*, Lib. féministe, 55, rue de Seine. Il est vraiment curieux que les dames soient si préoccupées de

l'opinion que les hommes ont d'elles, et qu'elles qualifient d'antiféminisme tout ce qu'elles ne trouvent pas assez élogieux. Nous autres hommes, nous ne crions pas à l'antimasculinisme quand ces dames nous chantent pouille ! Le petit livre de Mlle de Callias est d'ailleurs très intéressant, et si toutes ses sœurs lui ressemblaient pour l'esprit, personne ne serait antiféministe. — Il convient de noter que, depuis le début de l'année, paraît la *Nouvelle Revue socialiste*, qui veut sans doute prendre la place laissée vacante par l'ancienne *Revue socialiste* de Gustave Rouanet. Cette dernière, fondée par Benoît Malon, était très intéressante et très sympathique, étant vivifiée par l'esprit proudhonien dont on ne peut nier la chaleur et la noblesse ; il est à craindre que la nouvelle, imbue de l'esprit marxiste, qui est tout le contraire, ne mérite pas les mêmes éloges. L'enquête qui ouvre le premier numéro sur la participation ministérielle du socialisme montre l'étroitesse du point de vue politicien qui semble y dominer. — Le *Journal des Débats* du 6 juillet a publié *in extenso* le *Rapport du Comité des Experts*, et on ne peut que souhaiter que les conclusions en soient appliquées par le Gouvernement et le Parlement : travail et économies, tout est là ; aussi remboursements et amortissements, et préalablement équilibre budgétaire avec large marge ; tout cela devant aboutir au redressement du franc et dans le lointain au retour de l'or. Pour mon humble part, je ne ferai de réserve, dans ce très remarquable et très précieux travail, que sur la stabilisation du franc, qui étant, en fait, une dévaluation officielle, constitue, d'une part, un obstacle au redressement du franc que le Comité poursuit, et d'autre part une faillite incontestable, pour ne pas dire une banqueroute, et pesant non pas sur l'étranger qu'il faudra toujours payer en dollars et en livres, mais sur nos compatriotes. Je sais bien que nos fautes depuis sept ans nous ont habitués à cette idée de faillite, mais tout de même ce serait honteux de nous y résigner alors que nous pouvons encore l'éviter, à condition bien entendu de changer complètement de politique et de jeter à la mer le politicianisme socialiste.

HENRI MAZEL.

QUESTIONS JURIDIQUES

Baux commerciaux et industriels. Renouvellement. Indemnité d'éviction. Reprise personnelle. — Mandat tacite. Concierge. Exercice normal et régulier du mandat. — La question des loyers mise en sonnet. — Propriété littéraire. Œuvre nouvelle. Contrefaçon. — Législation apicole. — Sorcellerie.

La loi du 30 juin 1926, improprement appelée par le public loi « sur la propriété commerciale », s'occupe du **renouvellement des baux commerciaux et industriels.**

Elle n'oblige pas le propriétaire à renouveler un bail expiré,

mais elle l'oblige, quand il n'allègue pas à l'encontre du locataire des « motifs graves et légitimes », à lui payer une *indemnité d'éviction*.

Cette indemnité sera égale au préjudice causé par le défaut de renouvellement.

En dehors du cas où le propriétaire peut alléguer des motifs graves et légitimes (non jouissance en bon père de famille ; contravention à certaines conditions du bail, etc.) la loi lui reconnaît la faculté de ne pas payer d'indemnité : 1° lorsqu'il veut occuper personnellement (ou par les siens) le local, soit pour l'habitation, soit pour l'exercice d'un commerce non similaire à celui du locataire évincé ; 2° lorsqu'il veut reconstruire.

§

Le **mandat tacite** est un mandat général qui n'a pas besoin, pour prouver son existence, d'être exprimé par écrit ou par parole et qui résulte suffisamment de la qualité du mandataire, et de l'usage. Tel le mandat du *concierge*.

Les actes qu'un concierge accomplit lient le propriétaire à l'égard des tiers par le lien de la responsabilité civile, pourvu qu'ils rentrent dans l'exercice normal et régulier de la profession de concierge.

La dame M..., concierge de B.., a, le 3 mars 1919, faussement indiqué à R..., qu'un appartement serait vacant dans son immeuble; elle a exigé de lui le versement d'une somme de 1.300 fr. représentant quatre termes de loyers d'avance dont elle lui a délivré reçu ; elle s'est approprié ladite somme et elle a été condamnée de ce chef, qui constitue une escroquerie (et pour d'autres agissements analogues), à 1 an de prison et 500 fr. d'amende.

B... devait-il rembourser à R... les 1.300 fr. ? — Devait-il lui rembourser le denier à dieu ? — Devait-il lui payer des dommages-intérêts ?

R... a estimé que oui ; et le tribunal de la Seine avait rejeté sa seconde et sa troisième prétentions, mais accueilli la première.

Par arrêt du 26 juin 1926, la Cour d'appel a réformé ce jugement et condamné R... sur toute la ligne. C'est que non seulement la concierge a agi hors de l'exercice normal et régulier du mandat dont elle était investie, mais que R... a commis des imprudences graves, sans l'aide desquelles il n'eût pas été escroqué.

Considérant que le versement de quatre termes de loyer d'avance est tout à fait anormal et contraire aux usages de Paris en matière de location bourgeoise ; que Rémus a consenti à l'effectuer sans exiger la remise d'un bail ou d'un engagement de location signé par le propriétaire ou tout au moins par la concierge pour le propriétaire.

Qu'à la date du 15 avril. alors qu'il tentait d'emménager et que la concierge lui déclarait que l'appartement n'était pas encore libre, il n'a fait aucune démarche auprès du propriétaire, pas plus qu'il n'en avait fait lors du versement des loyers d'avance ; qu'il ne saurait arguer que la concierge aurait refusé de lui donner l'adresse du propriétaire ; qu'il lui appartenait de la rechercher...

... Recherche qu'il n'a entreprise que le 22 mai. — L'arrêt déclare en outre que si une concierge doit être considérée comme le mandataire tacite du propriétaire, c'est seulement, dans une espèce comme l'actuelle, « pour faire visiter les appartements vacants, indiquer le prix demandé par le propriétaire et percevoir les loyers sur quittances signées par lui ».

§

De l'eau a coulé sous les ponts de Seine depuis que la famille de Nicolas Despréaux voyait avec épouvante paraître

Dans la poudre du greffe un poète naissant,

mais les bonnes traditions ne sont pas perdues. Je ne pense cependant pas nuire à la carrière de M. A. Concelin en reproduisant le sonnet que l'on va lire. Cet honorable commis-greffier n'est pas loin de la retraite. Voici des lustres qu'il assiste — et avec un dévouement auquel je puis personnellement rendre hommage — les magistrats chargés, au Tribunal de la Seine, des référés sur procès-verbaux. Quant à son talent poétique, on en jugera.

POINT DE FAIT ET DE DROIT

A-t-il des droits réels, ce jeune locataire ?
Je vois son logement, là-haut, tout près du mien !
Il l'occupe, c'est vrai ; mais le propriétaire
Va-t il, par référé, réclamer qu'il soit sien ?

Est-ce un engagement, un bail devant notaire ?
Peut-être ses parents avaient déjà ce bien !
Et par un préciput l'en ont fait légataire ?
Avec le sens légal, ce serait son vrai lien.

Hors part, il a reçu l'usufruit de sa race,
Et puisque de tout temps on en trouve la trace,
Son droit ne prescrira par un acte nouveau !

Par ces motifs : Disons que malgré les injures
Dont Buffon l'accabla, ses mœurs étant très pures,
Il doit jouir en paix, l'heureux et FRANC MOINEAU.

§

En matière de **propriété littéraire**, l'éditeur qui acquiert une œuvre devient-il titulaire de tous les droits qui appartiennent à l'auteur sur cette œuvre envisagée dans sa substance ? — Par exemple, s'il s'agit d'un roman, a-t-il seul le droit de permettre qu'il soit tiré de ce roman une pièce de théâtre ?

Non, en dehors d'une convention spéciale, il ne pourra disposer de ladite œuvre que si elle demeure dans la forme sous laquelle il l'a acquise.

Ainsi juge la Cour de Paris, par arrêt du 26 février 1926 (*Gaz. Pal.* 11-13 juillet 1926).

Par traité du 5 avril 1862, Anicet Bourgeois et son collaborateur Ferdinand Dugué avaient cédé à Michel Lévy, aux droits duquel se trouve aujourd'hui Calmann-Lévy, la propriété pleine et entière d'un drame en cinq actes *La Fille des Chiffonniers.*

Anicet et Dugué fabriquent depuis longtemps des mélodrames chez les morts, mais ils gardent des héritiers dont les droits expireront cinquante ans après le trépas de celui des deux auteurs qui est parti le dernier. Ces héritiers autorisèrent donc l'éditeur Ferenczi à tirer de *La Fille des Chiffonniers* un roman-cinéma et à le publier sous le même titre.

Procès intenté par Calmann-Lévy ; perte en première instance et perte en appel.

Si l'œuvre publiée par Ferenczi eût été, non pas une mise en roman d'un drame, mais une *contrefaçon* de ce drame sous le nom de roman, le demandeur n'eût pas été repoussé, et l'arrêt prend soin de le dire.

Il a toujours été de jurisprudence, en effet, qu'un auteur qui a vendu une œuvre ne peut publier une autre œuvre présentant avec la première des ressemblances telles qu'elles ne puissent être considérées comme des œuvres distinctes ; des ressemblances telles que la publication de la seconde serait de nature à entraver

l'écoulement de la première. Ce qu'un auteur n'a pas le droit de faire, ses héritiers n'en ont pas le droit non plus.

Mémento. — Maurice Garçon et Jean Vinchon : *Le Diable*, étude historique, critique et médicale (Lib. Gallimard, 10 fr. 50). — L'un avocat, l'autre médecin, tous deux connus par des travaux qui tournent autour de la médecine légale et des beaux-arts, les deux auteurs étaient qualifiés pour un pareil livre. C'est un exposé de la *sorcellerie*, maladie mentale que la justice a traitée longtemps comme un crime de lèse-religion et qui se trouve au confluent de l'art et de la folie, de l'hystérie et du mysticisme. MM. Garçon et Vinchon ont exploré le labyrinthe avec une clarté qui n'en dissipe pas le pittoresque, mais qui plutôt le met en relief, et leur ouvrage condense une documentation abondante et choisie. Sous l'angle judiciaire, il contribue à démontrer que les crimes reprochés aux sorciers et que beaucoup eussent avoué sans le secours de la question, que certains d'entre eux, veux-je dire, croyaient réellement avoir commis — et il faut même ajouter : *avaient réellement voulu commettre* — a d'abord été une invention des théologiens, épousée par les juristes ; théologiens et juristes d'une bonne foi, d'une intelligence et d'une science indiscutables. Ce fut le produit d'une hallucination qu'on peut appeler *gothique*, si l'on considère que, pendant la partie purement *romane* du moyen âge, l'Eglise tenait la croyance aux sorciers comme une superstition. — Emile Queruel : *Manuel pratique de la législation apicole* (Grande imprimerie, 126, rue Thiers à Troyes). Avoué et agréé, je soupçonne M. Queruel d'être encore un apiculteur militant, car son livre, qui peut passer pour un véritable « Code de l'Abeille », porte à l'objet traité un intérêt, une affection, que la seule préoccupation juridique n'expliquerait pas. L'abeille y est regardée sous toutes ses faces légales : sa nature juridique, la législation à laquelle son établissement est soumis, la protection de son miel contre les fraudes et les falsifications, la responsabilité civile, voire pénale qui peut incomber à l'apiculteur ; le caractère de celui-ci, s'il est commerçant, ou non ; comment il doit se défendre, s'assurer, etc... Une nombreuse jurisprudence appuie les affirmations de l'auteur, et le livre donne en appendice tous les textes de la législation apicole : lois, règlements, arrêtés et circulaires.

MARCEL COULON.

ANTHROPOLOGIE

S. M. Shirokogoroff : *Anthropology of Eastern China and Kwangtung Province*, Shanghaï, Royal Asiatic Society, North-China Branch, pet. 4°. — Du même : *Process of physical growth among the Chinese*, vol. 1, Shanghaï, Commercial Press, 4°. — Arthur MacDonald : *A study of the United States*

Senate, Bombay, 8°. — Du même : *Study of Man after Death*, Washington, 8°. — Dr P. Royer : *La stéatopygie et les statuettes féminines paléolithiques*, « Presse médicale » du 10 juillet 1926.

J'ai signalé précédemment l'importance des recherches de M. Shirokogoroff sur les races qui peuplent la Chine septentrionale ; grâce à l'appui de la Branche Nord-Chinoise de la Société Asiatique anglaise et de nombreux fonctionnaires locaux, le savant anthropologue a pu entreprendre une enquête parallèle sur l'**Anthropologie de la Chine Orientale et de la province du Kwangtung**. Le domaine ici avait été exploré partiellement, comme on peut voir par la bibliographie déjà riche qui termine le volume. Mais il s'agissait de mettre les résultats antérieurs en concordance avec les données recueillies dans la Chine septentrionale et de combler certaines lacunes graves.

M. Shirokogoroff est arrivé ici à distinguer cinq « types » principaux, plus deux « types » secondaires, le type *E* étant particulier au Kwangtung ; comme précédemment, et pour des raisons scientifiques exposées p. 136, note, l'auteur préfère éviter à la fois le terme *race* et les dénominations historiques, fût-ce même des termes comme *Homo Asiaticus* ou *Proto Sinicus*. La difficulté cependant sera, si on utilise partout des dénominations avec des lettres, de saisir immédiatement la correspondance entre divers types localisés dans des régions différentes. Le type *A* de cette monographie répond d'ailleurs au type *A* de la monographie sur les Chinois du Nord ; les autres aussi. Il faudra cependant, je pense, poser cette question de terminologie au cours d'un congrès international.

Le type *A* a une taille élevée, un indice céphalique faible, un indice nasal et un indice frontal élevés ; il habite exclusivement les provinces du nord ; il est presque inconnu dans le Kiangsu et le Kwangtung ;

Le type *B*, taille un peu au-dessus de la moyenne, indice céphalique assez élevé, indice nasal très élevé, ainsi que l'indice frontal, se distingue du premier par plusieurs détails bien caractérisés ; il se rencontre disséminé dans toute la Chine septentrionale et orientale, mais pas dans la Chine occidentale, ni dans le Tibet ;

Le type *C* est de taille petite, dolichocéphale, indice nasal et indice frontal faibles, cheveux jamais noirs, comme les autres

types, mais brun sombre ou clair, yeux souvent gris. Il diminue en allant du nord au sud, est inconnu dans le Kwangtung et les provinces plus méridionales ;

Le type *D* a une taille relativement élevée, un indice céphalique fort (85 et au-dessus, donc brachycéphale et hyperbrachycéphale), indice nasal faible et indice frontal bas ; il est bien localisé en Mandchourie et sur le Yang-tsé ; c'est ce type qui fournit le plus de hauts fonctionnaires et d'étudiants ;

Le type *E* n'est pas encore bien défini ; rare dans le nord et l'est, il semble abondant dans le sud et paraît s'être mélangé à un autre type qui présente des caractère Négrito atténués.

Je suis obligé de m'en tenir ici aux généralités. Des études comme celles-ci, portant sur des dizaines de millions de Chinois, ne peuvent être encore qu'une amorce. Certes, les mensurations ont une grande importance ; mais dans le cas donné, plus importantes encore me semblent les appréciations qu'un savant comme M. Shirokogoroff déduit d'observations globales en cours de voyage, qui lui permettent de discerner les types fondamentaux sous les innombrables métissages. Le grand intérêt de ces recherches est de serrer de plus près le problème des complications ethniques dans l'Extrême-Orient. Pour des Chinois, tous les Européens se ressemblent, d'abord ; de même, grâce à l'ignorance ethnographique et anthropologique des explorateurs, missionnaires et commerçants des deux derniers siècles, on s'est fait en Europe une image simplifiée de la contexture raciale de la Chine. Il semble y avoir au moins autant de variétés de Chinois que d'Européens ; or, chaque variété humaine possède aussi des caractères psychiques propres ; si l'on fait abstraction de ces tendances ethniques complexes, il est impossible autant de comprendre l'histoire de la Chine que celle de l'Europe.

On voit que les monographies de M. Shirokogoroff (où sont d'ailleurs, dans un grand nombre de longues notes critiques, discutés la plupart des problèmes généraux : contact des races et des civilisations, adaptation au milieu, variations par métissage ou par mutation, réactions du système social, par mariage, immigrations, etc.), sur le type physique, dépassent la portée des monographies d'anthropologie pure.

On peut en dire autant d'une autre enquête, dont le tome premier seul est paru, sur le **Processus de la croissance**

physique chez les Chinois. Parmi les résultats intéressants déjà acquis, je signale le suivant : soit deux groupes d'enfants, l'un dans le Chekiang et l'autre dans le Kiangsou, la nourriture et le milieu étant identiques, l'indice céphalique de l'un est dans le même rapport vis-à-vis de celui de l'autre que l'indice céphalique des adultes de même origine. Ce fait et quelques autres donnent à M. Shirokogoroff l'occasion d'affirmer que l'indice céphalique est un critérium fixe et utilisable par la science, quoi qu'en ait dit Boas (voir p. 89 et suiv.). Intéressante aussi est la discussion comparative sur le rapport entre les glandes à sécrétion interne et certains caractères anthropologiques.

§

Cette combinaison de l'anthropologie et de l'anthropométrie, inaugurée jadis chez nous par Bertillon, cultivée en Angleterre par Galton, a en ce moment un défenseur ardent aux Etats Unis en la personne du Dr Arthur MacDonald, attaché spécialement au secrétariat du Sénat et logé dans les « appartements du Congrès », dans le but d'étudier la taille, le poids, le crâne et, si possible, le cerveau des **Sénateurs et hommes politiques de l'Amérique du Nord et du Canada.** M. MacDonald a publié déjà, dans diverses revues, les résultats préliminaires de ses recherches. J'emprunte à l'une d'elles, intitulée **De l'Etude de l'Homme après la Mort** (où il conseille à chacun d'offrir son corps, et pas seulement sa tête, à des laboratoires, hôpitaux, etc., afin qu'on puisse étudier aussi les personnes bien portantes, spécialement leurs glandes et leurs boyaux), le tableau suivant, qui me fait personnellement bien de la peine :

Personnes distinguées.

CATÉGORIES	NOMBRE	VOLUME MOYEN DU CERVEAU	POIDS MOYEN DU CERVEAU
Savants	57	64,7	1467,1
Artistes et philosophes.....	24	57,6	1479,0
Hommes d'action	23	61,0	1516,3

D'où résulte que les savants ont le cerveau le plus léger, les hommes d'action le cerveau le plus lourd ; si, comme dit M. Mac

Donald, « la valeur intellectuelle est représentée par le volume et le poids du cerveau, il est bien évident que, en admettant que je sois « distingué », je vaux moins que n'importe quel braillard politique. Il est vrai qu'il s'agit de « personnes distinguées » de l'Amérique du Nord. M. MacDonald compare plus loin le poids du cerveau des « hommes distingués » américains, britanniques (y compris les Ecossais), Français et Allemands (y compris les Autrichiens), et trouve que les cerveaux les plus lourds sont de beaucoup ceux des Américains (1519) et les plus légers ceux des Allemands (1439). Concluez vous-même.

L'auteur, pourtant, sait bien que la « valeur » d'un cerveau dépend de la matière grise, des circonvolutions, etc. C'est pourquoi il lance cet appel au public, afin de ramasser le plus possible de têtes, et de corps avec. Tous ces tableaux et ces chiffres, qui furent tant à la mode en France il y a une cinquantaine d'années, mode dont nous sommes à peu près débarrassés, font aux Etats-Unis l'effet du summum de la science. Souhaitons donc bon succès à M. MacDonald, et aussi que le célèbre sénateur Borah, que j'eus occasion de rencontrer et qui a une tête bien remarquable, la lui lègue aux fins d'autopsie.

Passons à une autre partie du corps : tout le monde a entendu parler des grosses fesses des Vénus hottentotes, gravement étiquetées stéatopygie ; il y a parmi les statuettes préhistoriques françaises plusieurs représentations de femmes ainsi ornées. Maints auteurs ont supposé, plus ou moins franchement, que les populations de la France qui ont sculpté ces statuettes ont pu être apparentées aux Boschimans modernes. Le Dr P. Royer vient d'étudier de nouveau ce problème de **La Stéatopygie et des statuettes féminines paléolithiques** et, après avoir rappelé les éléments de l'anatomie fessière, il conclut qu'il faut distinguer la vraie stéatopygie, due à une stéatose spéciale, de la fausse, accentuée par de la lordose qui, seule, est caractéristique des Boschimans et de quelques peuples qui se sont mélangés avec eux ; les statuettes paléolithiques représenteraient simplement des femmes à développement graisseux (adiposité) anormal, ou stéatomérie. Il ne faut donc pas parler ici de parenté raciale. Je suis entièrement de l'avis du Dr Royer, pour d'autres raisons encore que les siennes, notamment celle ci : qu'on a tort d'attribuer à des artistes préhistoriques un souci d'exactitude et de res-

semblance qui n'apparaît chez les artistes de tous pays que depuis l'invention de la photographie et le développement des sciences naturelles.

A. VAN GENNEP.

QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES

La réforme de la justice militaire. — R.-G. Réau: *Les crimes des Conseils de guerre*, Edit. du Progrès Civique.

Les institutions qui paraissent le plus aisément perfectibles sont souvent assurées d'une sorte d'immunité, due à la violence des attaques dont elles sont l'objet, et des réactions que ces attaques provoquent. Toute l'histoire de **la réforme des Conseils de guerre**, qui, jusqu'à ces derniers jours, n'a jamais abouti, tient en ces quelques mots. Depuis 1857, notre code militaire est resté intangible, sauf la retouche légère de 1875, qui d'ailleurs ne faisait que l'aggraver. Jamais institution n'a été cependant plus violemment attaquée par les uns et plus obstinément défendue par les autres. On ne suspectera pas, ici, je pense, l'indépendance de ma pensée. J'en ai donné suffisamment de preuves dans le passé. Partisan, comme un grand nombre de militaires, de la réforme de nos Conseils de guerre, j'ai toujours, par contre, considéré comme une balourdise de réclamer leur suppression.

Une réserve est à faire de suite. Lorsqu'il s'agit de juger un de leurs pairs, les Conseils de guerre rendent presque toujours des verdicts à rebours du bon sens et de la justice. C'est qu'interviennent alors des facteurs psychologiques qui paralysent leur bonne volonté habituelle. L'esprit de corps, la vanité professionnelle, souvent un sentiment de gloriole leur inspirent des sentences d'une indulgence ridicule ou d'une cruauté excessive. Dans ce seul cas, à mon avis, se ferait sentir la nécessité de tribunaux mixtes. Cette réserve faite, je ne connais pas de cas de Conseil de guerre, ayant à juger un petit, qui n'ait fait preuve d'indulgence, de compréhension, et dont les membres n'aient été assaillis de scrupules dans l'application de la peine. Il est de pratique courante, dans les délibérations des Conseils de guerre, lorsque la peine édictée par le code semble hors de proportion avec le délit, de nier la matérialité du délit, malgré l'aveu de l'inculpé, malgré l'évidence des faits, malgré les déclarations des témoins, pour appliquer une peine d'une échelle inférieure.

J'ignore si les tribunaux civils ont eu souvent les mêmes scrupules de conscience lorsqu'il s'agissait d'un malheureux poussé par la misère, inculpé d'avoir volé un pain chez un boulanger. Leur est-il arrivé d'aller jusqu'à nier la matérialité du fait ou simplement d'affirmer, en leur âme et conscience, que le voleur n'avait dérobé que des miettes au lieu d'un pain entier? Je sais qu'il y a eu le Président Magnaud. Mais il n'y a pas si longtemps ; et jusqu'à lui, les tribunaux ont-ils quelquefois fait preuve de pareils scrupules ?

Dans sa séance du 8 juillet dernier, le Sénat a terminé l'adoption de 273 articles nouveaux de notre code militaire. Le lecteur se reportera au *Journal officiel* s'il veut connaître les détails de ces nouvelles dispositions. D'une manière générale, la législation a apporté un adoucissement aux pénalités prévues par la loi de 1857 ; mais nous venons de voir que, dans la pratique, les Conseils de guerre n'ont pas attendu l'année 1926 pour appliquer des peines mieux en harmonie avec la véritable nature des délits. Chose inouïe, il a fallu plus d'un demi-siècle de République, sans compter les gouvernements antérieurs qui, pour être moins épris de libéralisme, étaient au moins aussi éclairés, pour enlever à la compétence des Conseils de guerre les délits de droit commun, réforme dont l'idée première remonte à Napoléon Ier, qui n'eut pas le temps de la réaliser. De loin en loin, des tentatives de réforme se manifestaient, mais sans succès. En 1907, le gouvernement déposait un projet de loi sur la suppression des Conseils de guerre, dont l'exposé des motifs s'exprimait comme suit :

Les juridictions d'exception, inévitable attribut des régimes d'autorité, disparaissent dès que les peuples, s'éveillant à la liberté, font de l'égalité de tous les citoyens devant la loi la règle constitutionnelle.

Rien que cette phraséologie à la Homais aurait dégoûté de voter le projet. La tentative n'aboutit pas. Les loi du 27 avril 1916 sur les Conseils de l'intérieur et du 13 mai 1918 sur les Conseils de guerre de l'avant, que les circonstances avaient rendues nécessaires, furent les seules améliorations apportées pendant la guerre.

Espérons que le projet que vient de voter le Sénat, et qui a rallié les suffrages des militaires de la haute assemblée, ne restera pas à l'état de lettre morte, malgré les difficultés qui pourront

se présenter, dans quelques cas exceptionnels, du fait de la dévolution des fonctions de président à un Conseiller à la Cour.

§

Mais les enragés ne désarment pas. Ils continuent à réclamer la suppression pure et simple des Conseils de guerre, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre. On fait appel à tous les arguments. Si un officier général, chef de la justice dans sa circonscription, commet un abus de pouvoir en essayant d'influencer le Commissaire du gouvernement ou le Président du Conseil de guerre, et si ce dernier ainsi que les juges donnent une preuve d'indépendance en rendant un verdict contraire aux désirs de cet officier général, on blâme vertement celui-ci, mais on ne tient aucun compte de l'acte d'indépendance des juges. On n'en tire qu'argument contre la précarité de la justice militaire, comme s'il n'arrivait jamais dans la justice civile de recevoir des suggestions d'en haut. C'est ainsi que dans un récent meeting, M. Fonteny, président de la Fédération des anciens combattants républicains, citait le fait suivant contre les Conseils de guerre :

> Devant un conseil de guerre, siégeant durant les hostilités, le rapporteur demandait l'application de la peine capitale, en spécifiant que le général de division tenait à cette sanction. Le tribunal passa outre à cet ordre et prononça une autre peine. Le colonel, président du Conseil de guerre, fut vertement admonesté par son chef et ne fut plus jamais appelé à siéger comme juge.

Mais ce fait ne fait-il pas honneur aux juges militaires ? Comment est-il possible d'en tirer un argument contre eux ? En fait, l'autoritarisme du général et l'imbécillité du rapporteur n'ont eu aucune influence sur la sentence du Conseil.

Le grand cheval de bataille, à l'heure actuelle, des partisans de la suppression des Conseils de guerre est le livre de M. R. G. Réau, **Les Crimes des Conseils de guerre.** D'abord, en toute bonne foi, ce livre devrait s'intituler *Les Crimes des Cours martiales*, et non des Conseils de guerre, car tous les faits abominables, lamentables, douloureux, qui y sont rapportés sont l'œuvre des Cours martiales, créées par décret du 6 septembre 1914 et sanctionnées par le Parlement le 30 mars 1915. M. H. Guernut, secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme, qui a préfacé ce livre, écrit :

Comment a-t-il pu se faire que des choses si abominables ont été commises ? Si le malheur des temps ressuscitait les mêmes circonstances, comment serait-il possible d'en prévenir le retour ? Pour moi, qui me suis penché souvent sur ces dossiers d'horreur, ma réponse est nette. A la première question je réponds : Justice militaire ; à la seconde : Justice civile. C'est la justice militaire, qui est responsable des forfaits d'hier. C'est l'esprit civil qui doit en empêcher le renouvellement demain.

Ainsi pour M. H. Guernut, il n'y a qu'à mettre des civils là où il y a des militaires, et tout se passera humainement, logiquement et en harmonie avec l'intérêt général. Ce serait trop simple. Malheureusement pour la thèse de M. H. Guernut, l'élément civil, ou tout au moins un élément civil qui avait tous moyens d'information, de contrôle et d'action, a joué un rôle important dans l'histoire des Cours martiales.

Rappelons que le code de 1857 interdit les Cours Martiales. Pendant toutes les guerres du Second Empire, elles n'ont jamais fonctionné aux armées. En 1870, malgré les actes d'indiscipline individuels ou collectifs qui marquèrent le début des opérations, le gouvernement impérial ne songea pas à les faire revivre. Ce fut le gouvernement de la Défense Nationale, c'est-à-dire un gouvernement farci d'avocats, qui institua les Cours Martiales.

En 1914, le 6 septembre, sur un simple télégramme du G.Q.G., M. Millerand créait les Cours Martiales, pour permettre la « promptitude dans la répression indispensable à la discipline des armées ». Lourde faute de psychologie, aussi inutile que lourde. Une telle institution était en effet inutile pour tous les officiers qui connaissent l'étendue de leur devoir, dans les circonstances exceptionnelles que crée parfois la guerre. Elle allait, par contre, mettre une arme terrible entre les mains des chefs, hélas ! nombreux, qui ont besoin d'abriter leur responsabilité sous le couvert de quelque chose, et qui, souvent, sous le masque de brutalité qu'on prend trop facilement pour de l'énergie, dissimulent les pires défaillances.

Cette faute de psychologie, le Parlement en endossait à son tour la responsabilité, en donnant force de loi au décret du 6 septembre, plus d'un an après, malgré tous les moyens qu'il avait eus pour s'éclairer sur le fonctionnement des Cours martiales. Leur fonctionnement dura près de deux ans. La loi d'avril 1916

les fit disparaître. Est-il besoin d'ajouter que leur disparition ne nuisit en rien à la discipline aux armées ? Sans doute, il y eut les mutineries de 1917, à propos desquelles un Ministre civil suspendit temporairement le droit de grâce. C'était un retour aux Cours martiales. M. Painlevé crut, ce faisant, sauver la Patrie.

L'action personnelle du maréchal Pétain fut autrement efficace pour tout faire rentrer dans l'ordre, que ce faux terrorisme à effet retardé. La force de l'exemple ne peut être en effet sérieusement invoquée que si le châtiment réprime immédiatement une faute individuelle grave. Tous les militaires qui ont le cœur bien placé le savent. Il ne fut pas besoin d'une Cour martiale pour faire fusiller, sur le champ de bataille, à Gerbeviller, devant ses troupes, le chef de bataillon W..., qui manifestait, en pleine action, d'une défaillance grave. J'ignore quel est le chef qui assuma cette redoutable responsabilité ; mais je ne crains pas de dire qu'une telle décision fait honneur à son caractère. Je n'en dirai pas autant des tristes individualités qui ont joué le rôle de bourreaux affolés dans les affaires que rapporte M. R. G. Réau dans son dossier. Mais ce dossier est-il si nombreux ? Il comprend exactement onze affaires.

Or, les Cours martiales, en deux ans, sur 840 demandes de poursuites, ont prononcé 500 condamnations. Il n'est pas douteux que M. R. G. Réau a apporté tout son zèle à tirer de l'oubli toutes les affaires favorables à sa thèse. Il est permis de penser qu'il n'en a omis aucune. N'est-ce pas dès lors le plus bel éloge, qui s'adresse à notre armée, que ce chiffre de 500 condamnations en deux ans pour 3.000.000 d'hommes sur le front, sans cesse alertés, sans cesse exposés aux pires périls ? Et n'est-ce pas un chiffre infime que ce chiffre de onze affaires — certes, c'est déjà trop — pénibles, douloureuses, révoltantes, quand on l'oppose au total de 500 condamnations prononcées ? N'est-il pas permis de penser que, sauf ces quelques affaires, la justice militaire s'est montrée, dans son ensemble, humaine et compréhensive au cours de la plus terrible crise de notre histoire?

Ce qui reste impardonnable aujourd'hui, c'est l'attitude des hommes qui ont rendu nécessaire le livre de M. R. G. Réau, livre que l'on dévore à l'étranger surtout, pour y trouver des raisons de haine ou de mépris.

Sous le prétexte puéril que l'armée constitue un bloc intangible,

dont aucun membre ne peut être soupçonné, ils n'ont cessé de couvrir de leur protection les quelques chefs qui se paraient d'un faux masque d'énergie pour commettre, au nom de la discipline, les pires erreurs de commandement. Leur bonne foi seule les excuse. Ceux qui se sont institués leurs protecteurs ont préféré, plutôt que de prendre les sanctions nécessaires, capables d'apaiser de légitimes sentiments de révolte, ont préféré, dis-je s'arrêter aux mesures les plus paradoxales et les plus contradictoires, en accordant aux victimes et à leurs familles des citations, des médailles militaires et des indemnités, récompenses posthumes dont la justification s'expliquait difficilement, en regard de l'approbation que l'on continuait à accorder aux auteurs de ces pitoyables erreurs. Mais nous n'en sommes pas à quelques contradictions près. Nous reviendrons sur ce sujet lorsque la Cour de Cassation, toutes chambres réunies, aura achevé de se prononcer sur toutes ces affaires.

JEAN NOREL.

LES REVUES

Commerce : Le temps de Montesquieu vu par M. Paul Valéry qui se serait plu d'y vivre. — *La Revue de France* : Griefs des royalistes de l'Empire contre Louis XVIII et Charles X, d'après l'Occitanienne. — *La Revue hebdomadaire* : Moscou actuel et Lénine, d'après un voyageur anonyme qui constate la sincérité du réformateur et l'ordre de la capitale soviétique. — *La Grande Revue* : Poèmes de M. Albert Flory. — Mémento.

Le cahier VII (été) de **Commerce** contient des pages tout à fait remarquables de M. Paul Valéry « au sujet des *Lettres Persanes* ». Ce « recueil délicieux », confesse-t-il au début d'une préface en cinq lignes, « jette moins dans les songes que dans les pensées ». Celles du poète de *Cimetière marin* sont de la plus riche diversité. Voici, entre autres réflexions, un retour sur « le temps même de Montesquieu ». M. Valéry l'aurait choisi « pour y faire son temps de vie ». Il le décrit avec amour, et des traits les plus fins, qui égratignent un peu notre moins aimable époque :

L'Europe était alors le meilleur des mondes possibles ; l'autorité, les facilités s'y composaient ; la vérité gardait quelque mesure ; la matière et l'énergie ne gouvernaient pas directement ; elles ne régnaient pas encore. La science était déjà assez belle, et les arts, très délicats ; il restait de la religion. Il y avait assez de caprice et suffisamment de rigueur. Les Tartufes, les stupides Orgons, les sinistres « Messieurs », les Alcestes absurdes étaient heureusement enterrés ; les Emile, les René,

les ignobles Rolla étaient encore à naître. On avait des manières, même dans la rue. Les marchands savaient former une phrase. Jusqu'aux traitants, aux filles, aux espions et aux mouches, qui s'exprimaient comme personne aujourd'hui. Le fisc exigeait avec grâce.

La terre n'était pas encore tout explorée ; les peuples tenaient à l'aise dans le monde dont la carte n'était pas sans vides immenses et montrai encore sur l'Afrique, sur l'Amérique et dans l'Océanie, des parties claires qui faisaient rêver. Ni même les journées n'étaient point pleines et pressées, mais lentes et libres ; les horaires ne hachaient point les pensées et ne faisaient point des individus des esclaves du temps moyen et les uns des autres.

On criait contre le gouvernement : on croyait encore qu'il y avait mieux à faire. Mais les soucis n'étaient point démesurés.

Il y avait une quantité d'hommes, vifs et sensuels, dont l'intelligence agitait l'Europe et tourmentait étourdiment toutes choses, divines et autres. Les dames s'inquiétaient des différentielles naissantes, des animalcules presque essentiels à l'amour, qui frétillent sous l'œil dans le microscope ; elles se penchaient comme des fées sur le berceau de verre et de cuivre de la jeune Electricité.

La poésie elle-même essayait d'être nette et sans sottises ; mais c'est une impossibiltié : elle ne parvint qu'à s'amaigrir.

§

Nous avons signalé, dans notre mémento, la valeur des « Mémoires de l'Occitanienne » (comtesse de Castelbajac), qu'a publiés cet été **La Revue de France**. La Ve partie les termine, le 15 août, par un tableau brillant de la vie des châtelains royalistes du Midi pendant les dernières années de l'Empire. Ces souvenirs furent écrits en 1876 par une vieille dame devenue, en quelque sorte, une « vivante morte », selon l'expression pittoresque qu'elle prête à ses amis de jeunesse disparus. Elle n'a pas voulu, en bonne légitimiste, que ses mémoires passassent les années de la Restauration. Elle entendit Wellington bombarder Toulouse. Elle assista à l'enthousiasme général pour le Roi. Elle conte très joliment :

Les opinions des enfants ne sont que des sentiments ; c'est pour cela qu'on les voit, si jeunes, se passionner pour une cause à un degré rarement atteint par un autre âge. J'avais lu avec avidité les articles de journaux, les brochures qui racontaient les enchantements des premiers moments de la Restauration. Tout émue, mon amour pour les Bourbons devint un culte, dont le *Roi* tout particulièrement se voyait l'objet : rien ne faisait ombre dans mon esprit à cette apothéose.

Quelle fut donc ma surprise lorsque, à travers les conversations croisées, j'entendis mon oncle le vicomte adresser à ma mère l'étrange discours dont je me souviens encore, accompagné de gestes furibonds : « Ah ! Louis XVIII, c'est bien toujours le comte de Provence, un vrai Jacobin ! Qu'est-ce que cette Charte qu'il vient de nous donner ? Une Constitution révolutionnaire comme celle de 1791, comme toutes les autres ! Oui, c'est comme s'il vendait, lui aussi, les biens du clergé et ceux des émigrés ! La noblesse ? Il la rétablit en la mêlant à la noblesse de Bonaparte ! Enfin, il tend les bras à tous ces gens-là. » Et comme ma mère, étonnée, essayait se glisser des paroles atténuantes, il reprit plus violemment : « Je vous répète que c'est un Jacobin ! Qui sait même s'il n'a pas contribué à la mort de Louis XVI et à celle du petit Dauphin ! » Toutefois, il ajouta, un peu honteux, je crois, de la violence de sa philippique : « Mais non : ceci est trop fort. »

Ma mère dit à demi-voix à mon père :

— De telles exagérations sont fâcheuses. Certainement, on ne réagit pas autant qu'on pourrait l'espérer contre la Révolution et ses œuvres. Mais il ne faut pas, nous, royalistes, nous poser en manière d'obstacles et nous devons respecter le Roi.

— Ah ! comme il eût mieux valu, répondit mon père, que le roi s'appelât Charles X !

Vœu téméraire qui ne devait être que trop exaucé plus tard !

Je demeurai stupéfaite, regardant autour de moi avec des yeux effrayés. Le Roi acclamé ! le Roi que je croyais être adoré ! Quoi ! mon père lui-même en eût souhaité un autre ?

§

La Revue hebdomadaire (14 août) — sans contredit organe conservateur — réhabilite la mémoire du général Lanrezac, privé de commandement par le général Joffre en 1914 et, dix ans plus tard, sur son lit de mort, recevant, des mains de M. le Maréchal Pétain la grand-croix de la Légion d'Honneur. L'article de M. Ch. Ouy-Vernazobres a le ton net d'un procès-verbal de rencontre. Il cite des faits et des textes. Il prouve contre le G. Q. G. de 1914, contre le sentiment égoïste et l'incapacité des chefs qui commandaient alors l'armée britannique. Il démontre que Lanrezac fut frappé pour avoir eu raison d'agir d'une manière opposée aux conceptions de Joffre et qui contribua pour beaucoup à faire de celui-ci le vainqueur de la Marne.

Le même numéro de la mi-août offre à ses lecteurs un « Moscou » actuel, vu par un anonyme qui connaissait la vieille capi-

tale russe en 1914. Ici encore, c'est un redressement des opinions de la société « bien pensante » que nous offre la revue de la maison Plon. Le témoignage de *** aurait, à peu de chose près, pu paraître dans *Clarté* ou quelque très violent organe de gauche rougissime. Le voyageur a vu de l'ordre à Moscou.

Je m'amuse à marchander quelques tapis, d'ailleurs médiocres et coûteux. En somme, cette civilisation bolchevique me paraît terriblement loin du communisme dont rêvent quelques « camarades » français. J'y vois des gens qui ont de l'argent et qui, avec cet argent, peuvent acheter (d'ailleurs fort cher) tout ce dont ils ont envie, et d'autres qui, n'ayant pas d'argent, tendent la main, triste spectacle devenu à peu près inconnu en France et dans les autres pays « capitalistes ».

On va au Théâtre, à Moscou. Voici un spectacle vu par M*** et commenté selon son cœur :

Ce soir, on donne une pièce qui connaît déjà de longs succès, et dont le sujet me paraît être les scandales de l'ancienne cour impériale.

Voici l'empereur Nicolas, des dames de cour, l'impératrice... Lorsque l'on songe au destin tragique de cette malheureuse femme, assassinée avec les charmantes grandes-duchesses, ses filles, c'est une impression pénible que de voir l'actrice, décolletée, qui la représente, exécuter sur la scène des entrechats éperdus dans les bras de Raspoutine. Mais pourquoi faut-il que tout ne soit pas inventé dans cette aventure, et que des incidents trop véridiques aient fourni la trame du triste spectacle ?

A vrai dire, je ne remarque aucune protestation, ni même aucune impression de gêne dans le public ; et ces gens qui, dans la rue, paraissent en général maussades et absorbés, rient ce soir et applaudissent de tout leur cœur...

M.*** s'est mêlé à une « longue file » de gens pour pénétrer dans le tombeau où est exposé le corps embaumé de Lénine. C'est une vaste salle tendue de rouge « qu'éclairent brutalement des ampoules électriques ». On la « longe sur une estrade élevée » :

Au milieu, sous un globe de verre, Lénine. A la tête et au pied, immobiles comme des mannequins, deux soldats, baïonnette au canon.

Le corps embaumé de Lénine est étendu sur une sorte de sarcophage d'étoffe rouge, avec une couverture noire sur ses jambes. Les mains, très pâles, sont posées sur la couverture. Le crâne chauve, les pommettes saillantes, le poil hérissé, c'est la figure familière du Dictateur, telle qu'on la voit, obsédante, en peintures, en photographies,

bustes et statues, sur tous les murs et dans toutes les boutiques de Moscou. Ses lèvres sont d'une blancheur cireuse, comme sa face.

La foule passe, muette. Que pense-t-elle ? J'essaie de déchiffrer dans ces regards un éclair d'amour, de haine, de ferveur ou de dégoût. Je ne vois que des figures passives et fermées.

Pourtant, l'indifférence est le sentiment qui convient le moins devant la figure perpétuée de cet homme, faite pour déchaîner les passions.

Le conspirateur des bords du lac de Genève, qui représentait pour les belles curieuses Américaines le type du nihiliste russe exilé, a lutté contre l'autocratie tsariste selon les formules traditionnelles. Avec sa famille, il souffrit pour « la cause » : son frère fut pendu pour avoir préparé un attentat contre l'empereur Alexandre III ; lui-même, exilé en Sibérie. Aux premiers jours de la révolution, il fut assez gravement blessé. Mais, pour aider les révolutionnaires à venir à bout du tsarisme, il fallait la guerre avec ses horribles souffrances et ses déceptions, les armées qui marchaient sans canons ni munitions à l'holocauste, les trahisons des ministres, les scandales de la cour. La Russie, et une partie même de la famille impériale, furent alors complices pour enlever sa couronne à Nicolas II.

C'est tout à l'honneur de la *Revue hebdomadaire*, si scrupuleusement conservatrice, que M.*** y ait pu imprimer ceci :

Les Soviets ont réussi à donner à la Russie une organisation relative. La Russie qu'ils ont prise en 1917 était en plein chaos, épuisée par trois années de guerre étrangère, auxquelles s'ajoutèrent près de cinq années de guerre civile, avec le blocus et la banqueroute, la famine et le choléra. La Russie que je viens de traverser se nourrit, travaille et guérit lentement ses plaies. Elle possède une armée, des finances, des services publics. Ces résultats ont été acquis, bien entendu, grâce à un désaveu tacite, mais éclatant, de toutes les doctrines communistes.

Enfin, voici comment l'anonyme collaborateur de MM. François Le Grix et Jean d'Elbée rend hommage au fondateur de l'U. R. S. S. :

Moscou, si pareille aux autres capitales, où la richesse lance, comme ailleurs, son éternel défi à la misère, dont les habitants sont certainement moins libres, et probablement moins heureux que les peuples des grands Etats capitalistes d'Occident, paraît, de loin, aux sacrifiés de la civilisation, comme la Mecque d'une religion nouvelle. Le petit homme dont je contemple ici les traits tendus et volontaires en aura été le prophète. Comme chez tous les grands bâtisseurs ou destructeurs d'empires, je demeure persuadé qu'il y avait en lui une grande part de fanatisme désintéressé. Il est trop simple de crier à la duplicité, de

dénoncer les bas appétits. Dans chaque révolution, on retrouve sans doute des jouisseurs et des fripons. Mais les meneurs les plus redoutables sont les incorruptibles et les sincères...

Il est évident que, si elle eût continué la guerre et gardé son tsar, sa tsarine, leurs ministres, leurs généraux et leurs thaumaturges, la Russie serait plus mal en point que nous la voyons par les yeux de M.*** Il est évident que, depuis le 11 novembre 1918, la France manque de la poignée d'hommes *nouveaux*, de réalistes, qui lui eussent épargné le gâchis actuel et le redoutable avenir qu'elle doit à la poignée de politiciens médiocres ou malhonnêtes, quelquefois ceci et cela tout ensemble, qui ne prennent le pouvoir que pour s'y tenir, n'y font rien qu'ils aient prévu pour le salut public et, quand un vote les chasse du gouvernement, cèdent aisément la place à leurs pareils en insuffisance, parce qu'ils savent trop qu'ils y reviendront bientôt.

§

La Grande Revue (juillet) publie des « Poèmes japonais » de M. Albert Flory, où nous trouvons cette pièce qui est d'une élégante acrobatie littéraire et d'un sens délicat :

LA CONSONANCE

Fi de la rime riche ou rare ;
C'est un calembour qui fait rire.
Oh, ces deux ailes, ces deux rames !
Je sais une nouvelle rime.

Rime qui danse et qui ne pèse,
Qui s'envole et qui ne se pose ;
Rime fugitive, incertaine,
Qui chante hors du monotone.

Rime qui roule et qui ricoche,
Rime qui joue à cache-cache,
Et que l'on cherche, soit qu'on opte
Pour l'œil où l'oreille plus apte.

Viens élargir l'étroite ronde
Des sons trop attendus qui rendent
Les vieux airs, toi qui te renonces,
Rime perdue, ô consonance !

*

D'une signification moins précise, mais d'une inspiration généreuse, est ce bref

ART POÉTIQUE

Si tu veux que ton œuvre dure
Au delà de l'heure qui sonne,
Pars en quête de l'aventure,

Et, magnifique hors la loi,
En ne ressemblant à personne,
Sois toujours différent de toi.

Mémento. — *L'Opinion* (14 août) continue, par une consultation de M. Roger, doyen de la Faculté de médecine de Paris, son enquête (31 juillet et 7 août) sur « Les jeunes gens de ce temps » jugés par leurs maîtres de l'Université. — De M. Raymond Schwab : « L'illégitimité de l'art ».

Revue des Indépendants (août) : « Lamennais prophète », par M. Yann Karmor. — « L'invraisemblance chez Huysmans et Pierre Benoît », par M. H. Brongniart.

Les Lettres (août) : « Le curé d'Ars et la Sainteté dans la Littérature », par M. Henry Bordeaux. — La fin d'un « Maurice Talmeyr », très juste et généreux de M. Félicien Pascal. — « Petits poèmes », de M. Albert Flory, cité plus haut, qui a bien de l'esprit :

AIEUX

Je suis fils de ces combattants
Qui, dédaigneux d'un sort vulgaire,
Ne cherchaient que l'essentiel.

Catholiques ou protestants,
Ils se faisaient entre eux la guerre.
Mais ils se battaient pour le ciel !

La Revue européenne (1er août) : « Les nains », par M. Franz Hellens. — « Rabbi Esra », un conte de M. F. Wedekind. — « Tani au pays du Tendre », par M. Jean Dorsenne. — De M. Serge Elisséev : « L'influence des écrivains russes sur la littérature japonaise contemporaine ». — Une bien typique chronique de M. Pierre Mac Orlan : « Le demi-jour européen ».

Les Marges (15 août) : « Poulet-Malassis », par M. A. de Bersaucourt. — « Quatuor du Cimetière d'Elseneur », poèmes de M. Fagus. — « Sir Edmund Gosse et *Les Marges* », par M. Denis Saurat.

Revue des Deux Mondes (15 août) : Suite des « Poèmes votifs », d'A. Le Braz. — « Les fouilles en Tripolitaine », par M. R. Cagnat.

Revue de Bourgogne (15 août) : « Foresteries », de beaux poèmes de M. André Mary.

Vers l'Unité (juillet-août) « organe de la *Droite nouvelle* » : « L'Allemagne devant le bolchévisme », par X. — « Le régionalisme et la paix européenne », par M. Emile Ripert. — « Le Salut de l'Occident », par M. A.-V. v. Kœrber.

L'Idée libre (août) : « Han Ryner et le problème de la violence », par M. Manuel Devaldès.

Le Crapouillot (août) : « A la croque au sel », par M. E. Farnoux-Reynaud. — « Une affaire de mœurs », par M. G.-J. Gros. — « La musette », par M. J. Jolinon.

La Revue de Paris (15 août) : « De Montmartre au Quartier Latin », par M. Francis Carco. — « La vie douloureuse de Ch. Baudelaire », par M. F. Porché. — Une remarquable nouvelle de M. Luc Durtain : « L'attentat de Market Street ».

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Lettres de musiciens au XIXe siècle,. *Le Temps*, 26 et 28 août,

M. Julien Tiersot publie, dans **Le Temps**, une série de *Lettres de musiciens* au XIXe siècle. Voici Rossini, Auber, Meyerber, Chopin qui, par George Sand, touche à la littérature. Les lettres de Chopin écrites en français sont rares. Voici pourtant, nous expose M. Tiersot, un document qui réunit sur la même page son écriture et celle de George Sand, le nom de Nohant étant inscrit en tête. Cette lettre fut exposée à la Bibliothèque Nationale à l'exposition du cinquantenaire de Chopin. Elle est adressée à une personne amie qui avait fait bon accueil à Louise Iedrzeicwicz, sœur aînée de Chopin, l'année même (1844) où elle vint à Paris et fut reçue à Nohant.

Au bas de cette lettre, George Sand ajoute son souvenir :

Nohant, dimanche.

Me voilà encore avec une lettre pour les miens que je vous confie. Cette hardiesse m'a été permise, aussi je ne vous en demande pas pardon Agréez en même temps toute ma gratitude pour votre inappréciable bonté avec laquelle vous avez bien voulu assister Louise à Paris. Nous nous sommes proposé de vous écrire avant-hier, mais nos premiers jours ici étaient comme nos premiers jours de Paris — un bonheur à perdre la tête, — ce qui fait que je ne sais si vous comprendrez mon français d'aujourd'hui. J'espère en tout cas que vous comprendrez toute mon amitié pour vous.

CHOPIN.

Mignonne, je vous embrasse tendrement en attendant que je vous

écrive. Je suis dans le coup de feu de mon roman. J'aurai bientôt fini et je vous dirai mieux combien je vous aime. Sol (Solange) vous bige. A vous, à vous de cœur.

G. S.

A côté de Chopin, voici Victor Hugo. Celui-ci, à la vérité, n'a point coutume d'être considéré comme musicien, écrit M. Julien Tiersot : on le classerait plutôt dans la catégorie des ennemis de la musique, et c'est bien à tort, ajoute-t-il. Victor Hugo n'était nullement fermé à la musique : « Il fut même en très bonnes relations avec des musiciens, et c'étaient les meilleurs de son temps, car s'il n'aima pas les opéras italiens qui avaient seuls droit au succès à son époque, cela ne prouve rien contre son aptitude générale à comprendre les véritables chefs-d'œuvre. »

Les trois billets publiés ici ont été trouvés dans un album « collectionné par une femme qui porte le nom d'un musicien ». Celle à laquelle s'adresse le poète est la veuve d'Adolphe Adam, cantatrice elle même.

I

Hauteville House, 25 juillet.

Je n'ai aucun portrait de moi à encadrer, chez aucun marchand de Paris ; mais puisque, dans votre charmante bonne grâce, vous voulez que je mette ma tête à vos pieds, la voici : si j'ai tant tardé à vous répondre, c'est que je trouvais cette image de moi-même un peu sombre et farouche et que j'eusse voulu vous en offrir une autre. A qui offrira-t-on un rayon si ce n'est à l'étoile, et à qui offrira-t-on un sourire si ce n'est à vous ? Malheureusement mon petit atelier photographique tarde à s'installer, et je me décide à vous envoyer ce profil, tout chagrin et tout sévère qu'il est. Vous penserez en le voyant que ce n'est pas vous que l'absent regarde.

N'oubliez pas que si jamais l'envie vous prenait, cette année, par exemple, de venir passer la saison des bains de mer à Guernesey, ce serait une grande joie pour Hauteville House.

Je me mets à genoux et baise vos belles mains, madame.

VICTOR HUGO.

II

Hauteville House, 17 mars 1857.

Faites ce que vous voudrez, Madame, de ces quelques vers : *Hier la nuit d'été*. Je les remercie presque, puisque c'est à eux que je dois un souvenir de vous. Et, si austère que soit, pour vous comme pour moi, le moment actuel, il n'est pas interdit aux âmes, même dans l'épreuve,

de se tourner vers la douceur du passé et vous me permettrez, madame, de vous baiser la main.

VICTOR HUGO.

A cette lettre, sur un feuillet en regard, sont joints ces quatre vers, où Hugo se pastiche lui-même :

Nos vacarmes et nos tapages
Sont, bel ange, un bien triste bruit.
Viens resplendir dans nos orages.
Sois l'astre, nous sommes la nuit !

V. H.

III

Vous me comblez, madame, ces quelques vers ne méritaient pas un si gracieux remerciement. Voulez-vous me permettre de mettre notre chambre à vos pieds? Vous qui savez comment charmer les rossignols, venez apprendre comment les grenouilles croassent.

Je joins à ces lettres tous mes hommages.

VICTOR H.

Ces lettres, en vérité, ne nous apportent pas une grande lumière sur la musique au XIXe siècle, mais elles nous renseignent sur la fadeur du style épistolaire de cette époque: « A qui offrira-t-on un rayon, si ce n'est à l'étoile ? »

Plus intéressante, cette lettre de Liszt adressée, de Rome, à un compositeur bien oublié aujourd'hui, Xavier Boisselot, gendre de Lesueur : « En même temps que des grandes impressions que lui suggérait la Ville Eternelle, Liszt parle en passant des jeunes musiciens français auxquels il n'a jamais cessé de s'intéresser. »

... En fait de musique à Rome, c'est celle de la Chapelle Sixtine, qui captive tout mon entendement. Là, tout est dans le grand, le majestueux, le permanent — et dans son ensemble et son rayonnement sublime. Chaque dimanche j'écoute ces chants comme on doit dire son bréviaire.

Ce néanmoins, ou plutôt à cause de cela même, je ne me range aucunement à l'avis de ceux qui prétendent que tout est dit pour la Musique d'église et que la veine est épuisée. Je crois au contraire qu'il faut la creuser plus avant — et au risque de vous paraître présomptueux, je vous avouerai que cette tâche me tente singulièrement, et que je ferai de sorte à l'accomplir pour ma part, en suivant plusieurs ordres du style et de l'ordre d'inspiration de ma messe de Gran et de quelques psaumes exécutés en Allemagne.

Pour maintenant, je suis absorbé en *Sainte Elisabeth*, et avant que

cet oratorio ne soit terminé (ce qui me prendra bien encore trois ou quatre mois), je ne puis songer à entreprendre autre chose.

Les lauréats musiciens de l'Académie de France sont MM. Guiraud et Paladilhe. Je les ai peu rencontrés jusqu'à présent, et n'ai pas encore essayé le piano (passablement usé, dit-on) de l'Académie, n'étant guère pressé d'ordinaire de faire montre de mon talent tel quel, qui devient maintes fois une charge très désagréable pour moi, vu l'exigeance tacite ou avouée que beaucoup de gens s'imaginent être en droit de m'imposer de les *divertir* à tout propos et hors de propos. Or, à mon âge, et avec ma disposition d'esprit, ce n'est pas toujours chose plaisante — et je ne vois pas d'ailleurs quel avantage il peut y avoir à faire de la musique une trop complaisante *bonne fille*. Quoi qu'on en ait, l'art est une aristocratie qu'on ne hante pas si aisément.

Veuillez bien, cher ami, me rappeler en toute affection au bon souvenir de Mme Boisselot. Dites aussi à mon filleul Frantz, qui s'annonce si bien, qu'il retrouvera toujours en moi les sentiments que son père me connaissait — et soyez bien assuré, vous et les vôtres, de mon véritable et cordial dévouement.

Une lettre de Mendelssohn.

Le directeur de l'Opéra, Duponchel, s'était adressé au musicien allemand, qui n'avait aucunement fait ses preuves comme compositeur dramatique, « pour lui demander d'enrichir son répertoire en composant une œuvre nouvelle ». Le fait, écrit M. Julien Tiersot, a été ignoré des biographes : il ressort nettement, cependant, de la réponse que Mendelssohn fit à ces propositions :

Berlin, 14 janvier 1841.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 31 décembre et je vous remercie de tout ce qu'elle contient de flatteur et d'honorable pour moi. Quoique je n'aie pas eu jusqu'ici l'intention d'écrire pour la scène française, je n'en sais pas moins apprécier les avantages qui me sont offerts par votre confiance, par les circonstances favorables dont vous me parlez, et surtout par la collaboration d'un poète comme M. Scribe. La possession d'un de ses sujets d'opéra doit être un des plus grands souhaits de tout compositeur de notre époque, et je désirerais de tout mon cœur pouvoir profiter d'une occasion aussi heureuse, sous quelque condition que ce soit. Quant à la première, je vous prie de croire que je la tiendrai rigoureusement et que le secret de cette affaire sera gardé par moi pour tout le monde. Mais quant à la seconde, il m'est impossible de m'y conformer ; je ne pourrai me rendre à Paris ni à présent, ni dans le cours du mois prochain. Si cette condition est essentielle, il me faudra

renoncer à l'honneur que vous me proposez. Si vous croyiez au contraire qu'il y aurait aussi moyen d'arriver à un résultat sans ma présence personnelle, je vous prie de m'écrire le plus tôt possible et de me dire ce que j'aurai à faire pour l'obtenir.

En vous renouvelant mes remerciements les plus sincères, je vous prie de recevoir les assurances de la plus haute considération et de la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très dévoué

FÉLIX MENDELSSOHN-BARTHOLDI.

La collaboration d'un poète comme M. Scribe était évidemment très excitante. Sourions, mais songeons que quelques-uns de nos poètes célèbres d'aujourd'hui tomberont au même niveau de bassesse que feu M. Scribe.

R. DE BURY.

MUSIQUE

OPÉRA-NATIONAL : *Orphée*, mimodrame lyrique en trois actes de M. Roger Ducasse. — Mémento.

Notre Opéra subventionné est rempli de mystères. Le cas de Mme Ida Rubinstein apparaît aussi ténébreux que celui de M. Bruneau. Mme Rubinstein fait-elle partie de la troupe de notre Opéra ; y reçoit-elle des appointements, des cachets, ou est-ce le contraire ? Cruelle énigme ! Tout de même que M. Bruneau, qui n'accouche que de fours et voit ses élucubrations nouvelles être jouées nonobstant avec tour de faveur, Mme Rubinstein n'a aucun talent dans aucun genre, encore qu'elle semble ambitionner de s'essayer à tous. On doit toutefois reconnaître que la piteuse tragédienne, dont elle nous infligea trop souvent le supplice et la barbe, est encore chez elle incommensurablement supérieure à la ballerine. Tout lui fait défaut pour l'emploi. Son visage ressemble à celui de M. Mandel. Mme Rubinstein est dépourvue de toute grâce autant que du moindre métier et des plus modestes dons mêmes du plus piètre amateur. Elle ne sait ni danser ni marcher. Tous ses gestes sont faux, pointus, poncifs, ankylosés ; ses attitudes, contournées, guindées et sèches. Elle est d'une maigreur squelettique. En la contemplant se remuer, on croit entendre ses os claquer l'un contre l'autre pour un solo de xylophone. Cela tient vraiment du grotesque et du plus pénible. Auprès de la souplesse harmonieuse de Mlle Didion, Mme Rubinstein ne s'ima-

gine guère quelle triste figure était la sienne. On en arrivait à la plaindre. Pour quelles inscrutables raisons notre Opéra, qui possède un corps de ballet composé de délicieuses créatures, requiert ou accepte-t-il le concours d'une personne que le simple sentiment du ridicule devrait induire à ne point aborder les planches ? Il paraît que Mme Rubinstein jouit d'une exceptionnelle opulence. Les journaux ont conté naguère qu'une grande maison de la rue de la Paix lui livrait tous les jours de l'année pour mille francs de lingerie fine. L'histoire est peut-être inventée ou, pour le moins, exagérée. quoique, fût-elle vraie, on ne saurait, en somme, qu'admirer l'ingéniosité de Mme Rubinstein à encourager le commerce en proportion de ses moyens, tout en économisant ainsi les frais de blanchissage. Mais la fortune de Mme Ida Rubinstein n'est pas une excuse au scandale de son exhibition réitérée sur notre première scène lyrique. Elle en pourrait plutôt compter pour une aggravation. Ce n'est évidemment pas pour cela que nous subventionnons notre Opéra de 800.000 fr. en espèces et d'un loyer de trois millions de francs or. Il faut être aussi bête que l'est M. Rouché, pour ne pas s'en convaincre. L'auteur d'**Orphée** a été la première victime d'une aussi redoutable interprète. M. Roger Ducasse, qui fut ici son propre librettiste, y réussit de soi-même assez mal pour que la participation d'une collaboratrice de cet acabit n'eût le plus désastreux résultat. En dépit d'une académie propre à autoriser l'espoir d'une planche de salut, elle y fut l'implacable pavé qui porta le coup suprême à l'ouvrage. L'idée est, à priori, assez déconcertante, de travestir en « mimodrame » la mythique aventure de celui dont le chant charmait les fauves et séduisit les gardiens de l'Hadès. Cet épisode capital, qui nous valut le chef-d'œuvre de Gluck, en devenait irréalisable, car ce n'est pas rien qu'avec sa lyre Orphée eût pu exprimer son désir de pénétrer dans le séjour des Ombres pour y revoir et délivrer Eurydice. De sorte, que, pour qui ignorerait la légende, — et il en est aujourd'hui plus qu'on ne pourrait croire, — le mimodrame de M. Roger Ducasse est à peu près incompréhensible. On y voit tout d'abord les noces d'Orphée et d'Eurydice, laquelle, mordue par un serpent, meurt et est emportée par un grand escogriffe incarnant le dieu Thanatos. Au second acte, on perçoit le seuil des Enfers, où on entre et on sort sans doute comme dans un moulin, puis-

que une foule assemblée y pérore en attendant qu'Orphée revienne ; — car, par supplémentaire invraisemblance, ce mimodrame admet des chœurs auprès de silencieux protagonistes. Orphée et Eurydice apparaissent sur une espèce de trottoir roulant découpé dans un labyrinthe de rocs sauvages, où, après trop de simagrées insipides, Orphée se retourne et le fantôme d'Eurydice s'évanouit dans un corridor sombre. Le dernier tableau nous fait assister au meurtre d'Orphée par les Bacchantes, sans qu'on devine (et pour cause) quel rapport ce dénouement peut bien avoir avec ce qui précède. M. Roger Ducasse s'évertua manifestement de ne point se rencontrer avec Gluck, et il est certain qu'il n'eut pas tort de craindre la comparaison. Mais, émondé du chœur des funérailles d'Eurydice et de la plainte de l'aède, châtré des supplications d'Orphée aux Esprits infernaux et agrémenté, en revanche, d'un chœur témoin dont les propos nous indiffèrent, ce pseudo-spectacle coupé ne pouvait guère fournir prétexte qu'à une musique essentiellement décorative. Par malheur, c'est précisément ce que la musique de M. Roger Ducasse est le moins, en admettant qu'elle soit autre chose. Son inspiration est d'une impersonnalité exceptionnelle et ce qu'il en fait n'éveille à aucun moment l'intérêt. Le tout s'énonce en une polyphonie banalement correcte, se déroule quelconque, prévu, monotone, enfin grisâtre et lourd, car l'instrumentation est d'une médiocrité des plus rares. L'ensemble offre le plus authentique aspect d'une honorable musique de Kapellmeister, dont l'inutilité saute aux yeux tout autant qu'aux oreilles. On regrette d'être acculé à un jugement si sévère à l'égard d'un ouvrage qui, en dépit de tout, dénote de nobles aspirations et un effort sérieux, mais dont on ne saurait louer véracement que la sincérité parfaite. La chorégraphie accompagnant ce mimodrame fut de la platitude coutumière à notre Opéra et M. Roger Ducasse ne fut pas mieux servi pour les décors. Le second voulait nous persuader que l'Hadès des Hellènes, aux champs élyséens, s'ouvrait sur les côtes de Norvège. Les deux autres orneraient congrument le couvercle d'une boîte de marrons glacés ou de poudre de riz parfumée à l' « *Azuréa* » ou à la « *Floramye* » (1). Le dernier tableau se

(1) O poésie de la nomenclature des odeurs suaves ! Et ceci me remet en mémoire un roman de M. Clément Vautel, qu'on me prêta, intitulé *Je suis un affreux Bourgeois*. C'est l'histoire d'un gros parfumeur millionnaire, qui

corsait d'un jeu de scène assez cocasse. Les Bacchantes, ayant déchiré et occis Orphée, le jettent à l'eau, mais sans lui couper la tête, laquelle, selon le mythe, errant au gré des flots, échoua avec sa lyre aux rives de Lesbos. Elles le jettent à l'eau tout entier, après l'avoir sans doute fixé sur un radeau, car son corps apparaît soudain, sans d'ailleurs la moindre blessure, entraîné par le courant capricieux d'une rivière qui le transporte, d'abord de la gauche à la droite du plateau, ensuite de la droite à la gauche après un petit repos dans les coulisses, puis derechef de la gauche à la droite, tout cela dans une position oblique qui l'expose émergeant jusqu'au nombril dans le plus disgracieux raccourci et, comme Mme Rubinstein a, par surcroît, les épaules en porte-manteau, l'effet final se traduisait sur la rate irrésistiblement désopilée du plus indulgent spectateur. La collaboration de Mme Rubinstein ne fut décidément pas propice à M. Roger Ducasse. Mais est-ce collaboration ou bien protection qu'il faut dire ? On pouvait lire avec ébahissement, dans *le Temps* du 16 août, touchant *Orphée*, ces lignes de M. André Levinson : « Ce mystère en musique eut pour protagoniste Mme Ida Rubinstein ; le somptueux spectacle n'était-il pas dû pour la plus grande partie à sa munificence de mécène et à son persévérant amour de la gloire ? » M. Roger Ducasse n'avait évidemment pas besoin de Mme Rubinstein pour avoir le droit d'être joué à l'Opéra ; d'aussi peu intéressants et moins sincères l'y furent avant lui. Mais il serait piquant qu'il l'eût été grâce à elle et à ses frais. Pour le co-diriger quand lui en prend fantaisie, Mme Rubinstein subventionnerait-elle notre Opéra ? Qu'attend notre ministre des Beaux-Arts pour agréer avec reconnaissance une telle contribution volontaire, si précieuse en ces temps carêmeux, et soulager d'autant le budget et les contribuables ? On se demande vraiment, d'ailleurs, pourquoi l'Etat verse encore à M. Rouché une subvention qui ne se justifie que par un but hautement artistique. Tout ce qui concerne l'art pur échappe fatalement, comme hors de sa portée, à l'incohérence bornée qui pré-

couche avec sa dactylo et a un tas d'embêtements avec sa progéniture et ses subordonnés. Il y a aussi tout un abracadabrant imbroglio futuristo-thomisto-corydonesque à faire frétiller M. Cocteau et M. Gide. Je ne lis presque jamais de romans, mais j'avoue que celui-là m'a bien amusé et je ne puis me tenir d'en recommander la lecture, en priant mon excellent confrère M. John Charpentier d'excuser ce léger empiètement sur son domaine.

side à la direction de notre Académie nationale de Musique et de Danse. Weber est mort le 6 juin 1826, et les théâtres étrangers ont célébré ce centenaire par des cycles plus ou moins complets des œuvres du créateur de l'opéra romantique. M. Jacques Rouché, qui aurait pu doter notre Opéra d'*Euryanthe*, écartée jusqu'ici de nos scènes lyriques, annonce péniblement une reprise du *Freischütz* qui viendra peut-être dans six mois. Après nous avoir pareillement sevrés de Gluck pendant dix ans, il monta récemment *Alceste*. Ce chef-d'œuvre fut donné quatre ou cinq fois pour disparaître, peut-être à tout jamais, de l'affiche. A quoi riment de semblables foucades ? *Alceste* n'aurait-elle pas « fait d'argent » ? J'assistai cependant à une représentation où la salle était comble, et il serait curieux de mettre ses recettes en parallèle avec celles recueillies par *la Fille de Roland*, *Nerto*, *le Jardin du Paradis*, bref, par tous les fours dus aux académiciens qui élirent M. Rouché Membre de l'Institut. Mais, dénué de toute culture musicale, M. Rouché n'a pas confiance dans les chefs-d'œuvre. *La Flûte enchantée*, qui depuis fit le maximum des matinées du dimanche, lui en inspirait si peu que les costumes de certains protagonistes ne furent même pas cousus, mais tout bonnement épinglés, procédé suffisant pour le peu de représentations qu'on prévoyait. Et, le plus drôle, c'est que cela dure encore, paraît-il, — problablement à cause de l'augmentation du prix du fil. M. Rouché est trop serin pour se douter que des chefs-d'œuvre comme *Alceste* et *la Flûte enchantée* finissent toujours par s'imposer à la sensibilité novice, mais fraîche et sans préjugés du grand public lui-même et que, dans tous les cas, il reçoit une subvention expressément pour créer et entretenir cette accoutumance aux chefs-d'œuvre, et non pour arroser de tantièmes des fabricants d'inanités académiques, aux fins d'en obtenir le bicorne et l'habit brodé vert épinard. Enfin M. Rouché semble vouloir nous octroyer du Richard Strauss, ce dont on ne saurait trop le féliciter, car l'ignorance des œuvres de ce musicien génial est aussi déplorable pour notre culture musicale que pour l'influence féconde qu'il eût pu exercer sur nos compositeurs livrés sans contrepoids à l'ascendant des Russes. Mais, au lieu de *Clytemnestre* ou de la prodigieuse *Femme sans Ombre*, desquelles l'action et le milieu décoratif s'adapteraient à souhait au cadre de notre Opéra, il choisit *le Cavalier à la Rose*

qui, pour être musicalement une œuvre extraordinaire, n'en demeure pas moins par son sujet une comédie de caractère abondant en nuances, en finesses qui risquent fort de se perdre irrémédiablement dans la vastitude pompeuse du monument Garnier. C'est à l'Opéra-Comique ou dans une salle analogue qu'il faudrait entendre *le Cavalier à la Rose*. Mais M. Rouché ne connaît vraisemblablement pas même l'existence de *la Femme sans Ombre*. C'est bien dommage que, malgré la suggestion de son titre, ce chef-d'œuvre ne contienne pas de rôle pour Mme Ida Rubinstein.

MÉMENTO. — Il a paru chez l'éditeur Maurice Sénart, réalisée par M. Adolphe Borchard, une admirable transcription pour piano à deux mains de *Pacific-231*, l'œuvre assurément la plus remarquable qu'ait produite M. Arthur Honegger.

JEAN MARNOLD.

PUBLICATIONS D'ART

Gustave Kahn : *Fantin-Latour*, Rieder. — Léonce Bénédite : *Rodin*, Rieder. — *Histoire générale de l'Art Français de la Révolution à nos jours* ; t. III, *L'Art Décoratif*, par Gabriel Mourey, Librairie de France. — Joseph Uzanne : *Le paysagiste Didier-Pouget*, Figuière. — Baron Desazars de Montgailhard : *Les artistes toulousains et l'Art à Toulouse au XIXe siècle*, Marqueste. — Mme Luisa Chatrousse : *La Femme dans les industries d'art*, Eyrolles. — Henri Stein : *Archers d'autrefois, archers d'aujourd'hui*, Longuet. — Mémento.

Le musée du Luxembourg a été rouvert au public, après quelques remaniements, et **Fantin-Latour** y occupe maintenant la place d'honneur avec l'*Atelier des Batignolles*. Il vient justement de paraître sur ce peintre, dans la collection des Maîtres de l'Art Moderne, et sous la signature de M. Gustave Kahn, une remarquable étude accompagnée de nombreuses reproductions.

Fantin-Latour naquit à Grenoble en 1836. Sa famille, qui n'était pas dauphinoise, s'établit à Paris alors qu'il était tout enfant. Son père, né à Metz, était peintre et professeur de dessin, sa mère était Russe. Son grand-père paternel avait été lieutenant-colonel dans les armées de l'Empire.

Les Fantin se regardaient comme d'origine italienne. Un des ancêtres, s'étant fixé en France, avait ajouté à son nom celui de Latour. Le jeune Fantin-Latour fut élevé à Paris et M. Gustave Kahn note fort judicieusement que « ses tendances diverses s'ex-

pliquent par les aliments intellectuels que Paris fournit à sa curiosité. » Pour notre part, nous discernerions chez lui des traits de caractère qui le rattacheraient à nos provinces de l'Est. Mais son père, fils d'officier, n'était-il pas Messin comme lui-même était Grenoblois, sans racines dans la ville ni dans la province ?

Fantin-Latour aima et admira Manet dont il a peint le portrait à diverses reprises. Tout en sympathisant avec les peintres de la vie moderne et les impressionnistes, il demeura fidèle à l'esprit romantique et chercha dans les œuvres des musiciens et des poètes des motifs de tableaux.

Ses lithographies et une partie de ses toiles sont comme une illustration des compositions de Berlioz, de Wagner, de Schumann. Il fut un imaginatif, attaché à sa rêverie, quoiqu'il se soit montré par ailleurs, suivant le mot de M. Gustave Kahn, « le plus minutieux des véristes ».

C'est comme peintre de fleurs et surtout comme peintre de portraits, me semble-t-il, qu'il marquera dans l'histoire de l'art. Par une heureuse chance et pour lui et pour nous, les quatre groupes dans lesquels il a étudié, d'un œil pénétrant et avec une rare finesse psychologique, les physionomies de quelques-uns des premiers artistes de son temps, entre autres Baudelaire, Manet, Verlaine, Rimbaud, Zola, appartiennent aujourd'hui aux musées de l'Etat. « Ce fut un grand peintre, dit M. Gustave Kahn. Il eût été plus grand s'il eût été plus libre. » L'observation est juste, en ce sens que nous plaçons Fantin bien au-dessous d'un Delacroix ou d'un Corot. Cette réserve faite, qui donc, depuis soixante ans, en dehors de Manet et de Renoir, mérite de lui être égalé ?

Rodin, de quatre ans plus jeune que Fantin-Latour, et sur lequel une étude due à feu Léonce Bénédite a paru dans la même collection, est encore pour nous un contemporain. Il vient à peine de nous quitter et, pendant les vingt premières années du siècle, il a appartenu à l'actualité. Son nom était universellement connu, alors que ceux des artistes le plus en vue sont en général ignorés du public.

Né à Paris, dans une famille des plus modestes, il dut, à sa sortie de l'Ecole des Beaux-Arts, travailler comme praticien et comme ornemaniste. A vingt-deux ans, à la suite de la mort de

sa sœur qui avait pris le voile, il voulut entrer dans les ordres, fut admis chez les Eudistes et porta la soutane cinq ou six mois.

En 1871, il rejoignit à Bruxelles son maître Carrier-Belleuse qui y avait été appelé pour diriger la décoration sculpturale du palais de la Bourse. Il ne devait revenir à Paris que vers 1877. Mais déjà ses envois avaient été remarqués au Salon. Sa réputation commençait à s'établir. Violemment attaqué par les uns, ardemment soutenu par les autres, il s'imposait peu à peu aux amateurs et aux artistes. « La production de Rodin est énorme, a écrit M. Bénédite... Un nombre considérable de ses œuvres est répandu par le monde, étendant sur toutes les écoles le rayonnement de son génie. Son influence est unique dans les temps contemporains, et, on l'a répété bien des fois, il faut remonter jusqu'aux grands représentants de la Renaissance italienne pour trouver une figure qui ait pris dans l'art une situation aussi extraordinaire. »

L'Histoire générale de l'Art Français de la Révolution à nos jours forme un ouvrage précieux par la quantité des renseignements qu'il renferme, par l'abondance et le choix des illustrations, enfin par la clairvoyance et l'esprit critique dont ont fait preuve ses auteurs. Ce n'est point une œuvre de professeur ou de fonctionnaire des Beaux-Arts. M. André Fontainas et M. Louis Vauxcelles ont apporté dans les tomes sur la peinture et la sculpture, l'un les qualités d'un écrivain qui allie au sens de la beauté plastique un rare discernement, l'autre la sagacité d'un informateur curieux de toutes les manifestations de la vie artistique et sachant mieux que personne deviner et mettre en lumière les talents nouveaux. Dans le troisième tome, M. Gabriel Mourey traite de *L'Art Décoratif*. Il constate « l'espèce d'impuissance » dont la France a été frappée, dans ce domaine, pendant les trois derniers quarts du XIXe siècle. Après Percier et Fontaine, aucune création intéressante dans l'architecture ni dans l'art industriel. Alors que des peintres et des sculpteurs maintenaient le renom de notre pays, malgré les tentatives d'étouffement des milieux officiels, les monuments, les maisons, le mobilier devenaient chaque année plus laids et plus vulgaires.

Au lendemain de l'Exposition de 1889, l'art décoratif français se transforme, sous l'influence de l'Angleterre et de la Belgique.

Après bien des efforts rarement couronnés par le succès, il aboutit à quelques réalisations heureuses, à la suite de la création du Salon d'Automne en 1903. L'Exposition Internationale des Arts Décoratifs de 1925 a montré que, si les architectes en sont encore aux tâtonnements, l'art industriel a considérablement évolué depuis trente ans. Tout n'est pas à louer dans les tendances nouvelles. Nous estimons, pour notre part, que, si le mauvais goût naturel de la majeure partie du gros public n'est pas près de disparaître, il y a aujourd'hui un effort vers la simplicité dans les lignes comme dans l'ornementation, et c'est un progrès assurément, car c'est avant tout la surcharge et le contourné qui ont gâté les façades, les meubles et les objets dans la période de 1880 à 1900.

Les artistes exposant aux deux grands Salons officiels se sont souvent plaints de la concurrence des peintres d'avant-garde qui détournaient d'eux l'attention du public. Ils ont cependant conservé leurs fidèles et l'on est surpris des prix élevés atteints par certains d'entre eux à l'Hôtel des Ventes. M. Joseph Uzanne vient de donner une brochure sur **Le Paysagiste Didier-Pouget**, dont les « bruyères » s'étalaient dans la montre de tous les marchands de tableaux il y a quinze ans. Didier-Pouget est Toulousain et presque tous ses paysages rendent des aspects du pays entre la Loire et les Pyrénées. Des œuvres de lui figurent dans de nombreux musées de France et de l'étranger.

Toulouse, remarque M. Joseph Uzanne, est la ville des poètes. Cette ville, nous sommes enclins à la considérer comme la capitale des jeux floraux, la patrie des peintres de l'Institut et des ténors vaniteux. Elle a toujours été un centre de culture et de vie artistique fort important et elle continue à attirer les jeunes gens des provinces du Midi qui s'éprennent de littérature et d'art. Grâce à leur sociabilité, à leur facilité de parole, à leur bonne humeur, beaucoup des peintres, des littérateurs et des politiciens qu'elle a envoyés à Paris y ont conquis une place bien supérieure à leur mérite. Cette abondance de médiocrités a fait oublier que de bons poètes et de vrais artistes étaient Rouergats, Gascons ou Languedociens. M. Desazars de Montgaillard a entrepris un grand ouvrage sur **les Artistes Toulousains et l'Art à Toulouse au XIXe siècle**. La première partie se rapporte à la période antérieure à 1800. Il existait à Tou-

louse, avant la Révolution, une haute société orgueilleuse de sa noblesse et une bourgeoisie enrichie par le commerce, qui avaient coutume d'embellir leurs demeures et le Clergé consacrait des sommes élevées à l'agrandissement et à l'ornementation de ses églises et de ses couvents. Les artistes toulousains, qui auraient eu tout avantage à la conservation de cet état de choses, accueillirent la Révolution avec enthousiasme. Son premier effet fut de suspendre les travaux en cours et d'arrêter les commandes. On détruisit beaucoup de monuments du passé et les dix années qui précédèrent le Consulat produisirent fort peu d'œuvres et de constructions nouvelles.

Les habitudes d'existence du XIXe et du XXe siècles ne comportent plus l'ensemble de travaux dans lequel les artistes employaient leur talent. Pour l'ornementation d'une habitation ou d'un palais, on s'adresse aujourd'hui aux décorateurs et non aux peintres. Dans un riche intérieur, les tableaux, les statues s'adaptent comme ils peuvent à la décoration. On ne comprend pas que l'Etat entretienne des écoles consacrées uniquement aux beaux-arts, sans imposer à leurs élèves des études d'art appliqué qui plus tard leur assureraient un gagne-pain. D'autre part, dans les écoles d'art décoratif, l'enseignement du dessin est négligé. C'est ce qui ressort du livre de Mme Chatrousse sur **la Femme et les Industries d'Art**, qui signale les principales industries dans lesquelles une femme peut se créer une situation comme dessinateur ou artisan d'art. Dans le texte sont intercalés des dessins des élèves de l'Ecole municipale des arts appliqués de Paris, dont l'auteur est directrice, et ces échantillons donnent à penser que le sens plastique est complètement étranger à ces jeunes filles.

« L'art d'archerie » est toujours en honneur en de nombreux pays et notamment dans le nord de la France. **Archers d'autrefois, archers d'aujourd'hui**, tel est le titre d'un livre dans lequel M. Henri Stein, en remontant aux sources les plus anciennes et en poursuivant ses recherches jusqu'à nos jours, a étudié l'histoire de ce noble sport. L'ouvrage, magnifiquement imprimé à Lille, renferme de nombreuses et très belles reproductions d'œuvres d'art qui vont de la Frise des archers de Suse à l'*Héraklès* de Bourdelle.

MÉMENTO. — Maurice Guierre : *Le clair visage de la Provence*,

Floury. Poèmes en prose accompagnés de bons dessins de Fayet, gravés sur bois par M. Guierre. — Hélène Saurel : *Marseille sur le vif*, « les Tablettes ». Le pittoresque des rues et des types de Marseille. Illustrations d'Heller. — Gabriel Mourey : *Les tendances de l'art français contemporain*, « Amitiés foréziennes et vellaves ». Texte d'une conférence faite le 19 mars 1925 à l'Exposition de peinture de Saint-Etienne. — Cte Henri Begouen : *L'Œuvre de Raymond La Fage*, Guitard. Etude sur un peintre toulousain du XVIIe siècle, connu surtout par ses dessins. — *Marie Duhem, Remy Duhem*, hommage par Camille Mauclair. Le peintre Henri Duhem, retenu à Douai pendant la guerre, a perdu successivement son fils, tué aux Eparges, puis sa femme Marie Duhem. Camille Mauclair a écrit des pages émues sur cette famille d'artistes.

MICHEL PUY.

ARCHÉOLOGIE

Albert Grenier : *Quatre villes romaines de Rhénanie*, Auguste Picard. — P. Lepaysant : *Saint-Himer-en-Auge et son prieur*, J. Peyronnet.

L'occupation des villes rhénanes, qui a suivi la guerre de 1914, nous a permis d'étudier plusieurs endroits qui ont autant d'importance au point de vue français qu'au point de vue allemand, et ramené dans le « rayon de l'actualité » des cités comme *Trèves*, *Mayence*, *Bonn* ou *Cologne*, dont il a été parlé au *Congrès archéologique de France*, qui s'est tenu de ce côté. M. Albert Grenier, professeur à l'Université de Strasbourg, nous apporte maintenant une étude intéressante sur les villes précitées : **Quatre villes romaines**, dont il étudie les origines et les monuments en un volume comportant une intéressante illustration documentaire et que présente la librairie Auguste Picard.

Trèves est une fondation d'Auguste et remonte à peu d'années avant notre ère. Par les fondations retrouvées de son enceinte, la ville aurait été une des plus vastes de toute la Gaule, avec un périmètre de 6 kil. 500. Mais ces mesures doivent avoir été celles de la ville du IVe siècle ; et primitivement elle était de dimensions plus modestes. Dès les premières invasions barbares (IVe siècle), il semble qu'elle ait été fortifiée, mais seulement d'un fossé et d'une palissade. Des empereurs y résidaient entre deux campagnes contre les Germains, car Trèves était une des portes de la Gaule, et la ville bientôt fut sérieusement fortifiée et em-

bellie de monuments divers. Au cours du temps furent déterrés les thermes de Sainte-Barbe, ainsi que d'autres bâtiments dits *Thermes impériaux*, dénommés autrefois *palais impérial* ; il y avait des basiliques, un forum, un amphithéâtre. Du même moment se trouve l'enceinte dont fit partie la Porta-Nigra, superbe construction restée en grande partie debout. D'après une pièce du cabinet des Médailles, et qui représente la porte et un schéma de l'enceinte, une statue de Constantin surmontait cette entrée. Abandonnée bientôt par les empereurs, la ville fut prise et pillée quatre fois par les Francs (ve siècle). La cathédrale primitive avait été déjà reconstruite, mais on croit que les évêques durent s'en éloigner. Tout fut saccagé par les Francs qui installèrent, utilisèrent les restes des vieux édifices. Avec le temps, — et peut-être au début du moyen âge, —la Porta-Nigra fut transformée en église fortifiée de tours, et ne fut dégagée que sur les ordres de Napoléon Ier. C'est ainsi que la porte de Mars, à Reims, avait été transformée en château des archevêques.

L'amphithéâtre de Trèves a disparu, ayant servi de carrière, et sur son emplacement se trouve un petit square. De la basilique il est resté des parties de muraille et l'on y a installé un temple protestant près d'un ancien palais de Victorinus. D'autres édifices possèdent également des substructions romaines.

Les Thermes de Sainte-Barbe, dont il a été question déjà, se trouvent vers la Moselle, qui passe près de la ville, et du côté du pont. Le moyen âge en avait fait une forteresse. Puis les ruines furent démolies et servirent à la construction d'un collège de Pères jésuites.

Les fouilles effectuées dans les Thermes impériaux qui datent de Constantin continuaient encore en 1914. Il n'est pas besoin de mentionner que le musée local s'est enrichi de nombreux vestiges de l'époque, dont certains sont remarquables. *Mayence* fut de même un camp romain, face à la vallée du Mein qui s'ouvre sur la Germanie du sud. Les vestiges d'un monument funéraire romain se trouvent dans la citadelle ; on trouve encore les restes du monument élevé à Drusus, beau-fils de Tibère, mort prématurément l'an IX, durant une expédition. Après la mort de Néron, le camp de Mayence fut assiégé par le peuple des Chattes. Les baraquements et les remparts, remplacés par des construc-

tions de pierre, ont servi de noyau à la ville actuelle. Une population se groupa bientôt alentour et surtout le long de la voie menant au Rhin. On retrouve de ce côté une belle colonne dite de Jupiter, haute de 9 mètres, et portant une statue colossale du dieu en bronze doré. Des constructions et, sans doute, un temple durent s'élever sur l'emplacement de la cathédrale actuelle. Parmi les vestiges de l'époque, on peut indiquer l'arc Dativius Victor, dont les blocs ont été transportés au musée. Les fortifications doivent dater de Dioclétien et peuvent remonter à 286.

Mayence fut occupée par les Barbares, reprise, réoccupée encore, et son rempart, ruiné, subsista et fut encore utilisé au moyen âge. En somme, il n'a rien subsisté à Mayence comme édifices romains ; mais les musées recèlent nombre de débris, surtout de sculptures et que M. Albert Grenier passe longuement en revue. *Bonn* est encore une station romaine et qui eut une garnison dès le temps d'Auguste, mais ne devint enceinte fortifiée qu'avec Julien. C'est cette enceinte du IVe siècle qui a subsisté.

La Cathédrale s'élève sur l'emplacement d'un camp romain et sa place occupe l'ancien forum. On ne trouve guère ici d'autres détails sur la ville ancienne, mais on rencontrera dans le volume d'intéressants détails sur de nombreuses antiquités provenant du lieu.

Cologne a encore pour origine un camp romain. L'enceinte retrouvée ouvrait deux portes du côté du Rhin. Les remparts primitifs paraissent dater du Ier siècle ; mais il y eut bientôt de vastes faubourgs. On peut savoir que quelques tours de l'enceinte romaine sont restées et se retrouvent dans la ville actuelle, parfois au bord d'un trottoir. Des constructions de l'époque, peu de chose a d'ailleurs subsisté.

La pierre est rare dans la région, et les siècles ont utilisé à mesure les matériaux rencontrés pour des constructions nouvelles. Ce sont surtout des fouilles exécutées de notre temps qui ont fourni des indications et font retrouver des bases d'édifices disparus. Le forum était situé aux abord de l'hôpital civil actuel, devant les petites églises de Saint-Pierre et Sainte-Cécile. Mais du monument du palais de Cologne on n'a rien retrouvé, sinon des mosaïques, à l'orient de la ville, entre le forum et la porte des Saints-Apôtres. Mais on a repéré des égouts qui dérivaient vers le fleuve les eaux usées de la Cologne romaine. Un aqueduc

aboutissant près d'un réservoir placé du côté de la porte des Saints-Apôtres permettait la distribution d'eau dans tous les quartiers.

Le pont sur le Rhin, dont on a pu reconnaître les fondations et piliers, et qui aboutissait à Deutz, datait de Constantin. La forteresse qui datait de la même époque ne disparut qu'au XIIe siècle. Ses murailles, construites avec tout le soin qu'on apportait alors à ce genre de travaux, atteignaient 3 mètres 50 d'épaisseur, en briques, moellons et blocage.

L'étude de M. Albert Grenier, très consciencieuse et qui a réuni en somme à peu près tout ce que nous possédons d'indications sur les villes du Rhin précitées, est intéressante à lire et pourra encore être utilisée pour les différents détails topographiques qu'il nous fournit. C'est surtout une heureuse contribution à l'histoire des origines de ces villes germaniques — favorisées par l'occupation temporaire du pays — et qui méritait d'être signalée.

§

Une intéressante publication, et que je suis heureux de signaler encore, est celle de M. P. Lepaysant sur **le Port-Royal de Normandie, Saint-Himer en-Auge et son prieur : Henri de Roquette, 1699-1789**. Il y a là en effet un épisode curieux qui se rattache aux querelles religieuses qui passionnèrent si longuement l'époque, avec le Jansénisme et Port-Royal. Le clergé de Normandie avait été, paraît-il, assez contaminé par le Jansénisme, et c'est ainsi qu'on trouve, parmi les membres de la secte, l'abbé de Roquette, prieur à Saint-Himer, qui eut des mésaventures assez nombreuses. Le prieuré de Saint-Himer était ancien et remontait à Guillaume le Conquérant. Il y avait de nombreux travaux à y faire et dont s'occupa l'abbé de Roquette; mais les querelles religieuses de l'époque ne devaient pas le laisser en repos. Je passerai sur les chicanes et incidents qui marquèrent la résidence de l'abbé de Roquette à Saint-Himer, mais, en 1739, il y eut une perquisition, à la suite de laquelle il dut courir après ses livres et paperasses.

Une lettre de cachet, en même temps, ordonnait à l'abbé de Roquette de quitter son prieuré dans les huit jours et de se tenir éloigné de trente lieues du diocèse de Lisieux, qu'il quitta en effet pour Paris.

C'est d'ailleurs le moment où l'on nous parle du Jansénisme dans la capitale et des quartiers où se tenaient ses adeptes — quartiers surtout compris entre les églises Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Etienne-du-Mont et Saint-Médard.

Les jansénistes qui se réunissaient chez le diacre Paris l'enterrèrent bientôt dans le cimetière de cette dernière église, où sa tombe se trouva honorée d'une façon plutôt spéciale par les convulsionnaires, sur lesquels notre récit apporte de bizarres détails.

L'abbé de Roquette, venu s'installer à Paris et qui se mêlait à ces pratiques, fut bientôt averti qu'on allait l'arrêter. Il y eut d'autres incidents ; et le prieur de Saint-Himer, convoqué chez le lieutenant de police, finit par être envoyé à la Bastille, dont il nous a laissé une très intéressante description.

« Les murs de la forteresse, dit-il, avaient près de sept pieds d'épaisseur. La nourriture était suffisante, et l'on avait même du vin » ; car à l'époque, le Roi payait six francs par jour pour la nourriture d'un détenu — ce qui était beaucoup pour l'époque — mais une partie de l'allocation se perdait en route.

L'abbé de Roquette finit par être remis en liberté — avec des cheveux longs de six mois, — et dut gagner l'abbaye du Bec, près de Rouen. Mais l'abbé de Roquette devait avoir d'autres aventures.

Il eut des entrevues bien inutiles avec l'archevêque de Rouen, puis avec l'évêque de Lisieux. Il put cependant obtenir de revenir à Saint-Himer, où de nombreux travaux réclamaient sa présence, lorsqu'une nouvelle lettre de cachet bientôt l'exila derechef, Il n'obtint son retour qu'en 1775, d'ailleurs avec une grande joie de la population. Quatre ans plus tard, il cédait son prieuré à un de ses disciples et mourut peu de jours après, en mars 1789 ; il avait 90 ans.

M. P. Lepaysant donne une intéressante description du prieuré, auquel il consacre ensuite un abondant historique. Cette publication, si curieuse pour l'histoire du jansénisme, est accompagnée d'un portrait du diacre Paris conservé à Saint-Himer parmi d'autres reliques, et qui a bien une tête de dément.

CHARLES MERKI.

TOURISME

Dans les Hautes Alpes : Queyras, Vallouise et Briançon. — Les Alpes possèdent des caractères, sinon antithétiques, du moins assez différents les uns des autres : gracieuses et ouvertes en Savoie, elles apparaissent rudes autant qu'imposantes dans le Haut-Dauphiné, opulentes et vertes en Chartreuse ou en Vercors. En Haute-Provence, elles sont plutôt dépourvues de végétation. En leur région presque centrale, celle qui entoure la vallée de la Durance, le mélange heureux des flancs pittoresquement garnis et des sommets altiers, granitiques et neigeux, provoque l'admiration la plus justifiée.

§

Partons de Chorges, dans les Hautes-Alpes, au moment où l'on va aborder la vallée de la Durance. Pour qui ne connaît de cette rivière que le lit spacieux, pas toujours occupé, qu'elle offre au regard dans la région avignonnaise, il est très curieux d'apercevoir soudain, vers Prunières et Savines, une vallée ample et fertile, dominée par l'encorbellement de puissantes croupes au flanc desquelles courent les cultures et qui, plus d'une fois, se terminent par des arêtes neigeuses. Du glauque des eaux et de la végétation verte au blanc des cîmes, l'effet est saisissant. Embrun, Châteauroux, accusent davantage encore cette sensation d'harmonie féconde : les forêts, avec leur riche manteau, ajoutent à l'opulence du paysage.

Le train nous laissera à Mont-Dauphin. Le village est bâti sur un plateau élevé, découpé avec une netteté énergique par les eaux de la Durance et du Guil. L'importance militaire de la forteresse bâtie sur cet emplacement bien favorable à une défense efficace diminue sensiblement en ces dernières années. C'est le Guil que nous allons côtoyer jusqu'au fond du Queyras, dont la porte n'est autre que la cité ancienne et moderne tout ensemble de Guillestre. Centre d'excursions et que nous placerions peut-être sur le même rang que Briançon, comme point d'intersection touristique.

Par le Guil, on pénètre dans la combe du Queyras. Etrange défilé de sauvage beauté. Parfois, la route a eu prise sur le roc. De tels travaux d'énergique action disent assez qu'avant de les réaliser, tout le pays supérieur du Queyras était isolé du reste du

monde les trois quarts de l'année. Aussi bien quand, au Château-Queyras, on obtient accès dans cette contrée, voit-on plus d'une habitation qui semble dater de plusieurs siècles. L'esprit est cependant plutôt attiré par la beauté du Queyras supérieur. Après avoir franchi les étroits passages d'une longueur de 4 à 5 kilomètres, il y a lieu d'être surpris qu'une sorte de monde nouveau surgisse au sein des Alpes. Alors défilent Villevieille, Aiguilles, Abriès. Le Guil coule au fond d'un val entouré de prairies et de cultures ; des bosquets nombreux charment la vue ; puis, sur le flanc des montagnes, des forêts épaisses s'élancent à l'assaut des neiges voisines. Le Queyras s'ouvre en éventail à Abriès. De là partent de jolis et d'imposants trajets. Voulez-vous suivre les bords du Guil ? Promenades exquises que sillonnent des bancs rustiques. Vous pouvez monter aussi vers le mont des Oiseaux et Ristolas, à travers les mélèzes. Ou encore, après 10 kilomètres de marche, vous atteignez au Belvédère dont la vue sur le Viso est fort belle. Il y a une agréable excursion à faire à la Colette et au sommet de Jilly, et une plus exquise encore à pousser jusqu'à l'Alpe de Médille, prairie située à 2.000 mètres, toute illuminée par les chaudes couleurs du ciel italien, tout proche. Revenant dans Abriès, vous notez la curieuse Halle avec ses inscriptions très anciennes, où parle le bon sens populaire, et vous assistez, pour peu que l'on vous parle du passé, à l'évolution de cette charmante localité alpine, qui doit tant de sa réputation au tourisme.

Abriès, comme sa voisine Aiguilles, sont peuplées de riches villas bâties par d'anciens Haut-Alpins. Ayant émigré en Amérique, surtout celle du Sud, ils sont revenus écouler les années paisibles de l'âge suprême au sein de la nature natale. Ces deux stations sont désormais à la mode. A leur respectable altitude, le soleil leur est longtemps fidèle : il y fait bon vivre en toute saison. La route des Alpes, organisée par le P.-L.-M., passe à Aiguilles, mais pour remonter par le col d'Isoard, en direction de Briançon, à travers des sites d'une désolation grave.

Toutefois, avant de quitter le Queyras, une visite s'impose dans la vallée latérale qui permet de grimper à Saint-Véran, la commune la plus haute d'Europe : l'architecture la plus traditionnelle revêt de ses formes démodées, mais singulièrement curieuses, les habitations des indigènes. Forêts et pâturages gar-

nissent le flanc des monts, en expliquant la richesse des patients paysans dont la fidélité à ce coin de France est enfin récompensée par l'élevage rémunérateur.

§

Revenons maintenant dans la vallée de la Durance, à partir du Mont-Dauphin et en désirant gagner Briançon. Ici, la vallée revêt un caractère industriel. A la Roche-de Rame, usine hydro-électrique d'acide nitrique. A l'Argentière-la-Bessée, usine d'Alais-Froges et Camargue, consacrée à l'électro-métallurgie.

A Saint-Crépin, nous avons laissé à notre gauche la vallée de Pallons, Freissinières, Dormillouse, théâtre du récent roman de B. Vallotton, *Sur le Roc*, où la vie fut toujours âpre, où se dépensa l'héroïsme quotidien de ceux qui ont lutté avec l'ingrat calcaire.

A l'Argentière, s'ouvre le Val de la Gyronde, qui a reçu le nom poétique et doux de la Vallouise. Riant séjour au sein d'un paysage plein de contrastes. A l'Est se dresse le massif de la Condamine, aux roches fauves et dénudées, terminé par le sommet de l'Eychauda ; à l'Ouest, viennent déboucher des vals profonds. La localité de Vallouise est à 1.150 mètres, au milieu de champs soigneusement entretenus. Vers Saint-Antoine et les Claux, les paysans ne se servent que de mulets pour transporter les foins. Là subsistent pas mal de goîtreux, à la silhouette écrasée, qui ne sont peut-être pas sortis, de toute leur existence, de ces parois étroitement serrées les unes contre les autres.

Aux Claux, nous sommes vraiment au pied du Pelvoux. En 1925, nous nous trouvions de l'autre côté, à la Bérarde et au Carrelet ; en 1926, nous voilà au seuil d'Ailefroide. Nous remonterons le torrent, mais sans avoir la prétention d'atteindre l'Ailefroide de 3.830 mètres, ce qui représente un triple sommet ; Ailefroide, village qui est à 1.520 mètres, est plus accessible ; de là au triple sommet, il faut 8 h. 15 de marche pour la montée et 5 h. 45 pour la descente. La gorge qui s'épanouit à Ailefroide est une merveille de fraîcheur, de nature plantureuse, égayée par le clapotis ou parfois le mugissement écumeux du torrent. Au châlet-hôtel, sis au sein d'un plateau fertile, qu'il doit faire bon vivre, au temps de la canicule !

Et que de buts pour le marcheur modéré ! Le refuge Cézanne

est à 1 h. 30 et le trajet se fait sans ennui. Plus élevé est le refuge Tuckett, qui est à 3 h. 45, au pied d'un lac glaciaire, d'où la vue est splendide sur la chaîne du Pelvoux à l'Ailefroide. Que les touristes rendent grâce à l'ingéniosité du Club Alpin français !

C'est à lui que l'on doit ces installations si précieuses pour les audacieux qu'il faut louer, à cause d'une intrépidité physique et morale révélatrice de solides caractères. Si valeureuse que soit la résistance de certains individus, elle a besoin d'être organisée et soutenue. Les étapes, pour être parcourues avec succès, doivent être méthodiquement ménagées. Dans de telles conditions, on souhaitera que notre jeunesse française se consacre moins aux sports pour la galerie et se livre davantage à ceux dont elle retirera, sans bruit et sans gloire, un intense profit individuel. Il nous a été dit que, sur 11 touristes ayant eu accès au Pelvoux dans la dernière semaine, 8 étaient étrangers : Suisses et Allemands. Quand on possède, comme la France, les Alpes et les Pyrénées, notre place devrait être, dans l'alpinisme national, toujours la première. On considérera comme bienvenu le mouvement qui poussera nos jeunes hommes à aller affirmer là haut, en grand nombre, leur esprit d'endurance, de volonté, de ténacité, mêlé à leur culte de la nature splendide.

§

En route maintenant pour Briançon.

Cité curieuse, avec la route à 12 o/o de pente, qui fait grimper des 1.204 mètres de la vallée aux 1.326 mètres de la porte de Pignerol, où est bâtie la vieille ville. Celle-ci compte 2.800 habitants environ, et le quartier neuf, Sainte-Catherine, 1.500. Les fortifications à front bastionné disent assez le rôle militaire de Briançon. Il est appelé à s'atténuer. Si la compression administrative s'y ajoute, n'y aura-t-il pas compensation pour cette porte capitale des Alpes provençales ? Hé oui ! le tourisme et l'industrialisme combleront les vides, pendant que les environs ruraux retireront de l'élevage des ressources accrues, avantages qui auront leur répercussion sur les positions du commerce urbain.

Pénétrons dans la ville ancienne, par la porte d'Embrun, et accédons à la place de la Paix, d'où le regard embrasse le beau

cirque, aimablement étagé, qui donne à Briançon la présidence auguste sur les alentours les plus variés : parc de la Schappe, en bas, au contact de la Durance, puis à droite, sur le signal de Prorel et les avancées de la Condamine, à gauche, sur le Pic de Pierre-Eyrautz.

Si l'on s'engage au cœur de l'agglomération par la grande rue, on remarquera un ruisseau central, bien encaissé dans un couloir, qui se précipite avec une allure vertigineuse. Cette « gargouille » est fort amusante. Çà et là, des maisons curieuses dont les Américains n'ont point encore ravagé les façades. Prenons le chemin de ronde qui nous élèvera à la hauteur du Champ-de-Mars et d'où l'on contemple les toits, vue sur la Durance et son affluent la Guisane. Autour de Briançon, les villas se bâtissent, coquettes, gracieuses. Les sports d'hiver continuent l'élan qui conduit au cœur des Alpes le tourisme international. Les déficits de certaines santés se trouvent corrigés par une exposition favorable et une altitude tonifiante.

Allons jusqu'au mont Genèvre. Cela nous permettra de jeter un regard sur la vallée de Névache, où coule la Clarée. Au Mont Genèvre, lieu de passage encore fréquenté entre France et Italie, l'Hospice, fondé pour les nombreux pèlerins allant autrefois à Rouen, est partagé entre la gendarmerie et un modeste hôtel. On est surpris de voir aussi peu d'étrangers en ce lieu. L'ensoleillement de ce col large le rend très propice aux sports hivernaux. Pour l'été, l'altitude de 1.860 mètres est suffisante. Les excursions y sont commodes et ravissantes. Les sources de la Durance surgissent aux prés de Gondran, parsemés de petits lacs. Celles de Doire sont voisines et entraîneraient vers le sol italien.

En auto-car, il est possible de visiter Clavières, faible agglomération italienne où il est intéressant d'étudier les habitudes de nos voisins, assez différentes des nôtres par ce temps de variation des changes. On peut causer avec les indigènes qui savent plus de français que nous ne connaissons leur langue. Mais il est à remarquer que la fréquentation de Clavières et du Mont Genèvre est chose admise et que la frontière n'empêche point que les villageois de ces deux bourgs ne multiplient leurs rencontres. L'amour commun de nos belles Alpes ne suffit-il pas à concentrer leurs sympathies ? N'est-ce point dans le brillant avenir du tourisme que réside la prospérité de ces endroits, isolés par les neiges,

mais que le soleil triomphant remet aisément dans l'allégresse de la vie ?

ALBERT SAUZÈDE.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Divers : *Pour et contre C.-F. Ramuz*, Paris, Editions du Siècle (Cahiers de la Quinzaine). — C.-F. Ramuz : *La grande peur dans la montagne*, Paris, Grasset. — Georges Batault : *Le Colloque avec Pan*, Paris, Flammarion. — François Fosca : *Les dames de Boisbrûlon*, Paris, Kra. — Mémento.

« Il faut être pour ou contre Ramuz. » Tel est l'ordre que nous intime, au mégaphone, M. Henry Poulaille, qui s'est institué en France le desservant zélé de l'église ramuzienne. De même que la ferveur de certains convertis fait sourire parfois des hommes à qui leur mère enseigna le catéchisme, ainsi l'impérieux appel de M. Poulaille me laisse un brin sceptique. Il y a vingt ans au moins que je lis Ramuz, sans avoir éprouvé jamais ni l'envie de le combattre ni le besoin de baiser la trace de ses pas. Lui-même, je pense, n'en demande pas tant : je le vois très bien suivre d'un œil narquois le va-et-vient des encensoirs balancés par ses néophytes.

Pour et contre C.-F. Ramuz, c'est le titre d'un recueil qui vient de paraître aux *Cahiers de la Quinzaine*, repris, comme on sait, par les Editions du Siècle.

En principe, je n'aime pas beaucoup les ouvrages de cette sorte : je leur trouve une allure ambiguë, qui voudrait ressembler à celle de la libre critique, mais qui se défend mal d'être celle de la publicité. Par ailleurs, ils évoquent les *Tombeaux*, élevés par ses admirateurs à la mémoire de quelque grand homme défunt : dédiées à un écrivain bien vivant, de telles constructions méritent le nom de cénotaphes et, souvent, sonnent creux.

Cela dit, je me sens tout à fait à l'aise pour constater que ce cahier Ramuz semble, le genre admis, aussi bien fait, aussi complet que possible. On se doute bien que la part donnée au « pour » l'emporte, et de beaucoup, sur celle du « contre ». Il n'y a pas lieu de s'en plaindre. Les lecteurs du romancier vaudois — ceux qui le connaissent de vieille date, tout comme ceux qui commencent à peine à le fréquenter — trouveront dans ce volume nombre de points de vue nouveaux et de documents inédits. Les chapitres les plus importants ont été écrits : du côté français, par

MM. Henry Poulaille, Jacques Maritain et Henri Pourrat ; du côté romand, par MM. H. Rohrer et Charles-Albert Cingria. De ce dernier, j'ai goûté particulièrement un assez long essai, abondant, verveux, plein d'inventions drôles, dans lequel l'auteur démontre que la littérature de Ramuz et de Cendrars est fille des séquences latines modulées au IXe siècle par Nokter, moine de Saint-Gall, et qui furent « le début de toute la nouvelle poésie franque ». Aux longs articles étudiant divers aspects de l'homme et de l'œuvre, on a joint une série de « témoignages » plus brefs, rendus par des écrivains de tous pays. Quelques-uns sont signés de noms illustres : Ramuz, décidément, ne manque plus de « références ».

Il a aussi une œuvre, dont le plus récent épisode s'appelle **La grande peur dans la Montagne**.

Ah ! ces histoires de montagnes qui se vengent ! Nous en a-t-on assez rebattu les oreilles, en Helvétie ! Tantôt c'est l'alpiniste fanfaron qu'elles punissent de sa témérité, tantôt c'est l'ingénieur coupable d'avoir accroché à leurs flancs son chemin de fer à crémaillère. Ou bien encore l'armailli dont les pas ont foulé tels parages défendus, où s'assemblaient autrefois les sorcières, où rôde toujours le Malin.

La tranquille audace de Ramuz n'a pas craint de reprendre ce thème archi-usé, galvaudé par les chroniqueurs du Club Alpin, les curés épris de folk-lore, les notaires en mal de romantiques légendes. Certes, il a su le traiter noblement, le réduire en masses puissantes, le dépouiller de toute afféterie. C'est du travail solide. Pourtant, il y a plus d'ampleur dans certains de ses autres ouvrages, bien que le sujet en soit peut-être moins « grandiose ».

Cette *Grande Peur*, nous n'en frissonnons pas. Il nous semble écouter une histoire racontée, — à des gens qui s'efforcent d'y croire, — par quelqu'un qui n'y croit pas du tout. Dès lors, comment l'auteur pourrait il nous imposer une foi dont lui-même n'est pas animé ? On s'intéressera néanmoins aux malheurs de ses montagnards, châtiés par la folie ou la mort du défi qu'ils ont jeté au destin en acceptant de retourner dans un pâturage où, vingt années auparavant, d'autres avaient subi des maux mystérieux et terribles. Ce résultat, Ramuz l'obtient à force d'art et de vérité dans le détail : il déploie tant d'adresse à mettre chaque chose en son lieu que le tableau finit par se composer, par

s'ordonner autour de quelques motifs essentiels et par créer le sentiment de la grandeur.

Et que de beaux morceaux : la montée de Victorine à l'alpage, par exemple, puis celle de son fiancé Joseph au-dessus du glacier. Difficile réussite et qu'il faut admirer : deux motifs, pour ainsi dire symétriques, risquaient de se répéter l'un l'autre ; ils sont habilement différenciés et pourtant s'incorporent tous deux, sans une faute de valeur, à l'ensemble de la composition. Impossible, décidément, de par'er de Ramuz sans employer le jargon des peintres.

M. Georges Batault donne à la forme romanesque un emploi aussi éloigné que possible de celui auquel la plie C.-F. Ramuz. Elle lui sert de véhicule pour faire circuler par le monde ses opinions philosophiques et politiques. On se rappelle *Sibyl :* à Naples, cette jeune Américaine s'était laissé à demi convertir aux idées néo-païennes de son fougueux soupirant, mais, par un tardif réflexe de défense, elle lui avait refusé le don de son corps vierge. Le héros — dont nous ne saurons jamais le nom, car l'auteur parle pour lui à la première personne — s'enfuit, plus dépité que malheureux, vers Athènes. Il y appelle Sibyl, qui accourt, prête au sacrifice. Quelques heures après l'arrivée de la belle, il entreprend, de nuit, un vagabondage solitaire dans les rochers de l'Acropole et y rencontre un étrange personnage, dont les propos restent gravés dans sa mémoire. Ce discours, non en trois points mais en sept, c'est le **Colloque avec Pan**. Assuré désormais que le Chèvre-Pied n'est pas mort, notre amoureux métaphysicien pourra, en des noces ferventes et secrètes, défendre victorieusement sa compagne contre le poison du péché.

L'affabulation, bien ténue déjà dans *Sibyl*, est ici presque inexistante. Seul importe le contenu idéologique. Au nom de la pensée grecque, le premier volume présentait la critique du judaïsme et du puritanisme. Le second répudie tout ce qui est chrétien, exalte tout ce qui est païen. Dans son apologie de l'hellénisme, M. Georges Batault se place à la suite de Leconte de Lisle, de Louis Ménard et du Renan de la *Prière,* avec cette différence qu'il s'affirme farouchement réactionnaire en politique, alors qu'eux se disaient démocrates.

La philosophie du *Colloque avec Pan* me ramène à cette proposition, que je me souviens d'avoir « découverte » sur les bancs

du collège, en traduisant l'*Odyssée* : c'est qu'une religion polythéiste, à force de multiplier ses dieux et ses symboles, ne cesse de tendre au panthéisme, comme le polygone inscrit dans une circonférence, quand on double indéfiniment le nombre de ses côtés, finit par se confondre avec elle. Or, qu'est-ce que le panthéisme, sinon un athéisme poétique ?

Mais je n'ai pas dessein de discuter avec M. Batault. D'abord, un volume n'y suffirait pas. Ensuite, l'auteur n'a pas achevé d'exposer sa thèse (ce sera l'affaire d'un troisième « roman », *Epicure au jardin des roses*, complétant la trilogie qu'il intitule *A la recherche des Dieux*). Enfin, il s'agit ici de littérature, non de métaphysique. Reconnaissons pourtant que la doctrine de l'auteur — acceptée, rejetée ou passée au tamis par un lecteur attentif — constitue le principal intérêt de l'ouvrage. M. Batault s'adresse à l'intelligence plus qu'à la sensibilité. Son zèle me paraît négliger un peu certains faits qui, malgré toutes les objurgations des philosophes, s'obstinent à dominer toutes nos façons de vivre. Tous comptes faits, j'avoue préférer à sa brillante dialectique, toute nourrie d'érudition, le pagano-catholicisme, ingénu mais humain, que pratiquent les *Bestiaires* de M. de Montherlant.

Le peintre François Fosca est un des mieux doués parmi nos écrivains. On le connaît surtout comme critique d'art. A son actif de romancier, figure l'heureuse réussite de *Monsieur Quatorze*, qui joint au charme d'une aventure picaresque de rares mérites littéraires, de la verve, de la bonne humeur et un sentiment très juste, très fin de l'époque Louis-Philippe. C'est aux environs de 1890, dans une atmosphère très nettement catholique, très savoureusement provinciale, qu'il situe son nouveau roman, **Les Dames de Boisbrûlon**.

Dès les premières lignes, le temps et le décor s'évoquent avec l'accent de l'histoire, les personnages s'enlèvent en silhouettes précises, le sujet se définit exactement. M. François Fosca choisit bien ses maîtres : corrigeant l'influence de Balzac par celle de Stendhal, il tire de cette combinaison des résultats heureux. Le style des *Dames de Boisbrûlon* fait encore penser, par instants, à *Dominique*, en plus coloré, mais aussi en plus « romance » : on regrette alors que, pour aviver la palette de Fromentin, l'auteur ait emprunté quelques tons à celle d'Octave Feuillet. Quant

au sujet, c'est le récit, très attachant, des aventures qu'entraîne, pour deux vieilles dames, pour leur frère et pour leur neveu, l'arrivée au château d'une nouvelle demoiselle de compagnie, jeune, jolie et fûtée. On s'amusera des ressources qu'elle déploie pour affoler d'amour les deux coquebins de la famille, le quinquagénaire et l'adolescent, mais on éprouvera quelque surprise à constater que M. François Fosca dénoue son intrigue par un empoisonnement, suivi d'un double suicide. Je n'ai pas réussi à prendre au tragique ce copieux et inutile holocauste.

MÉMENTO.— **Ouvrages reçus**. — Robert de Traz : *Essais et analyses*, Paris, Crès ; *Le dépaysement oriental*, Paris, Grasset. — Jacques Chenevière : *Les Messagers inutiles*, Grasset. — Georges Reymond : *L'Ecole des Gendres*, comédie, Lausanne, Tarin. — Th. Dufour : *Correspondance générale de J.-J. Rousseau*, publiée par P.-P. Plan, tome V, Paris, Armand Colin. — Charly Clerc : *Le génie du paganisme*, Paris, Payot.

Théâtre. — A l'occasion du 450e anniversaire de la bataille de Morat, la population de Fribourg a représenté avec succès, au milieu d'un vif enthousiasme patriotique, un *Jeu commémoratif*, écrit pour la circonstance par M. Gonzague de Reynold, musique de l'abbé J. Bovet, décors, costumes et mise en scène d'Alexandre Cingria.

Les Revues. — A propos d'Alexandre Cingria, peut-être n'est-il pas trop tard pour signaler le bon article, abondamment illustré, que M. J.-B. Bouvier a consacré à son œuvre dans la revue genevoise *Pages d'Art* (numéro de février).

RENÉ DE WECK.

LETTRES ITALIENNES

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES SUR LE FASCISME. — Pietro Gorgolini : *Il Fascismo nella vita italiana*, Silvestrelli et Cappelleti éd., Turin. — F. T. Marinetti : *Futurismo e Fascismo*, Ed. Campitelli, Foligno. — Ardengo Soffici : *Lemmonio Boreo*, Ed. Vallecchi, Florence. — Enrico Corradini : *L'Unità e la Potenza delle Nazioni*; *Discorsi politici*, Ed. Vallecchi. — Emilio Papasogli : Fascismo, Vallecchi. —Giovanni Gentile : *Che cosa è il Fascismo*, Vallecchi. — Balbino Giuliano : *L'Esperenzia politica dell'Italia*, Vallecchi. — Camillo Pellizzi : *Problemi e Realtà del Fascismo*, Vallecchi. — Benito Mussolini : *La Nuova politica dell'Italia*, Ed. Alpes, Milan. — Eugegno Rignano : *Democrazia e Fascismo*, Alpes. — Sergio Panunzio : *Che cos'è il Fascismo*, Alpes. — Arrigo Solmi : *La Riforma costituzionale*, Alpes. — Cambó : *Il Fascismo italiano*, Alpes. — Romolo Murri : *Fede e Fascismo*, Alpes. — Balbino Giuliano : *La politica scolastica del governo nazionale*, Alpes. — Emilio Bodrero : *Auspici d'Impero*, Alpes. — Antonio Benda : *Stato e Classi*, Alpes. — Armando Lodolini : *La Repubblica italiana*, Alpes. — Camillo Pellizzi : *Fascismo e Aristocrazia*, Alpes. — Franco Ciarlantini : *Impe-*

rialismo spirituale, Alpes. — Ettore Ciccotti : *Il Fascismo e le sue fasi*, Ed. Unitas, Milan. — General Filareti : *In margine del Fascismo*, Ed. Unitas.

Je suis un peu effrayé par la masse de livres traitant du mouvement fasciste que j'ai en piles devant moi. Encore ne les cité-je point tous, ce n'est guère possible. Si je me hasarde à en parler, c'est pour deux raisons. D'abord, il est décevant de lire les sornettes qu'impriment tous les jours en France ceux qui se prétendent amis ou adversaires du fascisme sans trop savoir d'où il est venu ni ce qu'il a fait. Et à cet égard, l'indication d'un certain nombre d'ouvrages écrits par les Italiens pourra rendre quelques services aux Français qui voudraient avoir des vues moins superficielles. Ensuite, depuis plus d'un an, les ouvrages sur le Fascisme se multiplient. Et c'est un fait qu'il convient de relever. Naturellement, je me garderai de toute appréciation sur la doctrine. Non par crainte de prendre parti ; mais ce n'est pas ici la rubrique, et voudrais-je le faire qu'il me faudrait écrire un volume.

L'esprit fasciste n'est pas né de la guerre. Déjà, en 1912, dans son roman **Lemmonio Boreo**, Ardengo Soffici en montrait, les méthodes d'action, les positions spirituelles, et jusqu'à la chemise noire. Le nom seul manquait. Soffici n'en est pas moins le Daniel ou l'Ezéchiel du parti ; et on peut regretter que son livre, si curieux et si piquant, n'ait point été traduit, alors que nous imprimons tous les jours les pires âneries internationales.

C'est en novembre 1918 que le parti fasciste fut véritablement constitué à Milan. Les documents sur le mouvement ne manquent pas. Mais il faut aller les chercher dans les journaux : le *Popolo d'Italia*, *l'Ardito*, etc. En fait d'ouvrages, de brochures même, rien, et pendant longtemps, ce qui fut âprement relevé par les adversaires du fascisme. Ils prétendaient que le fascisme n'avait en propre ni idées ni plan d'action, parce qu'il n'était capable de publier aucun livre qui contînt son *corpus doctrinae*. Accusation peut être injuste. Un parti d'action n'a que faire de la littérature avant le pouvoir. Ni Richelieu, ni Bonaparte, ni même Cavour n'ont annoncé leur politique par des livres. Les commentaires ne viennent que sur l'œuvre accomplie.

Cependant, le fascisme semblait prêter le flanc à cette critique. Il prophétisait trop. Il ne faisait pas de littérature, mais il avait l'air d'en faire. Il comptait dans ses files beaucoup d'écrivains

et d'artistes. Enfin, il se vantait tous les jours de poursuivre l'intégral renouvellement, spirituel, social, politique, économique de la nation italienne. C'en était assez pour qu'on lui demandât un peu plus que des articles de journaux. Et cet un peu plus, il ne le donnait pas.

Pendant longtemps, il vécut sur la doctrine du parti nationaliste, qu'il fit sienne et qui reste amalgamée aujourd'hui dans la doctrine purement fasciste. On en trouve l'expression dans les écrits de Forges Davanzati, surtout d'Enrico Corradini, dont les ouvrages caractéristiques sont **l'Unità e la Potenza delle Nazioni**, ainsi que les **Discours Politiques.** La nation italienne est trop jeune pour que sa doctrine nationaliste ait de profondes racines historiques. Les nationalistes italiens se sont appuyés surtout sur la littérature patriotique, notamment sur Machiavel. Mais si l'œuvre de Machiavel a une très grande valeur psychologique et esthétique, nous reconnaissons aujourd'hui que sa politique est extrêmement faible. Sur ce point, Benedetto Croce a raison. Ses idées s'appuyaient sur la forme dépassée du principat médiéval. Il n'a pas prévu la monarchie administrative moderne, en train de naître sous ses yeux. Une grande nation du xx[e] siècle ne saurait trouver grand'chose d'utile dans le machiavélisme.

Machiavel est cependant resté un des évangiles du fascisme, qui ne commença à avoir vraiment une littérature propre qu'après la marche sur Rome, c'est-à dire avec la prise du pouvoir ; et politiquement, je le répète, c'est naturel. Le premier livre qui parut fut celui de Gorgolini, *il Fascismo nella Vita Italiana*. C'est un invraisemblable méli-mélo, une *filastrocca* où il est fort difficile de trouver quelque chose de clair et de précis. D'ailleurs, peu de temps après, Gorgolini devenait dissident pour rentrer par la suite au bercail du Fascio. Or, sur le fascisme, son livre seul a été traduit en français. Les Français qui ne connaissent pas l'italien n'ont donc lu au plus que celui-là. Ce qui fait le plus grand honneur à l'imagination de certains de nos publicistes qui dissertent à n'en plus finir sur le Fascio.

Quelque temps après, Emilio Papasogli, jeune étudiant florentin, publiait son **Fascismo.** Le livre manque de fond. Mais il a de la clarté, du mouvement, et il contient de nombreux extraits de discours prononcés par le *Duce* pendant la période héroïque. A ce titre, c'est un document.

A la même époque paraissait **Futurismo e Fascismo** de Marinetti, un des fondateurs des Fasci. La doctrine futuriste n'avait pas à changer beaucoup pour devenir fasciste, et on trouve dans le livre, sur la politique, la philosophie, la vie sociale, l'éducation, les idées habituelles du futurisme. Tout au plus Marinetti met-il sa morale au point en condamnant la luxure, ainsi que le luxe dans la toilette féminine, qui tuent l'amour normal et la fécondité.

Et nous voici en 1924. Alors, les livres commencent à paraître avec une abondance croissante. Tellement qu'il est difficile de les examiner auteur par auteur. Il est plus facile de les ranger par écuries éditoriales, comme disent chez nous les amateurs de prix littéraires. On en compte trois principales : les éditions *Alpes*, officiellement fascistes, qui ont leur siège à Milan, Via Paolo da Cannobio, où le Fascio eut son berceau ; les éditions florentines de Vallecchi, tout à fait philo-fascistes; et les éditions *Unitas*, de Milan, qui sont dissidentes.

Les éditions *Alpes* publient, sous la direction de Franco Ciarlantini, une bibliothèque de culture politique. Elle comprend à ce jour une trentaine de volumes dont je donne les principaux titres dans le sommaire. C'est là qu'il faut aller chercher la pure doctrine fasciste sur les questions importantes. Trois volumes groupent les principaux discours de Mussolini. Ce procédé a des inconvénients et des avantages. Les livres ainsi faits manquent évidemment d'unité. Mais on ne saurait nier que les discours du *Duce* ne soient des documents de premier ordre pour l'histoire de sa politique, et il est commode de les avoir sous la main. Mais il est moins indiqué que les *grégaires* procèdent de la même façon. Quoi qu'il en soit, la collection offre des sortes de manuels fort utiles pour fixer des points de la doctrine ou de l'action fascistes. Soit des définitions générales du parti : *Che cos'è il Fascismo*, de Panunzio ; *il Fascismo italiano*, de Cambò, *Auspice d'Impero*, de Bodrero ; *Imperialismo spirituale*, de Ciarlantini. Soit des questions tout à fait précises de la politique fasciste. Ainsi la question sociale et syndicale est examinée dans *Democrazia e Fascismo*, de Rignano, dans *Stato e Classi* de Renda ; la question religieuse dans *Fede e Fascismo* de Romolo Murri, célèbre depuis les controverses du Modernisme ; la question de la réforme de l'enseignement dans

la *Politica Scolastica del Governo nazionale*, de Balbino ; la question parlementaire dans la *Riforma costituzionale* de Solmi. Certains autres, *Fascismo e aristocrazia* de Pellizzi, et la *Repubblica Italiana* de Lodolini examinent des positions assez particulières de l'esprit politique en Italie.

Les publications de la Maison Vallecchi ont un caractère moins technique. La tractation y est plus ample, les idées s'y développent plus librement. Ce sont plutôt des ouvrages de fond que des livres à consulter sur des points trop définis. La collection *Uomini e Idee* qui les contient est dirigée par un professeur, Cotignola, et c'est déjà une indication sur leur caractère. Le premier de ces ouvrages est de Giovanni Gentile, philosophe, qui fut ministre de l'Instruction publique et procéda à la grande réforme de l'enseignement qui porte son nom. Son livre, collection d'articles et de discours, est intitulé **Che Cosa è il Fascismo**. On remarquera le soin que prennent les fascistes de se définir. Les développements de cet hégélien sont subtils ; et on ne lira pas sans intérêt, pour peu qu'on soit versé dans les choses de l'Italie, des chapitres comme *Caractères religieux de la présente lutte politique*, ou le *Libéralisme de Benedetto Croce*, choses qui ne diraient absolument rien aux purs dilettanti. Dans **l'Esperienza Politica dell'Italia**, Balbino passe au crible toutes les doctrines politiques sur lesquelles vivait l'Italie avant le Fascisme, et sa dialectique très serrée a beaucoup de valeur. Son livre est essentiel. Particulièrement intéressant apparaîtra le chapitre où il fait la critique comparative de Marx et de Sorel. Les idées y sont neuves. Dans **Problemi e Realtà del Fascismo**, Pelizzi examine les conditions spécifiquement italiennes, aussi bien historiques qu'actuelles, qui sont relatives au mouvement fasciste.

Les éditions *Unitas* nous présentent deux livres de dissidents plutôt que d'opposants. Le sénateur Ettore Ciccotti, un spécialiste du problème complexe des provinces méridionales, ne se livre, dans son **Fascismo e le sue fasi**, qu'à des critiques atténuées. Il donne acte au fascisme de l'utilité de son œuvre première, mais l'accuse de manquer de sens historique, et aussi de dévier actuellement. Ses plus fortes critiques portent évidemment sur la politique pratiquée par les Fasci dans le midi. Livre pondéré et intelligent. Plus âpre se montre le général Filareti

dans **In Margine del Facismo.** Il avait commencé par être un partisan enthousiaste du fascisme. Aujourd'hui, il le juge corrompu, empoisonné, sous le coup d'une fin prochaine. Le point central de sa critique est celui-ci : le Fascisme était arrivé au pouvoir par le consentement de tous ; et aujourd'hui : « la faute impardonnable du Fascisme et de ses dirigeants consiste à avoir détruit follement, par tous les moyens et presque avec une espèce de volupté délirante, cette unanimité, cet accord, cet universel consentement. » Et de la Révolution française, il tire des comparaisons ingénieuses.

L'opposition purement doctrinale n'a donc pas encore publié de critique de fond. De toute façon, ces publications politiques méritent d'être remarquées à cause de leur abondance et de leur sérieux. Quand on s'est donné la peine de les lire, on est amené à conclure que le mouvement fasciste est fort complexe, et tout à fait italien par essence. Partout ailleurs qu'en Italie, le mot de fascisme ne saurait avoir qu'une valeur purement métaphorique. Une étude d'ensemble sur le fascisme à l'usage du public français nous manque. Elle est dès à présent possible à faire avec les matériaux que je viens d'indiquer. Mais on ne saurait l'entreprendre avec fruit qu'en se mettant absolument en dehors de toute considération sur notre propre politique intérieure.

PAUL GUITON.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction, et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

Baron Desazars de Montgailhard : *Les artistes toulousains et l'art à Toulouse au XIX*e *siècle.* 3e livraison : *Le Consulat et l'Empire*; Marqueste. 25 »

Littérature

Charly Clerc : *Le génie du paganisme,* essai sur l'inspiration antique dans la littérature française contemporaine. Avec un appendice et une bibliographie; Payot. 25 »

G. Davin de Champclos : *Le beau voyage ou le paradis retrouvé*; S. n. d'édit. « »

Johannès Joergensen : *Le pèlerinage de ma vie,* traduit par Jacques de Coussange. Tome I; Beauchesne. « »

Léon Laleau : *Maurice Rostand intime*; Monde moderne. « »

Don Juan Manuel : *Le comte Lucanor,* traduit du castillan par le comte Léon Ostroros; Champion. « »

Pierre Richard : ***Jean-Marc Bernard dauphinois,*** **avec un facsimilé, un portrait et un croquis de M. André Bost; Galerie Drômoise, Valence-en-Dauphiné. « »**

Léopold Stern : ***Psychologie de l'amour contemporain.*** **Préfaces de Marcel Prévost et Paul Géraldy; Editeurs associés. « »**

Léon Treich : *L'esprit de Maurice Donnay,* propos, anecdotes et variétés. (Coll. d'Anas, n° 16) ; Nouv. Revue franç. 5 »

Léon Treich : *Histoires pour la plage,* propos, anecdotes et variétés. (Coll. d'Anas, n° 15); Nouv. Revue franç. 5 »

Ouvrages sur la guerre de 1914

La Grande Guerre, relation de l'Etat-major russe, traduit du russe par le Comm. Edouard Chapouilly. Préface du Maréchal Foch; Lavauzelle. « »

Ch. Lucieto : *La guerre des cerveaux. En missions spéciales,* mémoires d'un agent des services secrets de l'Entente ; Berger-Levrault. « »

Poésie

Emmanuel-Flavia Léopold : *Suite pour un visage,* poème, suivi d'une *Ode*; Cahiers libres. « »

Questions religieuses

Edouard Montet : *Histoire du peuple d'Israël depuis les origines jusqu'à l'an 70 après J.-C.* Avec 25 illust.; Payot. 20 »

Roman

A. Blanc-Péridier : *La Princesse Osmonde*; Peyronnet. 4 »

Cami : *Vendetta! ou une aventure corsée*; Flammarion. 12 »

Charles d'Eternod : *Les Pâques du chanoine*; Chez l'auteur, 15, rue du Mont-Blanc, Genève. « »

Salvator Gotta : *Lula* (mysticisme et sensualité), traduit de l'italien par Maria Croci; Albin Michel. 10 »

Camille Pert : *Cady remariée*; Albin Michel. 10 »

Maurice-Ch. Renard : *Contes du pays normand pour lire en vacances.* Bois originaux de Georges Laisnay et Jean Thézeloup; Imp. Caennaise, Caen, 2 vol. « »

Maurice Schneider et M.-C. Poinsot : *Sémiramis, reine de Babylone.* (Coll. Les chefs-d'œuvre du roman-feuilleton) ; Libr. Gallimard. 7 »

Pierre Varillon : *La fausse route*; Plon. « »

Sociologie

Henry Ford, avec la collaboration de Samuel Crowther : *Aujourd'hui et demain,* traduit de l'anglais par L.-P. Alaux et P. Hollard; Payot. 20 »

Théâtre

Marcel Achard : *Je ne vous aime pas,* comédie en 3 actes. *La femme silencieuse,* comédie en 4 actes, d'après Ben Jonson; Nouv. Revue franç. 10 50

MERCVRE.

ÉCHOS

Station néolithique de Glozel. — Les mutineries de 1917. — Georges Verlaine. — Un monument à Emile Despax. — A propos de la Société d'Etudes Atlantéennes. — Mirbeau et les chapitres de la « 628-E 8 » sur la mort de

Balzac. — A propos d'une lettre de Marcel Proust. — L' « Acte de naissance de l'Entente cordiale » et « Mazel ». — Tolstoï jugée par Flaubert. — La pelisse de Verlaine. — Erratum. — Le Sottisier universel.

Station néolithique de Glozel. — *Lettre ouverte adressée par le Dr A. Morlet à M. Audollent, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, qui lui avait demandé, sur les conseils de M. Camille Jullian, de traduire les inscriptions des tablettes de Glozel.*

Vichy, le 4 septembre 1926.

Monsieur le Doyen,

J'ai bien tardé à répondre à votre lettre. Mais j'avais un but, celui de vous éviter de jouer le rôle ridicule de traducteur des tablettes d'argile de Glozel, auquel vous conviait M. Camille Jullian.

J'ai attendu que Glozel soit authentifié comme *néolithique*. C'est fait depuis hier matin.

Sans doute, dès vendredi dernier, M. Salomon Reinach, qui venait d'assister à deux matinées de fouilles à Glozel, avait proclamé, avec sa haute compétence, à l'Académie des Inscriptions que nous nous trouvions à Glozel à 4.000 ans environ avant J.-C. et qu'il n'y avait pas « possibilité de mystification ou de fraude ». Mais M. Seymour de Ricci, qui l'accompagnait, n'avait pas craint de récuser le témoignage de ses propres yeux (*objets trouvés en sa présence dans des couches d'argile non remaniées, au milieu de nombreuses racines vivantes, aux points choisis par lui et par M. Reinach dans les portions de terrain laissées intactes comme « témoins », et portant d'ailleurs en eux par leur patine et la matière première employée des caractères d'authenticité absolue !*) n'avait pas craint, dis-je, de récuser le témoignage de ses propres yeux et de parler de « Fradineries »... comme M. C. Jullian parle d'ailleurs de « fabrique de Glozélien ».

Les savants étrangers, de tous les pays, avec qui je suis entré en relation au sujet de Glozel, en avaient heureusement jugé tout autrement. Jamais notre bonne foi et la parfaite authenticité de Glozel n'ont été suspectées par eux. Beaucoup d'entre eux m'ont promis de venir visiter nos fouilles. Un des premiers qui aient répondu à notre appel est M. Leite de Vasconcellos, grand préhistorien du Portugal.

Après une première visite à Glozel il me dit qu'il était frappé par la grande analogie de nos signes alphabétiformes avec ceux des *tablettes néolithiques* et des pierres gravées de Traz-os-Montes qu'on s'était acharné pendant plus de vingt ans à considérer comme fausses parce qu'elles ne rentraient pas dans le cadre de l'archéologie classique ! Il ajoutait : « Tâchez de vous procurer la revue *Portugalia* où ces découvertes ont été publiées ; si les signes et galets gravés sont vraiment

identiques, comme je crois me le rappeler, à ceux de Glozel, vos découvertes viendront authentifier celles du Portugal — et vous m'en voyez ravi — et celles du Portugal authentifieront les vôtres. »

M. S. Reinach, qui avait proclamé sa conviction absolue en l'authenticité de Glozel, m'a adressé hier la revue *Portugalia* (1903) où sont étudiées par M. Ricardo Severo les trouvailles de Traz-os-Montes.

Il n'y a aucun doute. Ce sont les mêmes signes. Et certains galets gravés du Portugal sont si ressemblants à des galets de Glozel que j'ai pris la précaution de faire constater aussitôt à M. de Vasconcellos que nous possédions les objets avant l'arrivée de la Revue. Sans cela on n'aurait pas manqué de dire que nous avions copié nos signes alphabétiformes et gravé nos galets d'après ceux de *Portugalia*. Car on n'a pas craint de nous accuser d'avoir pris nos caractères dans les différents tableaux de Saglio, dont nous nous étions servi, — *en le mentionnant tout au long* — pour rédiger notre IIe fascicule sur l'« Alphabet de Glozel ». C'est vous, précisément, Monsieur le Doyen, qui m'avez indiqué cet ouvrage que j'ai consulté cet hiver à la Bibliothèque de Nice et je vous en remercie très sincèrement. Mais là encore la noire jalousie a aveuglé nos détracteurs au point de leur faire oublier que la première brique a été trouvée par M. Emile Fradin un an environ (voir l'avant-propos de notre premier fascicule sur Glozel) avant que je connaisse l'existence même des fouilles de Ferrières et que la Société d'Emulation l'avait photographiée et l'a publiée — après nous, il est vrai, car personne ne s'était rendu compte avant la parution de notre premier fascicule qu'il s'agissait d'objets préhistoriques — *l'a publiée, dis-je, d'après ses propres documents*.

La Station de Glozel est actuellement authentifiée comme néolithique. Il n'y a plus à revenir sur le témoignage de M. A. van Gennep, notre premier ethnographe français, sur celui de M. Leite de Vasconcellos, basé sur les objets en eux-mêmes et sur les découvertes antérieures de Traz-os-Montes, sur celui enfin de M. Salomon Reinach, basé sur ce que ses yeux ont vu : « Une des tablettes à inscription, une des statuettes d'argile d'un type extrêmement curieux et nouveau ont été exhumées sous mes yeux dans une couche d'argile sans trace de remaniement. Il n'y a nul vestige de métal, nul fragment, même minuscule, de poterie gauloise ou romaine. »

Adieu, latin cursif du temps des empereurs romains ! Adieu, traductions où il faut ajouter et retrancher tant de lettres ! Adieu, sélection des tablettes d'argile que l'on considère comme authentiques ou fausses, sans être venu les voir, selon que l'on croit reconnaître sur les reproductions photographiques des caractères en faveur d'une théorie très chère... mais à démontrer ! Pauvres « ligatures » de cursive latine, vues en rêve ! Pauvres tablettes magiques romaines !

Glozel reste et restera comme station néolithique parce que *personne au monde ne peut aller longtemps contre le témoignage des faits.*

M. Camille Jullian ayant cru devoir publier dans le *Journal des Débats* du 20 août que l'alphabet de Glozel « n'a absolument rien de néolithique », que « c'est de l'écriture cursive latine du temps des empereurs romains » et qu'enfin notre découverte « rentre dans le domaine banal de la sorcellerie classique » ne pourra pas me tenir rigueur d'adresser cette lettre ouverte au traducteur qu'il avait choisi.

Et nous serons toujours très heureux — non de vous donner nos tablettes d'argile à traduire, — mais de vous montrer, quand vous le désirerez, nos collections et nos fouilles.

Veuillez agréer, etc.

DOCTEUR A. MORLET.

Les mutineries de 1917.

18/8/26.

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous me permettre, à propos de la question des mutineries de 1917 agitée par le *Mercure de France*, de vous apporter une opinion que je crois sans parti pris et qui fait sa juste part à chacune des causes incriminées par vos correspondants ?

1° *Le Terrain :*

J'étais, en 1917, médecin de bataillon dans un régiment composé en grande partie (et en ce qui concernait mes infirmiers pour les 9/10e) de soldats provenant de Paris ou de la région parisienne (Belleville, Saint-Ouen, Saint-Denis) et, pour la plupart, imbus d'idées « dites » avancées : internationalistes, anarchistes, communistes.

2° *Le microbe :*

Quoique d'idées politiques ou sociales radicalement opposées aux leurs, notre entente était parfaite et, hors le service (qui était d'ailleurs exécuté strictement), il m'arrivait très souvent de discuter véhémentement avec eux, des heures durant, et de combattre leurs idées que j'estimais (et je n'ai point changé d'opinions depuis) simplistes et utopistes, ou fausses et dangereuses.

Une confiance absolue, une estime réciproque, une amitié et un attachement véritable (et dont j'eus maintes fois les preuves) me liaient à cet entourage de communistes convaincus, dont le regret était que je ne partageasse pas (mais là, pas du tout) leurs idées...

C'est au cours de ces discussions que je pus me convaincre qu'une vaste propagande visant à créer des mutineries existait bien réellement.

A tel point que 4 mois (je dis *quatre mois*) avant lesdites mutineries, je crus de mon devoir — tout en gardant le secret le plus complet sur

mes indicateurs bénévoles dont je ne me reconnaissais pas le droit de trahir la confiance, je crus de mon devoir d'avertir mon chef de bataillon, puis mon colonel de l'état d'esprit qui régnait au régiment.

Revenu à la charge par trois fois, et la troisième en apportant des exemplaires de la *Tranchée républicaine* et des papillons destinés à être collés dans les gourbis (journal et papillons prêtés, pour me convaincre ! par mon caporal infirmier), revenu donc à la charge, je décidai le colonel C... à m'accompagner auprès du général commandant la division.

A l'exposé de mes angoisses, de ce que je savais de la propagande faite (journaux arrivant dans des colis, ballots de tracts apportés par des permissionnaires), ledit général répondit en riant que cet état d'esprit avait toujours existé dans les armées en campagne ! que, sous Napoléon, on appelait ces « rouspéteurs » des « grognards » et que c'étaient ces « grognards » qui avaient fait le tour de l'Europe !!!

Il me fut tout à fait impossible de lui faire comprendre l'abîme qui, à mon sens, séparait les « grognards » de 1811 des futurs « mutins » de 1917.

15 jours environ avant la mutinerie de mon régiment et de son voisin de la brigade (composé, lui, des anciens soldats d'un régiment du midi célèbre dès avant-guerre par sa mutinerie), mes infirmiers cessèrent tout à coup de me « parler politique », comme ils disaient... Le service de la *Tranchée républicaine*, du *Bonnet rouge* et autres tracts, qui m'était fait très régulièrement, et qui servait de sujet à nos orageuses discussions, me fut brusquement suspendu.

Nous ne recevons plus rien, m'était-il répondu... Il m'était encore loisible de causer à C... de sa femme souffrante, à S... de la meilleure façon de faire de la publicité, à B... de sa petite amie clandestinement amenée dans la voiture médicale du bataillon jusqu'au cantonnement voisin; dès que j'abordais « la politique »: silence, bouche close, mutisme.

Or, ce jour de juin (si j'ai bonne mémoire) 1917, nous venions d'arriver au repos dans un petit village, non loin de Sainte-Menehould.

Calme absolu, rien de spécial. Je pars à cheval, ma visite terminée, pour Sainte-Menehould.

Arrivé dans la ville (c'était le jour de la première communion), j'aperçois des fillettes, tout de blanc vêtues, et qui couraient affolées dans les rues...

J'avance dans la ville, j'entends des coups de feu, je suis pris à partie par des soldats débraillés. Je pousse jusqu'à la place de la Mairie ; tout à coup, tac, tac de mitrailleuses, balles qui sifflent... Je fais demi-tour, et, ventre à terre, je regagne mon cantonnement.

Il y règne un calme absolu. Je préviens le commandant, le colonel;

on détache des officiers aux entrées du village pour surveiller les gens qui y voudraient entrer.

Rien de suspect à signaler... Mais à 6 heures du soir, brusquement, la rue du village est pleine de soldats, *l'Internationale* retentit, les mitrailleuses claquent, les habitants affolés se terrent dans leurs caves... et, comme tous ceux auxquels incomba alors le devoir affreux d'endiguer cette folie collective, j'ai vécu quelques-uns des jours les plus horribles qu'il m'ait été donné de connaître.

3° *Le facteur occasionnel* :

Il semble donc certain que les mutineries ont été « préparées » ; mais il serait puéril de nier les fautes accumulées par certains états-majors et qui ont gravement favorisé — par leur *méconnaissance absolue des besoins du combattant* — l'éclosion de la maladie.

Les soldats, quelques jours avant la mutinerie, se racontaient entre eux (et, si ce n'était pas vrai, tout dans la façon dont nous étions sans cesse sur la brèche semblait le confirmer), les soldats racontaient que le général avait répondu à l'Armée « que sa division était fraîche, qu'elle ignorait la fatigue, et qu'après 3 mois quasi-ininterrompus de tranchée elle ne rêvait que de se battre !!! »

Je n'ai jamais pu savoir (ce tuyau venait du propre secrétaire du général, disait-on) ce qu'il y avait eu de vrai dans cette histoire. Mais ce que je sais bien, c'est que ledit général essuya quelques coups de feu dans les rues de Sainte-Menehould, et fut mis à pied quelque temps après.

L'avait-il pas volé ?

J'ajouterai, pour terminer, que le corollaire à ce court récit consisterait à raconter la mutinerie elle-même, puis ensuite à dire ce que ce même régiment, avec les mêmes hommes — mais d'autres influences agissant et d'autres chefs (grands chefs, s'entend) commandants — fit plus tard.

Mais ceci — comme dit Kipling — est une autre histoire.

Je vous prie, etc. Dr HOLLIER.

§

Georges Verlaine. — Le fils du grand poète, décédé à l'hôpital Beaujon, où il était soigné depuis plusieurs mois pour une affection du foie, a été enterré le 2 septembre au milieu d'une nombreuse assistance où figuraient, avec la veuve du défunt et sa belle-fille, M. Gustave Kahn, président de la Société des Amis de Verlaine, Mme Gustave Kahn, Mme Michaud, MM. Alfred Vallette, Albert Messein, Charles Fasquelle, Marcel Batilliat, Georges et Pierre Izambard, Maurice Monda, Paul Fuchs, Félix Georges, Gustave Le Rouge, ainsi qu'un certain nombre d'employés du chemin de fer métropolitain de Paris, du personnel duquel Georges Verlaine avait fait longtemps partie

Après une messe basse à Saint-Philippe-du-Roule, l'inhumation a eu lieu au cimetière des Batignolles, dans le caveau de la famille Verlaine, selon le vœu de Paul Verlaine dans *Amour* :

> Un grand bloc de grès : quatre noms : mon Père
> Et ma Mère et moi, puis mon fils bien tard,
> Dans l'étroite paix du plat cimetière
> Blanc et noir et vert, au long du rempart.

§

Un monument à Emile Despax. — Un monument au poète Emile Despax sera inauguré le 19 septembre à Dax, au Jardin Public. Les membres du bureau du Comité d'exécution sont : MM. Jean Rameau, président, Adolphe Dierx, Octave Lartigau et Robert Lassalle, vice-présidents, Emile Daru, secrétaire général, Jean Danty, trésorier.

Le *Mercure de France* rééditera prochainement l'œuvre du poète, *la Maison des Glycines*.

§

A propos de la Société d'Etudes Atlantéennes.

Paris, le 28 août 1926.

Monsieur le rédacteur en chef,

Vous avez bien voulu me communiquer la lettre, parue dans le *Mercure de France* du 15 août, par laquelle M. le Dr Verneau, après avoir sollicité de faire partie de la Société d'Etudes Atlantéennes, en raison de ses longues missions scientifiques aux îles Canaries et de ses nombreuses publications sur l'Atlantide depuis 1877, rappelle la lettre de démission qu'il m'a adressée et insiste pour ne plus être considéré comme faisant partie d'une Société « qui prétend étudier l'histoire des races et des civilisations à la lumière de l'hypothèse atlantidienne et faire prévaloir la légende sur la science ».

Nous espérions qu'après les lettres adressées par M. Roger Dévigne et par moi-même à M. le Dr Verneau sa décision ne serait pas définitive. Nous l'enregistrons donc avec infiniment de regret, tout en lui conservant une très vive reconnaissance pour avoir bien voulu présider notre première réunion.

Il sera certes très difficile, si chacun n'y met pas du sien, de se grouper autour d'une idée centrale dont tant d'hommes cependant sentent aujourd'hui plus ou moins impérativement l'emprise, mais que le tempérament particulier, la culture originelle, les aspirations spéciales tendent à montrer sous des jours différents.

Depuis la création de la Société, nombreux sont ceux venus déjà vers

elle, en offrant le fruit d'un labeur de longues années tendant à démontrer que l'Atlantide a existé ici ou là, que la capitale des Atlantes était à telle ou telle place.

Cette question de l'Atlantide semble avoir le don de surexciter les esprits et trop souvent chacun tient à sa théorie, à sa méthode, en considérant les autres travaux comme inexistants.

Notre but est de donner impartialement la parole à tous ceux dont les travaux reposent sur des données scientifiques, historiques ou même esthétiques. Une œuvre harmonieuse et belle a de fortes chances d'être vraie.

S'il nous est pénible d'enregistrer des démissions comme celle du Dr Verneau, il nous est encourageant de recevoir des lettres comme celle de M. Sylvain Lévi qui, en route pour une mission scientifique au Japon, nous écrit pendant la traversée de la mer Rouge :

Me voici en route pour l'Atlantide des temps futurs : le Japon. Descendrai-je avec lui au sein des mers ? Je n'aurai pas le plaisir d'assister à la réunion de fondation que vous m'annoncez, je ne puis que souhaiter bonne chance et longue vie à la Société d'Etudes Atlantéennes, à laquelle je ne désespère pas d'apporter ma participation après mon retour en Occident.

Il n'est pas moins encourageant de voir, dans un tout autre milieu et sous l'empire de sentiments bien différents, le marquis de Baroncelli-Javon, le grand poète provençal, successeur de Mistral, s'écrier dans un discours prononcé récemment aux Saintes-Maries-de-la-Mer, devant les personnalités officielles du département des Bouches-du-Rhône :

Le 24 juin dernier, une Société d'Etudes Atlantéennes a été fondée à la Sorbonne de Paris. Cette Société compte déjà parmi ses membres les plus grands savants et les littérateurs les plus illustres. Notre coin de terre salée, avec son mithraïsme, peut projeter une telle lumière non seulement sur l'antiquité, mais aussi sur la préhistoire, que la Société d'Etudes Atlantéennes, je puis vous l'annoncer officiellement, va faire des Saintes-Maries une de ses antennes...

Ainsi des deux pôles opposés de la pensée occidentale partent des rayons de lumière qui se rejoignent et tendent à unir des hommes que leurs travaux, leurs aspirations avaient jusqu'alors tenus séparés, mais qu'une mère commune : l'Atlantide, attire vers son sein. Les savants et les poètes sont en effet des enfants qu'il faut réconcilier, si l'on ne veut pas les voir s'éloigner de plus en plus les uns des autres et perdre le bénéfice que peut leur procurer un appui réciproque.

Or la Société Atlantéenne doit être symboliquement l'idéale demeure soutenue par les deux colonnes d'Atlas : *science-poésie*, qui unissent le Ciel à la terre.

PAUL LE COUR

Secrétaire général de la Société d'Etudes Atlantéennes.

§

Mirbeau et les chapitres de la « 628-E 8 » sur la mort de Balzac. — M. Jean de Gourmont nous communique la lettre suivante qu'il a reçue de M. Pierre Dufay :

Paris, ce 24 août 1926.

Mon cher Confrère,

En dépouillant avec quelque retard le numéro du *Mercure* du 1er mai 1926, pour en dresser les fiches, je trouve, dans votre revue des journaux (page 715), à lasuite du compte rendu de la brochure de Charles Léger sur Eve Hanska, cette phrase dont je ne puis qu'approuver le fond, mais qui me semble contenir deux erreurs que je tiens à vous signaler :

« Il sera peut-être permis maintenant dans les prochaines éditions du livre de Mirbeau, la *612 - HP*, de rétablir le chapitre consacré à la mort de Balzac, et *qu'un jugement du Tribunal avait fait supprimer des volumes....* »

612 H-P, pour une voiture, ce serait beaucoup ! Demandez plutôt à M. Alfred Vallette.

Le lapsus est évident, vous avez voulu ou cru écrire la *628-E 8*. Ce qui ne signifie pas la même chose.

En ce qui touche la suppression des chapitres : *Avec Balzac — La femme de Balzac — La mort de Balzac*, je ne crois pas qu'il y ait eu de décision judiciaire.

A la suite de la publication par le *Temps* du 6 novembre des bonnes feuilles qui lui avait été communiquées (la mort de Balzac), la fille de l'Etrangère, veuve également et signant : *Hanska, comtesse de Mniszech*, écrivit au *Temps*, du couvent de la Croix, où elle s'était retirée, pour protester, tant contre le récit de Jean Gigoux que contre leur publication.

Mirbeau, à qui fut communiquée la lettre de la comtesse Mniszech, répondit « qu'il n'était pas resté insensible à la demande de la comtesse Mniszech ; il lui a répondu dans les termes que voici ».

Lettre de Mirbeau reproduite (*Temps*, du 9 novembre), suivie de cette note :

« Par suite de la décision prise par M. Mirbeau, l'apparition du volume la *628-E 8* est retardée de quelques jours pour permettre à l'éditeur Fasquelle de faire les remaniements nécessaires. »

Il fallut, en effet, interrompre le tirage commencé pour supprimer les trois chapitres qui avaient éveillé la susceptibilité de la fille d'Eve Rzewuska.

Quelques exemplaires les contenant furent cependant distribués ou mis en vente. Ils contiennent 468 pages au lieu de 416 et atteignent aujourd'hui en librairie un prix élevé.

La « Mort de Balzac » a d'ailleurs été reproduite par Léon Séché dans les *Annales Romantiques*.

Donc aucun jugement ordonnant la suppression de ces pages, mais un geste élégant de Mirbeau vis-à-vis de la vieille femme qu'était alors la comtesse.

Veuillez, mon cher confrère, en excusant cette longue mise au point que je n'ai pas crue inutile, agréer, etc.

PIERRE DUFAY.

§

A propos d'une lettre de Marcel Proust. — La lettre de Marcel Proust publiée dans le no 675, il me l'écrivit en réponse à une

remarque de l'Ouvreuse que Ruskin n'avait pu — à moins d'être indécemment pochard — tenir ce propos que lui prêtait le traducteur de *La Bible d'Amiens* : « Minerva est un mot commode à mettre comme avant-dernier dans un hexamètre, Jupiter comme dernier. »

Sans se formaliser du ton bouffon de ma critique, Marcel Proust m'avoua, avec une bonne grâce charmante, ne rien entendre à la métrique latine. Je m'en doutais.

Quant à la question des trois H, voici pour l'élucider :

H. qui appelait le beau Dieu d'Amiens « un bellâtre à figure ovine », c'était J.-K. Huysmans.

H. que je m'amusais de voir étiqueté « grand peintre », c'était Helleu.

H. qui constatait ma « gaîté œcuménique », c'était d'Humières.

J'ajoute que la lettre de Proust a disparu de chez moi avec bien d'autres. Après deux mariages, deux divorces, une douzaine de déménagements, je m'étonne même d'avoir conservé quelques autographes...

WILLY (H. GAUTHIER-VILLARS).

§

L'« Acte de Naissance de l'Entente cordiale » et « Mazel ». — M. A. Boghaert-Vaché, dans la lettre qu'il a adressée, de Bruxelles, le 17 juillet, au *Mercure*, m'accuse de me documenter dans le « Larousse ». Peut-être, cependant, est-ce lui qui, s'étant reporté à ce répertoire, y a trouvé la définition qu'il transcrit et s'est permis, un peu hâtivement, de reconstruire, sur l'analogie de quelques mots banals, la genèse de cet écho du *Mercure* du 15 juillet, uniquement documenté dans le *Soir* de Bruxelles et le *Chi l'ha detto ?* de notre ami G. Fumagalli, le bibliophile de Florence, au répertoire duquel nous avons collaboré, pour l'une des éditions d'avant-guerre, comme nous collaborons pour la prochaine, en préparation, et qui sera la VIe. Mais laissons cela... Dès le 3 août dernier, dans *l'Eventail*, M. Boghaert annonçait, dans un article de 85 lignes, qu'une « polémique se développait dans le *Mercure de France* » entre lui et nous. Comme, de « polémique », il ne s'est jamais agi, pour nous du moins, nous n'écrivons ces quelques lignes que pour bien mettre au point une question que le ton employé par le correspondant occasionnel du *Mercure* semble vouloir faire dévier de sa ligne purement historique et objective. En effet, même en admettant que ce soit au « Larousse » que nous soyons redevable de la définition d'une partie de l'activité politique de G. Hamilton-Gordon (1784-1860), il n'en resterait pas moins acquis au débat qu'avant notre écho, M. Boghaert croyait que l'expression « Entente Cordiale » datait de 1846, alors que le témoignage par nous cité prouve que 3 ans auparavant, elle était courante. Mais elle a été employée bien avant, puisque — et M. Boghaert ne nous accusera pas, cette fois, de nous docu-

menter à une source peu sérieuse — on la trouve — il le sait mieux que nous! — dans l'ouvrage d'Ashley : *The Life and Correspondence of Viscount Palmerston,* où, à propos des négociations relatives à la Révolution belge, Palmerston, dans une lettre du 31 mai 1831, se félicite du *cordial good understanding* qui règne entre Casimir Périer et lui : germe de l'alliance de 1843. En réalité, la locution anglaise est d'un emploi très ancien et si, dans son application spécifique aux bonnes relations politiques entre la France et l'Angleterre, il serait curieux d'entendre le Dr Cabanès établir qu'en effet ce fut bien le trop célèbre Cardinal et Précepteur du Régent — mon Dieu, est-ce que je ne copie pas encore le *Larousse ?* — qui s'en servit dès 1717, — les nombreuses sources historiques sur cette période de notre histoire permettent d'espérer que c'est ailleurs que dans Wiesener que M. Cabanès s'est documenté, et nous attendons avec impatience qu'il nous donne sa référence, sans doute plus sérieuse que celle à laquelle renvoie M. R. Guyot, maître de conférences à la Sorbonne, lorsqu'à la page 31 et à la page 77 de sa *Première Entente Cordiale* (Paris, 1926), il prétend, sur la foi de J.-L. Borgerhoff (*Le Théâtre anglais à Paris sous la Restauration*), qu'en octobre 1827, on joua, à Paris, à la salle Favart, « un à-propos... dont le titre était : *Entente Cordiale* ». M. Boghaert-Vaché, qui s'est donné la peine d'y aller voir, n'a rien trouvé, dans Borgerhoff, de semblable, mais seulement qu'on avait, le 22 octobre 1827, représenté au dit lieu, — où avait émigré le théâtre anglais, — la comédie, en un acte et en prose, de G. de Wailly et J.-F.-A. Baillard : *Français et Anglais.*

M. H. Mazel ne lit donc pas l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* ? Qu'il se reporte à la *Table des Matières* pour l'année 1925. Il y trouvera la mention d'une série d'articles sur les Mazel — venus, d'ailleurs, du Midi — qui possédèrent un moment, au XVIIe siècle, la seigneurie de Fontaine-Française, articles dont un au moins, touchant directement cette question, est de nous. — CAMILLE PITOLLET.

§

Tolstoï jugé par Flaubert. — Dans sa lettre du 22 avril 1877 à N. N. Strakhov, citée par le dernier *Mercure* (p 454), Tolstoï écrivait : « Quelle pourriture Flaubert dans la traduction de Tourguenev. »

Flaubert jugeait moins cavalièrement, et il était plus juste pour Tolstoï. A Tourguenev qui lui avait envoyé « la traduction de la *Guerre et la Paix,* malheureusement assez pâlotte », il adressait ce billet (1) :

Merci de m'avoir fait lire le roman de Tolstoï. C'est de premier ordre. Quel peintre et quel psychologue ! Les deux premiers volumes sont *sublimes* : mais

(1) Publié par Isaac Pavlovsksy dans ses *Souvenirs sur Tourguéneff,* Paris, 1887, p. 34.

le troisième dégringole affreusement. Il se répète ! Et il philosophise !... Enfin on voit le monsieur, l'auteur et le Russe, — tandis que jusque-là on n'avait vu que la Nature et l'Humanité. — Il me semble qu'il y a parfois des choses à la Shakespeare ! Je poussais des cris d'admiration pendant cette lecture... et elle est longue !... Oui, c'est fort, bien fort ! AURIANT.

§

La pelisse de Verlaine. — Etait-ce bien une pelisse? Je croirais plus volontiers à un pardessus garni d'un col de fourrure. Quant à l'anecdote racontée par le Dr de Massary à M. Maurice Monda qui la recueillit dans le supplément littéraire du *Figaro* (18 juin 1922), peut-être inspirera-t-elle quelques doutes à ceux qui ont connu Verlaine. Sans doute, le geste est très verlainien qui fait aussitôt transformer par le pauvre Lélian en une pelisse de 400 francs le montant de la collecte faite par les internes de Broussais, à la veille de la libération du poète, en 1893.

Sorti de Broussais, où il était un peu comme chez lui, dans le service du professeur Chauffard, en janvier 1892, Paul Verlaine, après ses *Quinze jours en Hollande* (départ le 2 novembre), y rentrait en effet en janvier 1893 (salle Lasègue, lit 30), y passait quarante jours, sortait en février, renouvelait en Belgique (Charleroi, Liége, Bruxelles, Anvers), sa causerie sur les poètes français contemporains, et les 600 et quelques francs qu'il avait ramenés de son voyage mangés par Eugénie Krantz, rentrait à Broussais le 24 juin 1894 (salle Lasègue, lit 24) pour en sortir le 11 octobre.

Les souvenirs du Dr de Massary sont exacts : comme jadis Baudelaire, Verlaine avait alors des ambitions académiques et le jour où il quittait l'hôpital, il allait remettre sa lettre de candidature chez le concierge de l'Institut.

Quant à la pelisse : « Peut-être, hasardait le docteur, l'avait-il achetée à l'occasion de ses visites académiques. »

Hypothèse que dément l'ancienneté même de ce col de fourrure et qui ne laisse pas subsister grand'chose de l'anecdote, si jolie soit-elle.

Ce col d'un quelconque « lapin », on le lui connaissait depuis des années.

Il faut croire, ajoutait en note M. Maurice Monda, que Verlaine voulut tout au moins garder le souvenir de cette richesse éphémère, car le photographe Otto fit de lui six poses avec sa pelisse.

Précisément,... mais cette référence est imprudente : ces six poses, dont deux au moins ont été reproduites par la *Revue Encyclopédique*, datent de 1889. — P. D.

§

Erratum. — La chronique des lettres néo-grecques parue dans le *Mercure* du 15 août 1926, sous la signature de M. D. Astériotis, a men-

tionné les tomes IV et V de *L'Histoire Diplomatique de la Grèce* comme étant l'œuvre exclusive de M. Ed. Driault. Le tome V a bien pour auteur M. Ed. Driault ; mais le tome IV est de M. Michel Lhéritier.

§

Le Sottisier universel.

Il convient de montrer quelque érudition en rappelant que la Suisse est la patrie de Calvin. — G. DE LA FOUCHARDIÈRE, *L'Œuvre*, 18 août.

La vie est triste, hélas! et j'ai lu tous les livres,

disait au moins Mallarmé, qui a supporté une carrière pénible, et qui, du reste exagérait : on n'a jamais tout lu. — PAUL SOUDAY, *Le Temps*, 19 août.

Le 6 septembre à midi, deux mille taxis, chauffeur au bec, stationnaient à la porte de Pantin... Toute une armée de cinquante mille hommes prit place dans les taxis. — J. DELTEIL, *Les Poilus*, édit. Grasset, pp. 57-58.

Maisons... devint, en 1777, propriété du comte d'Artois, le futur Louis XVIII. — PAUL GRUYER, *Les Villes d'art célèbres* (*Saint-Germain, Poissy, Maisons, Marly-le-Roi*).

A partir de 1885 il [Edmond de Goncourt] reçut ses amis tous les dimanches dans sa maison du Boulevard Montmartre, dans ce qu'il appelait modestement, « le grenier des Goncourt ». — *La littérature française contemporaine étudiée dans les textes*, par MARCEL BRAUNSCHVIG, Paris, Armand Colin, édit., 1926, page 110.

— Mon père, me dit-elle avec humilité, j'ai été menteuse, voleuse, débauchée, sacrilège et adultère...

— Ma fille, répondis-je, j'hésite à vous donner l'absoute. — MARCEL ARNAC, *Saint-Lettres*, p. 40.

De Sade aurait rencontré une femme du nom de Rose Keller... Il l'aurait emmenée dans une petite maison qu'il possédait à Arcueil... Sous la menace du revolver, le divin marquis la força à se dévêtir, la lia pieds et mains, puis la fouetta et la déchiqueta. — EMILIO GANTE et E. ARMAND, *De Sade et le sadisme*, *L'En dehors*, août.

Voilà qui a fait plaisir, là-haut, au sommet de la tour de Sainte-Gertrude, au beau jacquemart doré, à ce Jean de Nivelles, qui n'a rien de commun avec celui de la chanson française, celui qui s'enfuit quand on l'appelle. — LOUIS PIÉRARD, *Le Journal*, 1er septembre.

A NOS ABONNÉS. — Le *Limousin de Paris* était de cinq francs avant la guerre. Il passe à 15 francs, ce qui n'est qu'une augmentation du double, alors que les frais généraux ont triplé sinon quintuplé. — *Limousin de Paris*, 6 juin.

A Tours, on a retrouvé dans la Seine le cadavre de Louis Pié, disparu depuis peu. — *L'Action française*, 14 août.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

TABLE DES SOMMAIRES

DU

TOME CXC

—

CXC **N° 676. — 15 AOUT**

CHARLES CHASSÉ	*Van Gogh et Gauguin, Héros de Romans*	5
HENRI BACHELIN	*L'Abbaye*, roman (I)	30
RENÉE FRACHON	*En Perse*, poèmes en prose	79
ETIENNE SOURIAU	*Réflexions sur l'Art du Livre*	82
ERNEST RAYNAUD	*Les Portraits de Verlaine*	113
ALFRED MACHARD	*L'Epopée au Faubourg. Printemps sexuels...*, roman (fin)	126

REVUE DE LA QUINZAINE. — EMILE MAGNE : **Littérature**, 145 | ANDRÉ FONTAINAS : **Les Poèmes**, 150 | JOHN CHARPENTIER : **Les Romans**, 154 | ANDRÉ ROUVEYRE : **Théâtre**, 160 | MARCEL BOLL : **Le Mouvement scientifique**, 165 | HENRI MAZEL : **Science sociale**, 169 | M. HÉNON : **Enseignement**, 173 | ALBERT SAUZÈDE : **Tourisme**, 179 | Lt A. MORLET : **Préhistoire**, 183 | MAURICE BESSON : **Questions coloniales**, 188 | AUGUSTE CHEYLAC : **Questions religieuses**, 191 | CHARLES-HENRY HIRSCH : **Les Revues**, 195 | R. DE BURY : **Les Journaux**, 201 | GUSTAVE KAHN : **Art**, 206 | AUGUSTE MARGUILLIER : **Musées et Collections**, 209 | Dr G. CONTENAU : **Archéologie**, 216 | D. ASTÉRIOTIS : **Lettres néo-grecques**, 221 | RECHAD NOURY : **Lettres turques**, 226 | LUCILE DUBOIS : **La France jugée à l'Etranger**, 230 | MAURICE BOISSARD : **Gazette d'hier et d'aujourd'hui**, 237 | DIVERS : **Bibliographie politique**, 242 ; **Ouvrages sur la Guerre de 1914**, 244 | MERCVRE : **Publications récentes**, 246 ; **Echos**, 248.

CXC **N° 677. — 1er SEPTEMBRE**

J. D. BERESFORD	*Le Déclin de l'Influence de la Psycho-Analyse sur le Roman anglais*	257
GILBERT DE VOISINS	*Ferdinand*, nouvelle	267
PIERRE DESCLOZEAUX	*Adieu*, poème	277
G. WELTER	*Le Poison juif*	281
GEORGE AURIOL	*Rodolphe Salis et les deux « Chat Noir »*	315
HENRI BACHELIN	*L'Abbaye*, roman (II)	333

REVUE DE LA QUINZAINE. — JEAN DE GOURMONT : **Littérature**, 396 | ANDRÉ FONTAINAS : **Les Poèmes**, 401 | JOHN CHARPENTIER : **Les Romans**, 405 | ANDRÉ ROUVEYRE : **Théâtre**, 410 | LOUIS RICHARD-MOUNET : **Littérature dramatique**, 416 | GEORGES BOHN : **Le Mouvement scientifique**, 420 | F. RON-

DOT : **Enseignement,** 425 | ALBERT SAUZÈDE : **Tourisme,** 430 | A. VAN GENNEP : **Folklore,** 434 | CHARLES MERKI : **Voyages,** 439 | PAUL-LOUIS COUCHOUD : **Histoire des Religions,** 443 | CHARLES-HENRY HIRSCH : **Les Revues,** 450 | R. DE BURY : **Les Journaux,** 456 | J. ALAZARD : **L'art à l'Etranger,** 460 | GEORGES MARLOW : **Chronique de Belgique,** 466 | JEAN CATEL : **Lettres anglo-américaines,** 470 | EMILE LALOY : **Ouvrages sur la Guerre de 1914,** 475 | MERCVRE : **Publications récentes,** 492 ; **Echos,** 495.

CXC N° 678. — 15 SEPTEMBRE

PIERRE VIGUIER.......	*Théophile et le Sentiment de la Nature*	513
VICENTE BLASCO IBAÑEZ.	*Pierre de Lune*, nouvelle...........	528
FERNAND ROMANET.....	*Poèmes*..........................	560
Dr A. MORLET.........	*Station néolithique de Glozel. Idoles phalliques et bi-sexuées*..........	562
EMILE LALOY..........	*Bülow et Rouvier après la Chute de Delcassé, d'après les Documents allemands*.........................	568
JEAN-EDOUARD SPENLÉ..	*L' « Expressionnisme » dans les Nouvelles de Hermann Kesser*.........	595
HENRI BACHELIN.......	*L'Abbaye*, roman (III)..............	611

REVUE DE LA QUINZAINE. — EMILE MAGNE : **Littérature,** 663 | ANDRÉ FONTAINAS : **Les Poèmes,** 671 | JOHN CHARPENTIER : **Les Romans,** 675 | ANDRÉ ROUVEYRE : **Théâtre,** 680 | EDMOND BARTHÈLEMY : **Histoire,** 686 | MARCEL BOLL : **Le Mouvement scientifique,** 690 | HENRI MAZEL : **Science sociale,** 694 | MARCEL COULON : **Questions juridiques,** 699 | A. VAN GENNEP : **Anthropologie,** 703 | JEAN NOREL : **Questions militaires et maritimes,** 708 | CHARLES-HENRY HIRSCH : **Les Revues,** 713 | R. DE BURY : **Les Journaux,** 720 | JEAN MARNOLD : **Musique,** 724 | MICHEL PUY : **Publications d'art,** 729 | CHARLES MERKI : **Archéologie,** 734 | ALBERT SAUZÈDE : **Tourisme,** 739 | RENÉ DE WECK : **Chronique de la Suisse romande,** 744 | PAUL GUITON : **Lettres italiennes,** 748 | MERCVRE : **Publications récentes,** 753 | **Echos,** 754 ; **Table des Sommaires du Tome CXC,** 767.

ŒUVRES DE H. G. WELLS

La Machine à explorer le Temps (*The Time Machine*), roman, traduit par Henry-D. Davray. Vol. in-18. 10,50

La Guerre des Mondes, roman, traduit par Henry-D. Davray. Vol. in-18 10,50

Une Histoire des Temps à venir, roman, traduit par Henry-D. Davray. Vol. in-16 10,50

L'Ile du Docteur Moreau, roman, traduit par Henry-D. Davray. Vol. in-18. 10,50

Les Premiers Hommes dans la Lune, roman, traduit par Henry-D. Davray. Vol. in-18 10,50

Les Pirates de la Mer, traduit par Henry-D. Davray. Vol. in-18. 10,50

L'Amour et M. Lewisham, roman, traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18. 10,50

La Merveilleuse Visite, roman, traduit par Louis Barron. Vol. in-18. 10,50

Place aux Géants, roman, traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18 10,50

Quand le Dormeur s'éveillera, roman, traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18. 10,50

Miss Waters, roman, traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Volume in-18. 10,50

La Burlesque Equipée du Cycliste, roman traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18. 10,50

Douze Histoires et un Rêve, traduits par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18. 10,50

Au Temps de la Comète, roman, traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18. 10,50

La Guerre dans les airs, roman, traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18 10,50

Effrois et Fantasmagories. Traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18. 10,50

L'Histoire de M. Polly, roman. Traduit par Henry-D. Davray et Kozakiewicz. Vol. in-18. 10,50

Anne Véronique, roman. Traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18 10,50

Le Pays des Aveugles. Traduit par Henry-D. Davray et B. Kozakiewicz. Vol. in-18. 10,50

ŒUVRES DE RUDYARD KIPLING

Le Livre de la Jungle, traduit par LOUIS FABULET et ROBERT D'HUMIÈRES. Vol. in-18 (190e éd.). 1 vol. **10,50**

Le Second Livre de la Jungle, traduit par LOUIS FABULET et ROBERT D'HUMIÈRES. Vol. in-18. .... **10,50**

La plus belle histoire du monde, traduit par LOUIS FABULET et ROBERT D'HUMIÈRES. Vol. in-18. .... **10,50**

L'Homme qui voulut être roi, traduit par LOUIS FABULET et ROBERT D'HUMIÈRES. Vol. in-18. .... **10,50**

Kim, roman traduit par LOUIS FABULET et CH. FOUNTAINE-WALKER. 2 vol. in-16. .... **21,00**

Les Bâtisseurs de Ponts, roman, traduit par LOUIS FABULET et ROBERT D'HUMIÈRES. Vol. in-18. .... **10,50**

Stalky et Cie, roman, traduit par PAUL BETTELHEIM et RODOLPHE THOMAS. Vol. in-18. .... **10,50**

Sur le Mur de la Ville, traduit par LOUIS FABULET, précédé d'une Etude sur Rudyard Kipling par ANDRÉ CHEVRILLON. Vol. in-18. .... **10,50**

L'Histoire des Gadsby, roman, traduit par LOUIS FABULET et ARTHUR AUSTIN-JACKSON. Vol. in-18. .... **10,50**

Le Retour d'Imray, traduit par LOUIS FABULET et ARTHUR AUSTIN-JACKSON. Volume in-18. .... **10,50**

Le Chat Maltais, traduit par LOUIS FABULET et ARTHUR AUSTIN-JACKSON. Volume in-18. .... **10,50**

Actions et Réactions. Trad. de LOUIS FABULET et ARTHUR AUSTIN-JACKSON. Vol. in-18. .... **10.50**

« Capitaines Courageux ». Traduction de LOUIS FABULET et CHARLES FOUNTAINE-WALKER. Vol. in-16. .... **10,50**

Sa Majesté le Roi, traduit par LOUIS FABULET. Vol. in-16. **10,50**

Contes choisis, traduits par LOUIS FABULET, ROBERT D'HUMIÈRES et ARTHUR AUSTIN-JACKSON. Vol. in-8. .... **15 »**

Du Cran ! traduit par LOUIS FABULET. Vol. in-16. .... **10,50**

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

ÉTÉ 1926

RELATIONS RAPIDES
DE
Paris avec les Stations Thermales d'Auvergne

(JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE)

TRAINS DE NUIT.

A) — Paris-Quai d'Orsay dép. 22 h. 00 — La Bourboule arr. 7 h. 16 — Le Mont-Dore arr. 7 h. 36 — Saint-Nectaire arr. 9 h. 30 (Service automobile du Mont-Dore à Saint-Nectaire).

(*Voitures directes toutes classes — Wagons-Lits entre Paris-La Bourboule et le Mont-Dore*).

B) — Paris-Quai d'Orsay dép. 22 h. 20 — Evaux-les-Bains arr. 7 h. (*Voitures directes toutes classes*), Saint-Gervais-Châteauneuf (Châteauneuf-les-Bains) arr. 8 h. 26 (1).

C) — Paris-Austerlitz dép. 19 h. 47 — Vic-sur-Cère arr. 9 h. 01 (du 1er Juin au 5 Octobre) — (*Voitures directes toutes classes*). Le Lioran arr. 8 h. 09 (Vià Bort-Neussargues) — (*Voitures directes toutes classes de Paris à Neussargues*).

TRAINS DE JOUR.

Paris-Quai d'Orsay dép. 8 h. 22 en toutes classes — Arr. à Montluçon à 14 h. 14 — (Service automobile entre Montluçon et Néris-les-Bains). Autre départ Paris-Quai d'Orsay à 9 h. 46 en 1re et 2e classe du 1er Juillet au 31 Août — Arr. à Montluçon à 14 h. 26 (Service automobile entre Montluçon et Néris-les-Bains) — Arr. à Saint-Gervais-Châteauneuf (Châteauneuf-les-Bains) 19 h. 39 (2), à Evaux-les-Bains à 15 h. 06, à La Bourboule à 17 h. 53, au Mont-Dore à 18 h. 15, à Saint-Nectaire à 20 h. 00 (Service automobile entre le Mont-Dore et Saint-Nectaire jusqu'au 25 Septembre).

Voitures directes toutes classes entre Paris, La Bourboule et le Mont-Dore — Wagon-Restaurant entre Paris et Montluçon.

Toutefois, du 1er Juillet au 31 Août, le train partant de Paris à 8 h. 22 ne comporte pas de rame directe 1re 2e classes Paris, La Bourboule, Le Mont-Dore ni de wagon-restaurant. Ces voitures sont acheminées pendant cette période par le train partant de Paris à 9 h. 46.

---

(1) Changement de train à Montluçon.
(2) Changement de train à Montluçon et Lapeyrouse.

L'OFFICE

du « Crapouillot », 3,

L'Office de Livres du « Crapouillot », qui fonction
les lettrés des colonies et de l'étranger qui désirent se
Organe de centralisation, l'Office est basé sur le
ou chèques multiples. Au reçu du premier versement, u
qui est averti à chaque envoi de son solde créditeur

I. Souscripteurs « avec envoi d'office ».

Le correspondant charge l'Office de lui choisir chaque mois les meilleures nouveautés, suivant les directives données dans le bulletin de souscription (page ci-contre), qu'il peut d'ailleurs modifier à son gré, au cours de l'année.

L'abonné qui réside dans un pays éloigné, grâce à cette méthode nouvelle, au lieu de commander en France les livres qu'il désire et d'attendre l'aller et retour des courriers, reçoit dès leur parution les œuvres nouvelles de ses auteurs préférés et les meilleures nouveautés dans les genres qu'il a désignés.

Les livres sont facturés au prix de Paris, plus le port, alors que certains libraires coloniaux ou étrangers font subir au livre français en prétextant le change, les majorations les plus fantaisistes.

L'Office accepte en règlement TOUTES LES
le jour de la réception, au cours exact du change.

MONTANT DES PROVISIONS

(*Port*

Pour recevoir 2 livres nouveaux par mois..........
— 4 livres nouveaux — ....
— 8 livres nouveaux — ....
Pour recevoir 10 à 12 livres nouveaux par mois pendant
des éditions originales, des éditions d'art et de luxe....

Ce tarif est basé sur le nouveau prix moye
l'abonnement (facultatif) à la revue illustrée d'art

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
RVE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VIe)

ŒUVRES DE HENRI DE RÉGNIER

de l'Académie Française

POÉSIE

Premiers Poèmes. Volume in-18 .... 10 50
Poèmes, 1887-1892. Volume in-18 .... 10 50
Les Jeux rustiques et divins. Volume in-18 .... 10 50
Les Médailles d'Argile. Volume in-18 .... 10 50
La Cité des Eaux, poèmes. Volume in-18 .... 10 50
La Sandale ailée. Volume in-18 .... 10 50
Le Miroir des Heures. Volume in-18 .... 10 50
1914-1916. *Poésies.* Volume petit in-18 .... 5 00
Vestigia Flammæ, *Poésies.* Volume in-16 .... 10 50

ROMAN

La Canne de Jaspe. Volume in-18 .... 10 50
La Double Maîtresse. Volume in-18 .... 10 50
Les Amants singuliers. Volume in-18 .... 10 50
Le Bon Plaisir. Volume in-18 .... 10 50
Le Mariage de Minuit. Volume in-18 .... 10 50
Les Vacances d'un jeune homme sage. Volume in-18 .... 10 50
Les Rencontres de M. de Bréot. Volume in-18 .... 10 50
Le Passé Vivant, *roman moderne.* Volume in-18 .... 10 50
La Peur de l'Amour. Volume in-18 .... 10 50
Couleur du Temps. Volume in-18 .... 10 50
La Flambée. Volume in-18 .... 10 50
L'Amphisbène, *roman moderne.* Volume in-18 .... 10 50
Le Plateau de Laque. Volume in-18 .... 10 50
Romaine Mirmault. Volume in-18 .... 10 50
L'Illusion héroïque de Tito Bassi. Volume in-18 .... 10 50
Histoires incertaines. Volume in-16 .... 10 50
La Pécheresse, *Histoire d'amour.* Volume in-16 .... 10 50
Les Bonheurs perdus, nouvelles. Volume in-16 .... 10 50
L'Escapade. Volume in-16 .... 10 50

LITTÉRATURE

Figures et Caractères. Volume in-18 .... 10 50
Sujets et Paysages. Volume in-18 .... 10 50
Discours de Réception à l'Académie française. Brochure in-18 .... 2 50
Portraits et Souvenirs. Volume in-18 .... 10 50
Esquisses Vénitiennes. Volume in-16 .... 7 50
Proses datées. Volume in-16 .... 10 50

THÉATRE

Le Théâtre aux Chandelles : Les Scrupules de Sganarelle. Volume in-18 .... 10 50

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e (R. C. SEINE 80.493)

ŒUVRES DE RUDYARD KIPLING

Le Livre de la Jungle, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. Vol. in-18 (190e éd.). 1 vol. 10,50

Le Second Livre de la Jungle, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. Vol. in-18 10,50

La plus belle histoire du monde, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. Vol. in-18 10,50

L'Homme qui voulut être roi, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. Vol. in-18 10,50

Kim, roman traduit par Louis Fabulet et Ch. Fountaine-Walker. 2 vol. in-16 21,00

Les Bâtisseurs de Ponts, roman, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. Vol. in-18 10,50

Stalky et Cie, roman, traduit par Paul Bettelheim et Rodolphe Thomas. Vol. in-18 10,50

Sur le Mur de la Ville, traduit par Louis Fabulet, précédé d'une Etude sur Rudyard Kipling par André Chevrillon. Vol. in-18 10,50

L'Histoire des Gadsby, roman, traduit par Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson. Vol. in-18 10,50

Le Retour d'Imray, traduit par Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson. Volume in-18 10,50

Le Chat Maltais, traduit par Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson. Volume in-18 10,50

Actions et Réactions. Trad. de Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson. Vol. in-18 .... 10.50

« Capitaines Courageux ». Traduction de Louis Fabulet et Charles Fountaine-Walker. Vol. in-16 10,50

Sa Majesté le Roi, traduit par Louis Fabulet. Vol. in-16. 10,50

Contes choisis, traduits par Louis Fabulet, Robert d'Humières et Arthur Austin-Jackson. Vol. in-8 .... 15 »

Du Cran ! traduit par Louis Fabulet. Vol. in-16 10,50

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

ÉTÉ 1926

RELATIONS RAPIDES
DE
Paris avec les Stations Thermales d'Auvergne

(JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE)

TRAINS DE NUIT.

A) — Paris-Quai d'Orsay dép. 22 h. 00 — La Bourboule arr. 7 h. 16 — Le Mont-Dore arr. 7 h. 36 — Saint-Nectaire arr. 9 h. 30 (Service automobile du Mont-Dore à Saint-Nectaire).

(*Voitures directes toutes classes — Wagons-Lits entre Paris-La Bourboule et le Mont-Dore*).

B) — Paris-Quai d'Orsay dép. 22 h. 20 — Evaux-les-Bains arr. 7 h. (*Voitures directes toutes classes*), Saint-Gervais-Châteauneuf (Châteauneuf-les-Bains) arr. 8 h. 26 (1).

C) — Paris-Austerlitz dép. 19 h. 47 — Vic-sur-Cère arr. 9 h. 01 (1er Juin au 5 Octobre) — (*Voitures directes toutes classes*). Le Lioran à 8 h. 09 (Vià Bort-Neussargues) — (*Voitures directes toutes classes de Paris-Neussargues*).

TRAINS DE JOUR.

Paris-Quai d'Orsay dép. 8 h. 22 en toutes classes — Arr. à Montluçon à 14 — (Service automobile entre Montluçon et Néris-les-Bains). Autre départ Paris-Quai d'Orsay à 9 h. 46 en 1re et 2e classe du 1er Juillet au 31 A — Arr. à Montluçon à 14 h. 26 (Service automobile entre Montluçon et Néris-les-Bains) — Arr. à Saint-Gervais-Châteauneuf (Châteauneuf-les-Bains) 19 h. 39 (2), à Evaux-les-Bains à 15 h. 06, à La Bourboule à 17 h. 53, au Mont-Dore à 18 h. 15, à Saint-Nectaire à 20 h. 00 (Service automobile entre le Mont-Dore et Saint-Nectaire jusqu'au 25 Septembre).

Voitures directes toutes classes entre Paris, La Bourboule et le Mont-Dore — Wagon-Restaurant entre Paris et Montluçon.

Toutefois, du 1er Juillet au 31 Août, le train partant de Paris à 8 h. ne comporte pas de rame directe 1re 2e classes Paris, La Bourboule, Le Mont-Dore ni de wagon-restaurant. Ces voitures sont acheminées pendant cette période par le train partant de Paris à 9 h. 46.

---

(1) Changement de train à Montluçon.

(2) Changement de train à Montluçon et Lapeyrouse.

SONNET

Cantacuzène
Au cœur d'argent,
Au rire amène;
Esprit songeant!

Tu te promènes
En piaffant
De l'Hippocrène
Au Bois-Songeant.

Et quand tu cueilles,
En souriant,
Cœurs, fleurs ou feuilles,

Tu les effeuilles
Si gentiment,
Si gentiment.

REMY DE GOURMONT (1914).

Charle' Adolphe, le vent du soir dans les cyprès,
Le parfum redouté des roses et, si près
Qu'on en frémit (encor que son parfum enivre),
La mort grave effeuillant les pages du beau livre
Qu'une à une un poète à jamais illumine;
Pudeurs aux yeux baissés, vertus de haute mine,
Sourires sans remords, lèvres promptes, couronnes
D'or rose auréolant des fronts purs de madones,
Chevelures de nuit s'écroulant en ténèbres...
Tout cela dans tes vers sourians et funèbres,
Passe et s'efface avec la larme qu'on voit poindre,
Hommage involontaire et, certe, non le moindre
A la sincérité de ta tendre folie
Qui cueillit sans grand choix ce bouquet qu'elle lie
De faveurs Pompadour et qu'elle a parfumé
De l'essence des lys royaux de Mallarmé.

FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN (1911).

A qui par la grippe alité
Trouverait la saison méchante,
Charle Cantacuzène chante
Quelque rose réalité.

Il en trouve sans nul malaise
Jusque dans le Père Lachaise;
Et cette muse danserait

Dans les plus sombres atmosphères...
La mort même n'a de secret
Pour tel subtil chargé d'affaires.

PAUL VALÉRY (1918).

ŒUVRES DE HENRI DE RÉGNIER

de l'Académie Française

POÉSIE

Premiers Poèmes. Volume in-18	10 50
Poèmes, 1887-1892. Volume in-18	10 50
Les Jeux rustiques et divins. Volume in-18	10 50
Les Médailles d'Argile. Volume in-18	10 50
La Cité des Eaux, poèmes. Volume in-18	10 50
La Sandale ailée. Volume in-18	10 50
Le Miroir des Heures. Volume in-18	10 50
1914-1916, *Poésies.* Volume petit in-18	5 00
Vestigia Flammæ, *Poésies.* Volume in-16	10 50

ROMAN

La Canne de Jaspe. Volume in-18	10 50
La Double Maîtresse. Volume in-18	10 50
Les Amants singuliers. Volume in-18	10 50
Le Bon Plaisir. Volume in-18	10 50
Le Mariage de Minuit. Volume in-18	10 50
Les Vacances d'un jeune homme sage. Volume in-18	10 50
Les Rencontres de M. de Bréot. Volume in-18	10 50
Le Passé Vivant, *roman moderne.* Volume in-18	10 50
La Peur de l'Amour. Volume in-18	10 50
Couleur du Temps. Volume in-18	10 50
La Flambée. Volume in-18	10 50
L'Amphisbène, *roman moderne.* Volume in-18	10 50
Le Plateau de Laque. Volume in-18	10 50
Romaine Mirmault. Volume in-18	10 50
L'Illusion héroïque de Tito Bassi. Volume in-18	10 50
Histoires incertaines. Volume in-16	10 50
La Pécheresse, *Histoire d'amour.* Volume in-16	10 50
Les Bonheurs perdus, nouvelles. Volume in-16	10 50
L'Escapade. Volume in-16	10 50

LITTÉRATURE

Figures et Caractères. Volume in-18	10 50
Sujets et Paysages. Volume in-18	10 50
Discours de Réception à l'Académie française. Brochure in-18	2 50
Portraits et Souvenirs. Volume in-18	10 50
Esquisses Vénitiennes. Volume in-16	7 50
Proses datées. Volume in-16	10 50

THÉATRE

Le Théâtre aux Chandelles : Les Scrupules de Sganarelle. Volume in-18	10 50

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e (R. C. SEINE 80.493)

ŒUVRES DE RUDYARD KIPLING

Le Livre de la Jungle, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. Vol. in-18 (190e éd.). 1 vol. **10,50**

Le Second Livre de la Jungle, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. Vol. in-18 .... **10,50**

La plus belle histoire du monde, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. Vol. in-18 .... **10,50**

L'Homme qui voulut être roi, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. Vol. in-18 .... **10,50**

Kim, roman traduit par Louis Fabulet et Ch. Fountaine-Walker. 2 vol. in-16 .... **21,00**

Les Bâtisseurs de Ponts, roman, traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières. Vol. in-18 .... **10,50**

Stalky et Cie, roman, traduit par Paul Bettelheim et Rodolphe Thomas. Vol. in-18 .... **10,50**

Sur le Mur de la Ville, traduit par Louis Fabulet, précédé d'une Etude sur Rudyard Kipling par André Chevrillon. Vol. in-18 .... **10,50**

L'Histoire des Gadsby, roman, traduit par Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson. Vol. in-18 .... **10,50**

Le Retour d'Imray, traduit par Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson. Volume in-18 .... **10,50**

Le Chat Maltais, traduit par Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson. Volume in-18 .... **10,50**

Actions et Réactions. Trad. de Louis Fabulet et Arthur Austin-Jackson. Vol. in-18 .... **10.50**

« Capitaines Courageux ». Traduction de Louis Fabulet et Charles Fountaine-Walker. Vol. in-16 .... **10,50**

Sa Majesté le Roi, traduit par Louis Fabulet. Vol. in-16. **10,50**

Contes choisis, traduits par Louis Fabulet, Robert d'Humières et Arthur Austin-Jackson. Vol. in-8 .... **15 »**

Du Cran ! traduit par Louis Fabulet. Vol. in-16 .... **10,50**

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

ÉTÉ 1926

RELATIONS RAPIDES
DE
Paris avec les Stations Thermales d'Auvergne

(JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE)

TRAINS DE NUIT.

A) — Paris-Quai d'Orsay dép. 22 h. 00 — La Bourboule arr. 7 h. 16 — Le Mont-Dore arr. 7 h. 36 — Saint-Nectaire arr. 9 h. 30 (Service automobile du Mont-Dore à Saint-Nectaire).

(*Voitures directes toutes classes — Wagons-Lits entre Paris-La Bourboule et le Mont-Dore*).

B) — Paris-Quai d'Orsay dép. 22 h. 20 — Evaux-les-Bains arr. 7 h. 25 (*Voitures directes toutes classes*), Saint-Gervais-Châteauneuf (Châteauneuf-les-Bains) arr. 8 h. 26 (1).

C) — Paris-Austerlitz dép. 19 h. 47 — Vic-sur-Cère arr. 9 h. 01 (du 1er Juin au 5 Octobre) — (*Voitures directes toutes classes*). Le Lioran arr. 8 h. 09 (Vià Bort-Neussargues) — (*Voitures directes toutes classes de Paris à Neussargues*).

TRAINS DE JOUR.

Paris-Quai d'Orsay dép. 8 h. 22 en toutes classes — Arr. à Montluçon à 14 h. 14 — (Service automobile entre Montluçon et Néris-les-Bains). Autre départ de Paris-Quai d'Orsay à 9 h. 46 en 1re et 2e classe du 1er Juillet au 31 Août — Arr. à Montluçon à 14 h. 26 (Service automobile entre Montluçon et Néris-les-Bains) — Arr. à Saint-Gervais-Châteauneuf (Châteauneuf-les-Bains) à 19 h. 39 (2), à Evaux-les-Bains à 15 h. 06, à La Bourboule à 17 h. 53, au Mont-Dore à 18 h. 15, à Saint-Nectaire à 20 h. 00 (Service automobile entre le Mont-Dore et Saint-Nectaire jusqu'au 25 Septembre).

Voitures directes toutes classes entre Paris, La Bourboule et le Mont-Dore — Wagon-Restaurant entre Paris et Montluçon.

Toutefois, du 1er Juillet au 31 Août, le train partant de Paris à 8 h. 22 ne comporte pas de rame directe 1re 2e classes Paris, La Bourboule, Le Mont-Dore ni de wagon-restaurant. Ces voitures sont acheminées pendant cette période par le train partant de Paris à 9 h. 46.

---

(1) Changement de train à Montluçon.

(2) Changement de train à Montluçon et Lapeyrouse.